

Rapport de gestion 2023



TABLE DES MATIÈRES

2023 en chiffres	4
Conseil communal et Municipalité	7
Conseil communal	9
Municipalité	23
Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité	31
Administration générale (Adg)	33
Service de la population (SPOP)	44
Sécurité publique	50
Finances (Fin)	53
Informatique (IT)	59
Bâtiments-Domains-Logement	67
Gestion urbaine-Développement durable	85
Urbanisme-Infrastructures-Mobilité	111
Urbanisme (Urba)	113
Infrastructures-Mobilité (Infra)	129
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	143
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	145
Établissements primaires et secondaire	166
Sport-Intégration-Ressources humaines	177
Ressources humaines	180
Cultes	190
Intégration	191
Activité physique et sport (APS)	205
Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)	211
Enfance-Cohésion sociale	215
Partenaires extérieurs	239

2023 EN CHIFFRES

70

dossiers soumis à
enquête publique

12

apprenti·e·s formé·e·s
dans 5 filières

435

élèves inscrits aux devoirs
accompagnés

2'419

élèves dans les
3 établissements scolaires

21'394

habitants

257

logements en cours
de construction

19

projets informatiques amorcés

162

interventions du SDIS
à Renens

34

spectacles programmés
à «Vive(z) l'été»

1

prix du Flâneur d'Or

225

ménages visités lors des
opérations éco-logement

936

coureurs à la 1020 Run

26'316

bons repas
distribués

1'000

kilos de fruits et légumes locaux
consommés par la Farandole

617

élèves accueillis
à Ondallaz

21

préavis validés

128

nationalités

368

employé·e·s à la Ville, y compris
accueillantes en milieu familial

442

subventions octroyées par le
Fonds du Développement Durable

182

nonagénaires



CONSEIL COMMUNAL MUNICIPALITÉ



CONSEIL COMMUNAL

BUREAU

Du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Président	M. Dylan Montefusco
Vice-président	M. Jeton Hoxha
2 ^e Vice-président	M. Sylvain Richard
Scrutateurs	Mme Colette Racloz M. Silvio Torriani
Scrutateurs suppléants	Mme Carole Castillo M. Rachid Taaroufi

Du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Président	M. Jeton Hoxha
Vice-président	M. Sylvain Richard
2 ^e Vice-président	M. Rachid Taaroufi
Scrutateurs	Mme Carole Castillo M. Ignacy Wilczynski
Scrutatrices suppléantes	Mme Marie-Claude Kohler Mme Ndeye Awa Diédhiou

Législature 2021-2026, pour l'année 2023

Secrétaire	Mme Corrine Simon
Secrétaire suppléante	Mme Carole Castillo
Huissier	M. Gilbert Demangel
Huissier suppléant	M. Alexandre Vila

COMMISSIONS PERMANENTES

COMMISSION DES FINANCES

Présidence 2022-2023 : M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

M. Philippe Hertig, Fourmi rouge, président
M. François Delaquis, PSR
M. Eugène Roscigno, PSR
M. Pascal Golay, PLR-PVL
M. Vincent Keller, Fourmi rouge
M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s
M. Mariusz Wilczinsky, UDC
M. Pascal Waeber, PLR-PVL
Mme Melinda Zufferey-Merminod, Les Vert·e·s

COMMISSION DE GESTION

Présidence 2022-2023 : Mme Maria Sisto, Fourmi rouge

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Mme Angela Thode, Les Vert·e·s, présidente
M. Michele Scala, PSR
M. Simon Favre, Fourmi rouge
Mme Elodie Golaz Grilli, PLR-PVL
M. Florian Gruber, PLR-PVL
Mme Rosana Joliat, PLR-PVL
M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge
M. Kapita Robert Mulopo, PSR
Mme Maria Sisto, Fourmi rouge
M. Richard Neal, PSR
Mme Laurence Plattner, Les Vert·e·s
Mme Colette Racloz, Les Vert·e·s
M. Ignacy Wilczinsky, UDC

COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidence 2022-2023 : Mme Muriel Rossel, PSR

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

M. Ignacy Wilczynski, UDC, président
Mme Verena Berseth, Fourmi rouge
M. Marc Chambaz, Les Vert·e·s
Mme Sandra Martinelli, PLR-PVL
Mme Stéphanie Negri Capt, PLR-PVL
Mme Muriel Rossel, PSR
M. Kemal Yabalak, Fourmi rouge
M. Basile Zufferey, les Vert·e·s
M. Naïm Smakiqi, PSR

COMMISSION RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE

Présidence 2022-2023 : M. Pierre Borloz, PSR

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

M. Pierre Borloz, PSR, président
Mme Carole Castillo, Fourmi rouge
M. Jean-François Constant, PLR-PVL
Mme Elisabete Cunha, Fourmi rouge
M. François Delaquais, PSR
Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge
Mme Roxane Gubler, les Vert·e·s
M. Luis Guedes, PLR-PVL
M. Jean-François Jeanrichard, PSR
Mme Rosana Joliat, PLR-PVL
M. Jonas Kocher, Les Vert·e·s
Mme Marie-Claude Kohler, Les Vert·e·s
M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge
M. Stéphane Montabert, UDC
M. Dieudonné Ngoy Muvumbu, PSR
Mme Marta Pinto, Fourmi rouge
Mme Colette Racloz, Les Vert·e·s
M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s
Mme Chiara Storari, PSR
M. Rachid Taaroufi, PSR
M. Pascal Waeber, PLR-PVL
M. Mariusz Wilczynski, UDC
Mme Joëlle Zahnd, Fourmi rouge

COMMISSION DES PÉTITIONS

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

M. Richard Neal, PSR, président
Mme Verena Berseth, Fourmi rouge
M. André Cordeiro, UDC (démissionnaire)
Mme Laurence Plattner, Les Vert·e·s
Mme Alessandra Primiceri, PLR-PVL

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DE PASSATION DES POUVOIRS

La séance de passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal s'est tenue le 3 juillet. M. Dylan Montefusco, président sortant, a remis le sceau du Conseil communal et la clé du carnotzet à M. Jeton Hoxha, président élu pour l'année 2023-2024. Les assises annuelles de la Confrérie des anciens présidents du Conseil communal se sont tenues selon la tradition.

RENCONTRE MUNICIPALITÉ / PARTIS ET GROUPES POLITIQUES / BUREAU DU CONSEIL ÉLARGI

Les membres de la Municipalité, les présidents des partis et groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi se sont rencontrés en date du 20 février 2023. Différents sujets ont été abordés tels que le projet de refonte du statut du personnel communal, le futur site internet de la Ville de Renens, le rôle de la CUAT dans le cadre des préavis, le traitement des pétitions ainsi que les futurs préavis.

COUPE DES SAPINS À BOTTENS

La coupe des sapins a eu lieu le 30 novembre 2023 dans les bois de Bottens, selon une tradition qui dure depuis plus de 50 ans entre les Communes de Bottens et de Renens. M. Jeton Hoxha, président du Conseil communal, a coupé le sapin qui orne la Place du Marché pendant les fêtes de fin d'année avec l'aide précieuse de professionnels et en présence des représentants des deux communes. Les participants se sont ensuite retrouvés au refuge de Bottens pour partager un repas préparé par les collaborateurs de la section logistique du service Gestion urbaine-Développement durable, dans une ambiance conviviale.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2022

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2022, avec les réponses de la Municipalité aux divers vœux formulés, observations et remarques, a été adopté par le Conseil communal le 22 juin 2023. Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, les observations suivantes ont été maintenues.

OBSERVATION 2.1.1

La Commission considère que la recherche des informations est difficile. La Commission estime nécessaire que le système de classement et de recherche des documents du conseil soit revu et amélioré.

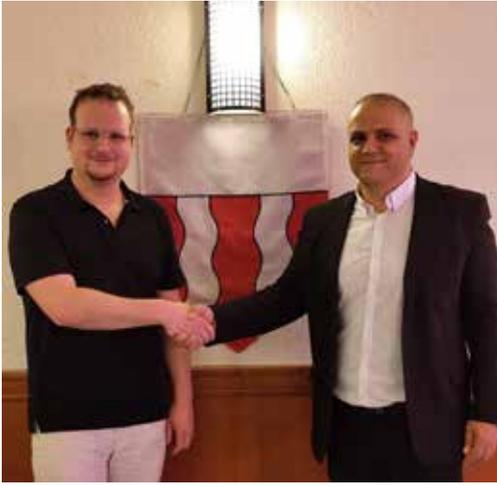
Réponse de la Municipalité

La réponse apportée à la Commission de gestion lors de sa venue faisait état d'un projet de refonte prochaine du site internet de la Ville de Renens. Celle-ci permettra notamment de retrouver l'entier des différentes interventions parlementaires plus aisément. Un moteur de recherche multicritères permettra des recherches par mots-clés. Il offrira également la possibilité de retrouver les objets que les conseillères communales et les conseillers communaux auront déposés. Et il va sans dire que les postulats déposés seront intégrés. Le préavis devrait être déposé durant le second semestre 2023.

La Cogest maintient son observation en attendant le préavis.

OBSERVATION 2.10.1

La Commission considère qu'il est nécessaire de rendre visibles les conditions de location et le calendrier pour la location des salles.



Passation des pouvoirs entre M. Dylan Montefusco, Président sortant et M. Jeton Hoxha, Président élu 2023-2024



Coupe du sapin de la place du Marché par le président du Conseil avec M. Reymond, contremaître à la section Espaces verts de la Ville

Réponse de la Municipalité

Les conditions de location sont définies dans le Règlement de location et d'utilisation en ligne sur le site sallespectacles.renens.ch à l'exception des tarifs de location. Ces derniers pourraient effectivement apparaître sur le site à titre indicatif. Cependant, ils correspondent à une base à laquelle peuvent s'ajouter différentes prestations (technique, nettoyages, aménagement particulier) définies en étroite collaboration avec l'administrateur.

La mise en ligne des disponibilités de la Salle de spectacles est actuellement en réflexion. La complexité liée à plusieurs espaces qui peuvent être utilisés simultanément (grande salle, buvette, deux salles de conférences) nécessite l'intervention de l'administrateur. En effet, afin d'éviter des incompatibilités d'usage (cérémonie de deuil à la buvette et spectacle scolaire avec 400 élèves dans la grande salle), il est précisé sur le site internet les démarches à effectuer pour valider une location, en particulier la prise de contact avec l'administrateur pour détailler la nature de la location. Ces éléments méritent une attention particulière dans la mise en place d'un agenda en ligne.

La Cogest maintient son observation. Une tarification et un planning de l'occupation, affichés en ligne, nous semblent indispensables.

OBSERVATION 2.11.1

La Commission regrette que la Municipalité ne saisisse pas l'opportunité offerte par les lieux de passage importants pour améliorer la visibilité des événements et manifestations du moment.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité reviendra prochainement auprès du Conseil communal avec un préavis relatif à l'affichage public. Celui-ci abordera notamment l'affichage culturel et celui en lien avec la prévention. Il est à noter que des autorisations sont délivrées ponctuellement par la Ville de Renens pour la pose de banderoles promouvant des événements aux abords de carrefours. La loi sur la circulation routière restreint également l'affichage aux abords des voies de circulation.

La Cogest maintient son observation en attendant le préavis.

OBSERVATION 2.11.2

La Commission regrette que les habitants de Renens ne puissent pas profiter de cet espace vert plus de 3 mois par année et invite la Municipalité à valoriser ce lieu durant toute l'année.

Réponse de la Municipalité

Une réflexion est actuellement menée par la Société coopérative de la Piscine de Renens afin de valoriser au mieux les espaces verts du site et permettre ainsi au public d'en profiter tout au long de l'année.

La Cogest maintient l'observation.

OBSERVATION 3.2.2

La Municipalité indique avoir mené à bien les projets liés au fond RADIX. Pourquoi le travail effectué par les enseignants et les autres acteurs ne sont pas mis en avant ?

Réponse de la Municipalité

Les remerciements à l'ensemble des acteurs pour leur implication et participation au projet seront faits lors des 3 inaugurations, en juin 2023. Durant ces manifestations, différentes activités liées au projet - telles que plantations de pots décorés par les élèves - seront organisées en plus de la partie récréative ainsi qu'un goûter offert. Les dépenses relatives sont également prises en charge par le budget Radix.

La Cogest maintient son observation et souhaite qu'en plus des remerciements oraux lors de l'inauguration, l'ensemble des acteurs fassent l'objet d'une mention écrite.

OBSERVATION 6.2.1

La Cogest invite la Municipalité à trouver des solutions pour inclure les acteurs locaux (commerçants, associations, clubs, etc.) à repenser le concept et recréer un événement qui rassemble les Renanais.

Réponse de la Municipalité

Comme évoqué lors de la rencontre entre la Cogest et le service, la Municipalité est pleinement consciente que le modèle proposé les trois dernières années était insatisfaisant et doit évoluer. Le service travaille dès lors sur un concept qui associera notamment clubs, commerçants et associations en fonction des envies et des disponibilités des uns et des autres.

La Cogest maintient son observation en attendant le nouveau concept.

RETRANSMISSION DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Les séances du Conseil communal sont diffusées en direct sur le site renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin. Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi, samedi et dimanche qui suivent la séance sur le canal info inclus dans l'abonnement du télésexeu renanais et lausannois.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

91 droits d'initiative
utilisés par les membres
du Conseil communal

9 séances ordinaires
du Conseil
communal

21 préavis présentés par la
Municipalité et validés par
le Conseil communal

13 réponses de la Municipalité à
des interpellations, écrites ou
rendues oralement en séance

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023

- » Réponse écrite de la Municipalité à la question de Mme Rosana Joliat relative aux déchèteries mobiles.
- » Préavis N° 31-2022 - Centre sportif du Censuy - Délocalisation de la Pétanque, création d'un parc arborisé et adaptation du parking, demande d'un crédit d'étude. Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N° 32-2023 selon procédure d'urgence – Succession de M. Jean-François Krummen. Vente du chalet d'Ormont-Dessus. Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 2 MARS 2023

- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli relative aux mesures prises par la Ville en vue de la pénurie d'électricité et à l'interpellation de Mme Melinda Zufferey-Merminod relative aux mesures d'économie d'énergie.
- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de M. Stéphane Montabert « De grands nettoyages d'été très demandés ».
Réponse donnée en séance.
- » Interpellation Verena Berseth « Concernant la Place du Marché ».
Réponse donnée en séance.
- » Interpellation Marie Schneider « Rendez-nous nos trottoirs ».
Réponse sera donnée ultérieurement.
- » Interpellation Pascal Waeber « Quel service à la population par le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires ? ».
Réponse donnée en séance.
- » Préavis N° 33-2023 - Changement de l'infrastructure informatique, de ses composants matériels, logiciels et sécuritaires au sein de l'administration communale - Demande de crédit d'investissement.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N° 34-2023 - Réaménagement paysager et ludique du Parc de la Rose Rouge – Crédit de construction.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 30 MARS 2023

- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de M. Michele Scala lors du Conseil communal du 3 février 2023, « Pourquoi n'y-a-t-il pas d'inscription des noms des défunt-e-s sur un muret au Jardin du Souvenir de Renens, comme au cimetière de Lausanne ? ».
- » Développement du Postulat de Verena Berseth « Concerne la Rue du Simplon ».
Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.
- » Démission de M. Kemal Yabalak, Fourmi rouge.
- » Préavis N° 29-2022 - Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2021 des postulats et motions - Demandes de prolongation de délai - Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N° 35-2023 - Prolongation du préavis N° 55-2019 – Crédit-cadre pour les études urbaines 2019-2023.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 11 MAI 2023

- » Interpellation de Mme Angela Thode « Interpellation sur la reconnaissance faciale et biométrique dans la vidéosurveillance à Renens ».

Réponse donnée en séance.

- » Interpellation de Mme Chiara Storari « Garde d'enfants pendant les vacances scolaires: Quelles sont les solutions proposées par la Commune ».

Réponse sera donnée ultérieurement.

- » Développement du postulat Chiara Storari « Aider c'est bien, développer c'est mieux - Augmentation de la contribution à la FEDEVACO ? ».

Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- » Élection du Bureau du Conseil communal pour l'année de législature 2022-2023.

Président :	M. Jeton Hoxha, PSR
1 ^{er} vice-président :	M. Sylvain Richard, Les Vert-e-s
2 ^e vice-président :	M. Rachid Taaroufi, PSR
Scrutateurs :	Mme Carole Castillo, Fourmi rouge M. Ignacy Wilczynski, UDC
Scrutatrices suppléantes :	Mme Marie-Claude Kohler, Les Vert-e-s Mme Ndeye Awa Diédhiou, PSR

- » Assermentation de M. Vincenzo Sisto, Fourmi rouge.
- » Démission de Mme Lysiane Adamini, Les Vert-e-s.
- » Association de communes pour la réglementation de taxis: Mme Elisabete Cunha remplace M. Kemal Yabalak.
- » Association de communes, sécurité dans l'Ouest lausannois: M. Korkmaz Mehmet remplace M. Kemal Yabalak.
- » Mme María Sisto, Fourmi rouge quitte la Commission de l'ARASOL remplacée par Mme Carole Castillo, Fourmi rouge.
- » Mme Stéphanie Negri Capt, PLR-PVL remplace M. Florian Gruber au sein du Conseil d'Établissement.
- » Préavis N° 36-2023 - Réponse au postulat Elodie Golaz Grilli « Pour que Renens rejoigne le Rainbow Cities Network »

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions amendées.

- » Préavis N° 37-2023 - Demande d'un crédit de CHF 570'000.- TTC pour la réalisation des travaux électromécaniques sur l'infrastructure des routes cantonales et communales

nécessaires à la mise en service de la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA).

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- » Préavis N° 39-2023 - Place et mail du Marché - Ombrage, perméabilisation, arborisation – Demande de crédit pour compléments paysagers.

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- » Préavis N° 40-2023 - Rue de Lausanne – secteur Hôtel-de-Ville / 1^{er}-Août - Crédit d'ouvrage pour les collecteurs eaux claires – eaux usées lié à une modification de projet du préavis N° 104-2016 - Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) - Projet de tram (tram t1) entre la place de l'Europe à Lausanne et la gare de Renens - Requalification de l'avenue du 14-Avril - Collecteurs et travaux connexes.

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de Mme Chiara Storari «Garde d'enfants pendant les vacances scolaires: quelles sont les solutions proposées dans la commune?».
- » Développement du postulat Byron Allauca «Pour un contrôle des loyers en période de pénurie».

Le postulat est renvoyé en Commission.

- » Développement du postulat Angela Thode «Des marquages tactilo-visuels à l'attention des aveugles et malvoyants».

Le postulat est renvoyé en Municipalité pour étude et rapport.

- » Développement du postulat Lucie Mauch «Pour une protection adaptée de la place de jeux de la Place du Marché».

Le postulat est renvoyé en Municipalité pour étude et rapport.

- » Développement du postulat Verena Berseth et Joëlle Zahnd «La rue du Lac n'est pas une entrée d'autoroute».

Le postulat est renvoyé en Commission.

- » Interpellation de Mme Elodie Golaz-Grilli «Une fête des écoles pour tous, festive et sécurisée».

Réponse sera donnée ultérieurement.

- » Comptes 2022:

- ~ de la Ville de Renens présentant un excédent de revenus de CHF 349'994.75;
- ~ de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge;
- ~ de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy;
- ~ de l'Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly Renens.

Décision: Le Conseil communal adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

- » Rapport de Gestion 2022.

Décision: Le Conseil communal approuve le rapport de gestion de l'exercice 2022.

- » Préavis N° 38-2023 – Plan climat de la Ville de Renens 1^{re} génération 2023-2027.

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2023

- » Développement du postulat Naim Smakiqi «Hausse du taux hypothécaire: quelles conséquences?».

Ce postulat est voté irrecevable par le Conseil communal.

- » Mme Angela Thode, Les Vert·e·s remplace Mme Maria Sisto, Fourmi rouge, à la présidence de la COGEST.



SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2023

- » Interpellation de Mme Marta Pinto, Fourmi rouge «Place Nord de la gare de Renens – Statu Quo ou engagement ? ».

Réponse sera donnée ultérieurement.

- » Interpellation de M. Vincent Keller, Fourmi rouge «Pacifions le chemin des Ramiers».

Réponse sera donnée ultérieurement.

- » Interpellation de Mme Melinda Zufferey Merminod «Jardins familiaux ou jardins Carcéaux ? ».

Réponse sera donnée ultérieurement.

- » Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt «Ch. de Bruyères, pourquoi avoir enlevé le gendarme couché et pouvons-nous avoir les résultats de contrôles de vitesse ? ».

Réponse donnée en séance par la Municipalité.

- » Préavis N° 41-2023 - Arrêté d'imposition 2024.

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- » Préavis N° 44-2023 - Réaménagement de la rue du Simplon et du giratoire du 1^{er}-Août
Demande d'un crédit brut de construction de CHF 601'000.- TTC.

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- » Préavis intercommunal N° 46-2023 - La Fabrique de Malley: poursuite de la structure intercommunale.

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- » M. Maythm Ghazi est assermenté pour le groupe Les Vert-e-s en remplacement de Mme Lysiane Adamini.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2023

- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de M. Rachid Taaroufi «Naturalisation de 3^e génération».

- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de M. Stéphane Montabert «Marginalité et vivre-ensemble».



- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli «Une fête des écoles pour tous, festive et sécurisée».
- » Développement du postulat Colette Racloz «Des bancs de l'amitié dans les cours de récré».
Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- » Rapport de Commission - postulat Verena Berseth/Joëlle Zahnd «La rue du Lac n'est pas une entrée d'autoroute».
Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- » Rapport de Commission - postulat Byron Allauca «Pour un contrôle des loyers en période de pénurie».
Le postulat est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- » Préavis N° 42-2023 - Refonte des sites internet de la Ville de Renens et révision de processus en vue du développement de la cyberadministration - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 247'500.-. Réponse aux postulats intitulés «La fracture numérique: une réalité source de marginalisation et d'inégalité... Réduisons-la à Renens» et «Visibilité des élu.e.s sur le site internet de la Commune de Renens.»
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N° 43-2023 - Politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+) - Réponse au postulat «Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun».
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N° 45-2023 - «Parc des Côtes»: réemploi d'une rue en parc public - Plan d'affectation et crédit d'ouvrage.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N° 47-2023 - Pôle Emploi Ville de Renens: ajout d'une prestation pour les 50 ans et plus - Réponse au postulat «Œuvrer pour la création d'un dispositif d'insertion professionnelle pour les 50 ans et plus».
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

- » Réponse écrite du Bureau à M. Eugène Roscigno: «modification urgente de notre règlement du Conseil communal actuel, pour que nous soyons en adéquation avec la loi et notre pratique au quotidien».
- » Réponse écrite du Bureau à M. Pierre Borloz: «Demande de la CRI (Commission Régionale et Intercommunale) concernant une modification urgente de notre règlement du Conseil communal actuel».
- » Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de Mme Marta Pinto «Place Nord de la Gare de Renens – Statu quo ou engagement?».
- » Développement de la motion François Delaquis «Pour un passage d'un concept de manifestations propres et respectueuses de l'environnement de 2009 à un règlement actualisé en fonction des besoins des organisateurs, de la population et de l'environnement.
La motion est transmise à la Municipalité pour étude et rapport.
- » Interpellation de Mme Verena Berseth, Fourmi rouge: Prestations complémentaires.
Réponse donnée en séance.
- » Interpellation de Mme Stéphanie Negri Capt, PLR-PVL «Afin que nos enfants puissent manger au chaud et au sec durant la pause de midi».
Réponse sera donnée ultérieurement.
- » Interpellation de M. Pierre Borloz, PSR «Les transports publics ont jusqu'à la fin 2023 pour rendre toutes les installations en Suisse accessibles sans obstacle aux personnes en situation de handicap comme l'exige la loi».
Réponse donnée en séance.
- » Mise au vote d'une résolution à la réponse à l'interpellation de Mme Marta Pinto «Place Nord de la gare de Renens – Statu quo ou engagement». Résolution: «Le Conseil communal souhaite vivement qu'une signalétique visible et forte soit installée sur la place Nord de la Gare pour indiquer l'interface avec les TL, essentiellement le bus 17, durant toute la période précédant l'inauguration du tram».
La résolution est rejetée par le Conseil communal.
- » Préavis N°48-2023 - Demande de crédit pour - les études préalables et l'organisation d'un concours d'architecture pour l'agrandissement et la rénovation de la Salle de spectacles de Renens et l'aménagement de ses espaces extérieurs - l'étude jusqu'aux soumissions rentrées de l'agrandissement (nouvelle construction) - l'étude jusqu'au dépôt de la demande d'autorisation de construire de la rénovation du bâtiment existant et ses aménagements extérieurs.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N°49-2023 - Adhésion à l'Entente intercommunale pour la communauté touristique de la région lausannoise.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N°52-2023 - Plan Climat de la Ville de Renens – 1^{re} génération. Demande d'un crédit-cadre de CHF 2'101'500.- TTC pour le plan d'actions 2024-27.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Préavis N°53-2023 - Réaménagement de l'avenue du 24-Janvier - Demande d'un crédit brut de construction de CHF 744'300.- TTC.
Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- » Budgets 2024:
 - ~ de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 6'109'600.-;
 - ~ de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge;
 - ~ de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP);
 - ~ de l'Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly Renens.Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions des budgets telles que présentées.
- » Démission de M. Steeve Kocher du groupe Les Vert-e-s.

UTILISATION DU DROIT D'INITIATIVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

	Motions	Pos- tulats	Interpel- lations	Sous- total	Ques- tions	Vœux	Résol- utions	Péti- tions	Total
2013	3	4	23	30	17	-	4	5	56
2014	1	8	20	29	19	-	3	1	52
2015	1	5	15	21	13	-	2	1	37
2016	4	4	16	24	8	1	-	4	37
2017	-	7	23	30	14	-	-	-	44
2018	2	8	12	22	9	-	-	-	31
2019	-	13	10	23	28	-	-	1	52
2020	1	12	27	40	29	-	1	-	70
2021	2	15	36	53	38	1	-	1	93
2022	3	14	30	47	40	2	-	-	89
2023	1	9	13	23	67	-	1	-	91

VOTATIONS / ÉLECTIONS

En 2023, le Bureau du Conseil communal a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des votations fédérales du 18 juin. Il a également fonctionné le 22 octobre pour le premier tour et le 12 novembre pour le second tour des élections du Conseil national et du Conseil des États.



MUNICIPALITÉ

Composition

Administration générale-
Finances-Informatique-
Sécurité

M. Jean-François CLÉMENT (PS)

suppléant: Oumar NIANG

Bâtiments-Domains-
Logement

M. Didier DIVORNE (Fourmi rouge)

suppléant: Oumar NIANG

Gestion urbaine-
Développement durable

Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ (PS)

suppléante: Tinetta MAYSTRE

Urbanisme-
Infrastructures-Mobilité

Mme Tinetta MAYSTRE (Les Vert-e-s)

suppléante: Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ

Culture-Jeunesse-
Affaires scolaires

Mme Nathalie JACCARD (Les Vert-e-s)

suppléante: Karine CLERC

Sport-Intégration-
Ressources humaines

M. Oumar NIANG (PS)

suppléant: Didier DIVORNE

Enfance-Cohésion sociale

Mme Karine CLERC (Fourmi rouge)

suppléante: Nathalie JACCARD

Secrétaire municipal

M. Michel VEYRE

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021-2026

La législature se poursuit selon les cinq axes stratégiques du Programme de législature 2021-2026, qui, pour rappel, se déclinent de la manière suivante :

1. Agir pour une transition écologique et sociale

Contribuer à freiner le dérèglement climatique en alliant Plan climat, responsabilité et mesures en faveur de la mobilité durable, tout en favorisant la qualité de vie dans la ville.

2. Accompagner la transformation urbaine

Élaborer un nouveau Plan d'affectation communal afin de finaliser les nouvelles infrastructures, communiquer autour des travaux ou encore s'engager en faveur d'une politique du logement inclusive.

3. Œuvrer pour la qualité de la ville et la qualité de vie

Mener une politique de cohésion sociale dans les quartiers en soutenant les associations et en étoffant l'offre en matière de culture, de sport et d'animations.

4. Dynamiser le développement économique

Renouveler la politique de promotion économique en intégrant les enjeux de durabilité et d'éthique, et promouvoir un développement économique local.

5. Optimiser l'efficacité et la convivialité de l'administration publique

Mettre en valeur la vaste palette de compétences, métiers et savoir-faire de l'administration communale, améliorer l'accessibilité des services et renforcer la fiabilité des services.

SÉANCES

La Municipalité siège de manière régulière les lundis après-midi ; les séances sont présidées par le syndic, qui peut être suppléé par le vice-syndic. En 2023, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires, au cours desquelles 1'236 objets ont été traités soit une moyenne de 30 objets par séance.

Les séances ont notamment été consacrées à l'examen de préavis, réponses à des interpellations, motions ou postulats du Conseil communal, à l'étude de rapports ou de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel et au versement des subventions aux associations et sociétés locales.

La Municipalité a déposé 25 préavis pour approbation du législatif, dont certains feront figure de jalons dans cette législature, comme le Plan Climat communal et son plan d'actions, la demande de crédit d'étude pour la rénovation de la Salle de spectacles ou la politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous, pour ne citer que ceux-ci. L'ensemble des documents déposés à l'approbation du Conseil communal sont listés par séance dans le chapitre qui lui est consacré.

REPRÉSENTATIONS

Des rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment avec les Municipalités de Chavannes-près-Renens, Prilly, Lausanne et Yverdon-les-Bains.

Tout au long de l'année, la Municipalité a participé à de nombreuses manifestations dont quelques-unes sont citées ci-après :

- 8 février – Stand de la Municipalité sur la Place du Marché pour célébrer la 200^e édition du journal communal qui devient « Info Renens ».
- 13 mars – 3^e édition de la Rencontre avec les partenaires au sein des associations communales et intercommunales, des services cantonaux présents sur le territoire communal,

des milieux culturels et de la formation, pour présenter les projets en cours et proposer un espace d'échanges.

- » 16 mars – Inauguration de la Polyclinique et du Centre médical Nord-Sud, située à la rue du Jura 2 à Crissier, et qui fait partie de l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC).
- » 6 mai – Stand de la Municipalité sur le Marché du samedi matin – Rencontres et échanges avec la population.
- » 15 juin – Inauguration de la Maison des Lionnes, avenue du 1^{er}-Mai 13, projet d'hébergement et d'insertion novateur en faveur des femmes en situation de précarité porté par la Ville de Renens, Rel'aids, Caritas Vaud et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).
- » 1^{er} juillet – Ouverture officielle de 1020-SPARK, projet imaginé par le CHUV et son centre SportAdo pour promouvoir le mouvement et les rencontres, coorganisé en étroite collaboration avec Renens, la première ville pilote.
- » 19 août – Stand au marché du samedi matin pour la présentation au public du Plan d'affectation communal (PACom) au moment de la mise à l'enquête du dossier.
- » 6 octobre – Cérémonie de remise du Flâneur d'Or 2023 pour la passerelle «Rayon Vert», qui enjambe les rails à la gare de Renens, octroyé par Mobilité piétonne Suisse avec le soutien de l'Office fédéral des routes et plusieurs partenaires.
- » 1^{er} novembre – Inauguration du Parc de la Rose Rouge réaménagé et plantation de l'arbre des naissances célébrant tous les enfants nés à Renens en 2022, en présence de leurs parents.

GESTION DU RISQUE DE PÉNURIE D'ÉNERGIE

Dans le cadre de la stratégie développée par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat pour faire face au risque de pénurie et afin de garantir la fourniture des prestations essentielles à la population, les mesures édictées par voie d'ordonnance et de décrets ont conduit la Municipalité à prendre une série de décisions dès le mois de septembre 2022.

Les principales actions mises en œuvre sont :

- » constitution d'une cellule de crise communale amenée à conduire la Ville ;
- » mesures d'économie d'énergie (gaz et électricité) ;
- » sensibilisation auprès de la population et du personnel ;
- » élaboration d'un plan de continuité des activités (PCA) de l'administration communale en cas de contingentement, de délestage ou de panne ;
- » création et organisation de trois points de rencontre d'urgence (PRU).

Le plan de continuité des activités (PCA) est un document qui inventorie les activités de l'administration par service et selon un ordre de priorité. En situation de crise, il guide l'administration pour travailler en maintenant les missions vitales des services.

Quant à la dernière mesure qui concerne les concepts de points de rencontre d'urgence (PRU), il s'agit de lieux où, en cas d'événement majeur, la population d'une zone menacée ou sinistrée doit pouvoir se rendre pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin. Le déclenchement est décidé par l'Etat major cantonal de conduite (EMCC) sur demande ou de manière préventive.

Les PRU sont équipés de systèmes de télécommunication permettant de joindre les services de secours, ainsi que de défibrillateurs cardiaques. Une formation à l'utilisation de ces outils a été dispensée aux membres du personnel volontaires à fonctionner dans les PRU. Pour compléter l'équipement des PRU, trois génératrices sont à disposition pour les alimenter en électricité, ainsi que du matériel nécessaire à leur fonctionnement.

Afin de couvrir l'ensemble du territoire, trois PRU ont été créés : un principal, à l'Hôtel-de-Ville et deux autres au Centre technique communal, pour la partie sud de la ville, et à la Grange de Florissant, pour la partie nord de la ville. La localisation et l'organisation des PRU ainsi que le Plan de continuité des activités ont été communiqués à la Préfecture. Ils font l'objet d'actualisations régulières. La mise en œuvre par la Ville de ces mesures s'est faite dans l'urgence. Leur pérennisation garantit le renforcement des prestations à la population et la protection de l'environnement.

ORGANISATION DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION

L'évolution des demandes du public, la progression de la cyberadministration, la dématérialisation et la reprise de certaines activités par le Canton ont amené la Municipalité à prendre des décisions au sujet de l'organisation des guichets de l'administration.

Depuis le mois de septembre, les guichets du Service de la population et de certaines prestations du Greffe municipal ont été regroupés à la rue de Lausanne 35. Des aménagements ont été effectués au Service de la population pour permettre un accueil convivial et efficace, avec une personne à l'entrée, qui est en charge de réceptionner le public, fournir les prestations de base et éventuellement réorienter vers d'autres services. Le guichet du Centre technique communal constitue le second guichet central de l'administration.

En parallèle à la centralisation des guichets, il a été décidé d'adapter les horaires des réceptions. Les deux réceptions principales sont ouvertes lundi de 8h à 18h en continu, mardi à jeudi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30, et vendredi de 8h à 11h30. Les autres lieux d'accueil, qui délivrent des prestations résiduelles à la population, sont ouverts chaque jour de la semaine de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30. L'ouverture prolongée du jeudi jusqu'à 18h30 est abandonnée.

L'information concernant ces changements a été diffusée très largement au moyen du site internet, du journal Info Renens et du communiqué de la Municipalité au Conseil communal. Une nouvelle signalétique a été mise en place pour orienter le public. Une évaluation de la modification des horaires de l'accueil au public est prévue au printemps 2024.

PRÉFECTURE

Conformément à la Loi sur les communes, Mme Anne Marion Freiss, préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Renens le 8 novembre 2023. Elle a également rencontré les membres de la Municipalité, le président et la secrétaire du Conseil communal, ainsi que plusieurs membres de l'administration et représentant·e·s des partenaires de la Ville.

CONSULTATION

La Municipalité a répondu à la mise en consultation de l'avant-projet de loi sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Elle a fait part de ses remarques sur ce texte qui expose l'architecture et les effets financiers du nouveau système pour chaque commune. L'avant-projet de loi concrétise l'accord passé entre le Conseil d'Etat, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), en date du 30 mars.

DONS, COTISATIONS ET SUBVENTIONS

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (Union des Communes Vaudoises, Union des Villes Suisses, développement économique du Canton de Vaud, etc.) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé :

- » d'octroyer deux Prix d'encouragement de la Ville de Renens de CHF 2'000.- chacun à deux étudiants de l'École cantonale d'art de Lausanne (voir les lauréats 2023 dans la partie Culture du rapport de gestion) ;
- » de verser un don de CHF 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN). La Ville a reçu en remerciement quatre abonnements CGN sous forme de cartes journalières pré-datées proposées aux habitants de Renens et Crissier au prix de CHF 20.- l'unité ;
- » d'allouer un montant de CHF 4'500.- à la Ville de la Chaux-de-Fonds pour l'achat de trois arbres dans le cadre de l'opération Replanter les arbres 1 pour 1 ;
- » de verser un don de CHF 2'500.- à la Chaîne du Bonheur en faveur de la collecte Séisme en Turquie et en Syrie.



COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Ville de Renens est engagée dans de nombreuses collaborations intercommunales.

» Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité

- ~ Bureau intermunicipal des syndicats de l'Ouest lausannois.
- ~ Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (POL).
- ~ Service intercommunal des énergies (SIE SA).
- ~ TvT services SA.
- ~ Transports publics lausannois (tl).
- ~ Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL).
- ~ Lausanne Région – Commissions Promotion économique et Financement régional.

» Bâtiments-Domains-Logement

- ~ Plate-forme logement OL.

» Gestion urbaine-Développement durable

- ~ Valorsa SA.
- ~ Commission forestière du triage intercommunal de la Venoge.
- ~ Déchèterie intercommunale de Malley.
- ~ Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV).

» **Urbanisme-Infrastructures-mobilité**

- ~ Inspection intercommunale des chantiers (IIC).
- ~ Chauffage à distance (CADouest).
- ~ Commission intercommunale de la STEP (CISTEP).
- ~ Entente intercommunale Mèbre-Sorge.
- ~ Commission intercommunale des services industriels.
- ~ Structure intercommunale La Fabrique de Malley.
- ~ Plan Directeur intercommunal (PDi).
- ~ Lausanne Région – Commission Transports.

» **Culture-Jeunesse-Affaires scolaires**

- ~ Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
- ~ TKM-Théâtre Kléber-Méleau.
- ~ Conférence des municipaux des écoles.
- ~ Plateforme Jeunesse.
- ~ Lausanne Région – Commission Formation et emploi des jeunes.

» **Sport-Intégration-Ressources humaines**

- ~ Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.
- ~ Organisation régionale de la protection civile OL (ORPC-ROL).
- ~ SDIS Malley, Prilly-Renens.
- ~ Centre sportif de Malley (CSM).
- ~ Conférence des municipaux du sport.
- ~ Lausanne Région – Commission Activités sportives.
- ~ Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs.

» **Enfance-Cohésion sociale**

- ~ Association régionale pour l'action sociale (ARASOL).
- ~ Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL).
- ~ Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier.
- ~ Conférence des municipaux et chefs de service des affaires sociales.
- ~ Lausanne Région – Commissions Enfance et Seniors.

Principaux objets traités sur un plan intercommunal durant l'année :

- » La participation au projet Perséides avec les trois autres communes de l'Ouest desservies en électricité par SIE SA, soit Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens. L'extinction partielle ou totale de l'éclairage public durant les nuits des 12 et 13 août a permis d'offrir aux habitants la possibilité d'apercevoir les étoiles filantes des Perséides.
- » Un cycle de trois conférences sur la transition énergétique était organisé par les communes de Crissier, Ecublens et Renens, et en partenariat avec le Service Intercommunal des Energies/SIE SA durant l'automne.
- » Le préavis N° 49-2023 pour l'adhésion à l'Entente intercommunale pour la communauté touristique de la région lausannoise dès le 1^{er} janvier 2024.
- » Le préavis N° 56-2023 pour l'adoption du projet d'aménagement du tronçon 1 de l'avenue de Malley et sollicitant l'octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'833'600.- TTC (hors subventions) destiné à la construction du tronçon 1 de l'avenue de Malley.



ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

FINANCES

INFORMATIQUE

SÉCURITÉ



Directeur

Jean-François Clément, syndic

Chefs de service

Michel Veyre, secrétaire municipal

Michaël Perrin, Finances

Romain Roy, Informatique



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Activités principales

- » Suivi des séances et affaires de la Municipalité
- » Informations et coordination des services communaux
- » Relations extérieures et communication
- » Relations avec le Conseil communal
- » Réalisation du journal communal Info Renens
- » Organisation des élections et votations
- » Gestion des demandes de naturalisation
- » Contact avec les milieux économiques
- » Accueil et renseignements du public
- » Enregistrement des mutations de la population
- » Gestion des archives communales

Points forts 2023

- » Implémentation de la nouvelle identité visuelle
- » Poursuite du déploiement de la gestion électronique des documents (GED)
- » Création d'un poste de Record manager
- » Introduction du bulletin unique pour les élections selon le système majoritaire

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (ADG)

PRÉSENTATION

L'Administration générale est un service transversal d'appui à la Municipalité, aux directions et aux services de l'administration. Le service s'est étoffé d'un poste de spécialiste en gestion documentaire à 60%, afin d'accompagner le personnel dans la transition numérique.

Le Secrétariat municipal a pour mission la coordination entre la Municipalité et les différents services communaux. Il facilite la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité et assure la transmission des décisions aux services concernés. Il gère en outre toutes les relations extérieures.

Le Greffe municipal assure principalement les tâches liées à la tenue du registre civique et l'organisation des scrutins, à la vérification des signatures sur les fiches d'initiatives et de référendums, à la procédure de naturalisation et aux assurances. Il accueille et renseigne également le public à l'Hôtel de Ville.

Le service de la Population gère les mutations (arrivées, départs, demandes de permis de séjour et d'établissement, etc.), en application des législations fédérales et cantonales en vigueur. Il est également amené à délivrer les attestations d'établissement, de départ et de vie, ainsi que les actes de mœurs. Depuis le mois d'avril, il est aussi en charge de la vente des cartes journalières Commune des Chemins de fer fédéraux (CFF) et de la Compagnie générale de navigation (CGN), prestation jusqu'alors délivrée par le Greffe municipal.

Enfin, il est devenu l'un des deux points principaux d'accueil de la population, avec celui situé au Centre technique communal, dès le mois de juillet.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

COORDINATION ET SOUTIEN

Dans son rôle de coordinateur entre la Municipalité et l'administration communale, le Secrétariat municipal informe et apporte son soutien aux services, notamment dans le traitement de la correspondance adressée à la Municipalité ou d'autres tâches ayant une incidence sur les actions de la Municipalité. Ces courriers sont transmis dans les directions pour un suivi et en fonction de leur importance, des réponses ont été rendues par les services, les directions ou la Municipalité.

Par ailleurs, dans le but de faciliter le travail des directions et de la Municipalité, le Secrétariat municipal adapte régulièrement les outils à disposition de l'ensemble de l'administration tels que les directives, les modèles et les procédures.

Le Secrétariat municipal coordonne également l'élaboration de documents transversaux tels que le programme et le bilan de législature, ainsi que les documents destinés au Conseil communal (rapport de gestion, préavis municipaux, réponses aux droits d'initiative).

Le service peut compter sur l'expertise d'une juriste qui conseille et soutient la Municipalité et les services dans diverses affaires. Elle se charge notamment de procéder à l'examen et à la révision de documents soumis à la Municipalité, tels que des règlements ou des conventions liant la Ville à des entités externes. Ses activités quotidiennes comportent, entre autres, la rédaction ou la supervision de correspondances exigeant une approche juridique ainsi que l'établissement d'avis de droit. En parallèle, le suivi de certains mandats juridiques externalisés lui est de même confié.

Concernant les projets qui ont démarré en 2023, la juriste a participé à la mise en place de la cellule «Protection des données», dont elle sera membre et responsable. Cette cellule, qui verra le jour en mars 2024, comportera comme autres membres les chefs de service Informatique et Ressources humaines ainsi que la spécialiste en gestion documentaire.

GED

En partenariat avec le service Informatique, le Secrétariat municipal poursuit le déploiement de la solution Tebifiles comme outil de gestion électronique des documents (GED).

Depuis la migration de l'ensemble des dossiers à la fin de l'année 2022, tous les documents sont traités dans la GED: correspondances, communiqués, préavis municipaux, procès-verbaux, etc. Cette nouvelle gestion permet ainsi le classement des documents en fonction des métadonnées et selon le plan de classement, le suivi de leur traitement, ainsi que la préparation et le contrôle de leur diffusion.

Comme le prévoyait le préavis N° 26-2022 – Implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration communale et engagement d'un-e spécialiste en gestion documentaire, une Record manager a débuté son activité au mois de mai.

En charge de la gestion documentaire de l'administration, elle accompagne le personnel dans la transition numérique et supervise la gestion, le stockage et l'utilisation des données, tout en veillant à leur sécurité et à la conformité aux lois en vigueur. Membre de la cellule «Protection des données», elle a notamment pour mission d'éliminer de la GED toutes les données sensibles non utiles.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

ORGANISATION GÉNÉRALE

Suite à la réorganisation de la promotion économique en 2021, cette dernière est assurée par un groupe de suivi composé du syndic, du boursier communal, du secrétaire municipal et de son adjoint. La structure travaille également en collaboration avec la direction Sport-Intégration-Ressources humaines pour la promotion spécifique du commerce de proximité. Son modèle de fonctionnement transitoire (voir rapport de gestion 2021) a été reconduit et renforcé en 2023 – avec plus d'heures investies pour faire face à un plus grand nombre de dossiers à traiter.

CONTACT AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE RENANAIS

ACCOMPAGNEMENT DES NOUVELLES ENTREPRISES ET LIEN AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE

De nombreuses demandes pour des locaux ont été traitées tout au long de l'année. La recherche d'espaces de stockage reste encore largement représentée parmi les requêtes d'entreprises. Il reste difficile d'établir un véritable suivi auprès de ces dernières, la Commune ne disposant pas directement de locaux ou terrains. Une part importante du travail est dès lors orientée vers la recherche d'informations, comme identifier en amont les espaces libérés notamment auprès des gérances de la place ainsi que des propriétaires immobiliers ou fonciers. Différentes rencontres sont organisées en ce sens tout au long de l'année.

Le défi est également de pérenniser la présence à Renens d'entreprises prometteuses. La promotion économique peut surtout se positionner en tant que relais vers les acteurs du marché les mieux à même de soutenir une implantation. L'absence de leviers directs sur le terrain économique conduit parfois à une certaine impuissance face au départ annoncé d'entreprises. C'est pourquoi les échanges réguliers avec les acteurs du secteur privé ou public sont cruciaux. La Ville travaille ainsi en étroite collaboration avec les organismes de promotion extra-communaux tels que Lausanne Région, le SPEI (Service de la promotion de l'économie et de l'innovation) ou Innovaud (agence cantonale pour l'innovation).

Ce point s'est particulièrement confirmé en 2023 suite à l'annonce de la volonté d'ouvrir un centre d'accueil de migrants par le Canton au chemin de la Rueyre, dans les locaux libres d'un complexe comptant une dizaine d'entreprises. Certaines d'entre elles ayant fait part de leur volonté de partir pour cause d'incompatibilité entre leurs activités et celles d'un futur centre, un travail de discussion et de négociation a dû être mené avec celles-ci, le Canton et le propriétaire. L'investissement de la promotion économique a permis d'obtenir un ajustement du projet initial pour envisager une meilleure collaboration sur site. La seule entreprise ayant confirmé son départ définitif a ensuite été accompagnée dans l'optique d'une réimplantation sur le territoire communal.

Renens a la chance de pouvoir compter sur la présence de fleurons cantonaux et parfois internationaux dans les secteurs de l'industrie, de la mécanique de précision ou encore dans la fabrication de composants. Plusieurs de ces entreprises ont été rencontrées tout au long de l'année, permettant ainsi une connaissance plus fine de certaines activités de pointe.

Le déploiement de la promotion économique prend encore la forme d'une représentation au sein du Conseil d'administration de la société CACIB SA, permettant d'assurer tant un accès privilégié à l'information sur les projets de développement du site des Baumettes avec le CACIB et du site du Closel avec les Ateliers, qu'une participation stratégique pour appliquer la politique de développement de la Municipalité.

CONTACT AVEC LE TISSU INSTITUTIONNEL

La politique de développement de la Ville passe aussi par le maintien d'un réseau fort avec le milieu institutionnel. La promotion économique a ainsi été représentée au sein de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens, mais aussi dans le cadre des échanges avec le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), Lausanne Région, l'ECAL ou encore la HEIG-VD.

2023 aura été marquée par l'entrée de Renens au sein de l'Entente intercommunale pour la communauté touristique de la région lausannoise. Cette adhésion a pour objectif de renforcer la place de Renens dans le cadre de réseaux de développement régionaux, d'offrir une plus grande visibilité à sa place économique au sens large, mais aussi de confirmer son rôle de hub de transports publics vers les Hautes Écoles et le centre de conférence Swiss Tech Convention Center, mais également de mettre en avant une offre existante large (culturelle, sportive, de loisirs). La démarche nécessite l'introduction d'une taxe de séjour qui permettra de financer le principal outil de l'Entente, le Fonds d'équipement touristique pour la région lausannoise – outil qui permettra à son tour de financer divers projets de promotion touristique.

RÉSEAUTAGE ET BONNES PRATIQUES

Suite à deux premières expériences pour réunir les promotions économiques des Villes romandes dans une optique d'échange de bonnes pratiques, un réseau d'une vingtaine de collectivités a été pérennisé et les rencontres se sont institutionnalisées à un rythme bi-annuel. En 2023, c'est Fribourg et Meyrin qui ont proposé leurs bons offices. La Ville de Renens s'est d'ailleurs annoncée comme hôte pour une des rencontres de 2024.

La Ville peut compter sur un autre moment fort du réseautage économique avec le Ouest forum. Organisé par la SICOL pour la 8^e fois, cet événement permet de rassembler un panel large d'entrepreneurs, de promoteurs et de politiques autour de sujets d'actualité, avec des orateurs de premier plan. La Salle de spectacles a à nouveau servi de cadre à une rencontre réunissant chaque année environ 150 personnes.

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT SUR LES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES MAGASINS

L'activité commerciale renanaise est encadrée par le règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins. Ce texte est en vigueur depuis 1984. Même si encore largement d'actualité, il nécessitait une mise à jour pour inclure les dernières évolutions légales cantonales, mais aussi pour cadrer certaines activités non prévues par la première mouture. Le suivi de ce projet a été confié à la Promotion économique qui a collaboré avec la juriste du service ainsi qu'avec la Police du commerce de l'Ouest lausannois. Une nouvelle version a été rédigée et sera soumise pour approbation dans le courant 2024.

GROUPE DE TRAVAIL COMMERCES ET SOUTIEN À L'ACR

Le groupe de travail Commerces a repris son rythme de croisière en 2023 avec ses deux séances annuelles. Ces rencontres ont notamment permis de présenter un point de situation complet sur l'avancée des travaux du tram (avec la participation du médiateur chantier), mais aussi du BHNS ou de la fin du chantier de la gare. Il a également été question de la fréquentation de la Place du Marché et des nuisances constatées par les commerces avoisinants.

Les séances du GT Commerces sont également l'occasion de relayer les actualités des différents services communaux, que ce soit GuDD pour la propreté urbaine ou les illuminations de Noël, mais aussi CJS avec la programmation du Noël à Renens. Les commerçants représentés soulignent leur attachement à ces séances informelles qui permettent tant le partage d'informations que la résolution de certaines problématiques en amont. On note finalement une grande attente vis-à-vis d'une réglementation sur les horaires des magasins mise à jour.

Au-delà de ce groupe et des éléments évoqués au point Lien avec le tissu économique, le travail de terrain se fait particulièrement en coordination avec l'ACR (Association des commerçants de Renens) pour identifier des actions de soutien communes et concrètes (dont la reconduction de la subvention aux cotisations pour la troisième année consécutive). On note, à l'instar des années précédentes, un impact important des différents chantiers en cours sur l'activité des commerces de proximité, suscitant un certain désarroi ou même du mécontentement. Des prestataires publics et privés ont ainsi été approchés pour mettre sur pied des campagnes de promotion, mais aussi de nouveaux outils numériques pour valoriser et dynamiser ce secteur.

LES ATELIERS DE RENENS

Le site dans son ensemble a poursuivi en 2023 la trajectoire observée ces cinq dernières années. Le taux d'occupation est excellent, puisque les deux bâtiments sont complets (Ateliers et Station R), avec une demande qui reste forte. Un travail important est ainsi mené, notamment par la Fondation Inartis – partenaire de la Ville et de la Fondation des Ateliers, et en charge du projet Station R – pour gérer ces demandes surnuméraires. Cela implique de trouver des solutions pour les projets les plus adéquats, de planifier l'arrivée de nouveaux projets, mais aussi d'en refuser certains n'entrant pas dans la dynamique d'innovation promue.

Grâce aux synergies opérées entre les deux bâtiments, les entreprises établies et les projets en développement, on relève un roulement de 4 à 5 entreprises par année (départs pour arrivées) sans vacances. On note cependant un durcissement du contexte économique entourant la création et le financement d'entreprises. Dès lors, le taux de remplissage et la vitalité des Ateliers sont certainement dus à un travail opérationnel quotidien et à une planification stratégique, plus qu'à une conjoncture favorable. Tant la Fondation des Ateliers que la Fondation Inartis restent ainsi conscients que l'équilibre actuel reste précaire.

Les activités de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens font l'objet d'un rapport d'activité. Ledit rapport sera disponible sur le site ateliersvdr.ch, entièrement revu et mis à jour en 2023.

MANIFESTATIONS

INNOVATION BY DESIGN CHALLENGE: 7^E ÉDITION SOLIDE POUR DES PROJETS AXÉS SUR LE PROGRÈS ET LA CRÉATIVITÉ

Le 7^e Innovation by Design Challenge s'est déroulé le 15 novembre dans les locaux de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Cinq binômes entreprises/designers ont dévoilé le résultat d'un mois de travail pour revisiter une offre de produit en réponse à des problématiques aussi diverses que concrètes.

Un Jury professionnel composé de 5 membres – dont le syndic Jean-François Clément et le designer de renom Yorgo Tloupas – a décerné le Prix du Jury d'une valeur de CHF 8'000.- à l'équipe de l'entreprise Repère Digital. Cette dernière est engagée pour un accompagnement des parents dans l'éducation numérique de leurs enfants.

Outre le Prix du Jury, le Prix du Conseil communal d'une valeur de CHF 3'000.- et le Prix Coup de Cœur du public, de CHF 1'000.-, ont tous deux été remis à la société Neosens, qui a pu améliorer le scénario d'utilisation de son dispositif de diagnostic précoce pour la septicémie néonatale.

Cette manifestation se veut une matérialisation concrète de la politique de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation menée par la Ville et une mise en lumière du réseau d'excellence qu'elle a su tisser avec ses partenaires des Hautes Écoles du Canton.

CELLULE COMMUNICATION

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

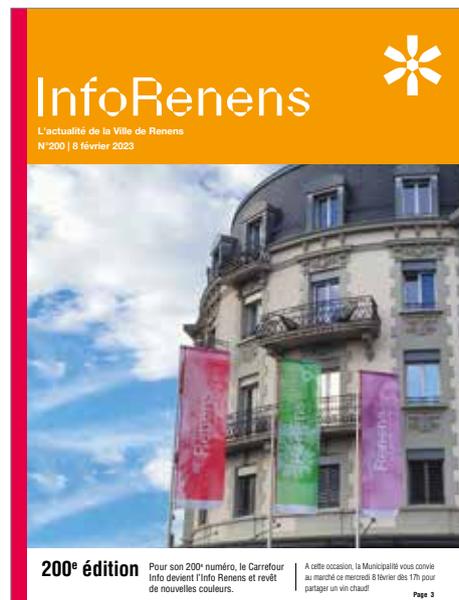
Aucun point presse n'a été tenu en 2023. Diverses communications ont été transmises directement aux médias par courriel sur des sujets divers : adoptions des comptes et du budget, lancement de l'enquête publique du PACom, labellisation Cité de l'Energie Gold, réception du prix du Flâneur d'Or pour la passerelle Rayon Vert ou encore des soutiens à la grève des femmes ainsi qu'à l'initiative des glaciers.

JOURNAL COMMUNAL INFO RENENS

A l'occasion de sa 200^e édition en février 2023, le Carrefour Info a rafraîchi son graphisme et abandonné le terme « Carrefour » pour se nommer désormais « Info Renens ». Les articles sont la plupart du temps proposés par les services communaux et la Ville reçoit toujours de bons échos de la part de son lectorat.

Imprimé à 14'500 exemplaires, le journal communal est livré 8 fois par année gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux sont régulièrement approvisionnées sur la Place du Marché et à la Place de la Gare sud.

Chaque parution de l'Info Renens est également disponible sur renens.ch, qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.



Numéro 200 de l'Info Renens, selon la nouvelle identité graphique

PRÉSENCE NUMÉRIQUE

L'offre numérique de la Ville se compose du site renens.ch, du site renens.ch/enmouvement qui informe sur les travaux et chantiers, des réseaux sociaux (Facebook, Instagram), d'une chaîne Youtube pour héberger les vidéos, et de production de vidéos diffusées dans les bus tl roulant sur le territoire renanais.

REFONTE DU SITE INTERNET

L'année 2023 a été consacrée à la définition précise du périmètre du projet et à la préparation du préavis. Outre la refonte du site principal renens.ch, des besoins d'améliorations visuelles et fonctionnelles ont été identifiés pour le site de la bibliothèque, le module du Conseil communal et la promotion des sociétés sportives. Ces trois sites ont été ajoutés au projet initial.

Du côté de la cyberadministration, des analyses approfondies ont montré que les solutions du marché n'étaient pas encore mûres pour une implémentation au niveau communal. Sans solution probante à ce stade, il a été décidé de repousser ce choix et de se concentrer sur la révision des processus de travail internes, en vue de leur digitalisation.

Le préavis comprenant la refonte des sites internet et la révision des processus a été présenté au Conseil communal et approuvé au mois de novembre. Le travail graphique pour le futur site a débuté au mois de décembre.

PRODUCTION GRAPHIQUE

Suite à la refonte du logo et à la création d'un nouvel univers graphique en 2022, un travail conséquent a été réalisé pour adapter les outils de communication existants, allant de la papeterie aux modèles de documents Word, en passant par les présentations Powerpoint et tous les supports promotionnels en lien avec les manifestations et diverses actions de développement durable.

En parallèle, l'accent a été mis sur les processus de création et de validation des visuels de communication, afin de garantir une mise en œuvre efficace de la nouvelle charte graphique.

Ces nouveautés ont engendré une recrudescence des demandes auprès de la cellule communication; demandes absorbées en grande partie par la graphiste stagiaire.

En parallèle, les mandats de moyenne à grande envergure continuent d'être confiés à des graphistes et agences externes de la place.

Ce fut notamment le cas des vœux de fin d'année de la Municipalité, déclinés en affiches et cartes A5, alors que les adaptations digitales, images et animations, furent réalisées à l'interne.

La cellule communication produit également la brochure Bienvenue à Renens distribuée par le service de la Population aux nouveaux arrivants lors de leur inscription. Elle présente la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs ainsi qu'une foule d'informations pratiques.

COMMUNICATION INTERNE

Un intranet sommaire contient depuis 2013 quelques actualités pour le personnel. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

La revue de presse est un service de veille médiatique recensant les articles d'une sélection de médias suisses mentionnant les mots «Renens», «SDOL» ou «Ouest lausannois». Une newsletter quotidienne est envoyée automatiquement aux municipaux, chefs de services, collaborateurs et conseillers communaux abonnés. Elle permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par la Ville et de mieux connaître les entreprises, les personnes ou encore les associations qui font Renens.

MANIFESTATIONS

RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES CANTONAUX ET INTERCOMMUNAUX

En 2020, la Municipalité inaugurerait une nouvelle manifestation avec pour objectif de mettre en lumière la richesse du réseau institutionnel ancré sur le territoire communal. Cette rencontre se voulait ainsi une occasion de présenter les grands projets en cours, de faire connaître le patrimoine renanais, mais aussi de proposer un espace de rencontres et d'échanges entre celles et ceux qui participent à faire vivre quotidiennement le chef-lieu du district de l'Ouest lausannois.

Relever les multiples défis d'une ville ne peut se réaliser sans une collaboration fine de l'administration et des autorités avec ses partenaires cantonaux et intercommunaux: associations communales et intercommunales, services cantonaux présents sur le territoire communal, directions scolaires, milieux culturels et de la formation, etc.

Les tl et leur emblématique dépôt de Perrelet ont accueilli l'édition 2023. La soirée s'est déroulée en trois temps avec une partie officielle, une visite des infrastructures et une partie de réseautage.

ARCHIVES

Le taux d'occupation de l'archiviste a été augmenté de 60% à 80% pour une durée de 12 mois suite à l'acceptation du préavis 26-2022 «Implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration communale et engagement d'un-e spécialiste en gestion documentaire». Il a consacré une part de son temps de travail à des activités de gestion documentaire en lien avec la mise en œuvre d'un plan de classement commun à l'ensemble de l'administration communale et l'implémentation d'un logiciel de GED. Le mandat attribué à une société externe spécialisée pour le traitement de l'arriéré d'archivage et la maintenance des archives communales a par ailleurs été renouvelé.



COLLECTER

Dans le cadre de leur mission de collecte, les archives communales ont pris en charge plus de 14 mètres linéaires de documents versés par des services et entités de l'administration. Une convention a été signée avec la Société coopérative d'habitation de Renens (SCHR). Elle a pour objet le dépôt aux archives communales des archives historiques de la SCHR, dont le fonds s'étend sur près de 25 mètres linéaires. Des démarches en vue d'un éventuel dépôt d'archives sont en cours avec les Scouts de l'Ouest. Parmi les éléments remis aux archives communales, Claire Fernandez, nièce de feu Eva Gloor, a fait don d'un ensemble de documents et objets relatifs à la famille Gloor. Enfin, les archives communales ont acquis divers documents d'intérêt, dont une collection de pièces relatives à l'histoire postale de Renens réunies par Jean-Claude Marendaz. Une plaquette éditée à l'occasion du 50^e anniversaire des Ateliers de reliure industrielle Mayer & Soutter (1968) ainsi que des cartes postales de la première moitié du 20^e siècle complètent les acquisitions. Plusieurs rencontres avec des personnes ressources concernant l'histoire de Renens ont par ailleurs eu lieu.

ÉVALUER, TRAITER, CONSERVER

Le traitement des nombreuses archives en attente s'est poursuivi à un rythme soutenu. Les opérations de tri, de classement, de conditionnement et d'inventorisation permettent d'une part de conserver à long terme les documents destinés à l'être et d'autre part de faciliter l'accessibilité et les recherches au moyen de l'inventaire enrichi au fur et à mesure du traitement et publié en ligne sur la plateforme vaud.archivescommunales.ch. Celui-ci a été enrichi de plus d'un millier de nouvelles entrées.

RECHERCHES ET VALORISATION

Les archives communales ont traité une septantaine de demandes d'information ou de recherche. Ces requêtes émanent d'une part de l'administration et des autorités communales, et d'autre part d'un public externe (en formation, recherches dans un cadre privé ou professionnel). L'archiviste a par ailleurs accueilli des étudiantes et étudiants du gymnase de Renens pour une présentation et une visite des archives dans le cadre du programme d'enseignement en histoire. Il a rédigé un article à paraître en 2024 dans un guide architectural de la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) consacré à l'Ouest lausannois. Dans le cadre de ce projet rédactionnel, il a également accueilli et accompagné des étudiantes et étudiants de la section d'histoire de l'art de l'UNIL. Des visites guidées ont notamment été proposées dans le cadre de la programmation estivale «Vivez l'été», à l'occasion de la Fête de la nature (en collaboration avec le service GuDD), lors des Journées européennes du patrimoine (en collaboration avec le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois SDOL), ainsi qu'en collaboration avec le secteur Intégration, le service des Ressources humaines et en partenariat avec La Ferme des Tilleuls. Les archives communales ont en outre pris part à la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

FORMATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES

L'archiviste a participé à une formation de l'Etat de Vaud relative à la loi sur la protection des données personnelles (LPrD). Il a pris part aux réunions de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et intégré le groupe de travail Description & Diffusion. Dans une perspective d'échange de bonnes pratiques, des rencontres ont par ailleurs eu lieu avec les archivistes de Pully, Lutry et Orbe, ainsi qu'avec le Record manager de la Ville de Fribourg.



GREFFE

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le Greffe municipal organise, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal et avec le soutien de la Direction cantonale des affaires communales et droits politiques, les votations et élections fédérales, cantonales et communales.

Il est chargé de la préparation des scrutins, et de l'ensemble des points nécessaires à leur bon déroulement. Il affiche au pilier public les arrêtés de convocation ainsi que les horaires des bureaux de vote, Il gère le registre civique en intégrant les nouveaux membres du corps électoral arrivés en cours de scrutin sur le territoire renanais.

Au cours des quatre semaines qui précèdent le scrutin, il enregistre les votes anticipés et par correspondance. Durant cette période, 251 courriers ont été adressés pour des votes non conformes (carte de vote incomplète, matériel d'un autre scrutin ou autre). Les électeurs ainsi informés ont eu la possibilité de rendre leur vote valable. Au final en 2023, 169 votes non valables ont été enregistrés (83 votes non conformes reçus les derniers jours de scrutin et 86 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe). Cela représente en moyenne 56 votes non valables par scrutin.

L'année 2023 a compté trois scrutins : une votation fédérale et deux élections en vue de renouveler le parlement fédéral. Elu au 1^{er} tour de l'élection au Conseil des Etats, M. Pierre-Yves Maillard est citoyen renanais (Parti Socialiste Vaudois). Le second représentant vaudois élu est M. Pascal Broulis (PLR-Les Libéraux-Radicaux).

Par ailleurs, le système de bulletin unique a été inauguré lors de l'élection au Conseil des Etats. Depuis le 1^{er} juillet, en application de la nouvelle loi cantonale sur l'exercice des droits politiques, le traditionnel cahier de bulletins électoraux est remplacé par un bulletin doté de cases à cocher lors des élections reposant sur le système majoritaire. Le dépouillement s'est parfaitement déroulé au moyen du logiciel SuisseVote, qui garantit un traitement rapide et une fiabilité accrue.

Concernant la manière de voter, la majorité des électeurs le font par correspondance ou déposent leur enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Administration. Très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un ou l'autre des bureaux de vote.

	2023	2022	2021
Nombre moyen de votants	2'717	2'768	3'912
Nombre moyen d'électeurs	8'693	8'553	10'303
Participation	31.26	32.37	37.97%
Nombre moyen de votants qui se sont déplacés aux bureaux de vote	23	18	34

La Municipalité a reconduit l'abonnement à la brochure easyvote, qui explique de façon neutre les objets soumis à la population sur le plan fédéral. Elle est adressée avant chaque scrutin aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, dans le but de les sensibiliser à exercer leurs droits civiques. Toujours en lien avec le registre électoral, le Greffe municipal vérifie la validité des signatures sur les listes d'initiatives et référendums.

	2023	2022	2021
Nombre d'initiatives et référendums vérifiés	36	25	17
Nombre total de signatures reçues	10'821	3'815	2'010
Nombre de signatures valables	7'632	3'044	1'602
Nombre de signatures invalidées	3'189	771	408

NATURALISATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

La loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) en vigueur depuis 2018 s'applique selon le cadre défini par son règlement (RLDCV) pour toutes les phases au niveau communal, cantonal et fédéral.

Les émoluments communaux varient de CHF 100.- pour les jeunes de moins de 25 ans ayant effectué leur scolarité en Suisse à CHF 400.- pour les demandes familiales.

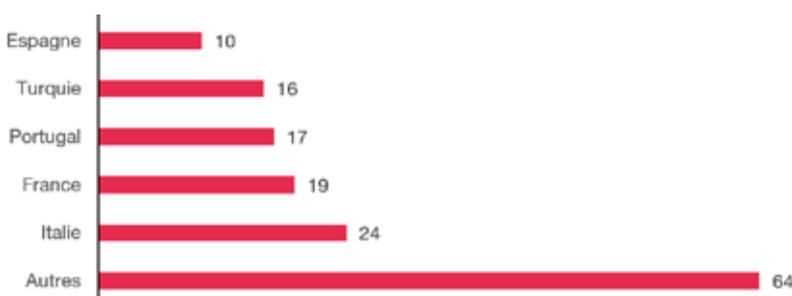
DÉPOT DE DOSSIERS

En 2023, le Greffe municipal a enregistré 112 dossiers de naturalisation, représentant 150 personnes. Parmi celles-ci, 98 étaient dispensées du test de connaissances en raison de leur âge ou des années de scolarité en Suisse. Durant l'année, 10 sessions de test de connaissances ont été organisées pour 52 personnes qui ont toutes réussi le test.

NOMBRE DE PERSONNES DEMANDANT LA NATURALISATION

	2023	2022	2021	2020	2019
Candidats dispensés de test de connaissances	98	79	113	83	52
Candidats soumis au test de connaissances	52	37	52	23	21
Nombre total de candidats	150	116	165	106	73

ORIGINE DES CANDIDATS EN 2023



Les candidats à la naturalisation sont de 35 nationalités différentes; les cinq pays les plus représentés sont l'Italie, la France, le Portugal, la Turquie et l'Espagne.

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ SUISSE

Les personnes parvenues au terme de leur procédure de naturalisation ont été invitées à prêter serment devant le Conseil d'État lors d'une cérémonie qui marque l'accession à la nationalité.

	2023	2022	2021	2020	2019
Procédure ordinaire dès 2018	158	136	73	63	
Anciennes procédures (ordinaires et facilitées nés en CH et 2^e génération)	13	45	229	266	264
Total des personnes ayant acquis la nationalité suisse	171	177	302	329	264

PROCEDURES FACILITÉES FÉDÉRALES EN 2023

La procédure est facilitée en ce sens que la décision se prend au niveau de la Confédération, sans que le Canton ou la Commune n'ait à examiner la demande.

Au cours de l'année, six candidats ont obtenu la nationalité suisse à travers une procédure facilitée fédérale, quatre par mariage (art. 21) et deux par 3^e génération (art. 24a).

SOIRÉE EN L'HONNEUR DES NOUVEAUX NATURALISÉS

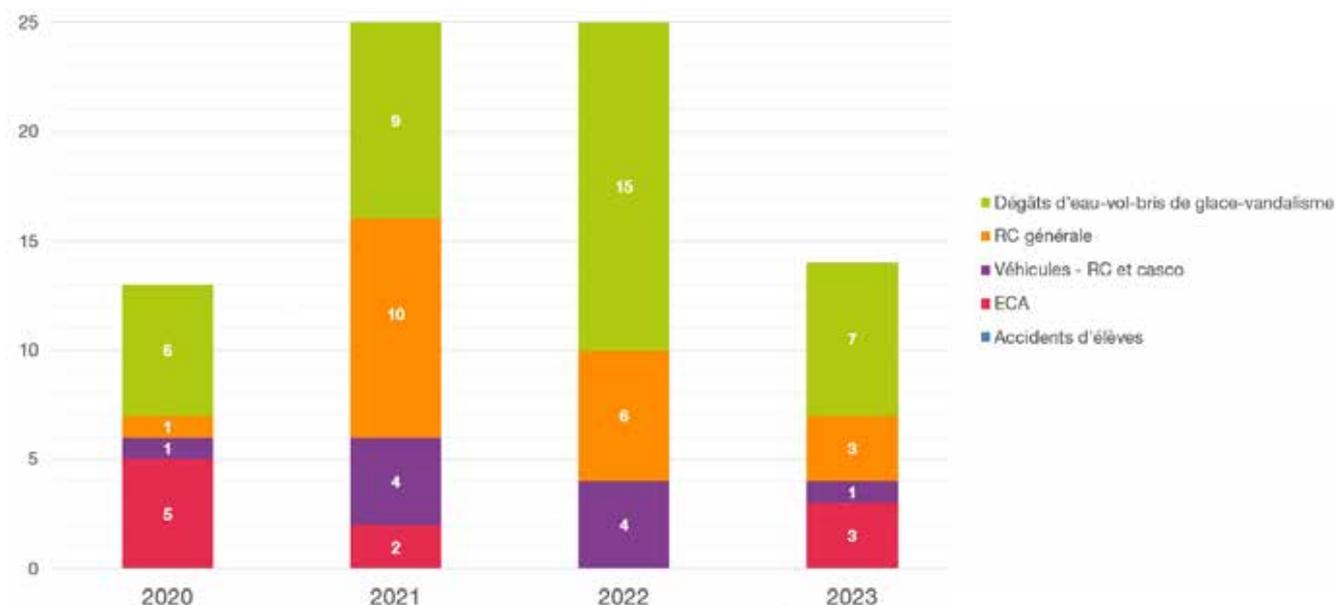
Les personnes naturalisées en 2022 et 2023 seront invitées à rencontrer les autorités communales lors de la traditionnelle soirée en leur honneur en 2024.

ASSURANCES

La Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages (Allrisk) pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mises à jour régulières.

Le renouvellement des contrats d'assurance fait systématiquement l'objet d'un appel d'offres et d'une analyse afin de déterminer la proposition la plus avantageuse en fonction des prestations fournies et du montant de la prime.

CAS DE SINISTRES DÉCLARÉS AUPRÈS DES ASSURANCES RC ET DE CHOSES



RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal de CHF 100.- par chien, additionné d'un impôt cantonal de CHF 100.-. En 2023, une exonération a été accordée à 120 personnes, soit 69 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison), 44 ayants droit au revenu d'insertion, cinq propriétaires de chien d'assistance pour personne en situation en handicap, un propriétaire de chien de travail et un propriétaire en résidence secondaire.

L'inscription des propriétaires de chiens est rendue plus efficace grâce à l'interface entre le logiciel communal Innosolvcity et la base de données nationale Amicus. Après l'inscription du chien par le vétérinaire, les données sont reprises sans devoir être à nouveau saisies.

Au 31 décembre de l'année	2023	2022	2021	2020
Nombre de chiens inscrits	732	738	713	706



SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

ENREGISTRE

- » Annonces d'arrivée et de départ
- » Changements d'adresse et d'état civil
- » Demandes de carte d'identité suisse
- » Demandes de permis de séjour / d'établissement
- » Déclarations de garantie
- » Décès

DÉLIVRE

- » Attestations d'établissement
- » Attestations de départ
- » Attestations de vie

NOTIFIE

- » Les décisions du service cantonal de la population

FAITS MARQUANTS

INTRODUCTION DE LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ SUISSE

La nouvelle carte d'identité (CI) suisse a été émise à partir du 3 mars 2023. Comme pour le nouveau passeport suisse, cette carte conjugue des éléments de sécurité de pointe et un nouveau design. Certains éléments de sécurité sont insérés dans les matériaux, d'autres sont créés lors de la fabrication de la carte et d'autres encore au moment de la personnalisation de la carte.

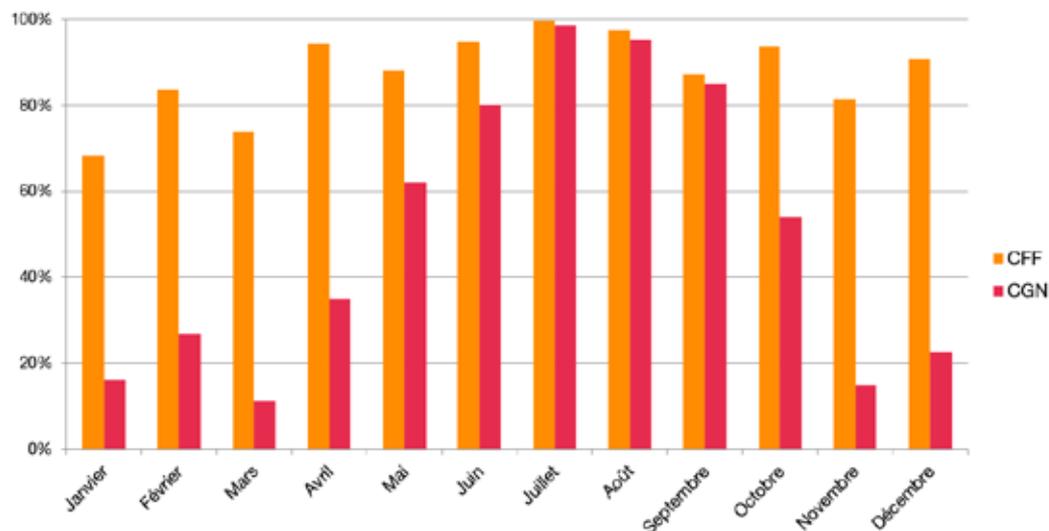
Pour la première fois, la nouvelle carte d'identité suisse forme, avec le nouveau passeport, une famille de documents d'identité au design uniforme. Les émoluments de cette carte restent inchangés. Toutes les cartes d'identité délivrées avant le 3 mars 2023 conservent leur validité.

ACTES DE MOEURS

Dès le 1er juin 2023, le service de la Population ne délivre plus d'actes de moeurs. Un courrier attestant cette décision de l'autorité municipale, peut être téléchargé depuis le site internet de la ville.

CARTES JOURNALIÈRES CFF ET CGN

UTILISATION DES CARTES CFF ET CGN



Les cartes journalières CFF et CGN sont disponibles auprès du service de la Population et non plus auprès du Greffe municipal depuis le mois d'avril 2023.

Seize cartes journalières CFF et quatre cartes journalières CGN ont encore été proposées quotidiennement aux habitants de Renens et Crissier. Le tarif de la carte CFF est resté à CHF 42.-, celui de la carte CGN à CHF 20.-. Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 87.7%, ce qui représente 5'124 cartes vendues. Quant aux cartes CGN, 734 croisières ont été effectuées, principalement en été.

Dès le 11 décembre 2023, les cartes journalières CFF ont été remplacées par la « Carte journalière dégriffée Commune ». Cette nouvelle offre permettra aux communes de ne plus prendre de risque financier puisqu'elles ne devront plus acheter des sets annuels. Il n'y aura plus d'opérations à perte, car uniquement ce qui aura été vendu sera facturé. Au contraire, les communes obtiendront un défraiement modeste. En effet, lors des négociations avec Alliance SwissPass, l'ACS et l'UVS ont obtenu que les communes en effet reçoivent une commission de 5% sur le prix de vente de chaque « Carte journalière dégriffée Commune ».

La « Carte journalière dégriffée Commune » est disponible au prix de CHF 39.- (2^e classe, avec demi-tarif, prise dix jours avant la date du voyage). Elle est ainsi un peu meilleur marché que la « Carte journalière Commune ». Elle est également en vente pour la 1^{re} classe, et les détenteurs d'un abonnement demi-tarif bénéficieront d'un prix plus avantageux. Elle peut être achetée de six mois à un jour avant le début du voyage. Les cartes CGN seront toujours disponibles à raison de 4 par jour et peuvent être vendues uniquement aux habitant-e-s de Renens.

OCTROI D'UNE AUTORISATION D'ÉTABLISSEMENT (PERMIS C)

Dès le 1^{er} mai 2023, l'exigence de langue s'applique aux ressortissants de tous les pays (sauf la France pour le canton de Vaud) lors d'une demande de transformation d'une autorisation de séjour (permis B) en autorisation d'établissement (permis C). Un certificat de langue FIDE est exigé sauf si la personne peut fournir un document attestant d'avoir effectué des études en langue française.

ANNONCES SYMIC V4

Une mise à jour du logiciel communal Innosolv City a été installée dans le courant de l'automne. Cette nouvelle version permet de recevoir les nouvelles annonces SYMIC liées aux informations sur les titres de séjour. Ces annonces remplaceront définitivement les copies papier qui ne sont plus disponibles sur décision de la Confédération.

PERMIS F ET N AU FORMAT CARTE DE CRÉDIT / CHANGEMENT DE PRATIQUE

A partir du 2 octobre 2023, les permis F et N au format carte de crédit sans puce électronique (type AA19 Asile) ont été introduits dans le Canton de Vaud. Ces cartes sont délivrées aux personnes issues du domaine de l'asile et sont identiques à celles déjà introduites dans le cadre de la guerre en Ukraine pour le statut de protection S.

CROATIE - MAINTIEN DES CONTINGENTS DE PERMIS POUR LES TRAVAILLEURS

Le Conseil fédéral a décidé de maintenir pour une année supplémentaire les contingents d'autorisations de courte durée (permis L UE/AELE) et d'autorisations de séjour (permis B UE/AELE) à l'égard des travailleurs croates.

En 2024, les ressortissants croates qui souhaitent venir travailler en Suisse seront à nouveau soumis à un nombre maximum d'autorisations. Ils ne bénéficieront plus entièrement de la libre circulation des personnes. Le nombre de nouvelles autorisations sera limité au même niveau qu'en 2023 (1'053 permis L et 1'204 permis B).

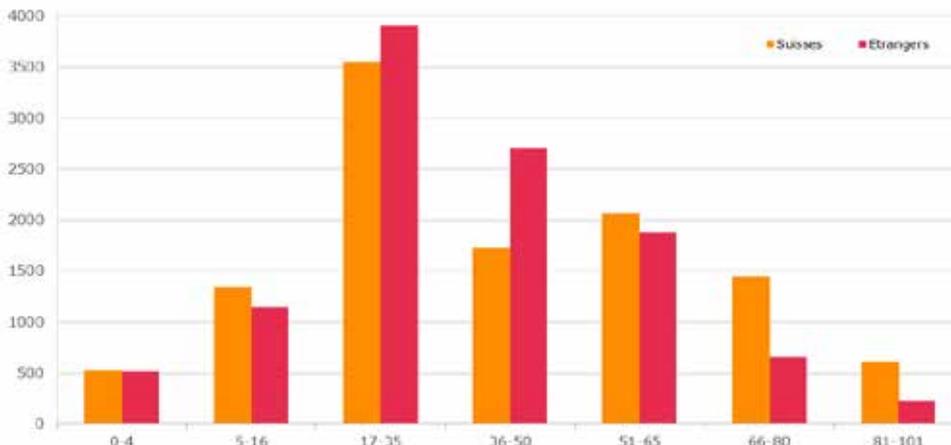
STATISTIQUES

Au 31 décembre 2023, la population de Renens compte 21'394 habitants en résidence principale. Elle est composée de 49.87% d'étrangers répartis en 128 nationalités. Une augmentation de 1.41% a été constatée en 2022 et de 1.37% en 2023. À noter que si l'on rajoute 202 primo-arrivants en cours de traitement au Canton et 692 habitants en séjour (résidents secondaires et titulaires d'autorisations de séjour de courte durée (L)), le SPOP administre 22'288 habitants.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE RENENS



POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE





HABITANTS SELON ÉTAT CIVIL

Suisses	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	3'139	2'919	6'058
Marié-e	1'789	1'841	3'630
Divorcé-e	373	657	1'030
Veuf-ve	108	409	517
Partenariat enregistré	6	6	12
Partenariat dissous	6	1	7
Total Suisses	5'421	5'833	11'254
Étrangers	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	3'276	2'411	5'687
Marié(e)	2'228	2'027	4'255
Divorcé(e)	396	419	815
Veuf(ve)	40	221	261
Partenariat enregistré	9	6	15
Partenariat dissous	1	0	1
Total Étrangers	5'950	5'084	11'034
Résultat total	11'371	10'917	22'288

HABITANTS SELON PAYS

Portugal	2'458	11.49%
Italie	1'457	6.81%
France	1'352	6.32%
Espagne	818	3.82%
Kosovo	611	2.86%
Türkiye	401	1.87%
Serbie	336	1.57%
Macédoine du Nord	194	0.91%
Brésil	155	0.72%
Autres nations	2'888	13.50%
Etrangers/ères	10'670	49.87%
Suisses/sesses	10'724	50.13%
TOTAL HABITANT(E)S	21'394	100.00%

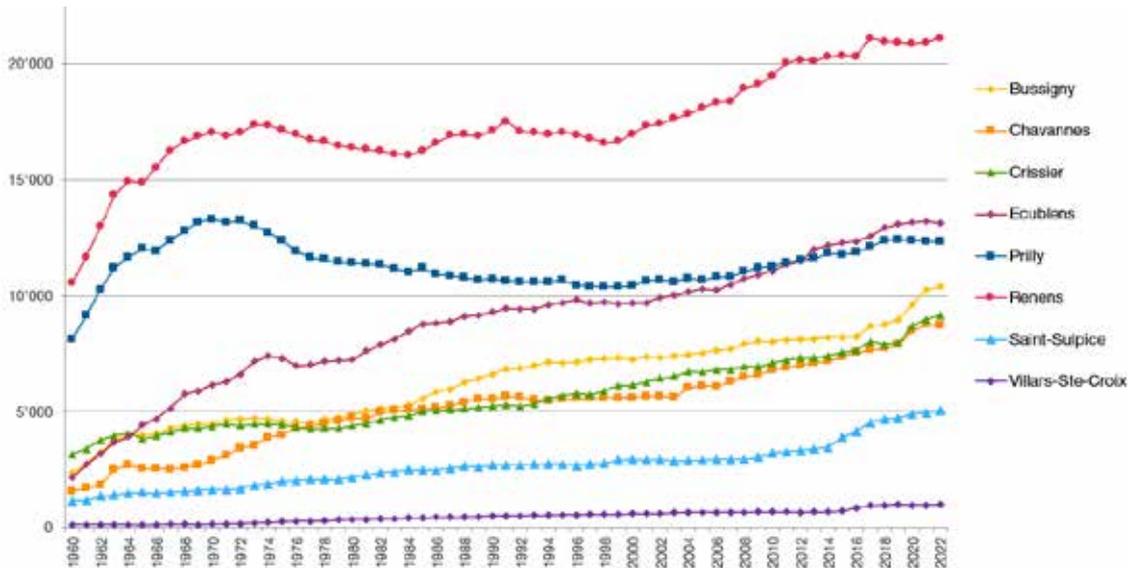
HABITANTS ÉTABLIS

Etablissement CH	7'481	34.97%
Bourgeois CH	3'243	15.16%
Séjour B	4'318	20.18%
Etabli C	5'982	27.96%
Provisoire F	173	0.81%
Courte durée L <= 18 mois, stagiaires	1	0.00%
Courte durée L >= 12 Mois	79	0.37%
Courte durée L	5	0.02%
Requérant d'asile N	25	0.12%
Diplomate/fonction- naire avec immunité	7	0.03%
Fonctionnaire sans immunité	3	0.01%
Personne à protéger	75	0.34%
Famille fonct. int.	2	0.01%
TOTAL HABITANT(E)S	21'394	100.00%

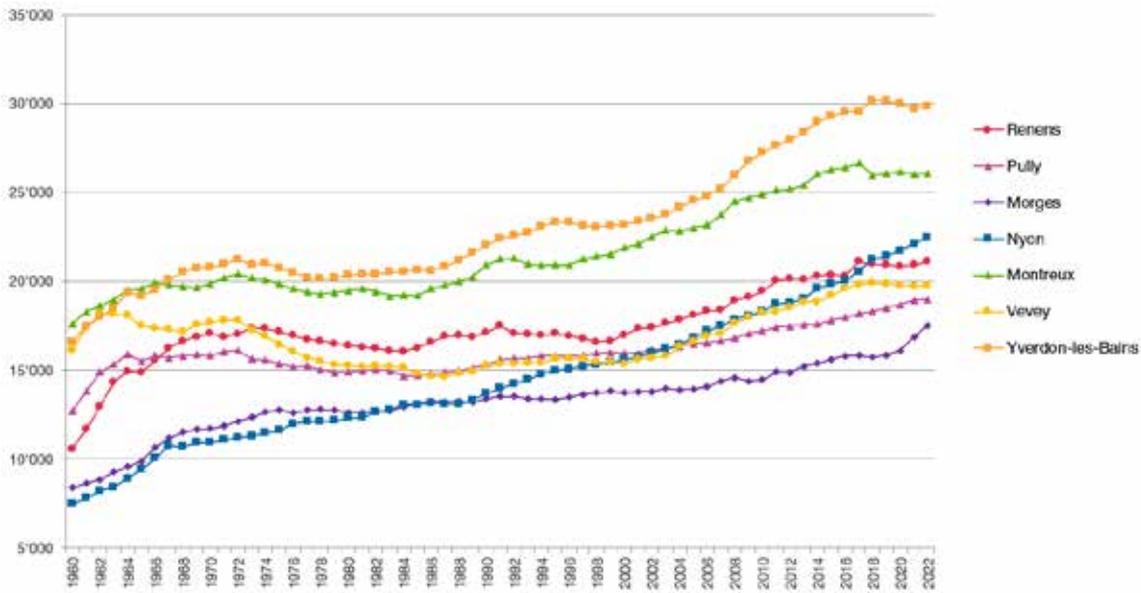
HABITANTS EN SÉJOUR

Séjour hebdomadaire suisses	509	96.04%
Suisse non résident	21	3.96%
Séjour hebdomadaire étrangers	64	17.58%
Provisoire F	3	0.82%
Courte durée L <= 4 Mois	4	1.10%
Courte durée L > 4 à < 12 Mois	81	22.25%
Personne à protéger	9	2.47%
Fronalier G	1	0.27%
Primo arrivants	202	55.51%
TOTAL HABITANT(E)S	894	100.00%

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE DISTRICT STAT-VAUD 31.12.2022



ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES « GRANDES VILLES » SANS LAUSANNE STAT-VAUD 31.12.2022



SÉCURITE PUBLIQUE



POLICE OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités comprenant l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district fait l'objet d'un rapport de gestion.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de ce document édité chaque année par l'Association, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès de la présidente ou du président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès de la conseillère municipale ou du conseiller municipal en charge de la police, auprès du secrétariat de la Police Ouest lausannoise (POL) et sur internet à l'adresse polouest.ch.



Cérémonie d'assermentation du Corps de police



OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

Le Comité directeur est composé de personnes provenant de diverses directions afin de croiser leurs regards sur les thématiques liées à la sécurité et de rechercher des solutions impliquant les différents acteurs concernés. Il comprend :

ADG	Syndic et secrétaire municipal
CJS	Municipale, adjointe et travailleur social de proximité
ECS	Municipale et chef de service
GuDD	Municipale et chef de service
SIR	Municipal et chef de service
POL	Chef d'unité

Le Comité s'est réuni à 5 reprises en 2023, les points suivants ont été traités.

- » L'affichage, sur l'espace public de dessins des élèves des Établissements primaires et secondaire, initié en 2021, a été reconduit en 2022 et en 2023. L'exposition s'est tenue entre les mois de mai et septembre 2023.
- » Le campement de familles du voyage sur une parcelle à proximité de Malley appartenant à la Ville de Lausanne.
- » Une pétition signée par plus de cent personnes a été reçue fin 2023 concernant la fréquentation du Parc des Paudex; cette utilisation génère des nuisances liées au bruit particulièrement lors des fins de semaine et week-ends. Une délégation des pétitionnaires sera reçue début janvier 2024 afin de traiter cette problématique en présence de la POL.

- L'Observatoire a organisé un apéritif sur la Place du Marché lors de la traditionnelle Fête des Voisins le 2 juin 2023.
- Un projet de vidéo de prévention incivilités réalisé par et pour les jeunes a été initialisé par le service CJS. Le scénario de la vidéo tourne autour de la problématique des nuisances provoquées par les jeunes dans l'espace public.
- Une séance spéciale avec les directeurs des établissements scolaires a été organisée après la rentrée scolaire pour évoquer la sécurité des élèves sur le chemin de l'école. En lieu et place de patrouilleurs scolaires, un nouveau modèle de coach à la sécurité piétonne sur le chemin de l'école a été défini, avec le concours de la POL, et proposé aux Ecoles. Depuis août 2023, une offre d'emploi a été mise en ligne sur le site de la ville afin de rechercher des coaches. Un coach a enfin été engagé et débutera son activité en 2024 pour une période test de 4 mois.
- Mandat – Intégration et diversité des usagers de la Place du Marché.

Dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité, la problématique de la cohabitation des différents usagers des places et parcs publics est souvent évoquée. Différentes actions ont pu ainsi être mises en place en collaboration avec la POL, dès qu'une situation était annoncée comme tendue (rencontres avec les habitants autour d'un apéritif, interventions ou passage de la police de proximité, discussions engagées par les travailleurs sociaux de proximité, etc.).

En ce qui concerne la Place du Marché, outre les dispositions précitées, différentes autres options ont été évoquées lors des dernières séances de l'Observatoire de la sécurité comme le recours à des Associations par exemple.

Finalement, une collaboration a été décidée avec le Centre Lives et Institut de psychologie de l'Université de Lausanne. Le mandat délivré permettra de déclencher un processus participatif avec les usagers et les riverains de la Place du Marché, y compris les commerçants, afin d'améliorer l'acceptation et l'intégration des différents usages de la place. Une attention particulière sera accordée à un groupe de personnes occupant de façon quasi-permanente la place et se trouvant en situation de marginalité.

Le mandat s'articule sur 5 axes soit :

- Connaissance des enjeux, des risques et des ressources disponibles. Organisations d'entretiens afin de collecter le maximum d'informations.
- Proposition d'un scénario de processus participatif élaboré par un groupe de travail d'experts de l'Unil et de Cause Commune.
- Mise en place d'une plateforme participative et publique, inspirée des outils développés par Cause Commune.
- Organisation d'un forum participatif afin de lancer des projets concrets pour améliorer la situation quotidienne.
- Mise en place d'actions et activités des projets mis en œuvre en 2024.

Un groupe de travail a été constitué, composé d'une délégation de l'Observatoire de la sécurité pour suivre ce mandat ; il s'est réuni à une reprise en 2023.

- Écoles – tensions

En 2023, des séances spéciales de l'Observatoire ont été consacrées aux Écoles en présence des 3 directeurs d'établissements scolaires, de la déléguée cantonale à la protection du climat scolaire, de la cheffe de projet « harcèlement – prévention en milieu scolaire », d'une éducatrice scolaire et d'un représentant de l'Unité prévention de la POL.

La directrice de l'établissement primaire de Renens-Est a déploré le comportement inadéquat d'élèves et ceci malgré les mesures mises en place par l'établissement. Il a été constaté une recrudescence du phénomène de harcèlement (groupe d'élèves qui importunent un-e élève). 10-15 élèves maximum ont posé problèmes et ont démotivé le corps enseignant et la direction. L'impact négatif sur l'ensemble des élèves du bâtiment a été important et non acceptable. Différentes mesures de soutien ont été mises en place avec l'aide des TPS, de la POL et de la direction CJS.



FINANCES

Activités principales

- » Conduite des processus budgétaires
- » Gestion des comptabilités
- » Bouclement des comptes
- » Analyses financières
- » Arrêté d'imposition
- » Plan des investissements

SERVICE DES FINANCES (FIN)

INTRODUCTION

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Pour y parvenir, le service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général.
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur.
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements.
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur.
- Établir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales.
- Établir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Ville.
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers.
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires.
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et d'élaboration du budget, le service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux.

Le service est associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale. Il soutient et accompagne les services pour tous les projets, études et préavis de la Ville ayant une incidence financière.

BOUCLEMENT DES COMPTES 2022

Les comptes 2022 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le service des Finances. La marge d'autofinancement a permis de financer en grande partie les investissements. Le ratio d'autofinancement (marge d'autofinancement sur investissements nets) se monte à 90.15 %. Les comptes ont été approuvés par la Municipalité le 3 avril 2023 et par le Conseil communal le 22 juin 2023.

CHF 349'994.75
Excédent de revenus

CHF 10'001'157.73
Marge d'autofinancement

CHF 11'094'271.-
Investissements nets

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Comptes 2022
Revenus monétaires ordinaires	114'072'560.-
Charges monétaires ordinaires	-106'828'107.-
Marge d'autofinancement ordinaire	7'244'453.-
Dividende extraordinaire du SIE	1'471'200.-
Taxes sur les infrastructures communautaires	1'285'505.-
Marge d'autofinancement totale	10'001'158.-

Note: la marge d'autofinancement monétaire se détermine avant les opérations de bouclement (amortissements, attributions et prélèvements aux fonds).

Les comptes 2022 ont enregistré un excédent de revenus final de CHF 349'994.75. La marge d'autofinancement opérationnelle 2022, soit la différence entre les revenus épurés et les charges épurées, s'est montée à CHF 7'244'453.13. À cela s'est ajouté le versement d'un dividende extraordinaire du SIE reçu en 2022 pour un montant de CHF 1'471'200.-, ainsi que l'encaissement de taxes sur les infrastructures communautaires de CHF 1'285'504.60 ce qui a porté la marge d'autofinancement totale à CHF 10'001'157.73 en 2022.

L'amélioration du résultat par rapport au budget 2022 s'explique notamment pour les raisons suivantes:

- » Impôt sur le bénéfice des personnes morales CHF 5.5 millions / Budget CHF 3.2 millions.
- » Impôt à la source, impôt frontaliers et impôt foncier: ces impôts ont connu un rendement supérieur à la moyenne des années antérieures.
- » Dividende extraordinaire du SIE: le SIE SA a décidé, lors de l'assemblée générale, de verser un dividende extraordinaire de CHF 20.- par action à ses actionnaires. Cela a représenté un revenu extraordinaire de CHF 1.47 million pour la Ville de Renens.
- » Au niveau des charges, celles sous contrôle de l'Administration communale sont restées, tout comme les années précédentes, globalement inférieures au budget. Un écart favorable (hors comptabilité du SDOL) a été relevé notamment pour les natures de charges « Autorités et personnel » (CHF -1.9 million), « Biens, services et marchandises » (CHF -1.2 million) et « Intérêts passifs » (CHF -0.6 million).
- » Les investissements nets réalisés en 2022 (patrimoines administratif et financier) se sont élevés à CHF 11'094'270.86 (CHF 12'020'937.31 d'investissements bruts moins CHF 1'576'666.45 de recettes d'investissements concernant des subventions et des participations de tiers).

BUDGET 2024

L'excédent de charges comprend un prélèvement dans le Fonds de réserve « Pour renouvellement et amortissements ».

CHF 6'109'600.-
Excédent de charges

CHF 105'100.-
Marge d'autofinancement

CHF 1'500'000.-
Prélèvement dans le
Fonds de réserve

Le Conseil communal a approuvé le budget 2024 lors de la séance du 14 décembre 2023. Le budget 2024 s'est distingué particulièrement par une augmentation des charges sur certains postes en raison notamment de l'inflation et de la crise énergétique.

- 30 – Autorités et personnel: la Municipalité a retenu dans le cadre du budget une indexation de 1 % sur les salaires. A cela s'ajoutent les augmentations statutaires. Enfin, la Municipalité a également admis la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire représentant 5.25 EPT, dont 1.2 EPT accordé par voie de préavis.
- 31 – Biens, services et marchandises: le budget tient compte du passage de la TVA de 7.7 % à 8.1 % en 2024. On relèvera également une augmentation des coûts liés à la maintenance et aux licences informatiques suite à l'acceptation du préavis N°33-2023 «Changement de l'infrastructure informatique, de ses composants matériels, logiciels et sécuritaires au sein de l'Administration communale».
- 32 – Intérêts passifs: ils ont été estimés sur la base des emprunts existants, du renouvellement des emprunts programmé et enfin de l'augmentation potentielle de la dette à fin 2024 en raison des investissements à réaliser durant cette période.
- 35 – Remboursement à des collectivités publiques: les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise ont diminué en 2024. Si le budget 2024 est proche de celui de 2023, on a relevé cependant une augmentation de charges liées au trafic régional et urbain de près de CHF 0.7 million, ainsi qu'une augmentation de la participation à la POL d'environ CHF 0.4 million. Par contre, compte tenu du décompte final 2022 de la péréquation verticale, la participation estimée de la Ville de Renens à la facture cantonale de cohésion sociale baisse de CHF 1.0 million.
- 36 – Aides et subventions: globalement, les aides et subventions ont été maintenues au niveau du budget 2023.
- 4 – Revenus: du côté des revenus, la Municipalité a pris en considération une très légère progression linéaire de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, ceci en raison d'une augmentation des déductions fiscales décidée à l'échelon supérieur. Au vu des comptes 2022, une augmentation de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales par rapport au budget 2023 a été admise. Les autres impôts ne suivant par le taux sont toujours très difficiles à budgétiser. Il a cependant été tenu compte de certaines adaptations par rapport au budget 2023.

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2023-2027 (2028-2032)

Pour la période 2023-2027, le plan des investissements se présente comme suit:

Investissements	2023	2024	2025	2026	2027	Total
(en milliers de francs)	24'010	44'405	65'360	41'289	40'120	215'184

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

EMPRUNTS À MOYEN / LONG TERME À FIN 2023

Les emprunts à fin 2023 se montent à:

	Comptes 2023
Total des emprunts à fin 2022	76'929'480.-
Remboursement partiel du prêt du Canton de Vaud à 0.00%	-154'200.-
Remboursement emprunt à 1.17%	-5'000'000.-
Nouvel emprunt à 2.29%	5'000'000.-
Total des emprunts à fin 2023	76'775'280.-

CAUTIONNEMENTS

CADOuest: par le préavis N°66-2020, le Conseil communal a accepté l'augmentation du plafond de cautionnement à CHF 6.0 millions. Les nouveaux cautionnements accordés en 2023 entrent dans le plafond accordé par le Conseil communal, avec un montant de cautionnement non engagé de CHF 29'999.-.

Coopérative Cité-Derrière: suite au remboursement partiel du prêt hypothécaire, le cautionnement a baissé à CHF 1'932'000.-, il diminue également de façon dégressive de CHF 155'000.- par an dès 2023.

Variation des cautionnements en 2023	
Total des cautionnements engagés à fin 2022	36'465'334.67
CADOuest SA, nouveau cautionnement (2023-2033)	1'203'333.00
Coopérative Cité-Derrière, baisse du cautionnement	-155'000.00
Total des cautionnements engagés à fin 2023	37'513'667.67

Note: le détail des cautionnements se trouve dans le fascicule des comptes communaux annuels, dans la partie « Tableaux annexes, cautionnements et engagements » (partie en vert clair).

FACTURATION DES PRESTATIONS À DES TIERS – CONTENTIEUX

Les chiffres concernent l'année 2022, car au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2023 ne sont pas définitifs.



MANDATS DE PRESTATIONS

Le service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association Sécurité dans l'Ouest lausannois
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly-Renens
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Association Ouest lausannois: Prix Wakker 2011
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Association Espace solidaire de Renens



INFORMATIQUE

Activités principales

- » Administration du réseau (WAN – LAN – Wi-Fi)
- » Gestion des serveurs et bases de données, sécurisation des systèmes
- » Gestion du stockage des données
- » Achat du matériel et des logiciels, gestion des licences et contrats et maintenance
- » Gestion du parc applicatif
- » Conduite de projets
- » Soutien et développement de l'activité métier

Points forts 2023

- » Validation du préavis et démarrage de la refonte de l'infrastructure
- » Déplacement de l'infrastructure à Brainserve
- » Remplacement et équipement des salles de conférence
- » Remplacement des équipements réseaux sur la boucle

SERVICE INFORMATIQUE (IT)

LE SERVICE INFORMATIQUE ADMINISTRE :

- Réseau (WAN – LAN – Wi-Fi)
- Serveurs
- Stockage des données
- Bases de données
- Postes de travail
- Téléphonie (Centrale et appareils)
- Périphériques (imprimantes, scanners, etc.)

IL GÈRE :

- Achats du matériel et des logiciels
- Licences et contrats
- Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
- Sauvegardes
- Respect des directives

IL SOUTIENT ÉGALEMENT LES UTILISATEURS :

- Helpdesk 1^{er}, 2^e et 3^e niveau
- Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
- Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
- Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
- Conduite de projets métiers et transversaux
- Formations

POINTS DE VIGILANCE

Les événements internationaux de ces derniers temps ont favorisé la propagation des cyberattaques, notamment par des piratages successifs et de plus en plus complexes, et l'apparition de nouvelles menaces à grande échelle. Compte tenu de ces nouvelles conditions, le service IT doit augmenter son niveau de vigilance.

Etant donné que les mots de passe constituent une première ligne de protection contre l'accès non autorisé à des applications, appareils ou documents, l'IT a renforcé les mesures d'accès tout au long de l'année. La mise en place d'une conception de mots de passe plus sophistiquée a été élaborée, permettant ainsi d'améliorer considérablement le niveau de sécurité.

Comme de nombreuses autres communes, Renens a été confrontée à des pluies abondantes au cours de l'année. Le bâtiment qui abrite le stockage du service Informatique n'a pas échappé aux violentes intempéries. Ce dernier a été inondé, ce qui a détérioré quelques cartons stockés à faible hauteur ou à même le sol. De nouveaux onduleurs (matériel permettant de pallier les coupures de courant) venaient d'être installés dans les armoires de brassage peu de temps avant les perturbations météorologiques. Ce travail effectué avant les intempéries a permis d'éviter des dommages bien plus conséquents, car l'ancien équipement ne pouvait pas être placé dans les racks et était installé à même le sol. Il n'y a, dès lors, pas eu de dégâts importants à déplorer.

Les centres de calcul de la Ville aménagés jusqu'alors dans les sous-sols des bâtiments communaux, n'étaient pas du tout appropriés, notamment en raison de problèmes potentiels d'approvisionnement en électricité, d'incendies, et aussi du point de vue de la sécurité d'accès. Pour améliorer cette situation, l'hébergement des serveurs de la Ville a été transféré chez Brainserve à Crissier, l'une des sociétés de référence dans le secteur de l'hébergement en Suisse.



APPLICATIONS / DÉVELOPPEMENTS

MONDAY

Le service Informatique a étendu l'utilisation de l'application MONDAY qui se veut être une plateforme collaborative sur les projets et les tâches qui en découlent. Ainsi, six services de la Ville utilisent cette solution pour des besoins bien spécifiques (tâches, projets, processus, etc...). Il est prévu d'autres déploiements au sein de l'administration dans le courant de l'année à venir.

ABACUS/INNOSOLV CITY (NEST) / DENTAGEST

Pour atteindre leur plein potentiel, les applications ABACUS et INNOSOLV CITY doivent pouvoir interagir avec les solutions proposées par le Canton et la Confédération. C'est pourquoi, le service Informatique a procédé à deux migrations majeures afin de garantir la continuité de l'échange de données entre ces systèmes.

Quant à la plateforme DENTAGEST, la solution MEDIDATA a été installée. Ce module permet d'envoyer les factures par voie électronique aux assureurs de manière cryptée. D'autres développements/améliorations ont été réalisés, notamment la gestion du registre des chiens à travers INNOSOLV CITY ou encore une meilleure communication de DENTAGEST avec INNOSOLV CITY et ABACUS pour le traitement de factures des patients de la Clinique dentaire.

GELORE

Cette solution est utilisée pour la gestion des réservations et locations de divers lieux communaux. Ainsi, 31 salles de sport et de divertissement sont maintenant gérées et pilotées par les services CJS et Sport.

GEOCOMMUNES

Le système SIT (système d'information territoriale) a été remplacé par la solution vaudoise GEOCOMMUNES. Ce nouveau portail permet d'utiliser les technologies actuelles en matière d'affichage cartographique, de simplifier la gestion et le traitement des données. Et contrairement à la précédente solution, il permet une intégration avec d'autres systèmes informatiques (ex : permis de fouille) et des possibilités d'interactions plus fortes en lien avec les prestations offertes aux citoyens.

PROJETS

GED

La migration des données de la GED (gestion électronique des documents) vers TEBIFILES s'est finalisée au cours du premier trimestre. Le projet s'est poursuivi, notamment, pour les métadonnées des fournisseurs et parcelles, en lien respectivement avec ABACUS et INNOSOLV CITY.

Après plusieurs mois d'utilisation de la plateforme TEBIFILES par les services communaux, il a été constaté que la problématique principale résidait dans la recherche et les résultats qu'elle apportait. Un moteur de recherche IDOL, plus performant, a par conséquent été installé.

Dans le cadre de l'évolution du produit TEBIFILES, l'installation de TEBISHARE a été réalisée. Cet outil permet le partage de documents de manière unidirectionnelle avec des personnes externes au réseau de la Ville (de Renens vers le partenaire). En parallèle, le projet d'un portail collaboratif du nom de HUBSHARE a également été initié. Celui-ci permet de travailler conjointement sur des documents avec des partenaires de façon bidirectionnelle.

Tout document PDF (scan, photocopie, ou autre) introduit dans la GED doit pouvoir être reconnu et interprétable à travers le moteur de recherche de TEBIFILES. Pour ce faire, l'IT a développé et mis en place des automatisations, afin de rendre ces fichiers détectables pour la recherche TEBIFILES.

L'objectif visé est la mise en production d'HUBSHARE et le lancement de la phase TEBI-ARCHIVE selon le préavis N° 26-2022, Implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED).

UNIVERS

Cette application est un complément de la plateforme eSéances utilisée pour les séances de la Municipalité. Elle sert à gérer des séances du quotidien et les tâches qui en découlent.

Suite à la mise en place de cette solution, une réflexion de faisabilité est conduite par l'Administration générale et le Service Défense Incendie et Secours (SDIS). Cet outil permettrait au SDIS de conduire ses séances et ses tâches à travers ce système.

En fonction du résultat de cette étude, le déploiement de cette application pourra s'étendre à d'autres services communaux.

ANALYSE DE RISQUE

Toujours dans l'objectif d'élaborer une politique de sécurité des systèmes d'information, le service poursuit ses investigations sur les risques informatiques, impacts, probabilité et mesures préventives ou correctives. Certaines actions ont déjà été entreprises en 2023, notamment, comme déjà évoqué, le renforcement de la sécurité des mots de passe, la mise en place de nouveaux mécanismes de défense et de sauvegarde, ainsi que la création d'une directive informatique. Cette analyse s'intensifiera en 2024.

REMPACEMENT DE L'OUTIL DE SUPPORT

À la suite de l'annonce de l'augmentation des coûts pour l'outil actuel (JIRA) utilisé jusqu'à ce jour par le service Informatique, il a été décidé de reconsidérer cette solution. L'objectif de cette application serait de remplacer plusieurs produits en place, notamment la base de connaissance et l'inventaire du parc informatique.

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

En date du 2 mars, le préavis N°33-2023 concernant le changement d'infrastructure informatique a été accepté. Dès lors, le service Informatique a entrepris des opérations essentiellement invisibles pour les utilisatrices et utilisateurs finaux, notamment :

- » Consolidation du réseau informatique par la finalisation du déplacement de l'infrastructure actuelle à Brainserve.

- Ajout de deux liaisons fibres optiques depuis Brainserve aux bâtiments de la rue de Lausanne 33/35.
- Déplacement des équipements de sécurité (Firewall) des bâtiments Lausanne 33/35 à Brainserve.
- Remplacement des équipements de liaison (routeurs) pour assurer la communication entre les différents bâtiments communaux ;
- Transfert de l'ensemble de l'infrastructure actuelle sur une nouvelle technologie redondante à Brainserve.
- Changement du système de stockage physique des sauvegardes par un système beaucoup plus flexible et des concepts de sécurité beaucoup plus avancés.
- Installation d'un contrôle d'accès réseau permettant de protéger et bloquer les prises réseaux.
- Remplacement de vingt-deux équipements réseaux des bâtiments principaux de la commune et sites distants.
- Démarrage de l'installation de composants de sécurité supplémentaires pour l'accès aux applications depuis le réseau hors de Renens ainsi que par le remplacement de l'anti spam par une solution plus robuste.

D'autres projets sont à venir, notamment, l'introduction des PC portables aux places de travail, ainsi que l'installation de Microsoft 365 incluant le système de visioconférence Teams.

INFRASTRUCTURE / SUPPORT

COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE

Des études sur les casques de téléphonie connectés aux téléphones de bureau ont été menées. Le service Informatique a trouvé un modèle qui convient à l'infrastructure actuelle et qui est compatible avec une future nouvelle solution.

Un bon nombre de numéros de téléphones mobiles, propriété de la Commune, a été transféré de Swisscom à Salt dès la mise en place d'un nouveau contrat cadre entre la Ville de Renens et ce dernier opérateur. En complément, il a été proposé à l'ensemble du personnel et des membres de la famille vivant sous le même toit de profiter d'offres émanant des deux prestataires, à des prix et conditions très avantageuses. Cette opportunité a convaincu, puisque pas moins de soixante-cinq mobiles privés Swisscom et Salt sont venus compléter les huitante numéros de la Commune. Cette offre se poursuivra l'année prochaine.

MFP: COPIEURS MULTI-FONCTIONS

Le nombre de copieurs multifonctions est resté stable cette année. Malgré une légère augmentation des copies couleurs, on constate toutefois une baisse générale des impressions. L'utilisation de la GED n'y est pas étrangère et devrait permettre de réduire encore le nombre de copies durant les années à venir. Par ailleurs, dans un souci énergétique, certains paramètres de ces équipements ont été revus, comme leur extinction automatique le soir et le week-end.

SALLES DE CONFÉRENCE

Pour être parfaitement compatible avec la future nouvelle place de travail (PC portable) prévue dans le préavis N° 33-2023 – Changement d'infrastructure, la mise en conformité des salles de conférence s'est poursuivie en 2023. Elles sont dorénavant toutes pourvues d'un d'équipement standard (marques et modèles) défini selon leur configuration :

- une télévision
- un système de partage de projection d'écran (barco)
- un microphone de table
- une caméra pour la Visio conférence

À ce jour, neuf salles ont été converties. Il est prévu de réaliser les trois à cinq salles restantes entre 2024 et 2025.

SSI: SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Les cyberattaques sont légion et tous les secteurs ont été touchés, avec une mention particulière pour les domaines publics et parapublics. Une attaque majeure concerne la société Xplain, qui s'est fait subtiliser des données de la Confédération et de certaines polices cantonales. Ces informations confidentielles ont été diffusées sur le Dark Web. D'autres entreprises ont également été victimes de vol de données ou d'attaques rendant indisponibles leurs applications.

Cela démontre à quel point la cybersécurité est devenue capitale, à la fois en interne mais également auprès des fournisseurs informatiques de la Ville. Des audits seront donc menés entre 2024 et 2025 auprès de ces derniers.

En matière de sécurité des renseignements, une nouvelle loi fédérale sur la protection des données est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Celle-ci s'applique aux entreprises privées et ne concerne pas directement les communes. Néanmoins, elle permet aux services concernés d'anticiper et d'envisager la mise en place d'une solution pérenne. Ceci, en attendant la version cantonale de cette loi, prévue au 1^{er} trimestre 2025, à laquelle, cette fois-ci, les entités publiques seront soumises.

Pour mener à bien ce plan d'action, des ajustements plus ou moins importants dans le paramétrage des applications devront être opérés, ainsi qu'une sélection encore plus stricte quant au choix des nouveaux outils à utiliser au sein de la Ville.

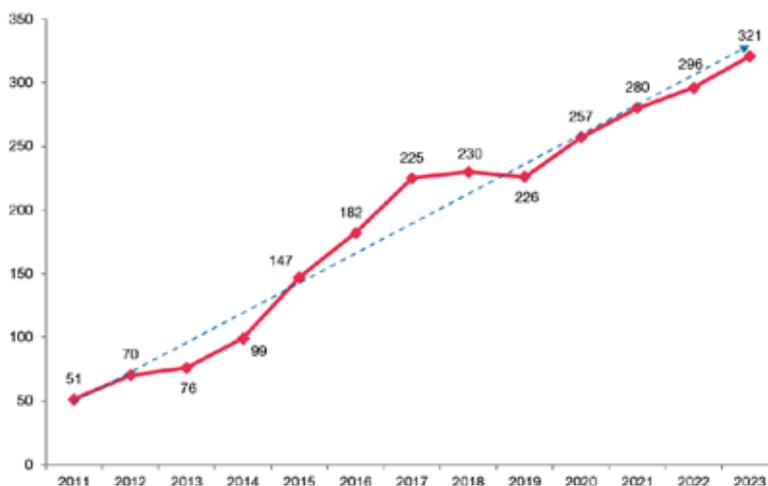
En résumé, deux combats s'annoncent en parallèle, à savoir l'augmentation du niveau de sécurité tout en garantissant un traitement des données sensibles ou confidentielles très fin et protocolé.

STATISTIQUES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PC



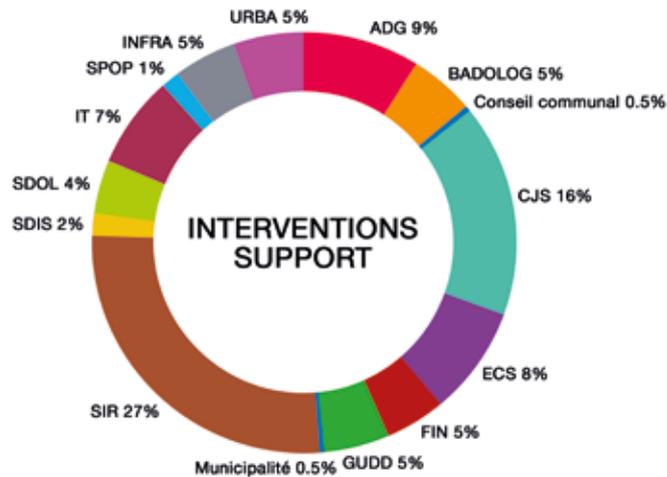
ÉVOLUTION DE LA TAILLE DE LA MESSAGERIE EN GB

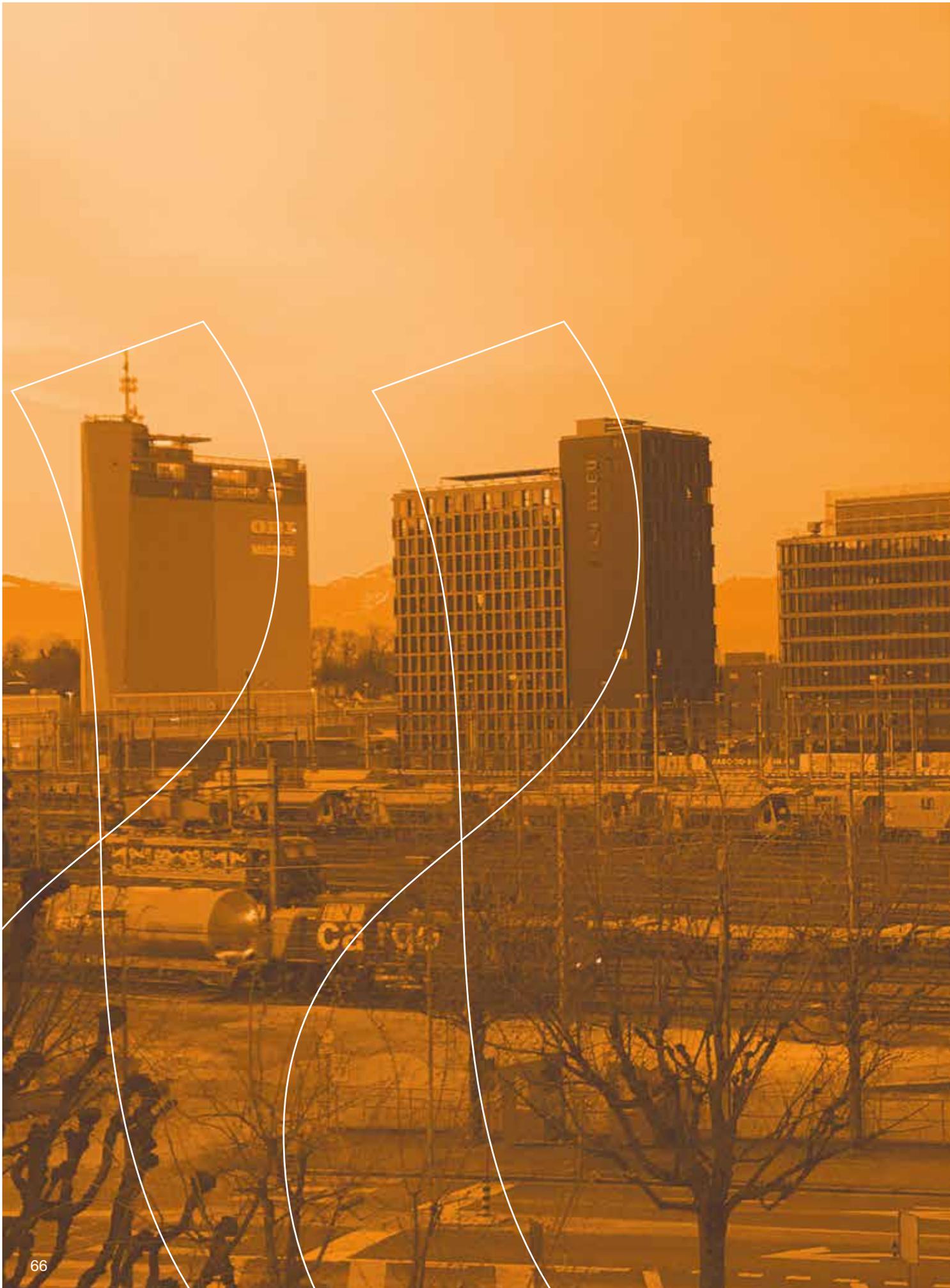


RÉPARTITION DES COPIEURS ET DES IMPRESSIONS PAR SERVICE

Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies
Adg	4	65'018	94'727	159'745
BaDoLog	3	17'381	23'252	40'633
CJS	11	61'376	56'081	117'457
ECS	11	144'698	82'643	227'341
Finances	3	45'776	178'481	224'257
GuDD	4	24'467	13'198	37'665
SIR (RH-Intégration)	4	30'600	26'982	57'582
SDIS	4	11'814	17'440	29'254
SDOL	1	24'270	21'216	45'486
IT	1	5'878	2'585	8'463
SPOP	3	29'617	45'443	75'060
Infrastructures-Mobilité	1	46'940	17'064	64'004
Urbanisme	2	16'816	16'507	33'323
Totaux 2023	52	524'651	595'619	1'120'270
Année 2022	50	507'163	643'194	1'150'357

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DU SUPPORT



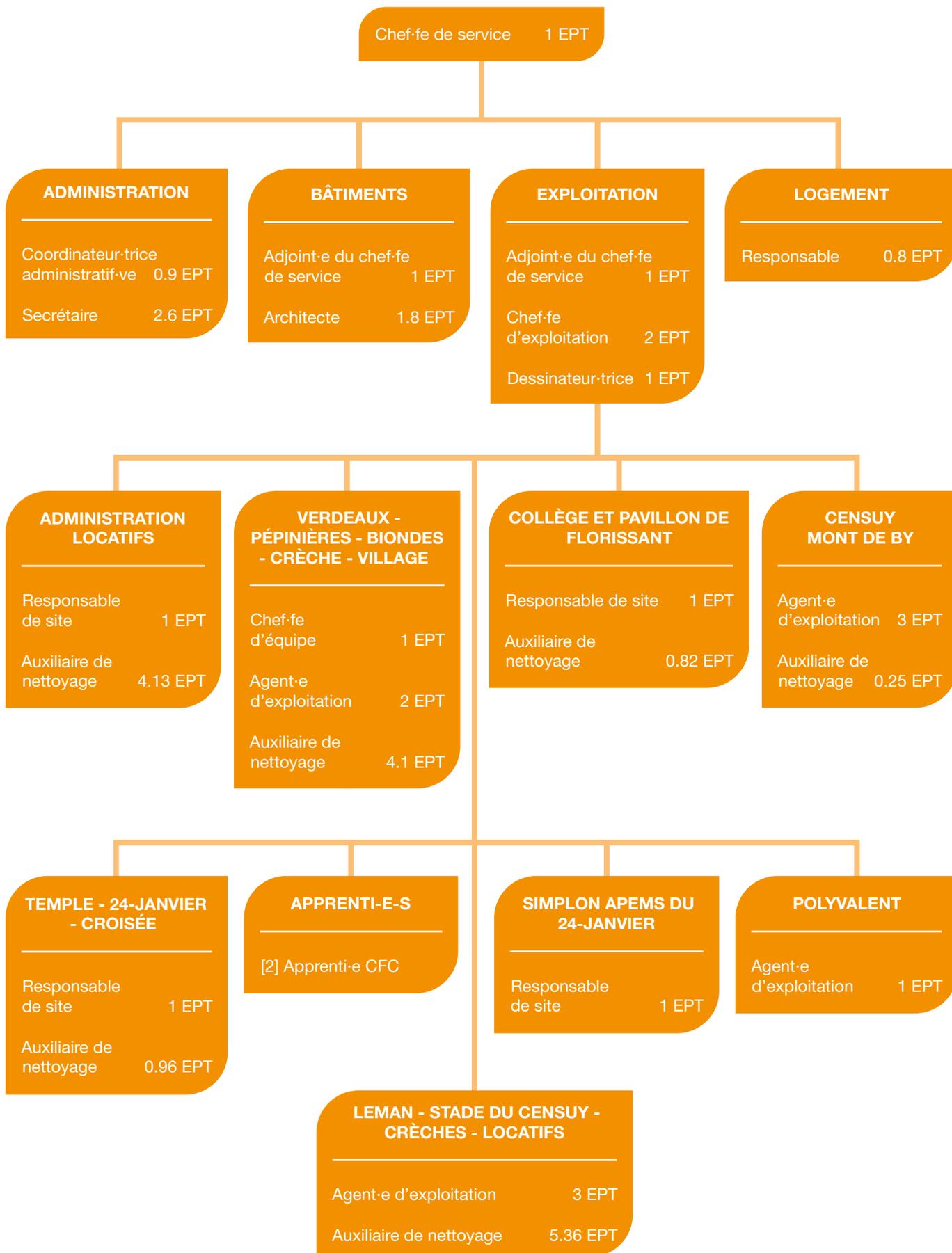


BÂTIMENTS DOMAINES LOGEMENT



Directeur
Didier Divorner, municipal

Chef de service
Antoine Perret



Chef-fe de service 1 EPT

ADMINISTRATION

Coordinateur-trice administratif-ve 0.9 EPT
Secrétaire 2.6 EPT

BÂTIMENTS

Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
Architecte 1.8 EPT

EXPLOITATION

Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
Chef-fe d'exploitation 2 EPT
Dessinateur-trice 1 EPT

LOGEMENT

Responsable 0.8 EPT

ADMINISTRATION LOCATIFS

Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 4.13 EPT

VERDEAUX - PÉPINIÈRES - BIONDES - CRÈCHE - VILLAGE

Chef-fe d'équipe 1 EPT
Agent-e d'exploitation 2 EPT
Auxiliaire de nettoyage 4.1 EPT

COLLÈGE ET PAVILLON DE FLORISSANT

Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.82 EPT

CENSUY MONT DE BY

Agent-e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.25 EPT

TEMPLE - 24-JANVIER - CROISÉE

Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.96 EPT

APPRENTI-E-S

[2] Apprenti-e CFC

SIMPLON APEMS DU 24-JANVIER

Responsable de site 1 EPT

POLYVALENT

Agent-e d'exploitation 1 EPT

LEMAN - STADE DU CENSUY - CRÈCHES - LOCATIFS

Agent-e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 5.36 EPT

BÂTIMENTS DOMAINES LOGEMENT

Activités principales

- » Planification, expertise, entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux
- » Planification, suivi et gestion des projets de construction
- » Négociations foncières et affaires immobilières
- » Études des droits de préemption
- » Exploitation des bâtiments communaux et scolaires
- » Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- » Gestion de l'office du logement
- » Coordination et gestion des tâches administratives liées à la réception des trois directions du Centre Technique Communal (appels téléphoniques, courriers ordinaires et électroniques, gestion de l'économat pour l'ensemble du CTC)

Points forts 2023

- » Acceptation du préavis concernant le crédit d'étude sur la délocalisation de la Pétanque au Censuy, création d'un parc arborisé et adaptation du parking, demande du crédit d'étude
- » Acceptation du préavis concernant le crédit d'étude sur la rénovation du stade du Censuy, des tribunes et de la buvette

SERVICE BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT (BADOLOG)

BÂTIMENTS

COMMISSION DES BÂTIMENTS

La Commission des bâtiments a comme tâches d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine également les paramètres permettant de déterminer et valider le programme de construction des nouveaux bâtiments.

Présidée par le municipal de BaDoLog, cette Commission est composée du syndic et de trois municipales, du secrétaire municipal, du chef de service de BaDoLog, de son adjoint et d'une secrétaire. La Commission a tenu trois séances en 2023 et a étudié plus particulièrement les objets suivants :

- » Suivi du projet de déménagement de la Pétanque renanaise.
- » Suivi du projet de la rénovation du bâtiment des tribunes du stade du Censuy et de la création d'un réfectoire scolaire.
- » Suivi du projet de la rénovation et de l'extension de la Salle de spectacles.
- » Suivi du projet de transformation du site scolaire de Verdeaux-Pépinieres-Saugiaz.
- » Implantation des bâtiments provisoires durant la transformation du site scolaire de Verdeaux-Pépinieres-Saugiaz.

ÉTUDES EN COURS

IMMEUBLE RUE DU LAC 36

En 2021, la Ville de Renens a fait usage de son droit de préemption et acquis le bâtiment sis à la rue du Lac 36, dans le but d'y aménager des appartements d'utilité publique (LUP). Une procédure sur invitation a été lancée auprès de plusieurs bureaux d'architectes de la région en 2022 et le bureau d'architecture désigné a commencé les études début 2023. Le projet définitif est intimement lié à l'entrée en vigueur du PACom, car ce dernier prévoit un changement d'affectation de la parcelle. Etant donné que la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) stipule qu'un projet doit être déposé à l'enquête dans un délai de 3 ans après acquisition de l'immeuble, une prolongation de deux ans a été accordée par la Direction générale du territoire et du logement. Dès l'entrée en vigueur du PACom, les études reprendront et une demande de crédit sera déposée auprès du Conseil communal.

SALLE DE SPECTACLES

Construit en 1955, le bâtiment accueillant la Salle de spectacles est inscrit à l'Inventaire cantonal des Monuments historiques avec une note 2. Sa dernière rénovation significative date de 1998. Malgré un entretien adéquat régulier, sa fréquentation accrue (plus de 50'000 personnes par an) a eu pour conséquence que la Salle de spectacles et ses installations se sont détériorées de manière significative.

Selon les études réalisées, une rénovation globale du bâtiment est aujourd'hui indispensable. De plus, une étude de faisabilité a également permis de définir les besoins actuels et le futur programme: une nouvelle petite salle polyvalente, une zone administrative et des espaces de stockage compléteront l'offre de locaux actuels. Une démarche participative a été réalisée avec les utilisateurs de ces lieux – tant professionnels qu'issus du tissu associatif - pour présenter les objectifs et le cahier des charges du futur projet et permettre une discussion.

En 2023, BaDoLog a déposé le préavis N° 48-2023 intégrant la demande de crédit pour: les études préalables, l'organisation du concours d'architecture, l'étude jusqu'aux soumissions rentrées de l'agrandissement et l'étude jusqu'au dépôt de la demande d'autorisation de construire de la rénovation du bâtiment existant et ses aménagements extérieurs. Ce crédit a été validé par le Conseil communal en décembre 2023.

Le concours se déroulera courant 2024 et un choix final aura lieu en décembre 2024. Une exposition publique des projets suivra début 2025. L'extension du bâtiment est prévue pour 2026-2027 et la rénovation du bâtiment existant ainsi que les aménagements extérieurs pour 2027-2028.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

La Décision cantonale N° 184 (juin 2021) prévoit l'implémentation de l'éducation numérique dans l'ensemble des bâtiments scolaires des communes vaudoises. Ce nouveau paradigme pédagogique implique l'installation d'un écran grand format ainsi que d'une antenne Wi-Fi par salle de cours et par salle annexe. Le service a réalisé une étude pour établir un état des lieux et pour identifier les besoins de chaque bâtiment en termes de travaux et d'équipements.

Dans un premier temps, la Municipalité s'est prononcée pour un équipement complet des classes de 5P à 11S, mais sans grands écrans pour les classes 1P à 4P. Suite à la pétition déposée au Grand Conseil intitulée «Ecole numérique: Stop à la fuite en avant» le projet a été mis en stand-by dans l'attente d'une prise de position ferme du Canton. Ce dossier va être repris en 2024.

FERME DU VILLAGE

Dans le cadre du projet d'aménagement du site de la ferme du Village, le service a été chargé de la partie rénovation et transformation du bâtiment existant. Une étude de transformation, tenant compte des besoins et volumes existants et visant la mise en place d'un projet flexible et évolutif, a été réalisée. Les plans d'avant-projet d'aménagement des locaux répondant aux besoins du futur site ont été réalisés au sein du service. En parallèle, des travaux pour permettre l'exploitation du jardin par les associations désignées par la Municipalité sont en cours.

LAUSANNE 35 – POSTE DE POLICE

Suite à une nouvelle organisation, un projet de réaménagement visant à optimiser les locaux de la POL a été réalisé en 2023. Des discussions sont en cours avec la POL et la date des travaux n'est pas encore définie.

PRÉAUX SCOLAIRES

Le service BaDoLog, en collaboration avec les services GuDD et CJS ainsi que le secteur Activité physique et Sport, a été mandaté pour l'élaboration d'un concept d'aménagement des préaux scolaires, en réponse aux postulats Elodie Golaz Grilli et Frédérique Beauvois.

Une étude portant sur la situation actuelle, les possibilités d'amélioration de chaque site et la proposition d'un concept commun a été réalisée par le service dans le but de rendre les cours plus végétalisées, moins imperméables, mieux équipées et non genrées. L'étude et le concept sont actuellement examinés et affinés avec les services et utilisateurs concernés.

SITE SCOLAIRE VERDEAUX-PÉPINIÈRES-SAUGIAZ

Après la désignation du lauréat du concours, le projet de transformation du site scolaire de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz a continué à se développer en partenariat étroit avec les utilisateurs du site. De nombreuses réunions ont été organisées avec l'ensemble des acteurs concernés et une Commission de projet a été composée pour le pilotage du dossier.

Le concours d'architecture de 2022 a permis d'attribuer des mandats à certains des bureaux d'études techniques nécessaires au développement du projet, notamment les architectes, ingénieurs civils, ingénieurs en physique du bâtiment et architectes paysagistes. Afin de compléter cette équipe de spécialistes, un appel d'offres a été lancé, en procédure ouverte, pour trouver des ingénieurs en chauffage, ventilation, sanitaire et électricité (CVSE). Cette procédure a abouti à l'attribution du marché à un pool pluridisciplinaire d'ingénieurs spécialisés.

Compte tenu de l'état général vieillissant des infrastructures existantes, la première phase du projet se concentre en priorité sur la rénovation du collège de Verdeaux et de ses salles de gymnastique. Parallèlement à l'étude de projet de ces deux bâtiments, les mandataires ont effectué un certain nombre d'analyses supplémentaires, sondages et analyses structurelles permettant d'affiner et d'optimiser le concept.

Les enjeux écologiques revêtent toujours une importance primordiale, au travers des questions de l'assainissement de l'enveloppe, de l'intégration des technologies CVSE passives et de la réutilisation des matériaux. Dans ce cadre, un inventaire détaillé de réemploi des matériaux de construction a été réalisé afin de déterminer quels éléments pourront être conservés et réintégrés pendant la phase de construction.

En parallèle, des études ont été menées sur les possibilités d'emplacement des structures provisoires qui accompagneront le projet de transformation du site. De nombreuses variantes ont été évaluées par un groupe de travail en tenant compte non seulement des terrains à disposition, mais également des besoins durant le chantier ainsi que de toutes les contraintes organisationnelles des écoles. Au mois de novembre, une solution définitive a été retenue par la Municipalité, qui garantira la sécurité des usagères et usagers du site en les protégeant, dans la mesure du possible, des nuisances liées au chantier.

Le projet de transformation du collège de Verdeaux et de ses salles de gymnastique sera mis à l'enquête publique au printemps 2024, suivi par la mise à l'enquête des structures provisoires en été 2024. Le préavis concernant la demande du crédit de construction pour la première phase devrait être déposé au Conseil communal au troisième trimestre 2024.

STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE

Le service BaDoLog a réalisé une étude sur le développement ou le maintien des places de crèche du CVE La Farandole. Occupant actuellement des surfaces louées à la rue de l'Industrie 2-4-6, le site de la Farandole connaîtra une transformation importante à partir de 2025 et il est probable que les locaux actuels ne seront alors plus disponibles à la location. Une série de solutions alternatives est actuellement à l'étude.

ÎLOT DE LA SAVONNERIE

L'ensemble de l'étude des typologies ainsi que des principes constructifs a été mené à bien. De plus, l'usage du rez-de-chaussée a été précisé par une étude de faisabilité en parallèle avec le projet de DDP. Plusieurs options sont en cours d'étude avec les services utilisateurs. Le résultat de ces différentes études sera présenté à la Municipalité, afin de permettre la rédaction du préavis qui sera soumis au Conseil communal courant 2024.

PAVILLONS DES BIONDES

Un recensement de la présence d'amiante dans les bâtiments scolaires a été réalisé en 2017. Il a révélé la présence d'amiante statique ne pouvant pas spontanément se libérer sous forme de fibre respirable dans les faux plafonds des pavillons.

Dès lors, des contrôles périodiques de l'air ont été réalisés mais aucune trace de particules d'amiante n'a été détectée. Cependant, le Canton, par l'intermédiaire du Médecin cantonal, a invoqué le principe de précaution et demande un assainissement rapide des locaux.

Après divers échanges entre les représentants de la Commune et du Canton, il a été convenu que les travaux seront réalisés durant l'été 2024. Une demande de crédit sera déposée auprès du Conseil communal au printemps 2024. L'avenir à donner à ces bâtiments sera réévalué au terme des travaux de construction et de rénovation du site scolaire Verdeaux-Pépinnières-Saugiaz.

PARCELLE « CLAESSENS »

Dans le cadre d'un nouveau projet immobilier à l'avenue du Silo 4-6, ancien site de l'entreprise Claessens Peinture SA, l'opportunité s'est présentée de louer une partie des nouveaux bâtiments pour en faire des salles de classe. Une étude a été réalisée pour évaluer le nombre de classes nécessaires, en fonction de l'évolution démographique du secteur depuis la mise en exploitation du Parc du Simplon. Le service a également évalué la faisabilité et la qualité du projet scolaire proposé.

CVE DES ENTREPÔTS

Au sein du nouveau quartier des Entrepôts, la Fondation La Rozavère poursuit son projet pour la construction d'un nouvel établissement médico-social (EMS) de 56 lits à la rue du Simplon. Cette structure comprendra également un centre de vie enfantine de 71 places d'accueil. L'intégration du CVE des Globe-Trotteurs dans ces nouveaux locaux permettra donc la création de 37 nouvelles places d'accueil préscolaire.

Le service BaDoLog a été associé à l'élaboration du cahier des charges depuis le début du projet. Par la suite, en tant que membre du groupe d'utilisateurs, le service a continué à représenter les intérêts de la Ville lors de l'élaboration de l'avant-projet ainsi que du projet d'ouvrage.

ÎLOT DE L'HÔTEL DE VILLE

Une étude de faisabilité portant sur la construction d'un immeuble administratif sur les parcelles N° 639 et N° 640 et une réflexion générale sur l'ensemble du secteur qui comprend plusieurs bâtiments administratifs a débuté. Elle vise à analyser et étudier l'ensemble des besoins et potentiels constructibles de ces parcelles communales.

PRÉAVIS EN COURS

- **Préavis N° 21-2022** Demande d'un crédit d'étude pour le stade du Censuy : rénovation du bâtiment existant, extension de la buvette et sa mutualisation avec un réfectoire scolaire, réfection du terrain principal et de son éclairage ainsi que la transformation du terrain E en terrain synthétique

Le bâtiment du stade datant de 1977 nécessite un assainissement complet ainsi que diverses améliorations afin d'accueillir de nouvelles fonctions, telles qu'un réfectoire scolaire. Le préavis N° 21-2022 pour l'étude de ce projet jusqu'aux offres rentrées a été accepté en juin par le Conseil communal, assorti de vœux concernant les terrains et des vestiaires supplémentaires.

Par ailleurs, certains éléments, tels que buvette, terrains et espace VIP ont également été précisés après consultation des représentants du FC Renens.

La demande de crédit d'exécution sera déposée au Conseil communal au printemps 2024, pour un début des travaux en juin 2024.

- **Préavis N° 31-2022** Centre sportif du Censuy – Délocalisation de la Pétanque, création d'un parc arborisé et adaptation du parking, demande d'un crédit d'étude

Le parking du Censuy connaîtra une profonde mutation en 2025. Cela comprendra la construction d'un nouveau bâtiment pour la Pétanque Renanaise, le réaménagement de la zone de stationnement ainsi que la création d'un parc public végétalisé. Celui-ci sera réalisé afin de répondre aux exigences du PACom ainsi qu'aux objectifs du Plan Climat. En effet, environ 4'680 m² du sol du parking, actuellement en goudron, seront renaturés, le transformant en parc public avec la plantation d'environ 40 arbres majeurs.

Un groupe de travail, comprenant des représentants de tous les dicastères concernés, a été formé en 2021. En 2022, des appels d'offres ont permis d'attribuer les mandats nécessaires au développement du projet. Les mandats ont été attribués notamment à un bureau d'architectes, d'ingénieurs civils, d'architectes paysagistes et d'ingénieurs CVSE, en conformité avec le préavis précité.

Visant le plus haut niveau d'exemplarité écologique, le nouveau bâtiment de pétanque intégrera des matériaux de réemploi ainsi que des matériaux naturels et renouvelables. La Municipalité a en effet choisi de profiter d'une opportunité liée à la déconstruction d'un bâtiment à l'avenue des Baumettes 21, où le propriétaire souhaitait offrir une nouvelle vie à des dalles en béton armé du bâtiment existant. 260 m² de béton ont pu être rachetés et seront incorporés dans la nouvelle construction de la pétanque.

En complément au projet, des analyses ont été menées par des spécialistes afin de définir des flux de circulation clairs et sécurisés pour les piétons, vélos et voitures, ainsi que la bonne gestion des eaux de surface.

Une séance d'information publique s'est tenue en avril 2023 avant la mise à l'enquête du projet, pour faire découvrir cet ambitieux projet à la population. A cette occasion, il a été possible de se « promener » virtuellement dans le futur parc de Censuy et dans le futur bâtiment de la pétanque grâce à un masque de réalité virtuelle.

Le projet a été mis à l'enquête publique en été 2023 et n'a fait l'objet d'aucune opposition. En décembre 2023, une présentation du projet à la Commission de mobilité, urbanisme et travaux a conduit à la décision de limiter la vitesse à 20 km/h sur le tronçon de route qui traverse le parking. Le préavis de demande de crédit de construction du projet sera déposé auprès du Conseil communal dans le courant du 1^{er} semestre 2024.

EXPERTISES

En 2023, l'expertise du bien-fonds sis « Sentier de la Gare 3 » a été confié à une société externe. Cette expertise a permis de mener à bien les négociations portant sur l'acquisition de l'objet. D'autre part, 15 dossiers de droits de préemption communaux selon la LPPPL ont été analysés afin de permettre des prises de position et des décisions quant à d'éventuels achats.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Outre l'entretien courant des bâtiments communaux, le service s'est également occupé de la mise en œuvre des travaux suivants :

Rue de l'Avenir 6	Réfection partielle de l'appartement du rez-de-chaussée.
Chemin de Jouxens 5	Réfection de la porte d'entrée et divers travaux de peinture de l'appartement de 2.5 pcs.
Rue du Léman 9	Réfection de l'appartement du rez-de-chaussée et remplacement de fenêtres.
Rues de Lausanne17 / Source 1	1 ^{er} étage : réfection complète de l'appartement y.c. agencement de la cuisine, suite à un incendie.
Rue Neuve 8	Réfection des appartements du 1 ^{er} et 2 ^e étage.
Rue du 1^{er}-Mai 13	Assainissement de la chaudière et mise en conformité du local chaufferie.
Rue de la Source 3 (CRA)	Mise en conformité de l'installation électrique au rez-de-chaussée, pose de nouveaux luminaires, changement du faux plafond. Réfection de la toiture plate.
Rue du Lac 14	Changement de deux portes de garage. Réaménagement des bureaux au 1 ^{er} étage.
Rue de Lausanne 33	Changement de la distribution d'eau au sous-sol. Réfection complète de la cuisine du rez-de-chaussée. Changement de la moquette de l'aile ouest au 1 ^{er} étage.
Rue de Lausanne 35	1 ^{er} étage : création d'une réception et d'une nouvelle salle d'attente, rénovation des guichets du SPOP. 3 ^e étage : aménagement d'un bureau. Complément de l'installation électrique et pose de nouveaux luminaires. Remplacement du faux plafond, rafraichissement peinture et changement de la moquette.
Rue de l'Industrie 2-4	Adaptation de l'installation électrique et pose de nouveaux luminaires.
Rue du Simplon 7D	Réfection des peintures, adaptation de l'installation électrique et petits travaux de menuiserie selon les exigences de l'Office d'Accueil de Jour des Enfants.
Place du Marché	Sablage de la rampe d'accès rue du Midi - Place du Marché, remise à niveau des dalles de sol de la place.
Ondallaz	Travaux de ferblanterie à Joli-Bois.
Collège du 24-Janvier	Changement de la nourrice (arrivée d'eau). Réfection des portes d'entrée.
Salle de gymnastique des Pépinières	Remplacement d'éléments de façades suite à des dégradations.
Collège de Florissant	Révision des portes et des fenêtres.
Site scolaire du Léman	Remplacement partiel des moteurs des stores des bâtiments de Vaudaire et Joran. Travaux de peinture des bâtiments Vaudaire et Joran ainsi que réfections des sols de 6 salles de classe.
Site scolaire du Censuy	Réfection de la salle des maîtres du bâtiment Nénuphar.
Collège du Village	Réfection partielle de l'appartement de 2.5 pcs existant.
Collège du Simplon	Pose d'une ligne de vie en toiture.
Salle de spectacles	Mise à niveau des mesures de protection incendie.

DOMAINES

En ce qui concerne les projets d'acquisition et de développement du parc immobilier, deux objets ont été menés à bien à savoir :

- » En date du 25 septembre 2023, la Municipalité a décidé d'acquérir, au vu de sa situation stratégique, la parcelle N° 73, située au Sentier de la Gare 3. La signature de l'acte de vente s'est tenue en date du 3 octobre 2023.
- » En date du 25 juillet 2022, la Municipalité a décidé d'exercer son droit de préemption sur la parcelle N° 581, située rue de l'Avenir 23-25. La signature de l'acte de vente s'est tenue en date du 21 décembre 2023.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

La Commission a tenu trois séances en 2023 et a, entre autres, traité les objets suivants :

- » Suivi du dossier d'acquisition de la parcelle N° 207 (problématique de dépollution du terrain).
- » Acquisition de la parcelle N° 581 – rue de l'Avenir 23-25.
- » Acquisition de la parcelle N° 73 – Sentier de la Gare 3.

DROITS DE SUPERFICIE

Le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain, dénommé le superficiant, en l'occurrence la Ville de Renens, octroie à un tiers, dénommé le superficiaire, le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé moyennant une rente. Il est intitulé « droit distinct et permanent » (DDP). Le service gère la facturation des redevances annuelles des DDP ainsi que le suivi des échéances.

Bénéficiaire	Parcelle	Désignation	Constitution	Echéance
Cacib SA	315	Av. des Baumettes 9-13	1984	2054
Cacib SA	315	Av. des Baumettes 15-19	1986	2054
Cacib SA	316	Rue de Cossonay	-	2054
Cacib SA	782	Ch. du Closel 1 à 5	-	2084
Ferme des Tilleuls	686	Rue de Lausanne	2020	2119
Poletti Jean-Philippe	1340	Place de la Gare 10	1984	2063
Renens-Pierrettes SA	1374	Ch. des Biondes 30/32	1970	2040
Renens-Pierrettes SA	801	Rue du Lac 28a-28b	1953	2064
Renens-Pierrettes SA	1384	Av. du 1 ^{er} -Mai 11	1984	2054
SCHR	982	Ch. de Borjod 2-10	1946	2036
SCHR	1370	Ch. des Biondes 34-48	1970	2040
SCHR	1157	Ch. des Corbettes 1-3	1952	2060
SCHR	1297	Ch. des Corbettes 5-9	1955	2060
SCHR	1368	En Publiaz	1999	2040
SCHR	250	Av. des Paudex 10-12	1961	2120
SCHR	400	Av. du 1 ^{er} -Mai 11b/11c	1984	2054
Coopérative de la Piscine	751	Au Censuy	1970	2060
Refuge de Renens	751	Au Censuy	1990	2039
Tennis-Club Renens	306	Av. des Baumettes 25	1982	2081



DROIT DE PRÉEMPTION COMMUNAL

Les dispositions relatives au droit de préemption (art. 31 à 38 LPPPL) sont entrées en vigueur en 2020. Le droit de préemption permet aux communes (ou subsidiairement à l'État) d'acheter de manière prioritaire un bien-fonds, bâti ou non bâti, mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée dans le but d'y créer des Logements d'Utilité Publique (LUP). Il ne s'agit pas d'une expropriation, mais d'un achat respectant les conditions initialement fixées entre le vendeur et l'acheteur.

En 2023, la Ville de Renens a traité 15 dossiers de droit de préemption. Toutes les propositions ont été analysées selon une procédure validée par la Municipalité. Une étroite collaboration est mise en œuvre pour l'analyse des propositions entre les services BaDoLog, Urbanisme et Finances. Cette année, et pour des raisons liées tant au prix de vente qu'à l'intérêt des objets vendus, aucune acquisition n'a été effectuée. À noter que les acquisitions via préemption sont soumises à un certain nombre de critères, dont par exemple le nombre et la surface des appartements (minimum 4 logements).

PROPRIÉTÉS PAR ÉTAGES

La Ville de Renens fait partie de 4 PPE :

- PPE du 24-Janvier
- Rue Neuve 4 b
- Simplon 7d (pour la garderie les Globe-Trotteurs)
- La Roche D – Chemin de Perrelet 14

La propriété par étages, constituée entre la Ville de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) au 24-Janvier, est présidée habituellement par l'administrateur, en l'occurrence la Commune. L'Assemblée des copropriétaires s'est tenue le 21 mars.

Les représentants de la Municipalité ont également assisté à l'assemblée annuelle de la PPE rue Neuve 4b le 24 mars, ainsi qu'à celle du chemin de Perrelet 14, le 14 mars.

GÉRANCES

Dans le cadre de la gestion administrative, du maintien et de la préservation du parc immobilier propriété de la Ville, c'est une huitantaine d'objets qui ont été gérés administrativement et 7 rénovations ou travaux de rafraîchissement qui ont été menés à bien durant l'année écoulée.

Un projet visant l'optimisation du suivi au travers de la mise en place d'un outil permettant de piloter les processus gérance est en cours avec le soutien du service Informatique. Il sera finalisé et mis en service début 2024 après une phase de test.

LOCAUX PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE RENENS AU 31.12.2023

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	Maison	Magasin	Autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 23/25	1	1	2	4	-	-	2	+ 5 garages
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Ch. de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	local
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Chemin de la Bruyère 1	-	-	-	-	-	-	-	Grange
Chemin de Jouxens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue du Lac 36	-	-	1	-	2	-	-	
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + POL
Rue de Lausanne 31/31b	-	-	-	-	-	1	-	local
Rue de Lausanne 52	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 8			1		1			
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1er-Mai 13	-	-	-	-	1	-	-	
Rue du Mont 2	-	-	-	-	-	-	-	Immeuble
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Chemin de Perrelet 14	1	-	-	-	-	-	-	
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Sentier de la Gare 3	-	-	-	-	-	1	-	
Sentier de la Gare 9	-	1	-	-	-	-	-	2 carnotzets
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	2	-	
Appartements de service								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	2	11	17	12	9	10	7	+ 17 garages

PLACES DE PARC

Inventaire au 31 décembre 2023 des places de parc mises en location :

92

Places
de parc

- 7 Parc Frehner – service du feu
- 19 Avenue du 1^{er}-Mai
- 6 Avenue du Temple 7
- 3 Rue de Crissier
- 20 Chemin des Biondes
- 7 Chemin de Longemarlaz
- 20 Sentier de la Gare
- 9 Chemin des Ramiers
- 1 Chemin du Bois

15 changements de locataires sont intervenus en 2023.

Les 7 places de parc du chemin des Côtes ont été résiliées et le parking fermé dans le cadre du projet du parc du Chêne. Une place à l'avenue du Temple a été supprimée à l'occasion du réaménagement du parc de la Rose Rouge.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2023 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 107.70 TTC par emplacement ; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 64.60 TTC par emplacement.

AUTORISATIONS DE PARQUER

Le service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner, du Censuy et des sites scolaires, de l'établissement des autorisations de parquer pour le personnel communal, les organismes partenaires de la Ville, ainsi que pour le corps enseignant. Il se charge aussi de l'attribution des autorisations de parquer aux habitants, étudiants et entreprises de Renens.

La gestion des autorisations est effectuée via le portail en ligne ParkingPay. Les personnes ne possédant pas d'accès numérique peuvent s'adresser à la réception du Centre Technique Communal.

SECTEUR EXPLOITATION

Le secteur Exploitation est en charge des travaux courants et a pour mission de contrôler les installations techniques de l'ensemble des bâtiments communaux. Il analyse les consommations d'énergie et prend les mesures adéquates afin d'optimiser les sites. Il veille à l'exécution de l'entretien et des nettoyages respectueux de l'environnement et assure les services de piquets des salles de gymnastique utilisées par les sociétés les soirs et les week-ends.

Les chiffres ci-après concernent l'année 2022. En effet, au moment de la rédaction du présent rapport, ceux pour l'année 2023 ne sont pas encore connus.

En 2022, le service a traité des factures pour un montant total de CHF 2'437'801.80 portant sur l'entretien (CHF 685'658.65), la rénovation (CHF 504'651.20), l'exploitation eau-gaz-électricité-CAD (CHF 963'485.55) des bâtiments communaux ainsi que des 345 contrats d'entretien (CHF 284'006.35). Environ 90% du nombre de factures traitées par le service concernent le secteur Exploitation.

Depuis plusieurs années, le secteur Exploitation rencontre des difficultés à absorber les tâches toujours plus chronophages, en lien notamment avec le nombre croissant de nouveaux bâtiments ainsi que l'augmentation du personnel en charge de ces derniers. Afin de tenir compte de ces charges supplémentaires et optimiser le fonctionnement du secteur Exploitation, deux nouvelles sections ont été créées en début d'année, l'une appelée « entretien » et l'autre nommée « technique », clarifiant ainsi les attributions de chacun et chacune.

La cheffe d'exploitation responsable de la section « entretien » a été engagée suite au départ du chef d'équipe du site scolaire du Léman. Elle a pour principale mission d'accompagner sur le terrain le personnel en charge des nettoyages, de contrôler les prestations fournies, de veiller à l'application stricte des méthodes de nettoyage selon les normes en vigueur et de dispenser des formations continues.

Le responsable de la section « technique » est principalement en charge de l'entretien courant des bâtiments. Il est secondé en partie par le chef d'équipe des sites scolaires situés au nord des voies, qui est titulaire d'une autorisation d'exploitation pour la Ville, ce qui a permis au secteur d'exécuter 166 installations et dépannages électriques.

À l'instar des années précédentes, les grands nettoyages ont eu lieu durant l'été sur l'ensemble des sites scolaires grâce au renfort de vingt-six jeunes. Un entretien à fond a également eu lieu à Ondallaz durant le mois de novembre.

Deux apprentis ont obtenu leur CFC d'agent d'exploitation et le secteur a accueilli une dizaine de stagiaires pour des durées variables. Lors de séances organisées en interne, la santé et la sécurité au travail ont été mises en avant. L'ensemble des agentes et agents d'exploitation a suivi une formation sur les dangers de l'électricité leur permettant ainsi d'obtenir une « attestation de compétence de personnes instruites ».

GARDE-MEUBLES COMMUNAL

La Ville de Renens a le devoir de prendre en charge temporairement les choses mobilières laissées par les locataires dans les lieux dont ils ont été expulsés afin d'éviter que des biens soient déposés sur la voie publique. Pour ce faire, la Ville dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Si la nature des affaires à stocker l'impose (poids, dimensions), un espace est loué dans un garde-meubles privé.

Si, comme fréquemment, le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai de six mois (en dehors d'outils de travail), le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels.

En 2023, ce sont 37 avis d'expulsion dont 18 avis d'exécution forcée d'expulsion qui ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (19 en 2022). Sur ce nombre, 5 d'entre elles étaient locataires d'un local commercial et 9 personnes (5 en 2022) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

À noter que les frais d'enlèvement et de transport depuis le trottoir jusqu'au lieu d'entreposage sont dans un premier temps à la charge de la commune. Cette dernière se charge ensuite de refacturer les frais de transport au locataire concerné par l'expulsion.

DÉPRÉDATIONS

Une diminution du nombre de dégradations a été constatée en 2023 par rapport à l'année précédente. En effet, le service BaDoLog a déposé 17 plaintes contre inconnu, contre 25 en 2022. Il s'agit principalement de vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs appartenant à la Ville de Renens.

Cette dernière est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise de CHF 2'000.-. Trois cas pour dégradations et bris de glaces ont été déclarés pour 2023 (7 en 2022 et 8 en 2021), quatre cas pour dégâts d'eau et 3 cas pour incendie et éléments naturels.

Outre les dégradations, le service déplore également des violations de mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Les contrôles spontanés de la POL ont permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux. Le service n'a de ce fait comptabilisé que 3 avertissements contre 5 en 2022 (24 en 2021) et aucune plainte n'a été déposée.



OFFICE DU LOGEMENT

ACTIVITÉS DE L'OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- Application de la politique du logement de la Ville de Renens, gestion de projets et suivi des dossiers de logements sociaux, subventionnés et/ou protégés et adaptés.
- Collaboration avec l'ARASOL et les travailleurs sociaux logement (TSL), avec Rel'og ainsi qu'avec le réseau régional en matière d'hébergement d'urgence.
- Gestion des préinscriptions pour les logements subventionnés et préavis sur les candidatures.
- Gestion des propositions d'attribution des logements propriétés de la Ville de Renens.
- Etablissement de la statistique annuelle des logements vacants sur la commune.
- Rédaction des rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués.
- Information sur les droits et devoirs des locataires, conseil sur les démarches à effectuer ; orientation sur les possibles prestations sociales existantes dans le Canton de Vaud et vers les services spécialisés ad hoc.

LES CHIFFRES DU LOGEMENT 2023

Cette année encore, les chiffres et résultats statistiques montrent à quel point la région et la commune de Renens sont soumises à une forte pression immobilière et à une hausse conséquente des loyers (gentrification). La demande de logement est élevée et les logements vacants peu nombreux. Les actions de l'Office du logement tendent à répondre au plus près à la demande de la population, à pouvoir offrir des possibilités de logements abordables et accessibles aux ménages de tout type : familles, personnes seules, jeunes et seniors.

STATISTIQUE DES LOGEMENTS VACANTS

Au 1^{er} juin 2023, 4'223 logements sont annoncés vacants dans le canton (4'735 en 2022) dont 753 disponibles uniquement à la vente. Le taux de logements vacants pour l'ensemble du canton est de 0,98%.

Ce constat vaudois ne reflète pas la réalité statistique des logements vacants recensés dans la commune. Au 1^{er} juin 2023, le nombre de logements vacants à la location à Renens s'élève à 41, soit un taux global de vacance de 0,37% (91 logements en 2022, soit 0,83% de taux de vacance). Ce taux est significativement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants.

Ce résultat statistique amène au constat d'une situation de crise persistante sur le marché locatif communal. Les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux, qui influencent significativement les loyers alentour lors de changement de locataire.



En effet, la référence souvent utilisée par les gérances ne prend en compte que les baux des 5 dernières années, laissant dans l'ombre les baux plus anciens et nettement meilleur marché. Dès lors, il manque toujours, et de manière très significative, des logements à loyers abordables qui pourraient répondre au besoin de nombreux ménages de la commune. Les gérances et propriétaires renforcent cette tendance par une politique agressive de hausse des loyers.

LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

En 2023, la Commune a participé à l'abaissement des loyers de 81 appartements de 2.5 pièces à 4.5 pièces pour un montant global de CHF 32'727.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements), la Place du Marché (9 logements) et la rue de Lausanne 49 a, b, c et dans le quartier de la Croisée (48 logements). Au 31 décembre 2023, la liste d'attente pour l'accès à un logement subventionné comptait 208 ménages (185 en 2022) avec une forte demande pour les logements familiaux.

APPARTEMENTS SOCIAUX

Suite au préavis N° 48-2014, la Commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté (fourni par les TSL de l'ARASOL) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. Actuellement, 9 ménages bénéficient de cette prestation logement social. Il n'a pas été nécessaire de contracter plus de baux au nom de la Commune, certains ménages ont bénéficié du soutien communal et de celui des TSL de l'ARASOL, ce qui leur a permis d'obtenir un bail en leur nom propre.

APPARTEMENTS ADAPTÉS/PROTÉGÉS DE LA SAVONNERIE

Le bâtiment de l'avenue du 14-Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes au bénéfice de l'AVS/AI dont la situation nécessite des adaptations architecturales. La Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les futurs locataires soient déjà renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la Commission d'attribution de ces appartements.

LOI SUR LA PRÉSERVATION ET LA PROMOTION DU PARC LOCATIF (LPPPL)

La LPPPL et son règlement d'application sont entrés en vigueur en 2018. Le prix et la surface de chaque type de logement sont clairement fixés pour la construction de logements d'utilité publique (LUP): logements subventionnés (LLM), logements à loyers abordables (LLA), logements protégés (LP) et logements pour étudiants. La loi prévoit également des bonus en droits à bâtir pour encourager la création de LUP.

Cette année, un permis de construire a été délivré à un investisseur privé qui va construire 19 logements protégés à la rue du Midi. Un permis de construire a également été délivré pour un projet situé au Censuy (ancienne usine Claessens), où 8 LLA sont prévus.

La LPPPL veille également à maintenir les logements faisant l'objet de transformations ou de rénovations dans une catégorie répondant aux besoins de la population. Elle empêche ainsi les loyers d'augmenter de manière disproportionnée, tout en reconnaissant les travaux pour motifs d'intérêt général, de sécurité et de salubrité. En 2023, l'Office du logement a traité 3 demandes d'aliénation d'appartements loués, 11 préavis concernant des transformations de logement isolés et 2 immeubles concernés par une transformation/démolition-reconstruction. Suivant les préavis favorables de la Commune, le Canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximums des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État.

COLLABORATION AVEC L'ANTENNE REL'OG OUEST

Le fonctionnement de l'Antenne Rel'og, une prestation de la Fondation le Relais, est fixé dans le cadre du préavis intercommunal N° 22-2017. Ses locaux sont situés à l'avenue de la Poste 3 à Renens.

Cette année 2023 a permis de continuer de consolider le fonctionnement de l'antenne Rel'og Ouest avec la création de deux groupes de travail: le « groupe de travail opérationnel » qui réunit certains membres de la Commission des municipales et municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest lausannois avec le responsable de Rel'og et les deux collaborateurs en charge du suivi des situations; le « groupe terrain » est quant à lui constitué des personnes en lien direct avec les personnes et les situations de logement à traiter, à savoir les TSL, la responsable de l'Office du logement de Renens et les deux collaborateurs de Rel'og. Cette organisation permet une très bonne coordination entre les différentes entités et des résultats qui visent à offrir des solutions adéquates aux personnes qui demandent de l'aide en matière de logement par le biais de Rel'og.

POINTS FORTS 2023

Les activités de l'Office du logement sont très intenses avec la participation à des projets et des actions dans divers domaines. Ci-dessous, voici un focus sur quelques actions et événements qui ont particulièrement marqué les activités de l'Office du logement en 2023.

EXPULSIONS DE LOGEMENT ET MESURES PRISES EN 2023

En 2023, les avis d'expulsions sont en nette augmentation par rapport aux années précédentes (37 ordonnances d'expulsion en 2023 contre 19 en 2022), dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer. 18 exécutions forcées ont été prononcées (8 en 2022). Une moitié des exécutions forcées ont été annulées, en grande partie grâce au travail des TSL.

Cette augmentation fait suite à un phénomène de baisse du nombre d'expulsions prononcées constatée pendant la crise sanitaire COVID-19.

La question de ce nombre important d'expulsion de logement a donné lieu à une réunion spéciale de la Commission logement de la Ville de Renens, en collaboration avec les TSL. Un modèle de communication et de prévention des expulsions a été proposé en partenariat avec les gérances. Le 1^{er} mai 2023, L'ARASOL a augmenté le pourcentage de travail des TSL de 40% en lien avec le traitement de ces dossiers d'expulsion, ainsi que la masse et la complexité des dossiers logement à traiter.



COMMISSION LOGEMENT DE LA VILLE DE RENENS

Créée fin 2022 sous l'impulsion de la Municipalité, la Commission logement de la Ville de Renens s'est réunie à six reprises en 2023. Cela a permis de traiter divers thèmes et actions à mener et de développer la communication des affaires liées au logement auprès du syndicat, des municipales et municipaux composant cette Commission. Une séance spéciale a été organisée sur la question des expulsions de logement et des marges de manœuvre possibles pour venir en aide à la population touchée par ce problème.

RECONNAISSANCE DU DISPOSITIF DES LOGEMENTS DE TRANSITION

Depuis plusieurs années, l'Office du logement, en collaboration avec le dicastère Enfance-Cohésion sociale, pilote des projets exploratoires avec des partenaires externes pour tenter de trouver une solution de logement pour des personnes vivant dans la précarité. Travailleurs et travailleuses intérimaires ou au bénéfice de contrats de travail précaires, ces personnes engorgent le réseau d'hébergement d'urgence faute de pouvoir présenter un dossier de demande de location conforme aux attentes des gérances. Ces projets offrent des logements dit de «transition». Ces logements constituent une demi-marche pour sortir des hébergements d'urgence, un espace pour viser la possibilité de trouver un logement pérenne et, si nécessaire, réapprendre les codes sociaux de la vie en immeuble. Ces projets ont été présentés dans le rapport de gestion 2021, pages 93-94 et également repris dans le rapport de gestion 2022, page 87.

En juin 2023, l'inauguration de la Maison des Lionnes située au 1^{er}-Mai 13 a eu lieu en présence de la conseillère d'Etat Rebecca Ruiz. L'ouverture de cette maison, les activités proposées et le modèle d'hébergement sont considérés comme un modèle novateur de qualité. Depuis l'ouverture de la location des 5 chambres en logement de transition, 14 femmes ont pu loger à la Maison des Lionnes. 15 femmes passent en moyenne par jour lorsque la maison est ouverte pour les activités en journée.

En décembre 2023, la Maison des lionnes est citée comme exemple dans un rapport rendu par la Ville de Lausanne pour une réponse à un préavis «un toit pour touxtes, toute l'année» (préavis de la Ville de Lausanne N°2023/64).

Ce dispositif de logement de transition a été renforcé avec une collaboration entre le propriétaire privé des immeubles situé à l'avenue du 14-Avril 31 et 33 et le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité de la Ville de Lausanne. Un comité de pilotage (CoPil) a été créé avec la Ville de Lausanne qui a mis à disposition une équipe de travailleurs sociaux présents sur place 30 heures par semaine. Cette année, 56 personnes ont été accueillies. 31 travailleuses et travailleurs, 25 personnes en situation de grandes vulnérabilités. La Ville de Lausanne tire un bilan très positif de cette expérience. Il est souligné la très bonne collaboration mise en place avec le CoPil. Ce projet fait figure d'exemple et l'Office du logement se réjouit de promouvoir des modèles de collaboration qui tendent à élargir les possibilités de logement pour tout le monde, y compris dans les situations les plus vulnérables.

CRÉATION D'UN GROUPE EXPERT AVEC LES GÉRANCES

Pour développer l'accès à un logement durable ou encore pour maintenir un bail dans un cas de retard de paiement, la relation avec les propriétaires et gérances privées doit être renforcée. Lors de la rencontre annuelle logement et gérance de la Ville de Renens, il a été proposé de constituer avec les TSL un groupe expert avec des gérances volontaires. 7 gérances, représentées par les directions des gérances et les responsables de location se sont annoncées partantes pour cette collaboration. La Commission logement de la Ville de Renens a validé ce modèle de collaboration et ce nouveau groupe d'experts logement. La première séance s'est tenue au mois de novembre 2023. L'office espère ainsi renforcer le dialogue et dégager toujours plus de synergies et de solutions de logement pour la population de Renens.



GESTION URBAINE

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directrice

Patricia Zurcher Maquignaz, municipale

Chef de service

Alain Peneveyre

Chef-fe de service 0.8 EPT

ADMINISTRATION

Secrétaire 2.2 EPT

LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Adjoint-e technique 1 EPT

ATELIERS

Spécialiste 2 EPT

Ouvrier-ère 3.9 EPT

LOGISTIQUE

Chef-fe d'équipe 1 EPT

Ouvrier-ère 3 EPT

MAINTENANCE

Chef-fe d'équipe 1 EPT

Ouvrier-ère 8 EPT

GESTION DES DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT

Adjoint-e technique 0.80 EPT

DÉCHETS

Chef-fe d'équipe 1 EPT

Recycleur-euse 2 EPT

DURABILITÉ

Adjoint-e du chef.e de service 0.8 EPT

Chargé-e de projet durabilité 0.8 EPT

[1] Stagiaire

ESPACES VERTS

Adjoint-e technique 1 EPT

ENTRETIEN ET TERRAINS DE SPORT

Chef-fe d'équipe 1 EPT

Spécialiste 1 EPT

Ouvrier-ère 8.8 EPT

[3] Apprenti-e Horticulteur-trice
- Paysagiste

[1] Auxiliaire gestionnaire des ruches

CIMETIÈRE

Chef-fe d'équipe 1 EPT

Ouvrier-ère 1 EPT

ESPACES VERTS

Contre-maître 1 EPT

GESTION URBAINE- DÉVELOPPEMENT DURABLE

Activités principales

- » Aménagement et entretien des espaces verts
- » Gestion et entretien du cimetière et des forêts
- » Gestion paysagère du territoire
- » Collecte, transport, tri et valorisation des déchets
- » Mise en œuvre de la politique climatique et de durabilité
- » Mise en place des infrastructures lors des manifestations
- » Service de piquet de ville et de neige

Points forts 2023

- » Préavis Plan climat 1^{re} génération
- » Réaudit Cité de l'énergie Gold
- » Réaménagement complet du parc de la Rose Rouge
- » Végétalisation du mail du Marché
- » Aménagement de l'îlot de la «Savo»
- » Réhabilitation de la Ferme du Village

SERVICE GESTION URBAINE- DÉVELOPPEMENT DURABLE (GUDD)

FAITS MARQUANTS

Le plus gros dossier du service a été sans conteste la rédaction du Plan Climat 1^{re} génération de la Ville de Renens et le dépôt du préavis éponyme. La préparation du réaudit du label Cité de l'Énergie Gold a également été un dossier important.

Sur le terrain, le réaménagement complet du parc de la Rose Rouge, inauguré en fin d'année, a ravi la jeunesse du quartier et les autres groupes d'utilisateurs, en offrant une végétalisation accrue, de tout nouveaux jeux et un terrain multisports, selon les choix faits au préalable lors d'une démarche consultative réalisée sur place.

Pour la section Espaces verts, notons aussi l'aménagement provisoire installé à la Savonnerie, ainsi que le réaménagement du mail du Marché, qui a permis la mise en place d'une végétation supplémentaire importante et bienvenue.

Le projet de réhabilitation de la Ferme du Village a démarré. En attendant la rénovation du bâtiment, les deux associations sélectionnées par la Ville pour mener à bien ce projet sont déjà actives dans les espaces extérieurs pour faire de cet endroit un futur lieu de rencontre autour de la nature en ville.

D'autres interventions sont certes plus modestes, mais leurs effets sont appréciés et remarqués, comme l'installation des poules dans l'ancienne volière de la promenade de Verdeaux, ou la réalisation d'une zone humide dans l'enceinte du Collège du Léman.

Toutes les activités du service Gestion urbaine – Développement Durable (GuDD) ont pour objectifs premiers la qualité de vie et le vivre ensemble dans une ville propre, accueillante, résiliente et verdoyante.

MAINTENANCE ET PROPRETÉ URBAINE

INTRODUCTION

La dizaine de collaborateurs en charge de la propreté urbaine nettoie quotidiennement près de 32 km de routes et 35 km de trottoirs, 7 jours sur 7, et par tous les temps. Ils collectent les déchets dans les parcs et vident quotidiennement près de 270 poubelles de ville. Les nombreux travaux routiers qui transforment le territoire compliquent encore un peu plus leurs tâches, mais le service peut se réjouir du soutien que la population manifeste à ces ambassadeurs de la propreté urbaine. Leur popularité fait plaisir et elle est bien méritée.

Au cours de l'année, diverses journées de sensibilisation sont organisées, comme les opérations « Coup de balai » réalisées avec les écoles ou encore, le « Clean up Day ».

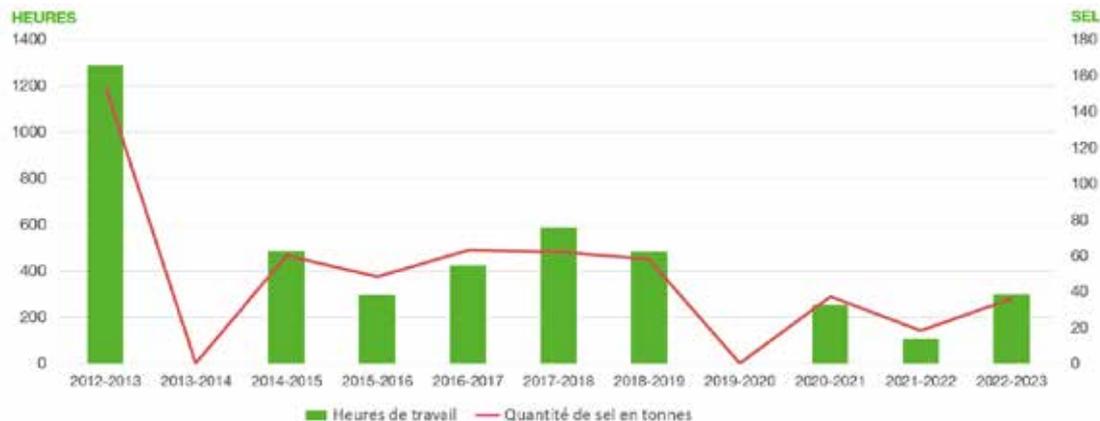
Le nettoyage des feuilles en automne a été légèrement réformé. En effet, les feuilles sont désormais laissées autant que possible au sol, sous les arbres, ou mises en andain sous les haies. Seules les voies de circulation en sont entièrement débarrassées pour des questions de sécurité. Pour ce faire, les collaborateurs sont tous équipés de souffleuses électriques, bien plus silencieuses que les souffleuses thermiques.

SERVICE HIVERNAL

Le graphique ci-dessous illustre la quantité de sel utilisée par hiver et le nombre d'heures d'intervention du service GuDD depuis 2012.

Pour l'hiver 2022-2023, 300 heures d'intervention et un total de 36 tonnes de sel ont été comptabilisées.

STATISTIQUES CONSOMMATION SEL ET SERVICE HIVERNAL 2012 – 2023



OPÉRATIONS COUP DE BALAI

Initiées par la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (Cosedec), les opérations de ramassage citoyen des déchets jetés au sol offrent l'occasion de mobiliser la population pour lutter contre le littering dans une ambiance conviviale.

Pour répondre à la demande des enseignants, deux opérations «Coup de Balai» ont été mises sur pied, les 24 mars et 26 septembre 2023, avec les élèves (4-12 ans) de l'Établissement primaire de Renens-Ouest (Verdeaux, Pépinières, Simplon) et du Collège de Florissant. Par petits groupes, en rotation d'une heure, et munis de gants de protection, près de 1'000 enfants ont nettoyé 12 parcs au printemps et 22 en automne.

ACTION CLOUS DE VOIRIE

Par le passé, plusieurs actions ont été entreprises pour sensibiliser la population à la pollution des mégots de cigarette jetés au sol et pour lutter contre ce fléau: distribution de cendriers de poche (dès 2009), mise en place de cendriers à questions (2016 et 2017), achat d'un aspirateur Glouton qui retire les mégots des endroits difficilement atteignables (2016), installation de mégots de cigarette géants sur la place du Marché lors des journées Clean up Day (2018) ou encore, marquage au sol, avec de la peinture biodégradable, d'une amende de CHF 150.- (2019) ou d'un poisson mort fumant une cigarette (2021), à proximité des grilles d'évacuation. Toutes ces actions ont eu un effet sur une certaine durée.

L'intervention de 2023 vise, quant à elle, le plus long terme et a consisté à fixer des pastilles en métal sur les grilles d'égout avec l'indication «Le lac commence ici – ne rien jeter dans les grilles». Cette action a été réalisée dans de nombreuses communes vaudoises, ainsi que du côté français du lac. Ces pastilles, conçues par l'association «En vert et contre tout» sont fabriquées par une fonderie du Val-de-Travers.

Dans un premier temps, le service GuDD a fixé 100 pièces sur les grilles d'évacuation d'eaux claires dans le secteur du centre-ville et sa périphérie. Le choix des emplacements s'est fait sur les conseils des balayeurs de rues qui connaissent bien les grilles les plus concernées.



Clous de voirie @ DR



Opération Coup de balai de l'automne @ DR

LOGISTIQUE ET MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS 2023

L'équipe Logistique et Manifestations a apporté son soutien pour les manifestations énumérées ci-dessous, en assurant le montage et le démontage des cantines et des Vitabris, le pavoisement et les décorations de fêtes, et en installant les bancs, les chaises et les podiums. Les conteneurs pour le tri des déchets lors de ces manifestations sont, quant à eux, mis en place par l'équipe des Recycleurs.

» Fête Pastorale catholique	18 mars
» Fête du printemps	25 mars
» Inauguration du Parc du Chêne	26 avril
» Ouverture des animations, Place du Marché	6 mai
» Vide-grenier	13 mai
» Les 20 ans de la CISE	13 mai
» Journée mondiale du Commerce équitable	13 mai
» Tournoi amical Judo Maurabia	14 mai
» Fête de la Nature	27 mai
» Meeting Renens Natation	27-28 mai
» Fête des voisins	2 juin
» Animation Ludothèque, Place du Marché	3 juin
» Fête des écoles, Verdeaux	9 juin
» Tournoi Graines de foot	11-12 juin
» Inauguration de la Maison des Lionnes au 1 ^{er} -Mai	15 juin
» Concert de l'Ecole de musique, Place du Marché	15 juin
» Soirée du personnel	14 juin
» Feria Flamenca	17-18 juin
» Spark, parking du Censuy	21 juin - 18 août
» Fête de la Farandole	24 juin
» Fête Nationale	1 ^{er} août
» Piazzetta	3-4 août
» Fête de Florissant	25-26 août
» Concerts d'été	31 août - 2 septembre
» Fête au Village	1-2 septembre
» Fête des jardins familiaux	2 septembre
» Fête des majeur·e·s, Piscine	7 septembre
» Marché aux puces « Fourmi Rouge »	8-9 septembre
» Meeting de natation	10-11 septembre
» Clean Up Day	26 septembre
» 1020 Run	23-24 septembre
» Fête des communautés, Paroisse Catholique	7 octobre
» Vide-grenier	14 octobre
» Fête du poulpe	14-15 octobre
» Journée « Refus de la misère »	17 octobre
» Marché aux puces « Rayon de Soleil »	31 octobre - 7 novembre
» Sumo Open	11-12 novembre
» Fête de la Gym, Joran/Maurabia	25 novembre
» Coupe des sapins, Bottens	30 novembre
» Soupes de décembre du FAR, Place du Marché	décembre
» Marché de Noël, Mont-Robert	3 décembre
» Noël à Renens	15-16 décembre

ÉCLAIRAGES ET DÉCORATIONS DE FÊTES

Pour les fêtes de fin d'année, les installations lumineuses dans les rues commerçantes du centre-ville ont été équipées de minuteries, afin que l'éclairage ne s'active que de 17h à 23h30, du 1^{er} décembre 2023 au 10 janvier 2024, ce qui a permis une économie d'énergie de près de 70%. Les arbres de la place du Village ont été décorés par le groupe Tricot-Graffiti, tandis que des dessins des enfants des colonies de vacances à Ondallaz ont été affichés en format mondial dans différents quartiers de la ville. Les réceptions de l'administration communale ont été, quant à elles, décorées de 24 sapins en bois suisse fabriqués par les ateliers OLBIS.

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

RUCHERS URBAINS

Trois ruchers urbains sont implantés sur des parcelles communales. Le premier, installé en 2012, est géré par un apiculteur professionnel mandaté par la Ville. Il se situe dans la prairie qui jouxte le cimetière. En 2023, 62.5 kg de miel ont été récoltés et distribués aux autorités politiques ainsi qu'au personnel communal.

Le deuxième rucher se trouve sur le site scolaire du Léman. Il est géré par le même apiculteur professionnel et deux enseignants, qui s'occupent du rucher à des fins pédagogiques. Le miel est extrait par les élèves et les enseignants, qui peuvent en disposer librement.

Le troisième rucher, implanté dans la prairie qui borde le site des jardins familiaux du Censuy, est entièrement géré et financé par le Gymnase de Renens (GYRE).

PATRIMOINE ARBORÉ ET RÈGLEMENT DE LA PROTECTION DES ARBRES

Le patrimoine arboré de Renens est un trésor naturel composé de quelque 2'800 arbres d'essences variées. Dans le cadre de la réponse au postulat « 1 arbre 1 banc », la Ville s'est engagée à planter 400 arbres supplémentaires (hors projets) sur 10 ans. 37 d'entre eux ont été plantés en 2023.

Le service GuDD prend grand soin des arbres, de leur arrosage minutieux et de leur taille de formation pour les plus jeunes; il assure également un suivi et une taille annuelle pour une partie des arbres d'avenue. Aux plus anciens d'entre eux, qui constituent une partie des arbres classés « remarquables », des soins particuliers sont prodigués. Ces interventions sont confiées à des entreprises spécialisées en soins aux arbres.

L'année 2023 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). Les changements qu'elle apporte permettent de donner une place et une valeur bien plus grandes aux arbres. Le service GuDD a commencé à travailler sur le futur Règlement de protection des arbres et ses annexes.

DEMANDES D'ABATTAGE

L'abattage d'un arbre en milieu urbain n'est pas un acte anodin. Il peut complètement changer l'équilibre biologique et paysager d'un quartier. Un seul arbre peut conférer une âme à une place ou à un quartier; les arbres sont les marqueurs vivants du temps et il est primordial de les protéger autant que faire se peut. Tous les arbres de 20 centimètres de diamètre et plus, mesurés à 1.30 m du sol, sont protégés. En vue d'un abattage, chaque arbre répondant à ces critères doit préalablement faire l'objet d'une demande, qui est examinée par le service. Si un doute subsiste quant à son bien-fondé, une visite sur place est effectuée. Les motifs d'abattage qui sont acceptés sont principalement le risque de rupture et de chute de branches charpentières (voire de l'arbre entier), un arbre mort sur pied, des dégâts occasionnés par l'arbre au bâti, ou tout autre motif ne pouvant pas être réglé par l'intervention d'un spécialiste de soins aux arbres.

En 2023, 37 demandes d'abattage ont été déposées. 14 d'entre elles concernaient des arbres se trouvant sur le domaine public, 23 arbres étaient situés sur des propriétés privées. Une seule demande a été refusée, aucune n'a fait l'objet d'une opposition.

FONDS COMMUNAL D'ARBORISATION

Selon le Règlement communal sur la protection des arbres de 2014, l'autorisation d'abattage est assortie de l'obligation, pour le bénéficiaire, de procéder à ses frais à une plantation compensatoire. Si les circonstances ne permettent pas une telle compensation, le bénéficiaire est astreint au paiement d'une taxe correspondant à la valeur de l'arbre à replanter, dont le montant, qui peut s'élever jusqu'à CHF 5'000.-, est versé au Fonds d'arborisation.

Selon l'article 8 du règlement, ce fonds est affecté exclusivement aux plantations réalisées ou mandatées par la Ville sur le territoire communal, à l'exception de celles à caractère forestier.

Depuis 2022, une subvention est allouée aux habitants qui plantent sur leur terrain un arbre majeur ou un arbre fruitier haute-tige (uniquement pour les arbres plantés en sus de ce qui est exigé par le Règlement communal sur la protection des arbres). Cette subvention équivaut à 60% du coût d'achat de l'arbre, mais au maximum à CHF 500.- par arbre et à CHF 5'000.- par parcelle.

Dès le 1^{er} janvier 2023, la Municipalité a prévu une dérogation provisoire permettant de prélever des montants dans le Fonds d'arborisation pour subventionner la plantation d'arbres chez les privés.

Le Règlement communal sur la protection des arbres sera révisé courant 2024 afin d'y intégrer la protection des arbres remarquables. Ce dernier sera également adapté pour permettre le financement par le Fonds d'arborisation de plantations d'arbres majeurs supplémentaires chez les privés. Le règlement révisé devra être approuvé par le Canton et le Conseil communal avant d'entrer en vigueur.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

PARC DE LA ROSE ROUGE

D'une surface totale de 2'396 m², cet espace vert est l'un des parcs les plus fréquentés de la Ville. Entouré des immeubles qui longent l'avenue du 24-Janvier et de ceux alignés sur la rue de Lausanne, ce parc, directement accessible à plus d'une centaine de familles du quartier, est également très apprécié des étudiants de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL).

Bien que régulièrement entretenu, ce parc ne correspondait plus aux besoins en matière d'équipements ludiques et sportifs. Afin de connaître les besoins de la population du quartier, deux séances de consultation ont été organisées sur place. Une septantaine de personnes de tous âges ont ainsi pu donner leur avis. Il est ressorti clairement que l'arborisation du parc et la fraîcheur qu'elle apporte sont très appréciées. Même si les attentes et les besoins exprimés par les uns et les autres n'étaient pas forcément les mêmes, ils étaient tous légitimes. Le réaménagement des lieux devait donc tenir compte de cette diversité d'usages et de publics. Le service GuDD a dès lors conçu un réaménagement complet du parc.

Hormis un arbre qui a dû être abattu pour des raisons de sécurité, tous les autres ont pu être conservés et 11 nouveaux ont été plantés, dont plusieurs arbres fruitiers.

Le réaménagement de la place de jeux a permis l'installation d'une tour combinée en bois, accessible par divers éléments de grimpe. L'originalité de cet ensemble consiste dans le fait que la tour principale se trouve dans la couronne des arbres. Un toboggan en colimaçon permet d'en redescendre. Une balançoire double, un panier à bascule et un trampoline ont été installés au nord de la place. Cette zone a été entièrement dégoudronnée pour mettre en place un gravillon stabilisé permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Pour les plus jeunes, un jeu d'eau à manivelle occupe le centre du parc. De très faible consommation, quelques litres seulement par jour, il apporte de la fraîcheur, hydrate les grands arbres situés à proximité et fait office de fontaine à boire. Un terrain multisports a été installé à l'est du parc.

Afin de répondre au souhait émis par la population, une toilette sèche a été posée à l'entrée est du parc. Cette première expérience pourrait se multiplier sur notre territoire en cas de succès.

Par ailleurs, à l'ombre des pins, un grand banc en bois sépare les aires de jeux et peut aussi bien servir de table de pique-nique que de canapé. Enfin, deux rampes d'accès destinées aux personnes à mobilité réduite ont été aménagées



Jeux au parc de la Rose Rouge @ DR

L'éclairage du parc a été remplacé par des luminaires LED à très faible consommation. Les frais inhérents à ce remplacement ont été pris en charge par le service Infrastructures dans le cadre de son préavis relatif au renouvellement de l'éclairage public.

La 7^e cérémonie de plantation de l'Arbre des naissances s'est déroulée conjointement à l'inauguration du parc de la Rose Rouge, le 1^{er} novembre 2023. Un chêne à gros fruits a été planté pour célébrer les 211 naissances rennaises de l'année 2022. Toutes les familles concernées ont été conviées à participer à cet événement, qui s'est clôturé par un goûter.

ÉTANG DU COLLÈGE DU LÉMAN

La création de plans d'eau proches de l'état naturel est l'une des mesures phares de la promotion de la biodiversité urbaine. Comme en témoigne le succès immédiat de l'étang créé dans le parc de la Mère en 2014, ces milieux se révèlent très rapidement attractifs pour de nombreuses espèces lorsqu'ils sont aménagés à proximité de milieux forestiers. Si les batraciens, spécifiquement le sonneur à ventre jaune et le crapaud accoucheur, sont les premières espèces à bénéficier de ce type d'aménagement, ce dernier convient également très rapidement à des espèces mobiles comme les libellules, les demoiselles et les autres coléoptères aquatiques. Afin que la colonisation de ces sites par les espèces terrestres soit possible, il convient d'éliminer les obstacles entre les plans d'eau existants et ceux nouvellement créés. Quelques mesures simples permettent de faciliter le déplacement de ces animaux, telles que l'aménagement d'espaces libres au pied des clôtures (idéalement 20 cm, afin de permettre le passage d'espèces comme le hérisson).

Des arbustes indigènes ont été plantés autour de l'étang ; ils permettent aux oiseaux de venir boire à l'abri des prédateurs. Ces arbustes leur servent également de garde-manger. Les abeilles du rucher urbain mis en place en 2021, à une trentaine de mètres de l'étang, bénéficient également de l'eau, très précieuse pour elles-mêmes, pour l'humidification du pollen et la fabrication du miel.

Ce projet correspond également à une demande des enseignants de Sciences naturelles de l'Établissement secondaire du Léman, qui souhaitent bénéficier d'un milieu d'observation proche de leurs classes.



Etang du Collège du Léman @ DR

MAIL DU MARCHÉ: PERMÉABILISATION ET ARBORISATION SUPPLÉMENTAIRE

L'arborisation du mail du Marché, telle que prévue initialement dans le préavis N° 104-2016, est composée d'une strate arborée de 16 platanes disposés en carré. Les premiers ont pris place à l'automne 2022. L'espace entre ces arbres est toutefois assez conséquent, et bien qu'une fois adultes, ils seront de grande ampleur, il faut compter une bonne trentaine d'années avant que leurs couronnes forment une canopée homogène.

Force était donc de constater que ce qui avait été plébiscité en 2016, et nanti d'un permis de construire, ne correspondait plus à un espace public majeur au centre-ville, tel qu'on le souhaite aujourd'hui et pour l'avenir. Le sol, recouvert d'un revêtement bitumineux sur toute la surface du mail, offrait trop peu de possibilités de végétalisation...

Les services techniques de la Ville se sont donc approchés du bureau d'architectes du paysage ayant collaboré avec les concepteurs du tram afin de travailler à une végétalisation plus intense du mail. Un nouveau concept a été élaboré, qui change radicalement l'ambiance des lieux. Un des principaux atouts de ce projet est le retrait d'une grande partie du goudron existant au sud du mail, et la mise en place d'une grave de plantation sur l'ensemble du périmètre, ceci afin d'offrir une perméabilité maximale et de permettre la plantation de trois strates de végétaux. On passe ainsi d'un mail arboré monospécifique de 16 platanes à la plantation de 32 arbres majeurs et de nombreux arbustes, tout en respectant la trame prévue initialement.

Des platanes, des micocouliers, des zelkovas et des pins maritimes ont déjà pris place, en tiges ou en cépées (plusieurs troncs). Le choix des arbres a été fait selon des critères d'adaptation aux changements climatiques, selon la situation des lieux en plein cœur de ville, en tenant compte des besoins des insectes mellifères, et en jouant sur le mélange de feuillages caducs et persistants, en plus des couleurs automnales des différents feuillages. La strate intermédiaire est composée d'arbustes tels que figuiers et néfliers, thym et autres plantes aromatiques. Enfin, une strate herbacée est semée à même le sol, apportant des compléments de plantes vivaces. Le tout forme un espace végétal très arboré et organique, qui contraste fortement avec le premier projet de mail géométrique.

Le mobilier urbain prévu initialement n'a, quant à lui, pas été modifié. Les bancs entourant certains troncs, les luminaires, les poubelles de ville et la fontaine restent les mêmes. La circulation piétonne pourra se faire sur les quatre axes géométriques, rapidement et sans obstacles, à l'ombre des arbres qui, un jour, seront grands. Durant les premiers mois, quelques poches végétales seront protégées par des barrières pour permettre aux strates inférieures de pousser correctement. Cette zone pourra ensuite vivre en toute liberté, animée par les passants qui la traverseront quotidiennement.



Mail du Marché @ DR

LA «SAVO»

La parcelle N° 558 située au centre-ville a servi de dépôt de chantier pour les travaux réalisés sur l'avenue du 14-Avril jusqu'à la fin de l'année 2022. Afin de ne pas laisser cet espace vide et dans l'attente de la construction des bâtiments de la Savonnerie, un aménagement provisoire a été mis en place.

Dans sa séance du 16 janvier 2023, la Municipalité décidait de créer un groupe interservices pour travailler sur l'aménagement provisoire de l'îlot de la Savonnerie prévu pour la période du printemps 2023 à octobre 2024. Le groupe a proposé quelques équipements pour aménager cette zone, dont un jeu d'échecs géant, une table de ping-pong et une BoxUp contenant du matériel sportif et des jeux. Une fontaine à boire, ainsi que quelques éléments de mobilier urbain tels que des bacs arborisés, des palettes CFF rehaussées pour la plantation de potagers urbains, des tables de pique-nique et des bancs bois/béton ont été ajoutés. Tous ces équipements seront bien sûr réutilisés et replacés ailleurs après la fermeture des lieux.

Le Collectif 52, association déjà présente sur le projet Spark, a investi les lieux pour animer l'îlot et y ajouter des tables de cantine de sa fabrication ainsi qu'un cabanon destiné à alimenter le «Biergarten» prévu pour la saison estivale.

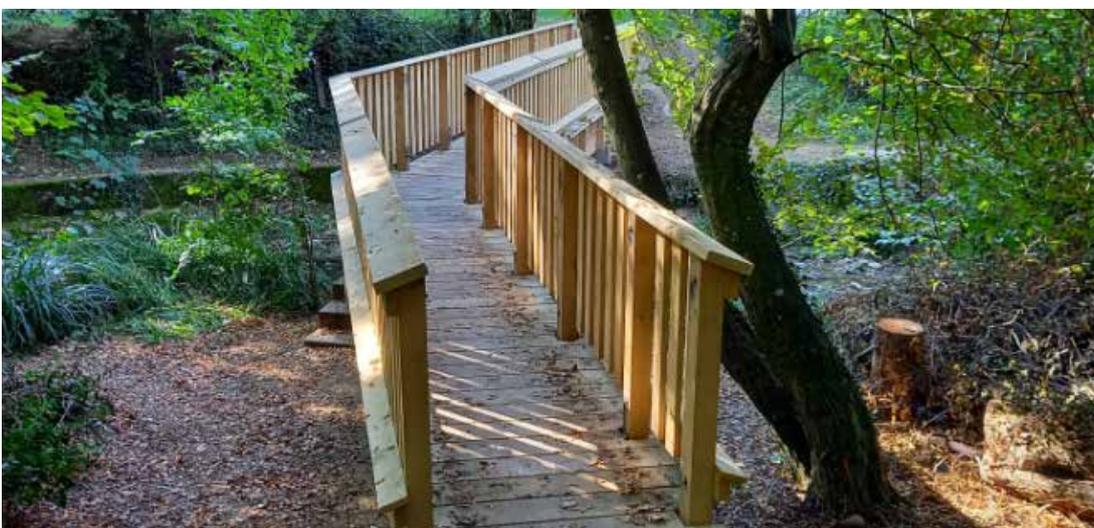


La Savo, été 2023 @ DR

PASSERELLE DU BOIS COLA

Dans le Bois Cola, une passerelle en bois permettait de traverser la Mèbre entre le quartier des Noutes, sur la commune de Crissier, et celui des Biondes, à Renens. Au mois de mars 2023, un arbre de grande taille est tombé et l'a totalement détruite.

Financé par la Ville de Renens et la Commune de Crissier, un nouveau pont a été construit à l'automne, au même emplacement, par le Centre de formation des apprentis bûcherons du Mont-sur-Lausanne.



Nouvelle passerelle du Bois Cola @ DR

POULAILLER DES CORBETTES

La volière des Corbettes a été transformée en poulailler collectif. Depuis mars 2023, elle accueille six poules. Sept habitants du quartier s'en occupent tous les jours avec grand soin. Ces personnes ont suivi un cours sur l'élevage de poules donné par ProSpecieRara.



Heureuses poules @ DR

CIMETIÈRE

Au cours de l'année écoulée, 144 décès (146 en 2022) ont été enregistrés à Renens. 51 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 20 inhumations de corps et 31 inhumations de cendres, dont 15 ont été déposées au Jardin du Souvenir.

TRAVAUX FORESTIERS

La section Espaces verts du service GuDD joue un rôle important dans la préservation et l'entretien des forêts renanaises – le Bois Cola et le Bois du Caudray, la forêt de Pachoudaz et une partie du Bois Creux – qui totalisent une superficie de 5,5 hectares. Les collaborateurs ont consacré en 2023 un total de 40 heures à l'élimination de divers détritiques dans ces lieux, et une trentaine d'heures à la lutte contre les plantes indésirables et envahissantes, en particulier des lauriers. C'est le garde forestier qui, lors de la matinée de martelage, sélectionne les arbres qui doivent être abattus. Ce processus permet de maintenir l'équilibre écologique de la forêt, tout en répondant aux besoins de gestion forestière. Pour l'année 2023, l'équipe Espaces verts a pu réaliser une partie des travaux demandés, le reste ayant été confié à une entreprise forestière. La totalité du bois coupé est transformé en plaquettes, qui sont ensuite utilisées pour revêtir le sol des aires de jeux et divers chemins, contribuant à la diminution du coût de transport et du prix au m³. Cette pratique s'inscrit dans une démarche éco-responsable qui valorise le recyclage du bois des forêts renanaises et renforce ainsi l'engagement de la Ville en faveur de la durabilité et de la préservation de l'environnement.

Un contrôle de sécurité est réalisé une à deux fois par an par le garde forestier le long des chemins cadastrés. Les arbres présentant un danger sont identifiés et abattus au cours de l'année, afin de garantir la sécurité des divers usagers de la forêt.

JARDINS FAMILIAUX

Au total, 12 sites, dont 10 jardins familiaux composés de 309 parcelles et 2 potagers urbains accueillant 42 parcelles, sont répertoriés sur le territoire.

Jardins familiaux					
Airelles	7	La Mèbre	55	Censuy	47
Paudex	42	Les Biondes	16	Château	21
Du Bois	43	Simplon	12	Baumettes	8
Borjod	58	Avenir	22	Bellevue	20

En 2023, 18 parcelles ont été ré-attribuées. En fin d'année, la liste d'attente comptait 189 inscriptions.

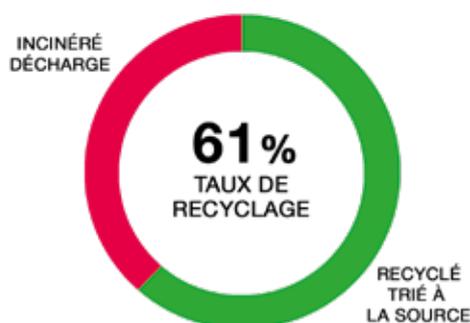
Les locataires des jardins familiaux des Paudex ont été informés en été 2022 de la résiliation de leurs baux pour la fin décembre 2023. Les travaux de remise à ciel ouvert du ruisseau de Broye canalisé sous les jardins, annoncés initialement pour 2024, sont toutefois reportés à 2025. Les recherches de solutions pour le remplacement des locataires du site dans d'autres jardins ou surfaces potagères sont en cours d'étude au service GuDD. Les chemins d'accès et les plantations d'arbustes autour des nouvelles cabines de WC des sites Borjod et Airelles ont été réalisés par les apprentis du service.

GESTION DES DÉCHETS

DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2023

Etat au 9 janvier 2024	Tonnes	kg/hab.	Traitement	Évolution
Ordures ménagères	2'271	109	incinération TRIDEL	augmentation
Encombrants	530	25	incinération TRIDEL	stabilité
Biodéchets	1'589	76	Biogaz et compost	stabilité
Papier carton	1'304	62	recyclage	stabilité
Verre	691	33	recyclage	diminution
Bois	393	19	valorisation thermique	augmentation
Appareils électriques/ électroniques	156	7	recyclage	stabilité
Textiles	117	6	recyclage	stabilité
Métaux (fer, alu, fer-blanc)	163	8	recyclage	augmentation
Plastiques (hors PET)	52	2	recyclage	stabilité
PET, capsules, huiles	23	1	recyclage	stabilité
Déchets spéciaux	11	0.5	valorisation	stabilité
Inertes	93	4	mise en décharge	stabilité
Total	7'394	353		augmentation



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE MALLEY

NOMBRE DE PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

Année	Déchèterie de Malley	Déchèteries mobiles
2021	28'903	5'555
2022	28'366	5'545
2023	28'792	4'450

DÉCHÈTERIES MOBILES

BILAN DES DÉCHÈTERIES MOBILES 2023

	Tonnes	Filière
Encombrants	32	incinération TRIDEL
Bois	34	valorisation thermique
Ferraille	15	recyclage
Appareils électriques/électroniques	18	recyclage
Bouteilles plastiques, briques boisson	2.4	recyclage
Déchets spéciaux	2.6	valorisation
Total	104	

SUIVI DE LA GESTION DES DÉCHETS: PLATEFORME NUMÉRIQUE

Lancée en 2023, une plateforme numérique de suivi de la gestion des déchets permettra à terme de simplifier le travail du service en automatisant :

- la collecte numérique des données des prestataires de collecte et de traitement des déchets ;
- la vérification des données quantitatives des déchets et financières en termes de transport et de traitement des déchets ;
- la mise en page des données sur un tableau de bord permettant une analyse et une comparaison facilitée ;
- la transmission annuelle des données aux autorités cantonales de manière efficiente.

DÉPLIANT INFO-TRI DÉCHETS

Le dépliant Info-tri déchets est un document papier distribué à tous les ménages du district de l'Ouest lausannois et qui fait office de directives communales. Chacun y trouve, pour sa commune, les dates des collectes au porte-à-porte des ordures ménagères, du papier/carton, des biodéchets et du verre, ainsi que le calendrier des déchèteries mobiles et les instructions pour la déchèterie intercommunale de Malley.

En 2023, les pages d'information ont mis en avant les différentes façons de jeter les déchets ménagers :

- dans les conteneurs de tri des bâtiments pour les ordures ménagères, le papier/carton, le verre et les biodéchets, en rappelant les types de déchets acceptés pour chaque catégorie ;
- auprès des commerces pour les déchets soumis à une taxe spécifique lors de l'achat (appareils électriques et électroniques, les bouteilles PET, le flaconnage en plastique, etc.) ;
- en déchetterie, en précisant les catégories de déchets acceptées.

Afin de mieux toucher le public, les communes participantes ont décidé d'améliorer la communication sur la gestion des déchets. Un nouveau concept de communication sera réalisé en 2025.

ZÉRO DÉCHET

Dans le cadre de la politique pour la réduction de la production de déchets, 5 vidéos de sensibilisation, créées par la cellule communication de l'Administration générale, ont été diffusées via les réseaux sociaux et sur les écrans des bus TL :

- Préférer le sac réutilisable au lieu des sacs en plastique ;
- Préférer la vaisselle réutilisable par rapport à la vaisselle jetable ;
- Acheter en vrac en évitant le suremballage ;
- Préférer la gourde pour les boissons à la place de la bouteille jetable ;
- Préférer les contenants alimentaires réutilisables.



Storyboard des vidéos zéro déchet

CENDRIER DE POCHE

Un cendrier de poche aux couleurs de la Ville de Renens a été distribué aux réceptions de l'administration communale et lors des manifestations.

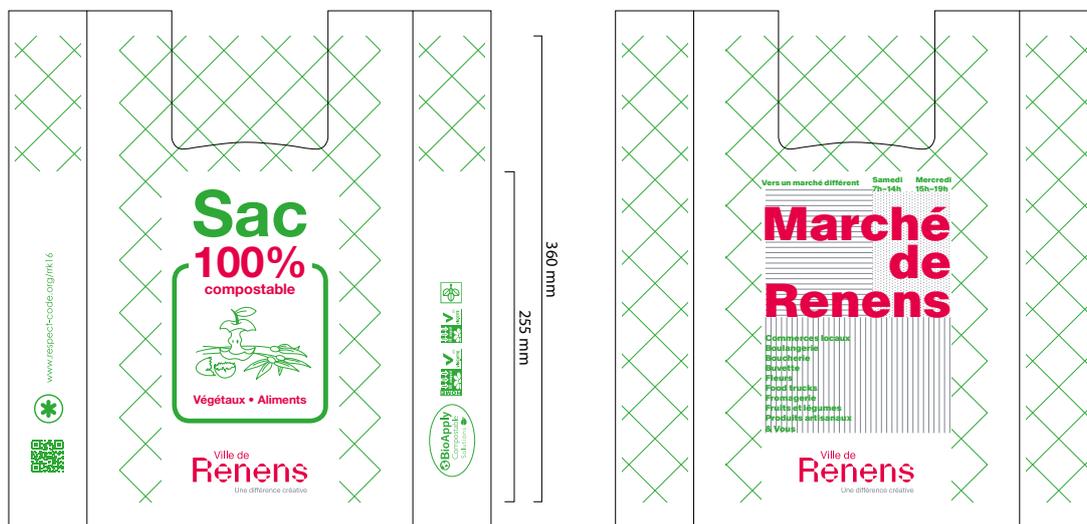


Cendrier de poche aux couleurs de la Ville @ DR



SACS COMPOSTABLES DU MARCHÉ

Le sac compostable offert aux clients du marché de Renens a été réactualisé selon la nouvelle ligne graphique de la Ville. Ce sac vise à sensibiliser à l'usage adapté des sacs compostables pour le tri des déchets de cuisine.



Sacs compostables du marché

POUBELLES VERTES

Depuis 2020, la Ville de Renens a distribué auprès des ménages 10'000 poubelles vertes de cuisine pour le tri des déchets organiques, ainsi que des rouleaux de sacs compostables. L'objectif est de motiver le tri correct de cette catégorie de déchets. Les sacs d'ordures contiennent malheureusement toujours 30% de biodéchets. Les jeunes de Renens, via le programme « Coup de pouce », et les ambassadeurs du tri ayant participé à ces distributions sont vivement remerciés pour leurs efforts.



Une ambassadrice du tri lors de l'action de distribution des poubelles vertes @ DR

CONTENEURS ENTERRÉS

La Ville continue à favoriser l'implantation de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du papier/carton et du verre dans les quartiers à forte densité de population.

Une aide financière communale pour les travaux de génie civil peut être demandée pour des bâtiments déjà existants. Le Règlement communal sur la gestion des déchets impose aux nouvelles constructions dès 100 équivalent-habitants de s'équiper de telles infrastructures.

En 2023, deux nouvelles implantations ont été effectuées. La première, dans le nouveau quartier situé au chemin du Chêne 17 et 19. La deuxième a été construite à la rue de Crissier pour l'ensemble du quartier, dans le cadre des travaux du tram et du réaménagement de la rue.

Au total, 26 lieux sont actuellement en service, comprenant 136 conteneurs enterrés répartis ainsi :

- 46 conteneurs pour les ordures ménagères ;
- 55 conteneurs pour le papier/carton ;
- 30 conteneurs pour le verre ;
- 5 conteneurs pour les déchets incinérables communaux.

L'entretien et le nettoyage de ces infrastructures sont pris en charge par la Ville.

COLLECTE DES TEXTILES USAGÉS

Un conteneur enterré permettant la collecte des textiles usagés a été installé au croisement des rues de Lausanne et du Sécheron. Il s'agit de la première installation enterrée pour cette catégorie de déchets en Suisse romande. Elle complète les points de collecte existants dans les quartiers de Biondes, Saugiaz, Sur-la-Croix, Bugnon, Avenir, Savonnerie, Temple, Simplan, Piscine, Censuy, Perrelet et Chêne.

VIDE-GRENIERS

Les 13 mai et 15 octobre 2023 se sont tenus les vide-greniers de la Ville sur la promenade de Verdeaux. Chaque vendeur est venu avec son propre matériel d'exposition (table, chevalets avec plateaux, chaises, etc.).

Plus de 60 exposants s'étaient inscrits pour la première date. L'équipe Logistique a installé une cantine et des tables sur la promenade pour la restauration, proposée aux chineurs et aux exposants par le HC Renens Vipers.

L'édition du 15 octobre a permis de tester un nouveau système de placement sans inscription préalable. Malheureusement, la météo fut fort capricieuse et seuls quelques chineurs ont bravé le froid, avec le sourire. Les recycleurs ont tenu un stand de boissons en compagnie de l'Association Dona, qui proposait une petite restauration.

Les recycleurs du service GuDD ont aussi tenu un stand de vente à très bas prix des objets en bon état récupérés dans les déchèteries mobiles. Le bénéfice de ces ventes a été versé à des associations rennaises.

REPAIR CAFÉ

Les 24 juin et 7 octobre, la Ville de Renens co-organisait deux Repair Café au chemin de Closel (aux Ateliers de Renens, dans le MakerSpace d'UniverCité et au MakerSpace de Lausanne). Des réparateurs bénévoles ont donné une seconde vie à une cinquantaine d'objets. Le 7 mai, plusieurs collaborateurs du service participaient à la Journée romande des Repair Café, organisée par la Fédération romande des consommateurs (FRC). Réparer plutôt que jeter est un principe à mettre en pratique le plus possible en vue d'une politique visant la diminution des déchets, voire « Zéro déchets » !

TOILETTES ACCUEILLANTES

La Municipalité a mis en place différentes mesures visant à améliorer la propreté en ville, selon le concept « Respecte Renens ». L'une d'elles consiste à proposer aux établissements publics de signer une convention sur le mode gagnant-gagnant : toute personne peut, sans obligation de consommer, utiliser les WC d'un établissement public arborant l'autocollant « Toilettes accueillantes » sur sa porte d'entrée. En contrepartie, la Ville verse un défraiement annuel pour les produits de nettoyage. 32 établissements répartis sur le territoire renonais ont joué le jeu pour l'édition 2023.



DURABILITÉ

FONDS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Fonds communal pour le Développement durable (FDD) est destiné à financer des actions en faveur de la durabilité. Il est alimenté actuellement par une taxe de 0.3 ct par kilowattheure, prélevée sur l'ensemble des factures d'électricité payées sur le territoire communal. Des Directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un Règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

Pour 2023, un montant total de subventions de CHF 230'000.- avait été mis au budget. Or, un afflux massif de demandes de subventions est arrivé auprès du service, pour un montant estimé à plus de CHF 412'000.-. Cette situation financière extraordinaire s'explique par l'augmentation des requêtes en lien avec la situation énergétique et climatique actuelle. En effet, les bénéficiaires des subventions en question (habitants et propriétaires fonciers) montrent un intérêt marqué pour celles qui apportent des réponses tangibles en matière d'économies d'énergie, de développement des énergies renouvelables, de mobilité durable et de consommation responsable.

Afin de limiter le dépassement budgétaire du FDD, le Fonds d'arborisation finance, depuis le 26 février, les subventions pour la plantation d'arbres majeurs supplémentaires chez les privés. Dès le 20 mars, il a été autorisé d'utiliser le montant issu de la taxe sur l'électricité dont la perception est effectuée en cours d'année. Cela permet ainsi une plus grande souplesse pour répondre favorablement aux demandes de subventions. Un dépassement budgétaire du compte des subventions jusqu'à concurrence d'un montant global de CHF 329'999.- pour l'année 2023 a également été autorisé par la Municipalité et la Commission des Finances. Ce montant maximal n'a pas été atteint, car une grande proportion des demandes acceptées et en cours de traitement sont liées au bâtiment (photovoltaïques ou isolation), et les entreprises ont des délais de réalisation longs, pour des raisons de manque de personnel et de pénurie de matériaux de construction. Au final, CHF 238'386.60 ont effectivement été attribués, ce qui représente un dépassement budgétaire de CHF 8'386.60 (situation des comptes au 15 janvier 2024).

Le 20 avril, au vu du risque de dépassement de la limite financière du Fonds, la Municipalité a validé la suspension provisoire des subventions pour les panneaux photovoltaïques, l'isolation des bâtiments et le remplacement des fenêtres. Le service GuDD, avec l'aide de la Commission du Fonds et du service des Finances, a été autorisé à travailler sur un nouveau mode de financement du FDD au niveau du panel de subventions proposées et des moyens alloués à celles-ci. Dès le 1^{er} juillet, la subvention pour l'établissement des certificats énergétiques cantonaux pour les bâtiments (CECB) a été supprimée. Le nombre de subventions à l'achat d'un vélo électrique a été limité à 100 par année. Les subventions pour les accessoires vélo (casque et remorque), les voitures et scooters électriques et l'action « Bike to work » pour les entreprises ont également été supprimées. La subvention pour le remplacement des haies de lauriers ou de thuyas par des haies vives est désormais financée par le Fonds d'arborisation. Afin d'officialiser ces décisions, une nouvelle directive d'application du Fonds a été signée. Au 31 juillet, la Municipalité a donné son accord de principe au projet de nouveau Règlement sur la taxe communale sur l'électricité et sur l'augmentation de cette taxe, dont le montant doit encore être déterminé.

STATISTIQUE DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN 2023

Actions subventionnées par le Fonds pour le Développement Durable. État au 15.01.2024

	Nb. Imputées	CHF	Nb. en attente	CHF	Total	CHF
Bâtiment – Energie						
Bilan énergétique pour les bâtiments	23	30'479.90	11	18'101.10	34	48'581.00
Panneaux photovoltaïques	28	44'800.00	79	126'400.00	107	171'200.00
Capteurs solaires thermiques	-	-	3	15'000.00	3	15'000.00
Isolation et remplacement des fenêtres	18	67'528.10	8	14'760.90	26	82'289.00
Financement surcoût production installation solaire – Collège du Léman	1	-557.60	-	-	1	-557.60
Mobilité						
Vélos électriques	86	31'659.75	-	-	86	31'659.75
Accessoires pour vélo – casque, remorque	17	790.00	-	-	17	790.00
Batteries pour vélos électriques	4	400.00	-	-	4	400.00
Véhicules électriques	2	2'250.00	-	-	2	2'250.00
Scooters électriques	-	-	-	-	0	0.00
Bike to work, pour entreprises	4	800.00	-	-	4	800.00
Abonnement de vélo en libre-service Publibike	3	225.00	-	-	3	225.00
Abonnement d'autopartage Mobility	3	349.80	-	-	3	349.80
Carvelo vélos-cargo	2	5'000.00	-	-	2	5'000.00
Consommation durable						
Repair café – Makerspace Lausanne et UniverCité	2	5'204.65	-	-	2	5'204.65
Bons de réduction produits menstruels (2 ^e sem. 2022)	43	860.00	-	-	43	860.00
Réparation smartphone	153	7'636.00	-	-	153	7'636.00
Atelier «Zéro déchet» participation	1	30.00	-	-	1	30.00
Economie d'énergie						
Appareils ménagers efficaces	45	13'524.40	-	-	45	13'524.40
Robin des Watts 22-23 (5 classes, Collège Roseau)	-	12'887.00	-	-	-	12'887.00
Concours d'économies d'énergie (Collèges Florissant et 24-Janvier)	-	5'000.00	-	-	-	5'000.00
Biodiversité						
Conseils en biodiversité pour jardin	3	3'320.00	-	-	3	3'320.00
Haies vives – remplacement haie de tuyas ou de lauriers	4	6'199.60	-	-	4	6'199.60
Total		238'386.60		174'262.00		412'648.60

MONTANT DE LA TAXE VERSÉ DANS LE FONDS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 2023

	CHF
Solde du Fonds au 31.12.2022	CHF 195'211.42
Ville de Lausanne / SIL	CHF 14'400.00
SIE SA	CHF 223'044.30
Total au 31.12.2023	CHF 432'655.72

ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LE FONDS D'ARBORISATION

Etat au 16.01.2024	Subventions	CHF
Arbres majeurs et arbres fruitiers	4	1'701.40
Haies vives	6	4'643.95
Participation exceptionnelle au maintien d'un arbre	1	800.20
Total	11	7'145.55

FAIR TRADE TOWN

Le 13 mai, un stand de dégustation de café (Pappy John) et de fruits (fondation TerrEspoir) équitables était présent sur la place du Marché lors de la Journée mondiale du commerce équitable. Une exposition des Magasins du Monde informait sur cette thématique. En parallèle, les structures d'accueil de l'enfance ont bénéficié, durant le mois de mai, d'un goûter avec des fruits équitables fournis par TerrEspoir.



Stand Fair Trade au marché @ DR



MÉRITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Investie dans le respect des Objectifs de Développement durable de l'ONU (ODD), la Municipalité a décidé d'attribuer, dès 2019, un Mérite du Développement durable aux écoles, associations, groupes d'habitants ou entreprises ayant réalisé dans l'année un projet répondant aux objectifs de durabilité. Le lauréat 2023 est le collectif « Enchanter Renens ». Il s'agit d'un groupe motivé à inviter la nature en ville, mené par Mmes Irène Frei et Madeleine Lederrey. Il souhaite aménager des espaces afin que la petite faune (oiseaux, hérissons, insectes) puisse se développer. Depuis 2 ans, le collectif s'implique dans le cadre de la Fête de Nature. En 2023, il y proposait des ateliers de construction de nichoirs et d'hôtels à insectes qui ont ensuite été placés dans la ville.



Hôtel à insectes posé près du Collège du Léman @DR

FÊTE DE LA NATURE

La deuxième Fête de la Nature s'est déroulée du 24 au 27 mai. Plusieurs activités pour petits et grands ont été proposées, visant à les sensibiliser à la nature en ville et au rôle de la biodiversité en milieu urbain. La journée du mercredi était dédiée aux enfants, avec un atelier de construction d'hôtels à insectes et une découverte des plantes médicinales, sur les traces de Panoramix, dans le Bois du Caudray. Le jeudi, le film « Microcosmos – le Peuple de l'Herbe » a été projeté à la Ferme des Tilleuls, suivi des explications de Daniel Cherix, professeur honoraire de biologie à l'Université de Lausanne. Le vendredi, deux familles renanaises ont ouvert les portes de leur jardin au public, qui a ainsi pu découvrir des jolis coins de nature bien gardés. Différentes activités ont été organisées le samedi sur la Place du Marché et ses alentours: construction d'hôtels à insectes, balades guidées, concert et stand sur les espèces animales et végétales présentes à Renens, conte musical et déambulatoire. La Ville a été épaulée par l'association Enchanter Renens et le Forum des Associations de Renens (FAR) pour organiser et réaliser ces activités.

FERME DU VILLAGE

Dès mi-août, les extérieurs de la Ferme du Village (sise à la rue du Village 10) ont été mis à disposition de deux associations de la région: Mirabelle & Balcon et Pouss'ensemble. Elles y développent des activités en lien avec la permaculture et l'élevage de petits animaux, en collaboration directe et régulière avec les habitants de Renens, par le biais de rencontres, d'ateliers et de chantiers participatifs.



Ferme du Village @ DR

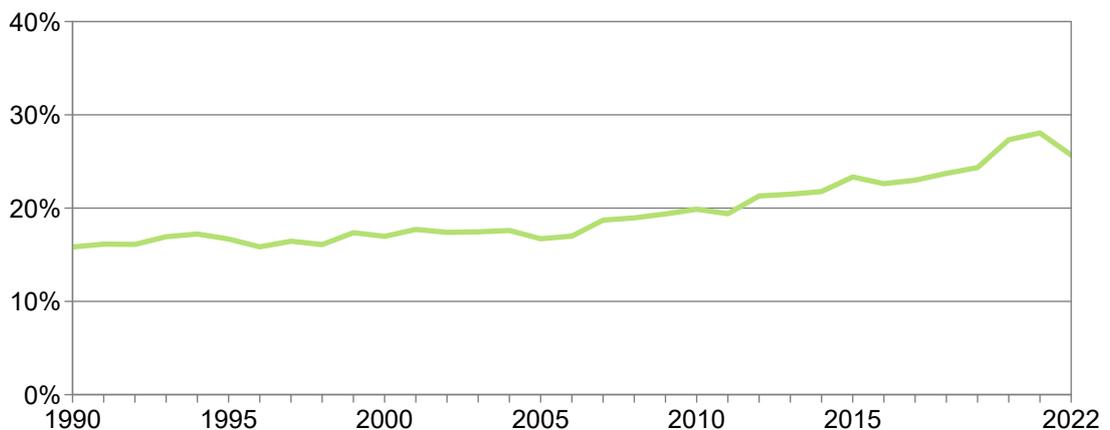
CERCLE INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cercle Indicateurs est un projet mené par l'Office fédéral du développement territorial, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique, ainsi que 30 villes, dont Renens, et 19 cantons. Les indicateurs de développement durable pour la Suisse ont été mis à jour avec les dernières données disponibles. Selon les 17 Objectifs de Développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies, les résultats présentent un tableau mitigé.

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie (ODD 7), en hausse depuis 2000, s'élève à 25,7% en 2022. Cet indicateur affiche donc un résultat positif au sens du développement durable.

Énergies renouvelables

Par rapport à la consommation finale d'énergie



Source: OFEN – Statistique suisse des énergies renouvelables

© OFS 2023



À l'inverse, le taux de pauvreté (ODD 1) augmente à Renens et atteint 8,7% en 2021 – proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ce seuil est défini d'après un minimum vital social devant permettre aux individus d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Quant à la production totale de déchets urbains (ODD 12), elle dépasse 6 millions de tonnes cette même année. Ces indicateurs évoluent en direction contraire aux objectifs de développement durable. La Ville de Renens a participé aux relevés en 2017 et en 2021. Le prochain relevé sera fait en 2024.

ÉVALUATION DE LA SOLIDARITÉ

La Ville de Renens a participé au 5^e Rating (évaluation) des communes de Solidar Suisse, qui étudie les pratiques d'achats des communes suisses en vue de sensibiliser et responsabiliser le secteur public dans son rôle de consommateur. Avec des achats en Suisse d'un montant de 16 milliards de francs, le secteur public dispose en effet d'un pouvoir considérable.

En Suisse romande, 10 communes se sont particulièrement distinguées dans leurs pratiques d'achats et leur contribution en matière de coopération au développement. Ces communes ont été récompensées le 24 août lors d'une cérémonie de remise des prix à Lausanne. Renens a obtenu la 7^e place au niveau de la Suisse romande et la 13^e place au niveau suisse. La Ville de Renens dispose de directives pour les achats durables qui comprennent des critères à la fois sociaux et écologiques.

PLAN CLIMAT 1^{RE} GÉNÉRATION

Le Plan Climat de Renens a été publié par la Municipalité en mars. Il a ensuite été présenté aux membres de l'Administration, ainsi qu'au Conseil communal et aux associations, lors de séances publiques. Le Conseil communal en a pris acte officiellement en juin.

Le Plan Climat a été construit autour de huit thématiques:

- » l'énergie et les bâtiments,
- » la mobilité,
- » la consommation,
- » la santé,
- » la nature en ville et la biodiversité,
- » les dangers naturels et la gestion des risques,
- » l'urbanisme et l'aménagement du territoire,
- » l'implication des divers acteurs du territoire.

Cet instrument est donc transversal et concerne tous les services de l'Administration. C'est pourquoi, il est porté politiquement par la Municipalité qui l'a inscrit dans son programme de législature. La section Durabilité du service GuDD est en charge de son élaboration et de sa coordination, tout en travaillant en étroite collaboration avec les autres services de l'Administration.



Le Plan Climat se compose de deux documents. Le premier est un document stratégique qui définit la vision et les objectifs climatiques de la Municipalité d'ici à 2050. Il s'agit de faire de Renens une ville durable et neutre pour le climat, tout en garantissant une bonne qualité de vie à l'ensemble de sa population et en soutenant l'économie locale. Le Plan Climat vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, mais aussi l'adaptation du territoire aux divers effets des changements climatiques qui sont déjà perceptibles et qui vont encore s'amplifier dans les années à venir.

Le deuxième document est un plan d'actions, qui spécifie les projets prévus entre 2023 et 2027. 172 actions ont été retenues par la Municipalité, réparties entre les différents services communaux. Petites et grandes, très concrètes et touchant à tous les domaines dans lesquels la Ville a le pouvoir d'agir, elles permettent d'aller dans le sens des objectifs visés.

« Plan Climat – Stratégie 1^{re} génération 2023-2027 » et « Plan Climat – Plan d'actions 2023-2027 » sont consultables sur renens.ch/climat, de même qu'une brochure grand public « Plan Climat – Résumé ».

Afin de financer une partie de ces actions, un crédit-cadre de CHF 2'101'500.- a été demandé au Conseil communal en novembre 2023 et accepté par celui-ci. La mise en œuvre des premières mesures du Plan Climat a ainsi pu commencer dès la fin de l'année. Le crédit-cadre comprend également le financement d'un poste de chargé de projets pour renforcer l'équipe actuelle.

LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

Le label Cité de l'énergie souligne et récompense le rôle-clé des communes dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. Il leur permet de suivre un processus complet garantissant la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique durable.

L'engagement de la Ville de Renens dans le processus Cité de l'énergie, débuté en 1999, a conduit à l'obtention du premier label en 2005. La Ville l'a ensuite confirmé en 2009, 2013 et 2017 par le biais des réaudits successifs. En 2019, la Municipalité a obtenu le label Cité de l'énergie « Gold », la plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe, couronnant des années d'efforts et d'investissement pour une utilisation efficace de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables et, plus généralement, pour la protection du climat.

Le processus Cité de l'énergie « Gold » de la Ville de Renens a été réaudit le 31 mai 2023. Cet audit a considéré les quatre dernières années et a analysé la mise en œuvre de la politique énergétique de la Ville. Dans ce but, l'audit s'est fortement appuyé sur le Plan Climat, qui présente énormément de synergies avec la démarche Cité de l'énergie, tant au niveau de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre qu'au niveau des informations récoltées auprès des différents services communaux.

L'évaluation faite lors de cet audit a ensuite été contrôlée par l'Association Cité de l'énergie Suisse, puis par l'Association European Energy Award. Le score final de Renens se monte à 81.1%, classant ainsi la Ville au 25^e rang parmi les 450 communes suisses labellisées Cité de l'énergie.

La Ville a officiellement reçu cette distinction lors d'une cérémonie regroupant toutes les communes européennes labellisées, les 16 et 17 novembre à Lörrach (D) et Bâle.

La population a été invitée à fêter cette re-labellisation, ainsi que la publication du Plan Climat, lors de la « Soirée du Climat » organisée le 14 novembre à la Salle de spectacles. L'humoriste Yvan Richardet y a proposé son spectacle « Visite du Futur imparfait », suivi d'une partie officielle. Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation.

ACTIONS RÉALISÉES AVEC SIE SA

En 2021, le Service Intercommunal des Energies (SIE SA) a étoffé sa gamme de services pour proposer aux quatre communes actionnaires des prestations permettant de diminuer leur consommation énergétique sur le réseau et de faciliter leur transition vers les énergies renouvelables.

En collaboration avec le service GuDD, SIE SA a ainsi réalisé en 2023 :

- » Une première opération Éco-logement à la rue du 14-Avril 9-11-13, où 44 logements ont été visités au mois de février par des conseillers en énergie. Le but de ces opérations est d'installer gratuitement du matériel efficient et d'expliquer un certain nombre d'écogestes aux locataires, leur permettant ainsi des économies d'électricité, de chauffage et d'eau qui se répercutent, bien sûr, favorablement sur leurs factures.

- » Une deuxième opération Éco-logement entre octobre et novembre, où 133 logements ont été visités parmi les immeubles sis à la rue de Longemalle 16, à la rue du 14-Avril 1-3-5-7, à la rue de Crissier 14, ainsi qu'à la rue de la Poste 3-11-18.
- » Une troisième opération Éco-logement a été lancée en fin d'année, ciblant cette fois 48 logements répartis entre le chemin de Bourg-Dessus 12, la rue de Lausanne 3-11 et l'avenue du Temple 12.
- » Quatre animations d'une heure et demie, dispensées au Collège du Léman durant le printemps, pour sensibiliser les élèves à leurs consommations quotidiennes d'énergie et aux leviers d'actions pour les réduire.
- » Trois ateliers durant l'automne permettant aux habitants d'apprendre à décomposer leurs factures d'électricité et comprendre leurs consommations annuelles.
- » Un cycle de trois conférences portant sur la transition énergétique des bâtiments. Organisées entre septembre et novembre, ces conférences ont porté sur les certificats énergétiques des bâtiments, sur l'énergie solaire thermique et photovoltaïque, ainsi que sur les pompes à chaleur.

RELATIONS EXTERNES

La section Durabilité a été active durant l'année 2023 dans les groupes de travail et projets intercommunaux suivants :

- » Suivi des rencontres entre le Canton et les Communes vaudoises pour développer les plans climat de façon concertée, organisées par l'Office Cantonal de la durabilité et du climat.
- » Participation à la constitution du Plan de développement des réseaux thermiques de l'agglomération Lausanne-Morges, sous l'égide de la Direction cantonale de l'énergie.
- » Participation à la mise sur pied d'une marche à suivre pour la réalisation d'évaluations des projets sous l'angle de la durabilité pour les communes vaudoises, sous l'égide de l'Office Cantonal de la durabilité et du climat.
- » Collaboration active au sein de l'Association Coord21, qui réunit les collectivités et les institutions de droit public de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable. Le service y a notamment présenté son Plan Climat et la réalisation de Fresques pour le Climat à l'intention du personnel communal.
- » Participation au groupe de travail « Région Energie » faisant suite au Plan Directeur Intercommunal, afin de réaliser des projets communs aux huit communes de l'Ouest pour une utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. En 2023, ces activités ont porté sur la constitution d'indicateurs énergie-climat communs et la rénovation des bâtiments.
- » Suivi du développement de la friche industrielle de Malley sous la forme de quartiers labellisés « Sites 2000 watts », à la pointe de ce qui se fait en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de respect du climat, en collaboration étroite avec la Fabrique de Malley et la Ville de Prilly.





URBANISME INFRASTRUCTURES MOBILITÉ



Directrice

Tinetta Maystre, municipale

Chefs de service

Martin Hofstetter, Urbanisme

Christophe Sarda, Infrastructures-Mobilité

Chef-fe de service

1 EPT

PLANIFICATION

Adjoint-e du chef-fe de service	1 EPT
Urbaniste	0.8 EPT
Urbaniste-juriste	0.8 EPT
Cartographe	0.5 EPT
Secrétaire	0.9 EPT
[1] Stagiaire	

BUREAU DES AUTORISATIONS

Chef-fe d'office	1 EPT
Secrétaire	1.4 EPT
Technicien-ne	1.6 EPT

URBANISME

Activités principales

- » Aménagement du territoire
- » Planification régionale et communale
- » Projets et réalisations d'espaces publics
- » Autorisations de construire et Commission de salubrité
- » Cartographie et système d'information du territoire (SIT)

Points forts 2023

- » Projet et enquête publique du plan d'affectation communal (PACom)
- » Réalisation d'une liaison de mobilité douce sur le chemin du Closel
- » Vote du préavis N° 35-2023 - Prolongation du préavis N° 55-2019 – Crédit-cadre pour les études urbaines 2019-2023
- » Vote du préavis N° 45-2023 - P43 « Parc des Côtes » : réemploi d'une rue en parc public - Plan d'affectation et crédit d'ouvrage
- » Vote du préavis intercommunal N° 46-2023 La Fabrique de Malley : poursuite de la structure intercommunale
- » Dépôt du préavis N° 55-2023 - P44 « Les Pallettes » : création d'une zone réservée

SERVICE DE L'URBANISME (URBA)

URBANISME ET PATRIMOINE

L'urbanisme et la préservation du patrimoine forment un tandem complexe dans le développement des villes contemporaines. Alors que certains acteurs aspirent à une croissance dynamique de la ville, la nécessité de préserver l'histoire et le caractère unique des lieux reste cruciale. Cet équilibre délicat entre urbanisme et patrimoine définit l'identité d'une ville et façonne son avenir.

L'évolution de la ville nécessite souvent la démolition d'anciens bâtiments pour faire place à de nouvelles constructions, répondant mieux aux attentes du moment. Cela entraîne la perte irrémédiable de bâtiments qui témoignent de l'histoire locale.

Le patrimoine urbain revêt une importance particulière en tant que témoin tangible du passé. Le passé industriel et la construction de nombreux bâtiments qui ont été réalisés afin de répondre aux développements de l'après-guerre constituent l'identité de Renens en offrant un lien entre le présent et le passé. La préservation du patrimoine n'est pas seulement une question de conservation matérielle, mais aussi de préservation de la mémoire collective.

Les instruments juridiques et les politiques publiques jouent un rôle déterminant dans la préservation du patrimoine. Le plan d'affectation communal (PACom) permettra de protéger davantage les bâtiments modestes mais dignes d'intérêt. Les réglementations urbanistiques, les plans de protection et les incitations financières visent à encourager la sauvegarde des bâtiments historiques telle que définie par le Canton de Vaud au travers de la division des Monuments et Sites.

Les critères d'évaluation pour le patrimoine construit intègrent entre autres des aspects urbanistiques, comme les volumes et les formes des immeubles, les principes de sérialité et de composition du bâti, ou encore les critères paysagers de gestion du vide.



*Collège construit en 1903 - Hôtel de ville
Arch. John Gros*



*Gare de Renens construite en 1908
Arch. Jean Taillens et Charles Dubois*

PACOM – PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

En 2023, la révision du plan d'affectation communal (PACom) s'est poursuivie selon les objectifs énoncés dans le crédit-cadre des études urbaines 2019-2023.

Alors que l'Ouest lausannois se trouve en pleine mutation, reconnaître et trouver les moyens de préserver ce qui caractérise cette région représente un enjeu d'identité face aux volontés de croissance et une réponse forte aux risques du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Aujourd'hui, la préservation du patrimoine bâti et paysager est étroitement liée à un développement urbain durable. Il s'agit de trouver un équilibre entre les objectifs de développement et la préservation du patrimoine au sens large.

Fort de ce constat, le PACom encourage le maintien et la rénovation du bâti existant à travers différentes mesures telles que la préservation des grands ensembles du XX^e siècle, le renforcement de la protection des bâtiments recensés et la création des secteurs de protection des sites bâtis.

La préservation du patrimoine paysager est également une des thématiques majeures du PACom. Elle est mise en œuvre par l'introduction d'un guide des bandes urbaines paysagères, un indice de surface verte, des aménagements extérieurs ainsi qu'une augmentation de la canopée par la plantation d'arbres majeurs.

La Municipalité a transmis le dossier du PACom à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) au printemps 2022 ; celle-ci a rendu son rapport d'examen préalable le 24 décembre 2022. Le dossier a été adapté selon les remarques reçues.

L'évolution du plan et du règlement a été régulièrement présentée en Commission municipale Mobilité-Urbanisme-Travaux (CoMUT) durant l'année 2023.

Dans ses séances des 15 mai et 12 juin, la Municipalité a validé les adaptations du Plan d'affectation communal faisant suite au traitement des différentes demandes du Canton. Puis, elle a approuvé le dossier du PACom en vue de l'enquête publique dans sa séance du 10 juillet.

L'ensemble du dossier a été déposé à l'enquête publique du 19 août au 17 septembre 2023. Afin d'informer la population et les professionnels concernés, différentes journées thématiques et des portes ouvertes ont été organisées du 22 au 25 août au Pavillon des Corbettes.

Le projet de révision du PACom a fait l'objet de 52 oppositions. Tous les opposants ont été rencontrés à la fin de l'année sauf 4 qui seront reçus au début 2024.

Suite à l'enquête publique, le dossier a fait l'objet de quelques adaptations qui seront validées début 2024 en vue d'une enquête publique complémentaire.

CUAT – COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Vert-e-s et 2 UDC). Le service est à la disposition de la Commission pour traiter des sujets d'urbanisme en amont afin que ses membres puissent en débattre en connaissance de cause.

Une des rencontres a permis de faire la présentation des projets à venir de la Direction ; mais l'avancement du PACom a été évidemment le sujet principal présenté par le service, en préalable aux validations municipales et présentation au Conseil communal. En particulier, le service a reçu la CUAT au pavillon des Corbettes au début de l'enquête publique pour détailler les enjeux principaux du projet, à savoir le patrimoine bâti, le patrimoine paysager, le logement, la densité et le stationnement.

COMUT – COMMISSION MOBILITÉ-URBANISME-TRAVAUX

Cette Commission est transversale dans sa composition, regroupant une délégation municipale, les chefs des services Urbanisme, Infrastructures-Mobilité, Sécurité publique, Administration générale, Finances, Gestion urbaine-Développement durable et Bâtiments-Domains-Logement. Elle traite du développement urbain de Renens et de ses projets particuliers. En 2023, elle a traité notamment les sujets suivants :

- » concernant la planification : l'avancement du PACom avec sa mise à l'enquête, le traitement des oppositions et les propositions de modification ainsi que la décadastation de plusieurs parcelles communales pour transfert au domaine public ; l'avancement du projet de zone réservée sur le site des Pallettes (pépinières Meylan) ;
- » concernant les espaces verts : la végétalisation du Mail du Marché ; l'avancement du projet du Parc des Côtes ; le plan Canopée de l'Ouest lausannois ; le projet du Parc du Censuy comprenant l'implantation de la pétanque au milieu d'un parc ainsi que le réaménagement du parking ; le projet des aménagements extérieurs de Malley-Gare ; le projet d'un futur règlement sur les arbres qui renforcera leur protection ; la proposition de créer des jardins communautaires sur des parcelles privées ;
- » concernant le patrimoine : la validation formelle des fiches lcomos et leurs conséquences sur le PACom ; la modification des notes au recensement architectural du patrimoine bâti du XX^e siècle ;
- » concernant la mobilité : la modération du trafic sur le tronçon inférieur de la rue du Lac ; le réaménagement du chemin du Chêne avec mise en place d'une zone 30 ; les nouvelles bases légales et procédure simplifiée pour l'instauration de zones 30 et 20 en vue de modérer le trafic et réduire les nuisances dans les communes ; la création d'un trottoir à l'avenue de Florissant.

CEP – COMMISSION DES ESPACES PUBLICS

Depuis 2016, cette Commission technique permet une meilleure collaboration entre les quatre services du CTC qui la composent (GuDD, Urba, BaDoLog et Infra). Elle offre l'opportunité à ces différents acteurs de coordonner leur travail sur les espaces publics de Renens. L'objectif visé étant de s'orienter vers une ville plus verte, plus résiliente et mieux partagée.

Au cours de l'année, les membres de la CEP se sont exprimés sur un certain nombre de thématiques transversales, telles que la mobilité, l'aménagement de places publiques, la réfection de parcs, etc. Ces sujets de collaboration se sont distingués au travers des projets notables suivants :

- » les espaces publics, comme l'arborisation et l'ombrage de la place du Marché, le Mail du Marché et sa place de jeux, la réfection du parc de la Rose Rouge ;
- » des projets routiers, comme les aménagements prévus au chemin du Chêne et la réalisation d'un trottoir à l'avenue de Florissant.

AUTRES PROJETS

Le service de l'Urbanisme a travaillé sur plusieurs études et projets qui encadrent, illustrent ou mettent en œuvre le PACom. Il collabore également aux travaux de la Fabrique de Malley.

PARC DES CÔTES

La Commune de Renens est fortement construite aujourd'hui. Ce territoire urbanisé présente deux caractéristiques: un petit nombre d'espaces verts existants et un manque de terrains disponibles pour en créer de nouveaux. L'agrandissement du parc des Côtes (nouvelle dénomination du parc du Chêne) s'inscrit dans une volonté d'aménager la «ville sur la ville». Une telle extension ne peut se faire que dans un meilleur partage des usages de l'espace public. Un changement de paradigme entre la ville des Trente Glorieuses, qui accordait une grande place à la voiture, et la ville de demain, verte et apaisée, est nécessaire; il est en adéquation avec le programme de législature de la Municipalité et le Plan Climat.

Le futur parc des Côtes proposera un lieu de rencontre dans une partie de Renens en déficit d'espaces publics et permettra de contribuer à la mise en réseau des différents espaces verts du territoire communal. Cet aménagement permettra également de contribuer à la réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain, fréquent aussi dans les quartiers au sud des voies CFF.

En mars 2023, le Canton a préavisé favorablement le dossier et a invité la Commune à poursuivre la procédure après avoir pris en compte les indications contenues dans les préavis des services cantonaux.



Plan d'aménagement du futur parc des Côtes

Le 7 septembre le Conseil communal a accepté le préavis N° 45-2023 P43 « Parc des Côtes: réemploi d'une rue en parc public - plan d'affectation et crédit d'ouvrage ».

Le projet prévoit une canopée plus importante qui permettra de limiter l'effet d'îlot de chaleur tout en proposant un cadre de détente agréable et ombragé. Une végétation accrue (haies, bosquets forestiers) apportera également une plus-value écologique dans un secteur de la ville fortement urbanisé.

RÉALISATION DU CHEMIN DU CLOSEL

En septembre 2023, le chemin de mobilité douce du Closel a été ouvert aux cyclistes. Ce nouveau tronçon doit être complété dans le futur en coordination avec les chantiers des t1: Garage-Atelier du Tram, agrandissement du dépôt des bus de Perrelet (PeB) et réfections des accès.



Chemin du Closel



Chemin du Closel illuminé

EXTENSION DU TROTTOIR DE L'AVENUE DE FLORISSANT

Suite à la décision des propriétaires de fermer au moyen de portails le trottoir privé le long des numéros 6 à 8 de l'avenue de Florissant, le service de l'Urbanisme a négocié avec eux une solution qui répond aux besoins et à la sécurité des piétons qui cheminent sur cette rue.

La Ville de Renens et les propriétaires se sont mis d'accord pour une solution négociée et la création d'une servitude de passage public. Celle-ci a permis la création d'un trottoir de 1.5 m de large et de 90 m de long et ceci en continuité de l'arrêt de bus; la chaussée a été redimensionnée à 6 m de large (identique au tronçon situé en amont). Ce projet maintient la bande herbeuse le long du trottoir.

La mise en service du trottoir a eu lieu en décembre 2023 créant ainsi une continuité piétonne de l'avenue des Paudex à la rue de Lausanne.



Plan du trottoir de Florissant



Chantier du trottoir de Florissant

ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE « LES PALLETES »

Les Pépinières Meylan SA vont cesser prochainement leur activité à Renens et la question du devenir de leur site de 4 hectares prend toute son importance.

La création d'une zone réservée communale sur ce secteur, un des secteurs stratégiques du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), permet de restreindre provisoirement les développements qui peuvent être contraires aux stratégies de la Commune.

L'objectif est de permettre la réalisation d'un projet de développement urbain qualitatif, sous forme de planification de détail, qui transcrit les différentes orientations déjà énoncées par la Municipalité, comme :

- » la création d'un quartier durable (maîtrise de la densité, de la mobilité et de l'énergie).
- » l'aménagement d'un parc le long du ruisseau des Baumettes.
- » la possibilité de répondre à certains besoins communaux (type de logement, écoles, espaces de verdure).

La zone réservée déploie ses effets dès sa mise à l'enquête publique, pour une durée de 5 ans. Elle peut être prolongée de 3 ans. Ainsi, il s'agit d'une mesure conservatoire provisoire.

Le dossier a été transmis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) qui a rendu son rapport d'examen préalable le 19 janvier 2023. Le dossier a été adapté selon les remarques reçues, approuvé par la Municipalité le 20 mars puis soumis à l'enquête publique du 26 avril au 25 mai 2023.

Une seule opposition a été déposée, par le propriétaire. Elle a fait l'objet d'une séance de conciliation le 26 septembre. Sur le fond, ni la position de la Municipalité ni celle du propriétaire n'ont changé, aussi ce dernier maintient son opposition et la Municipalité soumettra à l'approbation du Conseil communal la proposition de réponse au début de l'année 2024.

MALLEY

Afin d'entamer la mutation de la friche industrielle de Malley en centre urbain durable, les Villes de Prilly et Renens ont mis sur pied une structure de gestion intercommunale en 2018, la Fabrique de Malley. Initialement prévue jusqu'à fin 2023 pour une première période, les communes ont validé par préavis en octobre 2023 la prolongation de cette structure jusqu'à fin 2028. Ceci permettra de poursuivre la transformation qualitative de ce site emblématique.

PROJET PILOTE : MAQUETTE 3D

Jumeau numérique de la maquette standard, une maquette 3D a été réalisée pour l'ensemble du secteur de Malley. Elle réunit les différents projets de quartier. À noter que cette plateforme numérique pourra être utilisée dans le cadre des futurs concours d'architecture.



Les chantiers de Malley

MALLEY GARE

Les travaux du futur quartier de Malley-Gare se sont déroulés dans de bonnes conditions en 2023. Le printemps a vu la pose de la première pierre des bâtiments. Ces derniers ont pris de la hauteur tout au long de l'année et modifient petit à petit le paysage de Malley.

Par ailleurs, des prototypes de façade ont été réalisés. Ces échantillons servent de tests avant validation des façades définitives des bâtiments. Ils seront encore visibles durant l'année 2024.

Les Communes de Prilly et Renens se sont impliquées dans le développement des espaces publics de Malley-Gare, qui deviendront à terme propriétés des villes, en particulier les deux places de la Gare et de Malley. Des groupes de travail ont été créés en 2023 afin de se concentrer sur des sujets spécifiques tels que l'éclairage public, optimisé, le stationnement vélo, amélioré, et la végétation, renforcée.



Malley-Gare Aire A

MALLEY-GAZOMÈTRE

Le plan d'affectation Malley-Gazomètre s'est développé dans la continuité des réflexions antérieures. Toutefois, des ajustements importants sont projetés. Certaines thématiques spécifiques telles que le patrimoine bâti et arboré, la mobilité et le stationnement sont désormais traitées de manière plus ambitieuse. La planification des équipements communautaires (complexe scolaire, crèche et maison de quartier) s'est également poursuivie. Il est prévu de transmettre le plan d'affectation Malley-Gazomètre pour examen préalable des services cantonaux en début 2024, afin d'envisager une enquête publique pour la fin de l'année 2024.

Concernant la pollution, des campagnes visant à analyser les mouvements des eaux souterraines ainsi qu'à expertiser les émanations de gaz ont été effectuées dans le courant de l'année 2023. Les résultats de ces investigations de détails ainsi que la décision finale de la Direction générale de l'environnement (DGE) seront connus et communiqués dans le courant de l'année 2024.



Malley-Gazomètre

AVENUE DE MALLEY

Dans le cadre de la réalisation du système de gestion des eaux usées sous la future avenue de Malley, des démarches de traçabilité des matériaux de construction ont été entreprises en 2022. Un mandat a été confié à une entreprise spécialisée afin de connaître et analyser la chaîne d'approvisionnement des matériaux de construction du bassin de rétention (béton, acier, remblais, enrobé), de l'extraction des matières premières à l'exécution des travaux. Les résultats de cette démarche ont été publiés en 2023 sur le site malley-centre.ch.

L'année écoulée aura aussi été marquée par la mise à l'enquête du premier tronçon de l'avenue de Malley. Cette démarche n'a fait l'objet d'aucune opposition. Une procédure d'adjudication a été finalisée fin 2023. Les crédits d'ouvrage de cette future voie multimodale seront votés par les Conseils communaux de Prilly et Renens début 2024 et la réalisation de ce premier tronçon est prévue à l'automne 2024. Les tronçons 2 et 3 se développeront, quant à eux, dans un second temps, selon l'avancement de Malley-Gazomètre et des projets connexes.

MALLEY ET SON PATRIMOINE

Le périmètre est avant tout marqué par l'activité industrielle. En considérant la valeur patrimoniale selon les critères du recensement architectural cantonal vaudois, Malley ne possède pas ou peu d'éléments patrimoniaux « majeurs ». Sur l'ensemble du secteur de Malley, seul un objet (la sphère du gazomètre) est recensé en « note 3 » et cinq objets en « note 4 ».

Au-delà de cette valeur patrimoniale « objective », il convient de considérer les dimensions symbolique et identitaire des différents objets en présence. La nouvelle version du plan d'affectation Malley-Gazomètre prévoit justement une meilleure prise en compte du patrimoine. La sphère du gazomètre sera notamment protégée et mise en valeur comme élément symbolique du futur quartier. D'autre part, la possibilité de maintenir le bâtiment abritant le TKM est aussi intégrée au projet.

Cette vision se traduit aussi par la préservation du « coteau du Rionza » abritant l'église, une salle paroissiale et les ateliers du théâtre de Vidy, ainsi que l'ensemble formé par les maisons ouvrières et les jardins, le long de l'avenue de Longemalle.



La sphère de Malley-Gazomètre



L'église sur le coteau de Rionza

GUICHET CARTOGRAPHIQUE

Le système d'information du territoire (SIT), développé avec Geoconcept depuis 2006, a été transféré en fin d'année vers une nouvelle solution utilisant des technologies plus modernes et facilitant les échanges. Les géodonnées sont dorénavant gérées en interne avec QGIS, un logiciel open source, et diffusées sur un guichet cartographique proposé par geocommunes, association de quatre bureaux de géomètres vaudois. Consultable sur renens.geocommunes.ch, ce guichet cartographique propose un grand nombre de cartes qui représentent un puissant outil pour la communication, la prise de décision, la planification et l'aménagement du territoire.

COLLABORATION AVEC LE BUREAU STRATEGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

20 ANS DE SDOL

Depuis vingt ans – célébrés le 1^{er} novembre 2023 – Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix conçoivent ensemble leur avenir territorial et urbain à travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). En collaboration avec le Canton, les huit Communes agissent pour guider leur développement territorial et initier des projets de façon concertée et cohérente.

ÉTUDE POUR UNE IMAGE DIRECTRICE POUR LE GRAND PARC TALLUCHET

Situé sur les Communes de Chavannes-près-Renens et de Renens, au sud de la gare de Renens, le site Talluchet-Caudray-Censuy est au cœur d'un territoire dynamique où de nombreux projets sont planifiés ou en cours de construction.

Face au développement urbain soutenu de ces dernières décennies dans l'Ouest lausannois et aux besoins en espaces verts d'une population grandissante, le secteur est apparu comme le lieu adéquat pouvant contribuer de manière significative à l'adaptation des villes vis-à-vis des changements climatiques.

La piscine de Renens, les équipements sportifs et scolaires du Censuy, le cimetière de Renens, le bois du Caudray et la rivière de la Mèbre sont consignés dans le périmètre d'étude et peuvent être intégrés à un grand parc multifonctionnel offrant des espaces de détente et de loisirs, lesquels sont actuellement insuffisants dans l'Ouest lausannois.

Les Municipalités de Chavannes-près-Renens ont lancé des études test pour préciser les enjeux, les objectifs, le budget et le processus du projet. Ces études ont été menées en 2022 et 2023 par trois jeunes équipes d'architectes et de paysagistes, lesquelles ont été invitées à imaginer le plus librement possible un grand parc multifonctionnel et paysager.

Une image directrice sera produite à l'issue des études test en 2024. Elle consistera à la reformulation des principes d'aménagement retenus et sera accompagnée d'un programme d'actions précisant les mesures et les ressources nécessaires à sa concrétisation.

PROJET D'AGGLOMÉRATION 2025

Les partenaires du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) se préparent à soumettre un projet en 2025. Après évaluation, la Confédération pourrait ainsi accepter de participer au financement d'une nouvelle série de mesures infrastructurelles, comme elle l'a fait en 2007, en 2012 et en 2016. Rien que sur le territoire de l'Ouest lausannois, l'apport de la Confédération se monte à près de 163 millions de francs pour ces trois générations de projets (tramway, bus à haut niveau de service, aménagements cyclables, franchissements, aménagements pour les bus, requalifications routières, etc.).

L'équipe de projet a coordonné les différentes thématiques et les schémas directeurs. En parallèle de cette coordination générale et en étroite collaboration avec les services cantonaux, les services de l'Urbanisme et Infrastructures-Mobilité participent plus particulièrement à l'élaboration du volet mobilité de ce projet.

PARCS HABITÉS

Le territoire de l'Ouest lausannois compte une trentaine d'ensembles bâtis, quartiers de logements issus du courant architectural et urbain des années 1950-1960. Les espaces extérieurs de ces ensembles collectifs sont souvent négligés, mal entretenus ou ne répondent plus aux usages et aux besoins actuels (biodiversité, végétalisation, etc.).

Une démarche conjointe des Communes concernées vise à élaborer un guide des bonnes pratiques pour rassembler les informations utiles à chaque étape de projet d'aménagement de ces espaces collectifs : concertations, identification des besoins, conception, financement, faisabilité, gestion, entretien, etc.

BUREAU DES AUTORISATIONS

Lors du forum des Corbettes, qui a lancé la démarche participative du PACom, et suite à celui-ci, le nom de l'Office de Police des constructions a été remis question. Le travail de l'Office est d'accompagner les propriétaires ou les promoteurs dans leur projet jusqu'à l'obtention d'une autorisation de construire et d'habiter. La Municipalité a donc décidé en juin 2023 de renommer l'Office de Police des constructions en « Bureau des autorisations ».

ACTIVITÉS DU BUREAU DES AUTORISATIONS EN CHIFFRES

Cette année, **130 dossiers** de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune:

70

dossiers
soumis à
l'enquête
publique

20

enquêtes
administratives

35

autorisations
municipales
simplifiées

5

dossiers
non traités
ou refusés

- 3 Plans d'affectation
- 3 Procédures d'approbation de plans (PAP)
- 2 Aménagements routiers
- 2 Démolitions
- 17 Nouvelles constructions
- 28 Transformations et/ou agrandissements
- 2 Rénovations
- 5 Nouvelles destinations
- 1 Mise en conformité
- 5 Aménagements intérieurs
- 6 Installations diverses (pergola, cabanon, rucher...)
- 8 Assainissements énergétiques
- 6 Raccordements au chauffage à distance
- 17 Pompes à chaleur
- 15 Aménagements extérieurs
- 1 Aménagement provisoire
- 6 Nouvelles / remplacements d'antennes de téléphonie mobile
- 3 Servitudes et cadastrations



PERMIS DE CONSTRUIRE Y COMPRIS LES AUTORISATIONS MUNICIPALES

107

permis et/ou
autorisations
municipales

3

permis refusés

- 1 Aménagement routier
- 3 Démolitions
- 13 Nouvelles constructions
- 20 Transformations et/ou agrandissements
- 2 Rénovations
- 4 Nouvelles destinations
- 1 Mise en conformité
- 14 Aménagements extérieurs
- 4 Aménagements intérieurs
- 4 Installations diverses (pergola, cabanon, rucher...)
- 1 Assainissement énergétique
- 5 Raccordements au chauffage à distance
- 14 Pompes à chaleur
- 20 Nouvelles antennes de téléphonie mobile ou remplacements
- 1 Aménagement provisoire

COÛTS DE CONSTRUCTION

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2023, s'élève à CHF 98'919'839.-.

PERMIS D'HABITER/D'UTILISER

23

permis
d'habiter/
d'utiliser

- 6 Nouvelles constructions
- 8 Transformations et/ou agrandissements
- 4 Changements de destination
- 1 Mise en conformité
- 1 Assainissement énergétique
- 1 Installation diverse
- 2 Aménagements extérieurs

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le bureau des autorisations note une accélération de la transition énergétique avec l'abandon des chauffages au mazout ou au gaz. Ils sont remplacés par des pompes à chaleur pour les petits bâtiments et, quand il est disponible à proximité, par le chauffage à distance pour les bâtiments plus importants.

L'installation de pompes à chaleur sur des bâtiments anciens et mal isolés n'est malheureusement pas toujours accompagnée de la pose de capteurs solaires, car non obligatoire par la loi cantonale sur l'énergie. Toutefois, de nombreux propriétaires de villas installent désormais des capteurs photovoltaïques sur leurs toitures, indépendamment d'un éventuel changement de production de chaleur. Pour 2023, cela représente 58 demandes pour un total de 3'765 m² de capteurs photovoltaïques.

A cette surface s'ajoutent les capteurs dont l'installation est obligatoire pour les projets de constructions neuves ou d'agrandissement. Pour les projets autorisés en 2023, cela représente 1'900 m² de capteurs supplémentaires.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le bureau des autorisations est en charge de la conformité des locaux des établissements publics. Ceux-ci doivent être validés lors de chaque demande de changement de licence ou d'exploitant. Pour l'année 2023, 31 dossiers ont été traités.

ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Avec le changement de technologie, le nombre de demandes d'autorisation pour l'installation de nouvelles antennes ou la modification d'installations existantes a explosé. La vérification de l'ensemble des dispositions de la loi sur la protection de l'environnement appartient à l'autorité cantonale. Les compétences des communes se limitent à l'application de la LATC et au respect des enjeux d'intégration et de protection du patrimoine. Ainsi, dans un article du PACom, la Municipalité a décidé de traiter de l'intégration urbaine des antennes par le biais d'une planification en cascade, soit en priorisant les lieux d'implantation et en excluant certaines situations, comme les bâtiments ou sites inscrits à l'Inventaire architectural. Cette stratégie a été communiquée aux opérateurs pour favoriser une meilleure collaboration en amont des projets.

APPLICATION DU PACOM: PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

2023 marque le début de l'application du nouveau règlement des constructions. Dès la mise à l'enquête du PACom, toute demande d'autorisation de construire doit être analysée sur la base de la double réglementation: RPE de 1947 et PACom 2023.

Si les aspects environnementaux et paysagers sont depuis plusieurs années une priorité pour le bureau des autorisations, le PACom offre une assise réglementaire qui permet de traiter l'ensemble des projets de manière plus coordonnée et plus efficace. L'indice de surface verte et la limitation des constructions en sous-sol, en particulier, vont amener à des projets beaucoup plus favorables à la présence de la végétation dans notre ville.

Comme cela a été dit plus haut, les prescriptions du PACom favorisent fortement la préservation du patrimoine, avec une meilleure reconnaissance du patrimoine modeste qui fait le caractère de la ville.

C'est le cas de la rue des Alpes par exemple, dont le visage aurait été complètement transformé avec la réalisation de deux projets de démolition et reconstruction. Finalement, après de nombreuses procédures, les villas locatives du début du XX^e siècle qui figurent au Recensement architectural du Canton de Vaud seront préservées alors que deux immeubles de gabarits propres à s'intégrer dans le tissu existant seront construits dans les interstices.



Élévation sur la rue des Alpes © LINK architectes sa

UN PROJET PARTICULIER AU CHEMIN DU CHÊNE 1 À 5

Un autre dossier qui illustre bien le changement d'attitude par rapport au patrimoine construit est le projet en cours au chemin du Chêne 1 à 5.

Suite au départ annoncé de la société Coop en 2015, le nouveau propriétaire a exploré deux alternatives pour revaloriser le site, l'une prévoyait la démolition complète des bâtiments existants et la reconstruction de nouveaux immeubles alors que l'autre prévoyait la restructuration des bâtiments existants pour répondre aux besoins et aux exigences d'aujourd'hui. Avec l'appui de la Municipalité et du service de l'Urbanisme, c'est la 2^e variante qui a été retenue.

Les intérêts principaux du maintien et de la transformation des bâtiments sur le site sont d'une part de nature économique, en profitant d'un gros-œuvre déjà existant; d'autre part de nature écologique, en économisant l'énergie grise qui serait nécessaire pour une démarche

de démolition/reconstruction. L'approche se traduit également par une amélioration significative de l'enveloppe thermique, l'intégration d'énergies renouvelables et la végétalisation importante d'un site jusque-là très minéral.

De plus, la revalorisation des bâtiments existants et, tout particulièrement, du bâtiment principal, présente un intérêt architectural en termes de culture du bâti et d'identité du lieu.

La partie occupée par l'Orif restera en fonction et ne sera que peu modifiée. Le bâtiment principal sera complètement restructuré et accueillera une grande diversité d'activités: quelques petits commerces, des surfaces dédiées aux loisirs ou à la culture, ainsi que des surfaces d'ateliers et de bureaux, notamment du côté des voies ferrées, ainsi que des appartements-ateliers du côté sud.

La profondeur importante du bâtiment rendait les surfaces situées au centre assez sombres. Deux grands puits de lumière longitudinaux sont donc créés pour apporter de la lumière à l'intérieur du bâtiment et pour offrir des espaces de qualité pour les futurs usagers. Ainsi, l'architecture du bâtiment s'inscrit dans la volonté de montrer le passé industriel du bâtiment, tout en assumant la contemporanéité de l'intervention et des nouvelles activités.

La façade sud, aujourd'hui très hétéroclite, sera doublée d'une structure métallique légère sur toute la longueur, y compris devant l'Orif, pour donner une certaine unité au bâtiment.

Le projet d'architecture est accompagné d'un projet paysager. Les surfaces complètement asphaltées autrefois dédiées à la logistique seront désimperméabilisées et réaménagées en parc planté de nombreux arbres. Le projet paysager est développé en coordination avec le projet communal de réaménagement du chemin du Chêne.

Ainsi, ce projet est représentatif de la transformation urbaine promue par la Municipalité: dynamisme économique; préservation des ressources et du patrimoine identitaire de la Ville; amélioration du cadre de vie par les aménagements paysagers.



Le bâtiment principal en chantier © Bauart Architectes et urbanistes SA



Plan d'aménagement © Bauart Architectes et urbanistes SA

COMMISSION DE L'ARCHITECTURE, DU PAYSAGE ET DE L'URBANISME (CAPU)

La Commission de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme (CAPU) a été créée en 2023, parallèlement à l'enquête publique du PACom. Constituée de 3 membres, spécialistes externes des domaines de l'urbanisme, du paysage et du patrimoine architectural, elle préavise les projets soumis par le service de l'Urbanisme dont l'impact est important dans ces domaines ou en cas de dérogation. La Commission s'est réunie deux fois en 2023.

NOUVEAUX LOGEMENTS

83

logements
réalisés
en 2023

- 57 appartements au chemin du Chêne 17a-b-c
- 14 villas au chemin de Jouxkens 25-83
- 6 villas au chemin de Broye 9
- 3 villas au chemin du Martinet 2
- 2 villas au chemin du Bois 2
- 1 appartement au chemin de Pierregrosse 7



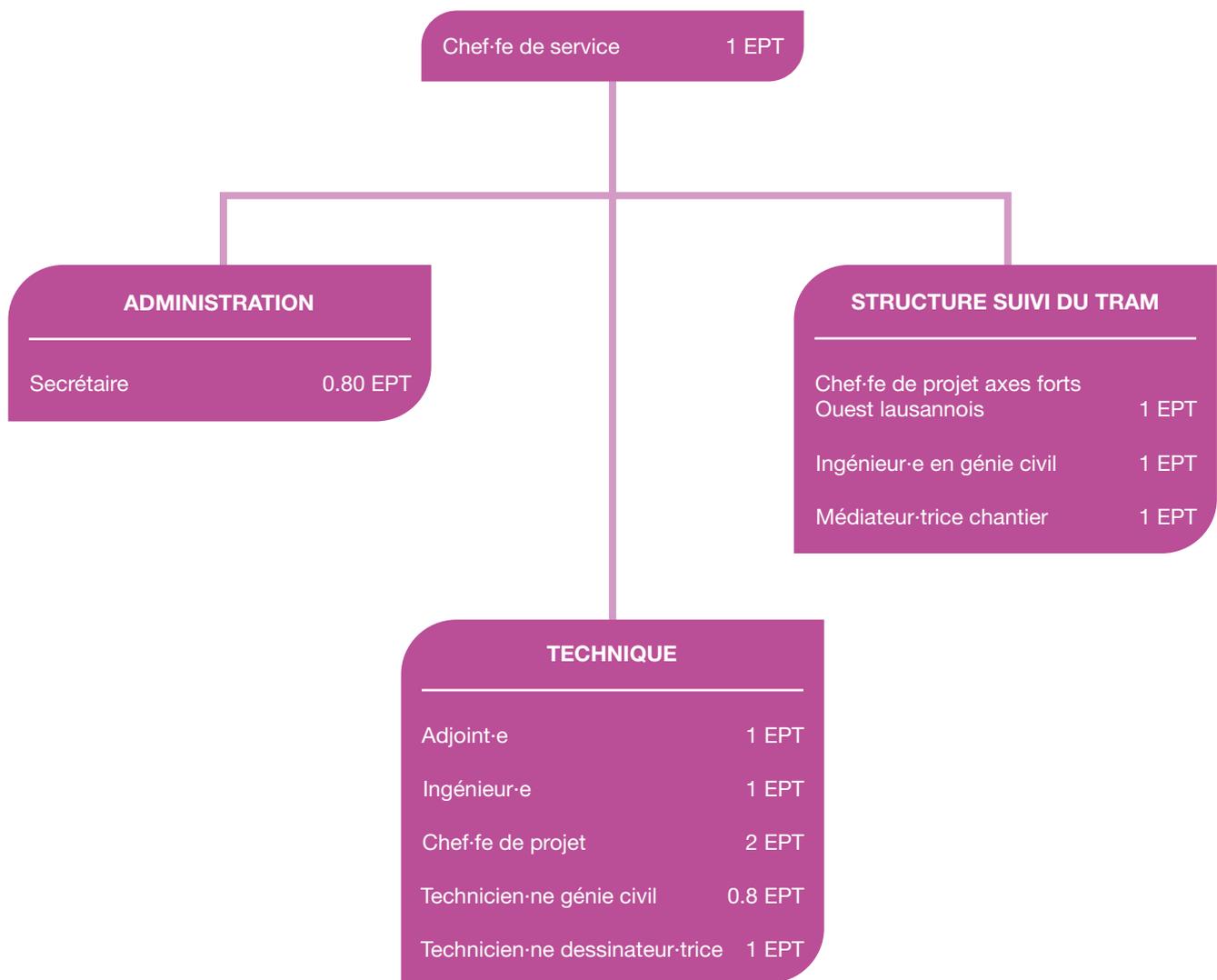
257

logements en
construction
à fin 2023

- 90 appartements à l'avenue de Malley
- 49 appartements au chemin du Chêne 1-5
- 30 appartements à l'avenue des Paudex 14
- 19 appartements à la rue du Midi / Source
- 16 appartements/villas au chemin de Jouxens 25-83
- 15 appartements à l'avenue du Temple 14
- 15 appartements au chemin du Carroz 8
- 8 appartements à la rue de la Paix 20
- 6 appartements/villas au chemin du Bugnon 5
- 3 appartements au chemin des Clos 8
- 2 appartements au chemin de Pierregrosse 37
- 2 appartements au chemin du Chêne 3
- 1 appartement au chemin de Pallettes 10
- 1 appartement/villa au chemin de Publiaz 15

RÉCAPITULATIF DES DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DES AUTORISATIONS DE 2017 À 2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes d'autorisations de construire	86	82	91	103	109	117	130
Permis de construire	57	65	69	84	88	77	107
Permis d'habiter/d'utiliser	16	34	34	38	28	42	23
Établissements publics	55	47	36	32	25	40	31
Travaux illicites	5	2	0	1	0	1	1
Salubrité	3	2	0	5	2	0	0
Enseignes	47	38	31	16	30	30	39
Autorisations panneaux solaires	15	14	10	9	9	53	58
Total des dossiers traités	284	284	271	288	291	360	389



INFRASTRUCTURES- MOBILITÉ

Activités principales

- » Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- » Protection des eaux, planification et réalisation du réseau de collecteurs
- » Gestion des projets d'infrastructures (tram, gare, BHNS, réseau routier)
- » Entretien routier
- » Coordination avec les opérateurs de transports publics
- » Gestion de l'éclairage public
- » Délivrance de permis de fouille

Points forts 2023

- » La passerelle Rayon Vert remporte le Flâneur d'Or 2023

SERVICE INFRASTRUCTURES- MOBILITÉ (INFRA)

Avec la mise en œuvre de projets d'infrastructures majeurs, la Ville de Renens vit une période de chantiers hors du commun qui impactent le quotidien de la population. Ces projets concernent la mobilité, l'évacuation des eaux et la rénovation de l'éclairage public. Ils accompagnent le développement de Renens dans une transition écologique. Le service Infrastructures-Mobilité est particulièrement engagé dans ces projets.

MOBILITÉ

TRAMWAY

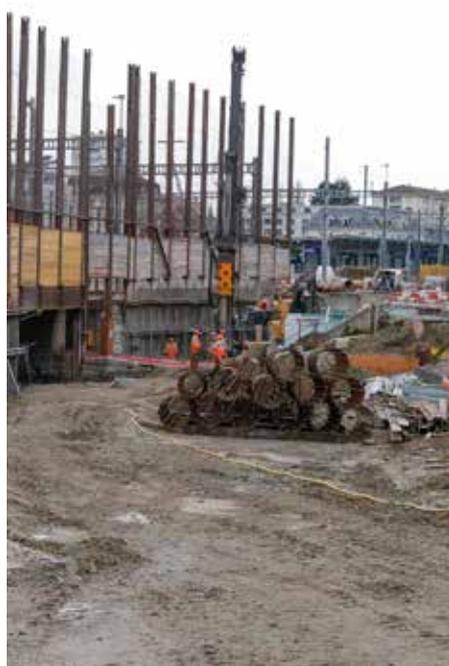
Le chantier du tramway Lausanne-Renens a débuté à l'automne 2020 et est divisé en 11 secteurs. Le groupe de suivi du tram de la Commune dédié à ce projet est chargé de mettre en œuvre les lots 1, 2 et 3.

LOT 1 – AVENUE DU 14-AVRIL

La mise à double sens du 14-Avril a eu lieu le 7 juin 2022, marquant la fin d'une période de chantier intense dans cette partie de la ville. Il ne manquait que la pose de la dernière couche des enrobés pour finaliser ce lot. Lors des vacances estivales, entre le 7 et le 19 juillet 2023, le 14-Avril était fermé à la circulation routière, tronçon par tronçon pour permettre la pose des enrobés phono-absorbants. Cette étape a marqué la fin des travaux sur ce lot en attendant la mise en service du tram pour l'année 2026.

LOT 2 – VERDEAUX

Le lot 2 a été le témoin de plusieurs étapes significatives au cours de l'année 2023. Le premier semestre a été marqué par la construction de la station témoin présentée à la presse et au public courant septembre. Ce prototype grandeur nature, implanté à l'endroit où viendra l'arrêt Hôtel-de-Ville-ECAL, a permis de tester et d'optimiser les éléments constructifs pour toute la ligne. En fin d'année, la pose des premiers rails du projet tram ont marqué de façon tangible l'avancement du projet de tramway dans le paysage. Cependant, les imprévus de chantier n'ont pas manqué. Les travaux sous le passage inférieur du 1^{er}-Août, qui ont repris en cours d'année, ont été particulièrement complexes.



Pont inférieur du 1^{er} Août et Station témoin de l'Hôtel-de-Ville-ECAL



Pose des rails

LOT 3 – VERDEAUX-FLUMEAUX

Dans le même temps, le lot 3 a fait des avancées notables. Plus de la moitié des bordures de chaussées ont été posées, illustrant un rythme de travail soutenu. L'année 2023 a été marquée par d'importants progrès, avec la construction de nombreux murs de soutènement le long des rails CFF. La première pose de rails depuis le carrefour de la Croisée a constitué une étape majeure.

LOT 5 – PONT DU CLOSEL

Le lot 5 est situé également sur territoire renanais. Le pont du Closel joue un rôle crucial en reliant la plateforme tram au garage Atelier. Sa construction a débuté à l'été 2023 et devrait être achevée mi-2024. La communication, initialement assurée par les TL, a été confiée au médiateur en raison de divers enjeux. Un suivi attentif a été mis en place pour gérer les relations délicates avec les propriétaires et locataires des Ateliers de Renens.



Pont du Closel

COMMUNICATION

Un important travail d'accompagnement du chantier par la médiation et la communication s'est poursuivi. Le travail du médiateur consiste à anticiper les demandes des commerçants et des riverains notamment, et de faire le lien entre le public et le chantier. En fonction des besoins, le médiateur organise également des événements de proximité ou il utilise divers outils de communication, à savoir séances d'information, distribution d'affichettes, newsletters, activités avec les écoles et associations locales. Deux éditions de la gazette du tramway, organe d'informations tout public, ont également été distribuées en tout-mé-nage le long du tracé du chantier en 2023 à raison de 20'000 exemplaires sur 4 communes concernées par ce chantier.

Toutes les informations du chantier se trouvent sur le site «Renens en mouvement» ainsi que sur le site du tramway lausannois.

Pour cette année 2023, le cahier des charges du médiateur a quelque peu évolué avec le suivi des sinistres et une coordination accrue avec les différents acteurs du chantier.

QUELQUES DATES CLÉS

6 février	Interview du médiateur à Couleurs Locales :	
26 mai	Workshop avec une classe de l'EPFL sur le chantier du tramway afin de leur présenter les travaux et parler du droit de la construction.	
1^{er} juin	Sortie avec des classes de 6P de Renens.	
16 juin	Visite de chantier du tram avec les équipes du M3.	
30 juin	Visite du chantier du tram et échange avec les CFF.	
Juillet	Fourniture de matériaux de chantier pour le projet Sparks1020.	
7 au 19 juillet	Pose des enrobés sur le 14-Avril.	
14 septembre	Rencontre des autorités du Mont-sur-Lausanne pour les aménagements urbains.	
20 septembre	Visite de la station témoin « Hôtel-de-Ville/ECAL » avec le public.	
23 octobre	Réception de la PAP Ouest (Procédure d'Approbation des Plans) concernant les modifications de projet.	
21 novembre	Participation à une séance de révision de la LRou.	
14 décembre	Début de la pose des voies.	
16 décembre	Atelier de Noël – décoration de tronçon de rails avec la population dans le cadre de la fête de Noël sur la Place du marché.	



Atelier de Noël

BHNS – PP5

Démarré en septembre 2022 sur les territoires de Crissier, Prilly et Renens, le chantier du BHNS a poursuivi sa timide progression sur Renens, au droit du secteur Bugnon (secteur 5) et du secteur Biondes (secteur 3).

Les différents travaux ont consisté en la mise en œuvre du double giratoire pour l'interface de transports publics, entre Bugnon et la limite de la commune de Prilly.

Parallèlement à ces travaux purement routiers, ce chantier permet d'ajouter et de changer un certain nombre de collecteurs et de créer un bassin de rétention pour stocker le trop plein d'eau en cas de gros orages sur ces surfaces de chaussées augmentées, avant restitution au ruisseau de Broye. Les différents services ont également eu l'opportunité de changer leur réseau ou de le compléter (le chauffage à distance par exemple). Les contraintes de circulation ont pu être maîtrisées sans interruption de trafic, en réduisant certaines voies véhicules à l'aide de signalisation conséquente.

Courant octobre 2023, la réalisation de plusieurs murs de soutènement permettent de préparer les prochaines étapes. Parmi ceux-ci, le mur situé au droit de l'arrêt Sur-la-Croix est venu agrandir les largeurs de chaussée, afin de constituer une interface piétonne entre le quartier Bellevue et la route de Cossonay. Le terrassement pour le futur mur situé au droit du tennis et de l'UBS a également démarré par la modification de nombreuses sondes géothermiques privées à cet endroit. Ces travaux préparatoires vont permettre de démarrer la construction sereinement à la reprise hivernale de janvier.



Mur UBS

MOBILITÉ DOUCE

Le service Infrastructures-Mobilité a étudié en interne plusieurs projets afin d'améliorer la sécurité des mobilités douces, en complément aux autres moyens de transport. Parmi ces projets, il faut relever le réaménagement du chemin du Chêne, qui comprend une mise en zone 30 km/h du chemin du Chêne et rue de la Chenallette avec création de nouveaux trottoirs et plates-bandes végétalisées. Le projet routier étudié par le service, validé par la Commission des Espaces Publics, la COMUT et la Municipalité, a été envoyé à la DGMR pour examen préalable en fin 2023, pour une mise à l'enquête et un préavis en 2024. Ce dossier fera l'objet d'un dépôt de préavis courant 2024.

Préavis N° 53-2023 - Réaménagement de l'avenue du 24-Janvier entre le rond-point du Temple et la croisée de Renens

Le projet de réaménagement a été initié en avril 2022 avec le but de renforcer la chaussée qui n'est pas en bon état sur la partie est, et de refaire les enrobés après les travaux CAD prévus en 2024. Le projet a permis d'étudier un réaménagement de la chaussée, des trottoirs, des places de parc, de l'arborisation ainsi que les cheminements piétons et cyclistes sécurisés.

Le projet a été mis à l'enquête du 27 mai au 25 juin, l'appel d'offres a été publié sur SIMAP conformément à la loi sur les marchés public, et le préavis a été voté le 14 décembre 2023. Les travaux seront entrepris en 2024 en coordination avec la mise en place des conduites CAD.

Préavis N° 44-2023 - Réaménagement de la rue du Simplon et du giratoire du 1^{er}-Août

Le projet prévoit des travaux de réfection du giratoire ainsi que d'élargir les trottoirs et de modifier certains aménagements nécessaires à accroître la sécurité des piétons.

Le préavis a été voté le 5 octobre 2023, le permis délivré et la demande de subvention ont été envoyés à la Confédération. Démarrage des travaux préparatoires fin 2023, le chantier se poursuivra en 2024.

RÉSEAU VÉLOS EN LIBRE SERVICE

La nouvelle station test de la société PubliBike installée à l'avenue des Baumettes en juillet 2023 a permis de constater que le service était bien accueilli par les usagers. Une réflexion à plus large échelle a eu lieu avec PubliBike afin de renforcer cette prestation au sein de la commune.

COLLABORATION INTERCOMMUNALE

En ce qui concerne les projets intercommunaux, le service Infrastructures-Mobilité est aussi actif au sein du groupe technique mobilité, piloté par le SDOL, constitué des membres des différents services techniques des Communes de l'Ouest lausannois. De plus, la municipale, Mme Maystre, participe au groupe décisionnel mobilité en tant que présidente.

Séances des groupes techniques et décisionnels du SDOL en 2023.

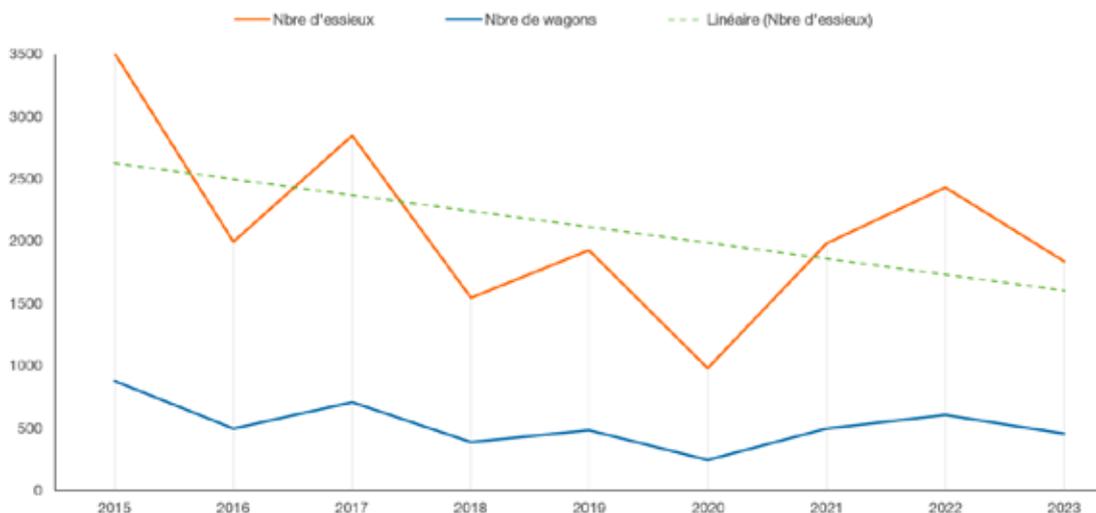
- Ligne tl 33 : étude de modification des arrêts afin de permettre le passage de la ligne en bus articulé à l'horizon 2025.
- Suivi de l'étude exploratoire du m1 à l'horizon 2030.
- Étude de faisabilité d'un réseau de voies vertes cyclables.
- Concept d'accessibilité multimodale.
- Gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges.
- PubliBike : coordination entre communes et offre à compléter.

VOIES INDUSTRIELLES

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle N° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA. Le volume de transport a baissé 25% cette année ; 459 wagons ont transité sur la voie de raccordement. La tendance concernant le volume de livraison est en baisse.

Suite à la mise en œuvre de la plateforme de triage des matériaux pour les chantiers CFF, située sur la parcelle adjacente, une convention a été signée afin que l'entretien des voies de raccordement soit effectué sous la surveillance de CFF et à leur frais.

VOLUME DE TRANSPORTS



GARE DE RENENS

Le chantier de la modernisation du site de la gare de Renens a connu un tournant majeur avec l'inauguration de la passerelle Rayon Vert en 2021. Toutefois, le chantier de ce projet majeur à l'échelle nationale, n'est pas encore terminé. Des travaux de finitions se poursuivent et l'interface avec le tramway ne pourra débuter qu'une fois son permis en force. L'année 2023 a été marquée par la finition de la marquise du quai 4, commun avec le futur quai du tram, ainsi que par le démarrage du chantier du bâtiment Travis au sud, où une vélostation verra le jour en 2026.

Pour rappel, plusieurs projets de différents maîtres d'ouvrages ont eu lieu simultanément dans le périmètre de la gare. Ces projets ou chantiers ont tous des implications entre eux et ont un impact sur l'accessibilité à la gare; Renens participe à la coordination de ces projets.

PROJETS PRINCIPAUX AUTOUR DE LA GARE

CFF INFRASTRUCTURE

La transformation complète de la gare, avec déplacement des voies, la réalisation d'un nouveau passage inférieur voyageurs, l'élargissement, le prolongement et le rehaussement des quais et nouvelles marquises, sont en cours depuis 2014 et arrivent à terme.

Les aménagements sur le quai 1 ont été terminés en 2023. La marquise du quai 4 a pu être posée par les CFF en coordination avec les travaux tram au nord.

CFF IMMOBILIER

Construction de deux bâtiments de part et d'autre du bâtiment voyageur existant et rénovation de celui-ci. La rénovation du bâtiment voyageur s'est terminée en 2022. Un locataire a entrepris les travaux d'aménagements intérieurs et l'établissement public devrait ouvrir en 2024.

Le bâtiment à l'est, nommé Travis par les CFF, accueillera un parking vélo et une vélostation. Il a obtenu son permis et le chantier a démarré, la mise en service du bâtiment est prévue en 2026.

PROJET INTERCOMMUNAL DE LA PASSERELLE RAYON VERT

Les travaux pour la passerelle et les places nord et sud de la gare se sont terminés en 2021 et quelques retouches mineures ont été faites en 2023.

La passerelle a été officiellement remise aux CFF en avril. Ce sont les CFF qui sont maintenant propriétaires et responsables de la maintenance de cet ouvrage pour les 100 prochaines années. La Ville reste responsable de l'éclairage de la passerelle, de l'entretien et la maintenance des plantations.

Plusieurs visites de l'ouvrage ont eu lieu avec différentes instances, dont la direction du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève ainsi que des classes universitaires.

Les 2 premiers préavis intercommunaux ont pu être bouclés :

Préavis intercommunal N° 30-2013 «Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics – Première étape du chantier»

Préavis intercommunal N° 101-2010 «Rénovation urbaine du secteur de la gare, lot des espaces publics, crédit d'étude intercommunal pour la phase de projet définitif»

La remise du prix «Flâneur d'Or», récompensant la réalisation du Rayon Vert le 6 octobre, a constitué une grande fierté pour l'ensemble des partenaires engagés dans ce projet au long cours.

Octroyé par Mobilité piétonne Suisse avec le soutien de l'Office fédéral des routes et plusieurs partenaires, ce prix, récompense tous les trois ans des aménagements piétons exemplaires en Suisse. Extrait du commentaire du jury: «La nouvelle passerelle au-dessus des voies à la gare de Renens met en lien tous les modes et reconnecte le nord et le sud de la ville. Le jury a été convaincu par la dimension



Prix du Flâneur d'Or 2023

du projet qui répond à l'augmentation des flux de passagers et qui permet à la gare de jouer pleinement son rôle d'espace public d'agglomération».

Le Premier prix a été remis à une délégation des autorités de Renens, Crissier, Chavannes-près-Renens et Ecublens ainsi que du SDOL et du groupement composé de Farra Zouboulakis & associés architectes urbanistes SA, Ingeni SA, L'Atelier du paysage Sàrl et Tekhne SA. Sponsor principal du concours, BURRI public elements AG leur a remis un chèque de CHF 10'000.- ainsi qu'un banc rouge symbolique qui a été installé au square du 14-Juin.

Parmi les 59 projets soumis, tous documentés sur flaneurdor.ch, sept obtiennent une distinction et trois une mention. L'augmentation du nombre de projets soumis témoigne d'une prise de conscience des collectivités et bureaux d'étude. Ces efforts alimentent une nouvelle culture de la marche que salue Marionna Schlatter, conseillère nationale et présidente de Mobilité piétonne Suisse.

GÉNIE CIVIL / CANALISATIONS

CHAUSSÉES

INTERVENTIONS EFFECTUÉES DURANT L'ANNÉE

- » Entretien annuel des dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation.
- » Pontage de fissures ou réfection partielle à l'aide d'enrobé coulé à froid sur les chaussées de la rue du Lac, le chemin des Côtes, l'avenue de la Piscine, la rue du Caudray, le chemin de la Roche, l'avenue de Florissant, le chemin des Clos et le chemin de Perrelet.
- » Travaux ponctuels (dégrappage et repose d'enrobé) sur l'avenue du Censuy pour une réfection de la chaussée et divers autres endroits sur la commune suite à des déformations de la chaussée.
- » Réfection du trottoir devant la nouvelle construction de la rue du Lac 17.
- » Essais de plaque pour déterminer la portance des enrobés sur l'avenue de Longemalle en vue d'une réfection ponctuelle de celle-ci.
- » Réparation, changement des bordures au chemin de Sur-la-Croix en collaboration avec le service GuDD pour la création de 2 zones végétalisées qui seront plantées début 2024.
- » Rénovation, réparation et changement des bordures à l'avenue des Baumettes.

COLLECTEURS

TRAVAUX D'ENTRETIEN EFFECTUÉS

- » Curages et contrôle TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 5200 mètres).
- » Analyse des rapports TV et demande de curage ou fraisage complémentaire en fonction de l'état des collecteurs contrôlés.
- » Chemisage du collecteur d'eaux usées vers le chemin du chêne 17-19.
- » Entretien de la fosse de pompage des eaux claires du PI du Léman.
- » Création de nouvelles chambres de visite sur collecteurs existants.
- » Remplacement de couvercles de chambres de visite suite à leur détérioration.
- » Vérification des dossiers de mise à l'enquête pour tout ce qui concerne le raccordement des bâtiments sur le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires.
- » Suivi des travaux de collecteurs dans le cadre du chantier tram PP2 sur l'avenue du 14-Avril, rue de l'Avenir, carrefour de Verdeaux et rue de Lausanne.



SÉPARATIFS – CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS PRIVÉS

La réalisation du contrôle du système séparatif des parcelles et bâtiments situés sur le territoire communal se poursuit. Les parcelles et bâtiments qui ne sont pas conformes ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.

COURS D'EAU

Suite à une pollution constatée par le département de l'environnement et de la sécurité (DJES) sur le ruisseau des Baumettes, les dépôts résiduels dans la canalisation entre la rue de Cossonay et l'avenue des Baumettes au droit de l'étang de «l'UBS» ont fait l'objet d'un curage et d'un pompage par une entreprise spécialisée.

PRÉAVIS EN COURS

- » Préavis N° 80-2015 – Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne. Des études complémentaires sont en cours pour la réalisation du rapport d'impact sur l'environnement (RIE). La phase avant-projet concernant le prédimensionnement des différents ouvrages, le devis, la participation à la rédaction du cahier des charges – partie génie civil – pour l'appel d'offres en entreprise totale est en cours.
- » Préavis N° 30-2022 - Convention intercommunale relative à l'étude et la réalisation de la galerie de Broye a été déposé au Conseil communal. La convention a été adoptée par le Conseil communal de Renens en décembre, à l'instar de Jouxens-Mézery, Lausanne, Prilly et Romanel. La validation de la convention ouvre la voie à la procédure de mise à l'enquête publique.

PRÉAVIS TERMINÉS

- » Préavis N° 42-2019 – Sous-Biondes – Collecteurs eaux usées et eaux claires (EU et EC) et remplacement éclairage public. Le préavis a été bouclé en 2023.
- » Préavis N° 13-2022 – Mottey – Collecteurs eaux claires + eaux usées (EC et EU). Les travaux de pose des collecteurs sont terminés et la chaussée réfectionnée avec des jardins de poche supplémentaires. Le régime de circulation a été adapté en zone de rencontre et de nouveaux marquages des places de stationnement ont également été réalisés.
- » Préavis N° 14-2022 – Avenue des Paudex-rue du Bugnon – Création d'un giratoire. Le projet de giratoire élaboré à l'interne par le service Infrastructures-Mobilité a été réalisé. Les travaux ont débuté le 15 août 2022, pour se terminer à fin octobre 2022, les marquages définitifs ont été réalisés en 2023. Le préavis a été bouclé en 2023.



ÉTUDES ET PLANIFICATION

- » Un appel d'offres a été lancé auprès de bureaux d'ingénieurs pour la mise en séparatif, la réfection de chaussée et la modernisation de l'éclairage public de l'avenue du Château, selon le plan des investissements. Un préavis sera déposé pour la réalisation de ces travaux en 2024.
- » Un appel d'offres a été lancé auprès de bureaux d'ingénieurs pour la mise en séparatif du secteur Roche - Perrelet, selon le plan des investissements. Un préavis sera déposé pour la réalisation de ces travaux en 2024.
- » Mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).
- » À la suite d'une demande de la direction générale de l'environnement (DGE) concernant la suite du dossier de la galerie de Broye, une étude est en cours afin d'établir un plan général d'évacuation intercommunal (PGEEi) de Broye afin d'avoir une corrélation entre le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) Chamberonne et le plan général d'évacuation des eaux régional (PGEER).
- » Détournement des débits de pointes du ruisseau de Broye et du ruisseau des Baumettes. A la suite d'une demande de la direction générale de l'environnement (DGE) l'octroi de la subvention N° 8.17 concernant l'étude sur la galerie du ruisseau de Broye a été bouclé, un nouvel octroi sera demandé pour la suite du dossier.
- » Lors de la visite à l'intérieur du voûtage de la Mèbre le 10 novembre 2021, de fortes dégradations ont été constatées sur les dalles, plus précisément sous le chemin d'accès des véhicules de livraison de la Migros. Ce tronçon date des années 1915-1916, avec une première réfection réalisée en 1933. Une demande d'offre a été demandée à un bureau d'ingénieurs spécialisé, afin d'avoir un aperçu de l'état ainsi que des zones à réfectionner.

ENTENTE INTERCOMMUNALE DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE

L'entente intercommunale des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice est propriétaire du collecteur qui récolte et achemine les eaux usées en provenance d'un vaste bassin versant intercommunal en direction de la Station d'épuration lausannoise. Elle est chargée de son entretien et de sa rénovation. Les municipales des directions Urbanisme-Infrastructures-Mobilité et Gestion urbaine-Développement durable y représentent les intérêts de Renens.

Pour les préavis terminés, voir le rapport de gestion de Mèbre-Sorge.



COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

La municipale d'Urbanisme-Infrastructures-Mobilité représente la Ville aux séances de la CISTEP. Les représentants de cette Commission approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

La STEP poursuit ses transformations. Au 31 décembre 2023, la population rennaise raccordée à la STEP de Vidy se monte à 21'394 habitants.

COORDINATION AVEC LES CHANTIERS PRIVÉS

Le suivi des chantiers de tiers ou de construction de nouveaux bâtiments a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Le service Infrastructures-Mobilité a fourni des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour tous nouveaux projets ou lors de fouilles. Il s'agit de vérification des dossiers de mise à l'enquête pour tout ce qui concerne le raccordement des bâtiments sur le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires, ainsi que des interactions avec le domaine public (accessibilité, raccords, sécurité) et l'éclairage public. Il y a eu près de 45 préavis du service pour différents projets mis à l'enquête.

DEMANDES D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec les responsables Unité trafic – Signalisation de la Police de l'Ouest lausannois.

Le nombre de permis délivrés pour l'année s'élève à 121.

CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

Le service a collaboré avec le CAD pour son extension sur le territoire communal, sur la rue du Caudray, la rue du Bugnon et la rue de Lausanne dans le cadre du chantier du tram.

AUTRES TÂCHES

TRAVAUX GÉOMETRIQUES (THÉODOLITE)

Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la mensuration numérique de la commune en cours.

Levés et création de plans, profils, pour projets de mise en séparatif et de trottoir.

Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de la mise en séparatif.

Implantations et contrôles de divers objets pour les services Infrastructures-Mobilité et Gestion urbaine-Développement durable.

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (DAO)

Report de tous les relevés sur la base cadastrale communale, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique.

Établissement des plans de situation pour des fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Swisscom et SIE.

Établissement de plans pour projets arrêts de bus (LHand).

Établissement de plans pour les projets de réaménagement de l'avenue du 24-Janvier, du chemin du Chêne et de la rue du Bugnon-chemin de Jouxpens.

Établissement de plans de réseaux pour projets d'implantation d'arbres.

TRAVAUX ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES COMMUNAUX

Prise de photos pour divers avancements des travaux sur les gros chantiers actuels.

Prise de photos pour Facebook, le site internet de Renens et le journal communal Info Renens.

De plus, le service répond aux demandes de plans (PDF, DWG ou DXF) concernant le réseau communal de canalisations d'eau claire et d'eau usée.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le parc de l'éclairage public de la Ville compte 1'620 luminaires. 1'114 de ces luminaires, soit 68.7%, sont installés après compteur, dont 650 luminaires LED (+160) et 3 luminaires solaires installés en 2022 pour tester également ce matériel.

En 2023, l'éclairage public a fonctionné durant 4'136 heures. Si le test sur les 3 luminaires solaires est intéressant du point de vue technique, certaines contraintes sont malheureusement à déplorer. Leur coût (le double d'un luminaire standard LED), est un frein ainsi que l'endroit où ils sont installés. Certains endroits ne sont en effet pas assez ensoleillés ou masqués par des bâtiments, respectivement de la végétation.

Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage. En décembre 2023, la puissance installée est de 124.4 kW, soit une diminution de 14% par rapport au mois de janvier 2022 pour une diminution de 1.8% du nombre de luminaires.

SIE SA a effectué 309 opérations découlant de 170 interventions de dépannage, dont 144 lancées suite aux tournées de nuit. Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 82.5% des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 7.7 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.98% pour l'année 2023.

En outre, 153 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 96 remplacements de lampes ;
- 170 contrôles électriques qui ont permis de détecter 4 départs et 4 luminaires présentant des défauts ;
- 437 contrôles mécaniques de mâts.

Fin 2023, il reste 11 lampes à vapeur de mercure à éliminer dont 8 installées sur des parcelles privées sans servitude de passage.

Il est à relever que le programme d'élimination de luminaires gourmands en énergie porte ses fruits puisqu'entre 2022 et 2023, ce ne sont pas loin de 118'000Kwh qui ont pu être économisés, soit une diminution de près de 19%. Ce pourcentage est au-delà de la prévision pour 2023 qui était estimée à 14%.

EXTINCTION DANS LES PARCS DANS LE CADRE DES MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DÉBUT 2023

Suite au plan OSTRAL demandé par la confédération et le Canton, et afin de palier une possible pénurie d'énergie, certains parcs et parkings de la ville ont été éteints. Cette mesure a été reconduite pour 2023 et a permis l'économie d'environ 14'000Kwh depuis octobre 2022.

TRAVAUX – PROJETS RÉALISÉS

Dans l'objectif de moderniser l'éclairage public tout en répondant aux besoins de la population et en limitant les nuisances environnementales, le réseau existant a fait l'objet d'un certain nombre de projets de rénovation mené par le service Infrastructures-Mobilité et les SIE SA.

Sa rénovation a permis d'installer des luminaires de type LED de la dernière génération dotés d'un système d'abaissement de puissance en permettant la réduction de la consommation énergétique de 60% environ à l'avenue de la Poste, l'avenue de l'Eglise-Catholique, l'avenue du Château, au chemin de Bruyère et au chemin des Clos .

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ET DES TECHNOLOGIES



LA NUIT DES PERSÉIDES

Après trois premières éditions enthousiasmantes, les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens associées au sein de SIE SA ont choisi de reconduire leur participation au «Projet Perséides» pour 2023. Les Communes de Bussigny en collaboration avec Romande Energie, de St-Suplice, de Villars-Sainte-Croix, ainsi que certaines communes membres de la Région Morges, se sont également jointes à ce mouvement.

Afin de permettre aux habitants d'observer les étoiles filantes, l'éclairage public a été éteint durant deux nuits, du 12 au 14 août.

Cette démarche permet de sensibiliser la population à la pollution lumineuse et aux économies d'énergie pour le bien de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

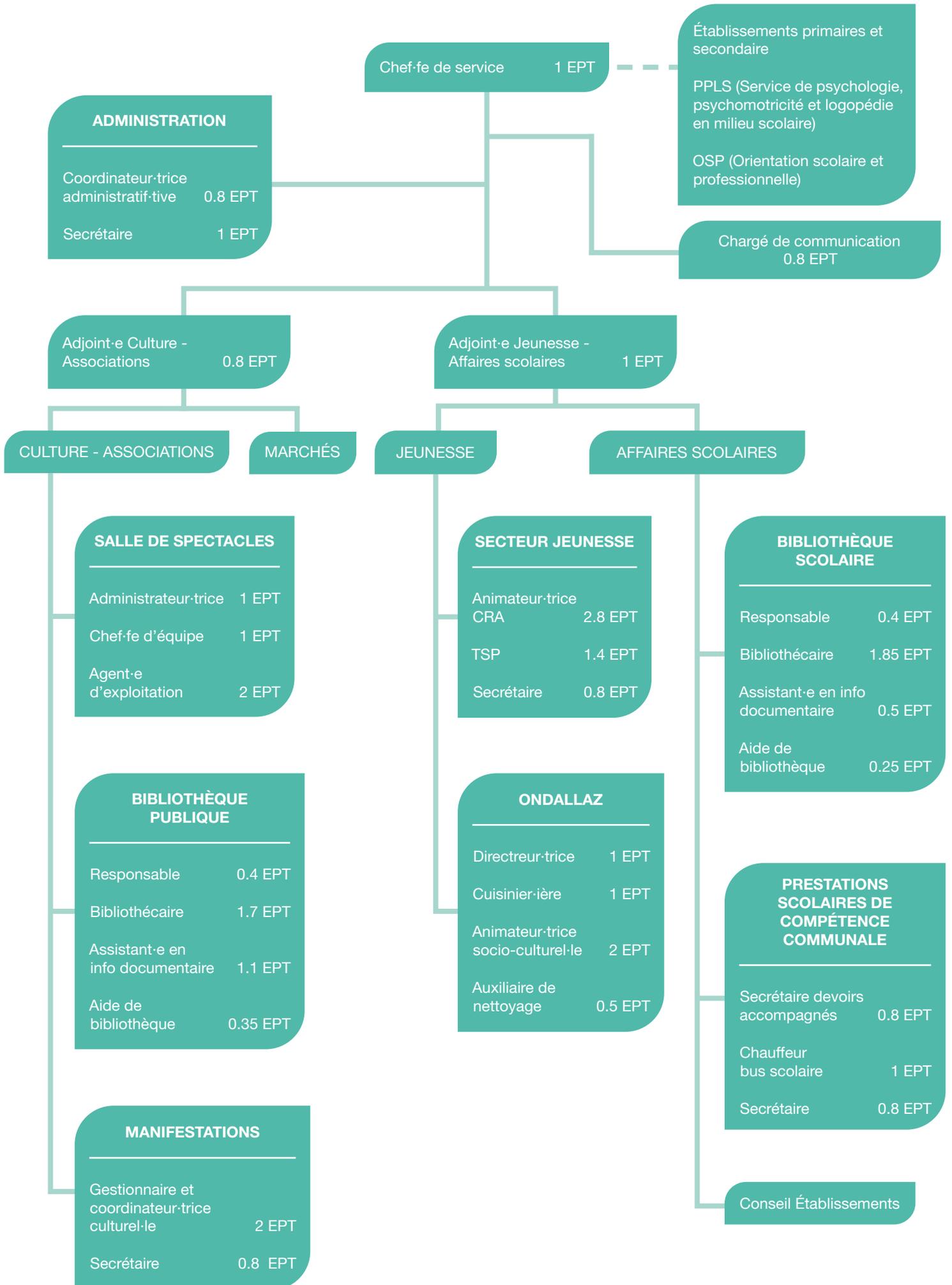


CULTURE JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES



Directrice
Nathalie Jaccard, municipale

Cheffe de service
Michelle Dedelley



CULTURE-JEUNESSE- AFFAIRES SCOLAIRES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- » Mise en œuvre de la politique culturelle
- » Promotion culturelle
- » Organisation et accueil de manifestations culturelles et récréatives
- » Subventionnement et soutien aux institutions et sociétés culturelles, associations locales récréatives
- » Gestion des bibliothèques scolaires et publique
- » Gestion des activités de la Salle de spectacles
- » Mise en œuvre de la politique de la jeunesse
- » Animation socio-culturelle
- » Travail social de proximité
- » Prestations scolaires de compétence communale
- » Mise à disposition et location de locaux communaux
- » Gestion et coordination des marchés

Points forts 2023

- » Développement du travail social de proximité avec le projet Bienvenue chez Toit
- » Reprise des prestations scolaires de compétence communale par la Ville
- » Fête des écoles: le retour !
- » Développement de la communication

SERVICE CULTURE-JEUNESSE- AFFAIRES SCOLAIRES (CJS)

AVANT-PROPOS

L'année 2023 est une année de stabilisation de projets et de consolidation des effectifs. Le service a dès 2022 requestionné ses missions et ses publics et adapté ainsi que développé ses prestations. Différents projets esquissés l'année dernière ont confirmé leur ancrage dans la population et font désormais partie de l'offre régulière : sorties familles et mini CRA au Centre de rencontre et d'animation (CRA), actions de médiation à la bibliothèque, offre culturelle estivale. D'autres projets ont cette année été revisités dans une vision participative similaire : la fête nationale, l'offre estivale, les fêtes de Noël, les activités de médiation.

Parmi les nouveautés, le projet Bienvenue chez Toit a vu le jour et la fête des écoles a fait son retour après 20 ans d'absence.

Au niveau interne, les effectifs manquants ont été comblés et les 4 nouveaux postes pourvus (animatrice socio-culturelle à Ondallaz, travailleur social de proximité, secrétaire des affaires scolaires et chargé de communication).

Finalement, le service a été fortement impliqué dans les projets transversaux suivants : Commission de construction Verdeaux-Pépinères-Saugiaz, groupe de travail pour la rénovation et agrandissement de la Salle de spectacles ou Observatoire de la sécurité spécial écoles.

COMMUNICATION

Le chargé de communication et de relation médias du service est entré en fonction mi-juillet 2023. Le poste a pour vocation le développement de la communication à l'échelle du service, pour rendre visible et plus accessible l'ensemble des prestations – subventions aux associations et citoyens, offres culturelles et de loisirs, travail social de proximité, conseil aux associations locales - à chaque public de la population renanaise.

Parmi les réalisations de ces six premiers mois d'activité, quatre méritent d'être relevées. La première est la création d'un compte Instagram pour la bibliothèque, qui rend possible le développement ciblé d'une communauté en ligne et renforce la diffusion des informations. La deuxième action concerne l'accessibilité de certaines prestations communales. La subvention individuelle aux études musicales, qui bénéficie désormais d'une communication élargie sous forme de flyers distribués via l'école, les écoles de musique ou d'autres canaux, et le remboursement du transport scolaire. Pour ces deux exemples, les conditions d'octroi ont été reformulées dans un langage clair et accessible, l'accès à l'information en ligne a été simplifié et les formulaires de demande de prestation adaptés. La troisième réalisation concerne le soutien temporaire à l'association Silo du Lac. Des conseils ont été apportés en termes d'outils et de stratégies de communication utilisables de manière autonome et sur le long terme par l'administration du théâtre, tels que : révision du site internet, réorganisation des réseaux sociaux, plan de communication annuel et par spectacle, ou encore liste d'agendas web et distribution (institutions culturelles et écoles) et création de tutoriels.

Enfin, la communication du Prix d'encouragement de la Ville de Renens a été renforcée par plusieurs accords avec l'ECAL, qui permettent d'étendre la campagne d'affichage promouvant l'exposition des lauréats, de systématiser la production des supports visuels destinés aux réseaux sociaux et de mieux mettre en valeur le vernissage.

CULTURE – ASSOCIATIONS

POLITIQUE CULTURELLE

COMMISSION CULTURELLE

La Commission s'est réunie quatre fois en 2023. Outre l'examen des demandes de soutien, elle a choisi les lauréats des Mérites culturels d'encouragement et de Design et elle a suggéré à la Municipalité les lauréats du Mérite culturel de reconnaissance.

10 projets ont été soumis à la Commission qui a décidé d'en soutenir 8.

- » Sgomento Editions, pour une publication intitulée «Le chemin de l'Errance / The Destiny of a Wanderer».
- » 13 Vitrine, pour une exposition intitulée «The Scarecrows Show».
- » Association pour le développement de la musique et de l'art émergent (ADMAE), pour la tournée de leur EP intitulé «Morphée».
- » Association Fragmentin, pour la création d'une sculpture en verre intitulée «Global Wiring».
- » Maximilien Anhorn, pour son projet «The Washboard Academy».
- » Ateliers du Simplon, pour la création d'une chaîne artisanale de production de vinyles.
- » Association O'Chap, pour une création artistique intitulée «Hôtel Bellevue».
- » Association Splotch, pour la publication d'un livre de recettes.

Grâce au fonds alloué à la Commission culturelle, une œuvre intitulée «La Femme aux coris» de l'artiste Namsa Leuba a été acquise.

PRIX D'ENCOURAGEMENT DE LA VILLE DE RENENS

La Ville de Renens attribue chaque année depuis 2013 deux Prix d'encouragement à des étudiants en formation auprès de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Chaque lauréat reçoit une bourse de CHF 2'000.- et la Ville leur propose un lieu d'exposition afin de présenter un travail artistique commun.

Les lauréats des Prix d'encouragement 2023 sont Gabriela Jaime, Master Type Design, et Till Seegräber, Master Design Industriel. Leur exposition «Praxis» a été présentée à La Ferme des Tilleuls du 23 novembre au 10 décembre 2023. Cette année, les trois partenaires (Ville, ECAL et La Ferme des Tilleuls) ont souhaité synchroniser les dates de cette exposition avec les portes ouvertes de l'ECAL (samedi 25 novembre) afin de favoriser les échanges de publics.

MUNICIPAUX DE LA CULTURE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Les municipaux de la Culture de l'Ouest lausannois se sont réunis à plusieurs reprises non seulement pour le suivi du projet Hyperouest organisé sous l'égide du SDOL mais également pour partager d'autres sujets culturels, dont en particulier l'avenir de l'association ZigZag Théâtre dans l'Ouest lausannois.

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

La Ville de Renens participe au Fonds qui est la principale source de financement des institutions culturelles phares de la région : le Théâtre de Vidy, l'Opéra de Lausanne, le Béjart Ballet et l'Orchestre de Chambre de Lausanne. La carte Cultissime (carte-cultissime.ch) permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'entrées gratuites dans les musées communaux de Lausanne et Pully, ainsi que de tarifs préférentiels dans plusieurs institutions : Béjart Ballet, Orchestre de Chambre de Lausanne, Grange de Dorigny, Théâtre TKM, etc. En 2023, deux offres rennaises ont rejoint la carte Cultissime. Il s'agit du Théâtre Silo du Lac et de la Saison culturelle de Renens. Pour sa 7^e année d'adhésion, 46 jeunes ont commandé une carte (41 en 2022). Le rapport d'activité du Fonds est à disposition.

CONFÉRENCE DES VILLES SUISSES EN MATIÈRE CULTURELLE (CVC)

Les délégués des 30 villes membres se sont réunis à deux reprises. Les discussions ont porté d'une part sur le message culture de la Confédération, soumis en consultation aux villes, et d'autre part sur les résidences d'artistes, la rémunération des artistes ou les suites de la pandémie. Outre la participation au dialogue national culturel, l'adhésion à la CVC permet à ses membres de proposer par tournus une résidence à un artiste professionnel. Au printemps 2022, un appel a été lancé pour un séjour de 6 mois au Caire (Egypte) de février à juillet 2023. Malheureusement, aucun dossier n'est parvenu à la Ville de Renens dans le délai de postulation et la résidence a été proposée aux autres villes membres de la CVC. SSK-CVC.ch

OBSERVATOIRE ROMAND DES POLITIQUES CULTURELLES

Suite à la pandémie Covid et à ses conséquences sur le milieu culturel, un Observatoire romand des politiques culturelles a été constitué par l'Université de Lausanne, la HES-SO, la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC), la Conférence intercantonale de l'instruction publique et la Ville de Lausanne. Cette structure, à laquelle la Ville de Renens a adhéré, a pour mission de documenter la situation de la culture en Suisse romande et de développer des outils, à destination notamment des collectivités publiques. En 2023, cet observatoire a entrepris une étude visant à catégoriser les dépenses culturelles. Les résultats seront publiés au cours du printemps 2024.

FONDATION DU TKM – THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

Les dix-neuf membres du Conseil de Fondation du TKM Théâtre Kléber-Méleau, présidé par Antoine Reymond, se sont réunis à deux reprises. Le Comité de direction, composé du président, de la vice-présidente Nathalie Jaccard, de la secrétaire, Michelle Dedelley, et des membres (Michaël Kinzer, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne et Ihsan Kurt, conseiller municipal de Prilly, ainsi que Jonathan Diggelmann et Omar Porras, respectivement directeur administratif et directeur du TKM), s'est concentré, outre la gestion courante de la Fondation, sur les premières esquisses du projet de rénovation du théâtre.

L'opération «Pass TOUTKM», permettant aux habitants de Renens de bénéficier de 10 billets à CHF 5.- pour chaque représentation, a débuté en septembre 2021. Pour la saison 2022-2023, sur les 1'632 billets acquis par des citoyens renanais (tout type de billets confondus: abonnés, plein tarif, habitants de Renens, AVS), 781 billets ont été vendus au tarif habitants de Renens à CHF 5.-.

Le rapport d'activité complet de la saison 2022-2023 du TKM est à disposition. tkm.ch

FONDATION DE LA FERME DES TILLEULS

Le Conseil de Fondation de La Ferme des Tilleuls, présidé par Marianne Huguenin a siégé trois fois alors que le bureau du Conseil, composé des déléguées de la Municipalité à savoir la présidente, la vice-présidente Nathalie Jaccard, et la secrétaire Michelle Dedelley, s'est réuni à cinq reprises, en présence de la directrice, Chantal Bellon.

La Fondation est saine, avec une gestion budgétaire rigoureuse, une équipe complémentaire et une programmation audacieuse, qui rayonne au-delà des frontières communales. Les relations entre la Ville et la Fondation ont porté principalement sur l'accompagnement des incidences des travaux du tram sur la fréquentation des expositions et du café, la finalisation des travaux d'ORGANuGAMME, et les partenariats avec le service CJS pour des projets culturels ou de médiation.

Le rapport d'activité détaillé sera disponible à partir d'avril 2024. fermedestilleuls.ch

THÉÂTRE SILO DU LAC

Le Théâtre Silo du Lac a ouvert sa première saison dans ses nouveaux murs. Un soutien du service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires a été apporté en termes de communication, l'équipe en place faisant face à une charge de travail importante dans ces premiers mois d'exploitation.

Le rapport d'activité est à disposition. theatre-contexte-silo.ch

AFFICHAGE CULTUREL

Avec les travaux du futur tram, une douzaine de panneaux ont été indisponibles sur les 66 qui constituent l’affichage culturel. Ils ont servi tout au long de l’année à informer la population des activités et des manifestations proposées par la Ville et les acteurs culturels locaux. Comme l’an dernier, une douzaine d’emplacements ponctuels complètent ce dispositif.

COMMISSION CULTURELLE DU TRAMWAY LAUSANNOIS

Financée par le canton, la Commission culturelle du tramway, présidée par Florence Grivel et dont fait partie la cheffe du service CJS, s’est réunie à plusieurs reprises afin de préparer un concours d’appel à projets artistiques pérennes et d’engager une cheffe de projet. Les informations sont à disposition sur tramway-lausannois.ch/chantier-culturel.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR CJS

SAISON CULTURELLE 2022-2023 – PAYANT

renens.ch/saison

La Saison 2022-2023 dénombre 93 abonnés. Le programme de la seconde partie de la Saison Culturelle était le suivant :

- 26 janvier – Karim Slama – Humour – Musique - 197 spectateurs
- 24 février – Lambert Wilson et le Lemanic Modern Ensemble - Musique - 324 spectateurs
- 10 mars – Christelle Chollet – Humour – 393 spectateurs
- 31 mars - Nicolas Fraissinet – Musique - 241 spectateurs
- 5 mai - Tri I DVE et Michel Tirabosco – Musique - 206 spectateurs
- 2 juin – Joseph Gorgoni – Humour - 445 spectateurs
- 25 Juin – Route Lyrique - Opérette - 189 spectateurs



Saison culturelle 22-23_ Lambert Wilson © Maurizio Magliocchetti

SAISON CULTURELLE 2023-2024 – PAYANT

La Saison 2023-2024 dénombre 92 abonnés. Le programme de la première partie de la Saison Culturelle est le suivant :

- 22 septembre – Thomas Wiesel – Julien Doquin de Saint Preux en première partie - Humour - 449 spectateurs
- 13 octobre – The Two et Yves Ali Zahno en première partie – Musique - 179 spectateurs
- 3 novembre – Duel de pianos – Musique - 327 spectateurs
- 8 décembre – Chœur Pro Arte – Musique - 174 spectateurs



Saison Culturelle Renens 23-24_The Two © Gennaro Scotti

BIBLIOWEEKEND – 23 ET 24 MARS – SUR INSCRIPTION ET ENTRÉE LIBRE

Avec son thème «Mettre les voiles», l'édition 2023 du Biblioweekend a trouvé son public. Près de 200 personnes ont répondu à l'appel pour bénéficier des multiples animations proposées, parmi lesquelles un spectacle de la Cie Les Contes joyeux, une conférence de la Bike Family Nomad, des ateliers créatifs de fabrication de drapeaux de pirate et de cerfs-volants, une fresque collective, ainsi qu'un jeu de rôle sur le thème de la piraterie.

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT - ENTRÉE LIBRE – SITE DE VERDEAUX

Cette année, pour la première fois, toutes les animations de la Fête nationale se sont déroulées à Verdeaux, avec de nouvelles infrastructures. Le programme était varié et décliné depuis la Diane du matin jusqu'aux concerts du soir. Comme chaque année, discours officiels, prestations de l'Harmonie La Clé d'Argent, hymne national et verre de l'amitié ont ponctué la journée. Le brunch initié en 2022 a été reconduit et suivi par 150 personnes.

Parmi les nouveautés, outre le concert de yodel, une offre pour les enfants avec différents jeux en bois d'autrefois et des ateliers jonglage par le Théâtre Onirique et lampions a été proposée et appréciée. Après le cortège aux lampions, près de 600 personnes ont assisté aux rythmes de l'Echo du Léman, de l'Harmonie La Clé d'Argent et du groupe Les BlaTTes, en profitant du bar tenu par le FC Renens.

Le feu de bois traditionnel du 1^{er} Août, pour des raisons de sécurité, a été remplacé par des braseros enflammés par la Cie Onirique lors de leur spectacle «Fournaise».



Cie Onirique © Bertrand Rey



Les Romands de Pully © Bertrand Rey

VIVE(Z) L'ÉTÉ – ENTRÉE LIBRE

La programmation pluridisciplinaire s'est déployée sur 30 jours dans 13 lieux de la ville entre le 23 juin et le 3 septembre. La nouveauté cette année porte sur la définition d'une identité visuelle propre à l'ensemble du projet, alors que l'année dernière chaque volet (cinéma, concerts et arts vivants) avait un graphisme spécifique.

34 propositions culturelles, y compris la médiation, ont réuni 25 artistes et associations. 4 partenariats ont été conclus avec La Ferme des Tilleuls pour un concert d'Eric Truffaz notamment, le TKM pour El Gringo sur la Place du Marché, le GAF pour un conte à la Grange de Florissant ou encore la ville de Chavannes pour une projection.

Des synergies ont également été développées avec des services communaux : les archives pour des balades, la bibliothèque pour des lectures aux parcs du Ranch et de Broye, l'office du sport avec un concert dans le cadre de 1020 SPARK.

La diversité de l'offre a séduit environ 1'700 personnes.



Vive(z) l'été - Livres O'Parc au Parc de la Broye © Jérôme Klotz



Vive(z) l'été - Erik Truffaz à la Ferme des Tilleuls © Jérôme Klotz



Vive(z) l'été - Collectif Wombat Ve Lux In Tenebris au Parc des Cèdres © Jérôme



Vive(z) l'été - Cie Zanco au Bois de Sous Biondes © Jérôme Klotz

BIBLIOTHÈQUE DE RENENS: ANIMATIONS PROPOSÉES AU PUBLIC

Ci-dessous le récapitulatif des animations qui ont eu lieu soit sur le site du Léman, soit hors les murs :

Animations et dates	Public cible	Fréquentation (sur l'année pour les animations régulières)
Animations ponctuelles		
1020 RUN / 23.09	Tout public	76
Vive(z) l'été: atelier créatif «A quoi rêvent-ils-elles ?» / 2.09	6-12 ans	10
Atelier créatif « Calendrier de l'Avent » / 22.11	Dès 7 ans	12
Biblioweekend: conférence Famille Pasche et ateliers créatifs / 25.03	Conférence: dès 5 ans Ateliers: dès 7 ans	90
Biblioweekend: conterie par les Contes joyeux / 24.03	Dès 5 ans	95
Conterie de Noël / 06.12	Dès 5 ans	50
Halloween « Des histoires à dormir debout » / 31.10	Dès 5 ans	45
Lecture musicale: « Faire paysan » de Blaise Hofmann/ 06.10	Dès 14 ans	51
Mon beau sapin, roi des bouquins / 01.12	Dès 4 ans	8
Nuit du conte Viva la musica / 10.11	Dès 5 ans	130
Animations régulières		
Apéro-philos / 5 dates	Dès 14 ans	61
Livres O'Parc (dans les parcs) / 3 dates	Tout public	82
Raconte voir / 9 dates	Dès 16 ans	55
Raconte-moi Dorémi / 10 dates	3-5 ans	318
Splash, on lit ! (à la piscine) / 2 dates	Tout public	85

MÉRITES DE LA VILLE DE RENENS – 16 NOVEMBRE – ENTRÉE LIBRE

La Municipalité de Renens récompense des personnalités dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la ville. La cérémonie de remise des Mérites 2023 a eu lieu à la Salle de spectacles. Chaque lauréat a reçu son prix, accompagné d'un diplôme édité par l'Atelier-Musée Encre & Plomb.

Mérites	Lauréats
Culturel de reconnaissance	First Move , reconnue sur la scène nationale pour son activité de promotion du Hip-hop et pour les performances de ses danseuses et danseurs
Culturel d'encouragement	Maud Paquis , musicienne et chanteuse, fondatrice du «Maud Paquis Quartet»
Design	About Blank Desing Office , atelier de design graphique et développement web
Jeunesse	Rayan Meldan , passionné de journalisme, fondateur et rédacteur en chef de Caféine Média, une plateforme associative d'information et de débat à destination des jeunes de 15 à 25 ans
Sportif d'encouragement	Nerea Rodriguez Braz , élève ayant terminé 3 ^e aux championnats d'Europe 2023 de Twirling avec l'équipe de Suisse notamment
Sportif de reconnaissance	Caroline Racloz et David Orteu , vainqueurs du championnat suisse de badminton par équipe en ligue nationale A (LNA)
Intégration	Dona , association dont la mission est d'apporter un soutien aux femmes étrangères dans leur processus d'intégration
Développement durable	Enchanter Renens , collectif créé par deux habitantes pour inviter la nature en ville



Lauréats - Mérites 2023 © Bertrand Rey

NOËL À RENENS – 15 ET 16 DÉCEMBRE – ENTRÉE LIBRE

Les points forts de la manifestation ont porté sur l'élargissement des publics, l'offre en activités pour les familles et la densification de la programmation.

Cette édition a vu la présence d'un public nombreux et diversifié estimé à 400 personnes certainement attirées par la programmation variée et par des infrastructures supplémentaires, telle la yourte chauffée par exemple. Outre la programmation du samedi après-midi destinée aux familles et portée en collaboration avec le CRA, la ludothèque Le Potiron et le chantier du tram, elle a accueilli la partie restauration gérée par un commerçant local et la Société de Gym Hommes de Renens.

La première édition à Renens d'une Silent party a rencontré le vendredi soir un public enthousiaste et joyeux, sous la tente habituelle. La visite du Père Noël attirant 200 enfants et les balades à poney restent incontournables. 3 groupes de musiciens et d'artistes se sont produits durant les 2 jours: Your Gospel Team, «Les Inoxydables» Stellband, la Cie Tricyclelett's.

La remise du prix du concours de décoration de vitrines organisé par l'Association des Commerçants de Renens (ACR) s'est déroulée le samedi après-midi. La Société industrielle et de commerce de l'Ouest lausannois (Sicol) quant à elle, a apporté son fidèle soutien financier comme en nature.

Finalement, les services CJS et Ressources humaines se sont coordonnés afin d'encourager les collaborateurs à prolonger la Fête de Noël des employés, fixée le même jour, avec la Silent party. Près d'une centaine de personnes a profité de la soirée.



Arrivée du Père Noël ©Patrick Pesse

ACCUEILS EN PARTENARIAT AVEC DES TIERS

Partenaire	Projet / Lieu	Dates	Fréquentation
ZigZag théâtre	Cie Nicole Seiler/ Salle de spectacles	5-6.02	400
Osons les livres	Chouette bébé lit / bibliothèque	8 dates	85 au total
FAR	Fête du printemps / Place du marché	25.03	500 à 600
Ministrings	Concert Ministrings et Musica Spiccia/Salle de spectacles	23.04	350
Hyper Ouest Festival	Concert Makala et The Young Gods/Salle de spectacles	28-29.04	674
Fête de la nature	Mission Panoramix : le secret de la potion magique / bibliothèque	24.05	18
Le Potiron	Ça joue / bibliothèque	4 dates	160 au total
Cirque Starlight	Limbes / Verdeaux	20.06	336
Ecole de musique la Source	Concert / Place du Marché	22.06	200 à 250
Etablissement secondaire de Renens	Exposition « Nos bibliothèques à la bibliothèque » (étagères d'élèves de la classe OCOM) / bibliothèque	24.02-17.03	n/a
Feria flamenca	Danse et feria / Salle de spectacles	17-18.06	950
Jours de cirque	Escape cirque / Salle de spectacles	8 au 10.09	250
Germanofolies	Naima / Salle de spectacles	21-25.11	5000
Théâtre de Vidy	Perdre son sac / Grange de Florissant	22-25.11	200
Les Urbaines	Performances / Salle de spectacles	2.12	196
Ass. Carlez Whispers	Hermanos, avec Carlos Leal / Salle de spectacles	16-17.12	637

SALLE DE SPECTACLES

Le nombre de manifestations organisées par les associations et les sociétés locales est resté stable et la fréquentation du public est en hausse par rapport à l'année dernière. Les écoles organisent davantage de manifestations culturelles, de séances d'informations aux parents et de promotions. Une légère progression des manifestations publiques portées par des organisateurs privés se profile, mais l'environnement de la Salle de spectacles avec les travaux du tram est un frein actuellement pour le développement de collaborations durables avec de nouveaux partenaires.

Les salles de réunions sont toujours très utilisées à l'interne de l'administration, mais également pour les diverses Commissions du Conseil communal ainsi que pour les rencontres des groupes politiques. Quelques institutions comme le CIAFJ ou PROFA louent des salles pour y organiser des cours ou des réunions.

L'effectif de la Salle de spectacles s'est stabilisé au deuxième semestre et l'équipe a trouvé un nouvel élan.

Les mesures de sécurité incendie prises pour répondre aux exigences de l'ECA limite la capacité d'accueil du public à 500 places assises ou 800 debout.

La grande salle de la Salle de spectacles a été réservée 189 fois pour des répétitions et le montage de 110 manifestations.

BIBLIOTHÈQUE DE RENENS

Séduisant un public toujours plus nombreux et fidèle, l'offre en actions de médiation a connu un essor remarquable: club de lecture, apéro-philo, rencontres d'auteurs, ont intéressé 750 personnes, enfants et adultes confondus.

À relever également, les collaborations avec différents services de la Ville, comme GuDD lors de la Fête de la nature ou le Secteur activité physique et sport à l'occasion de 1020 RUN. Ces activités permettent de faire connaître à un public ne fréquentant pas, ou peu, la bibliothèque et ses services.

Conséquence directe du développement de l'offre de médiation, le nombre de lecteurs actifs continue d'augmenter (1290 en 2023, 1231 en 2022), les 143 nouvelles inscriptions effectuées cette année constituant un «record» (99 en 2022). Quant au nombre de documents empruntés, il a suivi la même courbe ascendante, atteignant 44'422 prêts au total pour l'année (39'123 en 2022).

Dans les coulisses, la poursuite d'importants projets, à l'instar du nouveau site internet, de l'identité visuelle de la bibliothèque ou de l'ouverture d'un compte Instagram, a occupé une grande partie de l'année les collaborateurs de la bibliothèque.

VISITES DE GARDERIES

Comme l'année précédente, quatre garderies ont fréquenté la bibliothèque en 2023, certaines très régulièrement, d'autres occasionnellement. Ce sont donc 24 visites (14 visites en 2022) qui ont été organisées, accueillant 151 enfants qui ont profité du fonds mis à disposition.



ASSOCIATIONS

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Les rapports d'activités des associations sont disponibles auprès des comités respectifs.

Associations	Relations avec le service / la Ville
Amis de Festimixx	AG le 15 mars 2023
Amis du Tarmac Festival	AG le 29 mars 2023
Tilt	Trois expositions: « Terrain de jeu » à la Chapelle de la Gare (Chavannes-près-Renens); « Regarde dans les pli-plis et les repli-plis » au Corso; « murs murs ... la Savonnerie se révèle au Simplon » aux Ateliers du Simplon.
Ecole de musique de Renens	Mise à disposition des locaux pour les cours de musique (voir chapitre Mise à disposition de locaux).
Forum des associations de Renens (FAR)	Fête du printemps, Saveurs et raclette du FAR, soupes de décembre.
Groupe d'animation de Florissant (GAF)	Groupe de travail sur l'élargissement de l'utilisation et de l'occupation de la Grange de Florissant.
Harmonie La Clé d'Argent	Groupe de travail en lien avec sa succession. Présence de la fanfare durant toute la manifestation de la Fête Nationale.

POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT

Les subventions ont pour but de faire vivre les associations, de faire évoluer leur mouvement junior avec des formations de qualité et de leur permettre de pratiquer leurs activités dans un climat favorable et serein.

En 2023, 8 sociétés culturelles ou récréatives ont répondu aux critères prévus par la politique de subventionnement de la Ville.

Société sportive/ récréative	Montant subvention	Membres	Membres Renens	Juniors	Juniors Renens
Ecole de Cirque Lausanne-Renens	16'322.-	727	73	611	63
First Move	2'480.-	48	17	36	16
Société philatélique	1'000.-	47	10	5	0
Scouts de l'Ouest	2'660.-	41	22	29	20
Ecole de musique La Source	8'745.-	233	93	194	77
Chœur de Dames	1'000.-	17	10	0	0
Kud Vez	3'510.-	124	14	88	8
Orcade	500.-	20	5	0	0

En plus de ces soutiens financiers, l'Harmonie de la Clé d'Argent a reçu le montant de CHF 16'000.- prévu selon la convention datée de 2016.

Enfin, en complément à son aide financière, la Ville de Renens met à disposition des sociétés subventionnées les salles de gymnastique, de rythmique ou autres. Le nombre total d'heures d'occupation s'élève à 1'411 pour les associations culturelles listées ci-dessus, auxquelles s'ajoutent les 7'435 heures d'occupation de l'Ecole de musique de Renens, représentant ainsi une valorisation théorique totale de CHF 265'380.-.

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Outre les locaux scolaires mis à disposition des associations et ceux de la Salle de spectacles, le service gère, en collaboration avec le service d'entretien des bâtiments, la mise à disposition des locaux du CRA et de la Grange de Florissant, ainsi que la location du refuge et du chalet Mon Beau-Pays.

CLASSES D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

Des salles du collège du Village et une salle de classe du Collège du 24-Janvier sont mises à disposition d'ambassades qui en font la demande afin de dispenser des cours de langue et culture d'origine. L'organisation et le financement de ces cours sont pris en charge par les différentes communautés. Dès la rentrée scolaire 2023-2024, l'Ambassade de la République d'Albanie dispense également des cours de langue et culture d'origine albanaise.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Ambassade de la République d'Albanie	Collège du Village (rez)	Vendredi	16h00 – 18h30
	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Lundi	16h00 - 20h00
Consulat général du Portugal	Collège du Village (rez)	Mardi	16h00 - 20h00
	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Jeudi	16h00 - 20h00
	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Vendredi	16h00 - 20h00
Ambassade de Turquie	Collège du Village (rez)	Mardi	15h00 - 18h30
	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Mercredi	13h00 - 15h00
	Collège du 24-Janvier – Salle 30	Samedi	09h30 - 13h30
Chinese institute Geneva Foundation	Collège du Village (rez)	Mercredi	13h00 - 18h00
	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Samedi	08h00 - 17h00
Consulat général d'Italie	Collège du Village (1 ^{er} étage)	Mercredi	16h00 - 18h00
Communauté congolaise	Collège du Village (rez)	Samedi	10h00 - 20h00

LOCAUX DU CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CRA)

Soucieux de créer des opportunités de développer du lien social, le CRA met à disposition ses locaux à des associations :

- » 1001 histoires, pour des contes en espagnol, en portugais et en kurde, respectivement un mercredi et un samedi par mois
- » Ecole de Musique de Renens, tous les lundis de 15h50 à 17h40

GRANGE DE FLORISSANT

De janvier à décembre, les salles de la Grange de Florissant ont été mises à disposition à 118 reprises.

- » 52 occupations pour des associations rennaises, principalement pour le GAF (Groupe d'animation Florissant)
- » 66 occupations pour différents services de l'administration communale

Entre le 7 et le 10 juin, la Grange de Florissant a accueilli «Let's Doc» pour la première fois, via le GAF, une initiative de Ciné-Doc qui a pour but la promotion du cinéma documentaire suisse et international. Pendant ces 4 jours, des projections et discussions gratuites ont animé cet espace.

Dans le cadre du projet d'élargissement de l'occupation des salles de la Grange de Florissant, une première série d'aménagements a été effectuée au quatrième trimestre. Les premières phases de mise en adéquation de l'outil informatique de gestion des locations ont été achevées.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU REFUGE

339 demandes de locations ont été reçues, dont 74 ont été annulées, soit un total de réservations effectives de 265. L'utilisation des locaux est bien répartie dans le mois. Cependant, les fins de semaine sont particulièrement prisées. Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

CHALET MON BEAU PAYS – ONDALLAZ-SUR-BLONAY

Le chalet Mon Beau Pays a comptabilisé 176 jours de locations en 2023 (139 en 2019, 113 en 2021, 166 en 2022). L'existence du chalet a fait l'objet de différentes actions de communication pour les Renanais, sur le site internet de la Ville et dans le journal Info Renens, notamment en lien avec les nouveaux tarifs de location entrés en vigueur le 1^{er} avril 2023. La convention qui lie l'intendante à la Ville de Renens depuis 2013 a été révisée.

MARCHÉS

En 2022, le Conseil communal validait un projet de redynamisation du marché. L'objectif de cette démarche était de le pérenniser, qu'il reste un rendez-vous vivant, avec une offre de qualité, diversifiée, mais également un rendez-vous populaire, dans un espace convivial et animé au cœur de la ville.

2023 aura ainsi vu une première étape de ce nouveau concept d'accompagnement et de mise en valeur. Le mandat a été confié à l'agence de communication Horde. Il a consisté notamment au renforcement de l'offre avec l'arrivée d'un boulanger (absent depuis plusieurs années), mais aussi à sa diversification avec des stands de réparation de vélos ou encore un rémouleur. Ces trois nouveaux acteurs ont rencontré un succès encourageant, avec beaucoup de retours positifs de la part des usagers.

Côté animations, la volonté était aussi de créer des habitudes avec des propositions régulières comme des cours de yoga ou des vide-dressings. Cette offre a été complétée par différentes prestations musicales ou d'animation. Le succès a fluctué en fonction du programme ou de la météo.

Une buvette a officié durant la première partie de la belle saison, prenant la forme originale d'un bus-bar et proposant sa propre terrasse. Si le concept s'est avéré enthousiasmant, les prestations n'ont pas pu être testées sur l'ensemble de l'année pour raison de conflit d'agenda avec Collectif 52. Malgré de nombreuses recherches, il n'a pas été possible de trouver de repreneur, signe de la difficulté de faire vivre une telle offre.

Les activités de base du marché se sont bien déroulées, grâce à des étalagistes professionnels fidèles, permettant, par la qualité de leurs produits, de positionner Renens sur la carte des marchés de la région lausannoise.

Le travail de l'agence a également porté sur la communication générale autour du marché : création d'un univers graphique, communications sur divers formats (panneaux d'affichage, journal communal, site internet dédié, posts Instagram et Facebook).

La mise en œuvre du concept et son suivi par l'agence s'est réalisée en collaboration avec la promotion économique. Le premier bilan dressé est positif, même si des points d'organisation à améliorer ont été identifiés : maintien d'une buvette, programmation d'animations plus régulières, diversification de l'offre. Il s'agit d'un travail sur le long terme. La collaboration avec le mandataire a été confirmée pour 2024.

Le marché reste un espace public très sollicité tout au long de l'année pour y positionner différents stands ponctuels. Ont été accueillis en 2023 une quinzaine de ventes de pâtisseries, une dizaine d'associations venant présenter leurs activités ou encore près de dix actions de récolte de signatures. Année d'élections fédérales oblige, les demandes pour des stands politiques ont été nombreuses (plus de 30).

A noter encore que la mise en place technique du marché est assurée par le service Gestion urbaine-Développement durable. Le suivi sur place ainsi que le lien avec les étalagistes est confié au coordinateur du marché.



SECTEUR JEUNESSE

POLITIQUE DE LA JEUNESSE

GRUPE DE COORDINATION JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le Groupe de Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois (GCJOL) réunit les professionnels de la jeunesse du district depuis 2007, avec la possibilité de développer des projets intercommunaux. Le travailleur social de proximité (TSP) de Renens le préside depuis 2022. En concertation avec le vice-président et l'ensemble des membres, il prépare et anime les quatre séances annuelles, et fait le lien avec la plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois (PJOL), volet politique du GCJOL.

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois réunit les conseillers municipaux et conseillères municipales du district en lien avec l'enfance et la jeunesse et le président du GCJOL. Lors des quatre séances annuelles, les membres échangent sur la politique jeunesse, reçoivent les professionnels et décident de financer, ou non, les projets intercommunaux proposés par les professionnels du GCJOL.

LAUSANNE RÉGION

Deux séances, dont une au sujet du numérique, ont eu lieu. La municipale CJS fait partie des Commissions Enfance et Jeunesse et Formation et Emploi des jeunes, ainsi que conjointement avec la municipale ECS, de la Commission Prévention et Dépendances. Le rapport d'activité sera disponible sur le site lausanneregion.ch.

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

En 2023, les activités sur inscriptions proposées par le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), telles que les centres aérés, les mercredis des enfants, les sorties familles durant les vacances scolaires et les samedis, ainsi que les camps à Ondallaz ont rencontré un grand engouement. Plusieurs nouvelles activités sont proposées pour pouvoir répondre aux nombreux besoins des familles rennaises.

Les inscriptions en ligne ont été possibles pour la première fois en automne.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Activités régulières	Tranches d'âge	Offre	Fréquentation
Mercredis des enfants	6 à 12 ans	Sorties, jeux, découvertes, sport, bricolage	20 / après-midi
Mercredis des ados	Dès 12 ans	Sorties, jeux, découvertes, sport, bricolage	Entre 5 et 15 / après-midi
Mini-CRA	Âge préscolaire	Visite de la bibliothèque de Renens, découverte d'un chantier, exploration aux ruches, découverte des pompiers, etc. L'objectif est de faire découvrir aux enfants de nouveaux environnements, s'initier à davantage d'autonomie et partager des moments en commun dans un cadre rassurant et sécurisé.	8-10 familles / matinées
Accueil libre & ados	Dès 8 ans	Jeux de société, livres, PlayStation, confection de repas. Ce type d'accueil permet aux participants de se retrouver entre amis dans un cadre sécurisé et de s'auto-déterminer sur leurs envies.	Entre 6 et 25 / tranche horaire
Sorties ados	12 à 16 ans	Sorties dans des lieux culturels, sportifs ou autre. Exemples : Mudac, salle de grimpe ou initiation au tennis de table à Malley	Entre 3 et 10 / sortie
Sorties familles	0 à 80 ans	Sortie CGN, sortie à la Vallée de la Jeunesse, visite d'un musée, découverte du jardin de la circulation, visite à la ferme	Entre 20 et 35 / samedi



CRA Mercredi des enfants

SOIRÉE D'ACCUEIL DES JEUNES DE 18 ANS – 8 SEPTEMBRE

Suite au succès de l'année dernière, la cérémonie s'est à nouveau déroulée à la buvette de la piscine de Renens. Un jeu de cohésion d'équipe, organisé par Be Corpo sur le thème de Koh-Lanta, a été organisé pour les 22 jeunes présents. La soirée s'est poursuivie avec un quizz orienté prévention mené par les travailleurs sociaux de proximité. Un superbe buffet et des cocktails sans alcool ont été préparés par les tenanciers du Restosplash.

PROJETS TRANSVERSAUX ET PARTENARIATS CRA

Projet	Actions	Participants
Judi Découverte 9 mars	Jean-Marc Richard, animateur radio et présentateur TV et ambassadeur de la Chaîne du Bonheur.	30 personnes de 8 à 55 ans
Rallye du Marché 6 mai	Jeu rallye pour inviter la population à interagir avec les marchands et exposants.	Tout public Environ 50 personnes
Fête de la Nature 24 mai	Activité sur le thème des grenouilles lors du Mercredi des enfants.	25 enfants de 6 à 12 ans
Lien avec les écoles 9 juin	Fête des écoles: espace jeu et lecture, en collaboration avec la Bibliothèque de Renens.	
Bal des 8P	Annulé par les Etablissements scolaires en raison des conditions météorologiques dangereuses.	Tous les enfants des établissements primaires de Renens et leur famille 250 élèves
Rallye « climat scolaire » de l'Est 29 août	Présentation du CRA comme un lieu ressource pour la jeunesse.	
1020 Run 23 septembre	Entraînement d'une équipe d'enfants par les animateurs du CRA et d'Ondallaz	10 enfants de 6 à 10 ans
Noël à Renens 15 et 16 décembre	Accompagnement de jeunes à la Silent party Atelier de création de cartes de vœux pour les personnes âgées résidants à l'EMS des Beaumettes, à Renens.	Adolescents Une centaine de personnes sont passées par le stand et 62 cartes ont été réalisées.



ACTIVITÉS DE VACANCES

CENTRES AÉRÉS, CAMPS ET ATELIERS À LA JOURNÉE

Activités	Période	Public cible	Fréquentation
Janvier convivial	1 ^{re} semaine de janvier	0-100 ans	Entre 15 et 25 / jour
Activités ados à la journée	Février	13-15 ans	16 inscrits
Activités familles		0-100 ans	Entre 17 et 26 / jour
Centres aérés	Avril	6-12 ans	24 inscrits
Animation de quartier		0-100 ans	Entre 10 et 50 / jour
Camp Ondallaz		6-9 ans	22 inscrits
Camp Ondallaz		9-12 ans	28 inscrits
Centres aérés	Juillet	6-12 ans	24 inscrits
Animation de quartier		0-100 ans	Entre 10 et 50 / jour
Activités familles		0-100 ans	Entre 20 et 29 / jour
Camp Ondallaz		9-13 ans	25 inscrits
Animation de quartier	Août	0-100 ans	Entre 10 et 50 / jour
Centre aéré		6-12 ans	24 inscrits
Camp Ondallaz		6-9 ans	18 inscrits
Activités ados		13-15 ans	23 inscrits
Automne chaleureux	Octobre	0-100 ans	Entre 15 et 19 / jour
Centre aéré		6-12 ans	24 inscrits
Camp Ondallaz		6-9 ans	21 inscrits
Camp Ondallaz		9-12 ans	21 inscrits
Total camps Ondallaz			135 inscrits
Total centres aérés			96 inscrits
Total activités ados			39 inscrits



CRA centre aéré

PASSEPORT VACANCES

En 2023, six activités ont été organisées à Renens :

- » Atelier Bubble Tea & Waffle
- » Initiation à la plongée
- » Introduction au squash
- » Initiation au basket
- » Exploration secrète de La Ferme des Tilleuls
- » Initiation au jeu de pétanque sportive

21 enfants ont acquis le passeport traditionnel (12 en 2022) et 3 passeports farniente (7 en 2022). Ces chiffres restent dans la norme, malgré une baisse régulière depuis 2018 (61 passeports traditionnels vendus).

Le rapport d'activités de l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) est à disposition. apvl.ch

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

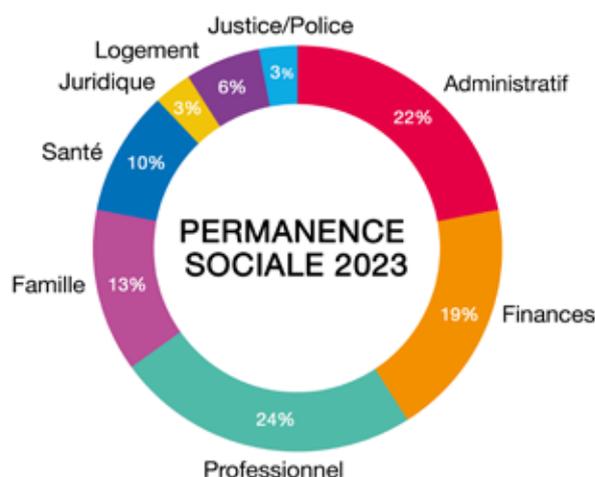
Un deuxième travailleur social de proximité (TSP), a été engagé pour renforcer le travail social hors murs par la mise en œuvre du projet Bienvenue Chez Toit (BCT).

PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

La santé mentale des jeunes continue d'interpeler la société: les autorités s'en inquiètent et les médias relaient régulièrement cette thématique. Bien que la majorité des jeunes aille bien, les TSP constatent tout de même que les crises qui se superposent ont un impact sur le moral des jeunes et leurs perspectives. Les situations rencontrées se durcissent et certains suivis peuvent prendre davantage de temps. Dans ce contexte, il est à la fois nécessaire de se montrer disponible (permanence sociale et Commission «Zéro seuil d'accès») et de maintenir des prestations (ouvertures des salles de sport, Coup de pouce, soutien de projets voire d'en développer, comme «Bienvenue chez Toit».

PERMANENCE SOCIALE

Les problématiques vécues sont multiples. L'insertion socioprofessionnelle est toujours la première demande, mais des problèmes financiers, de logement et d'accès à certaines politiques sociales viennent perturber le parcours d'insertion des jeunes les plus en difficulté. Comme il n'existe parfois pas de solution les TSP tentent de garder le lien avec ces jeunes en rupture, afin qu'ils ne passent pas sous les radars des politiques sociales. Le projet-pilote «Zéro seuil d'accès» est un outil qui permet de répondre à cette complexification des situations individuelles. Créée en 2020, la Commission «Zéro seuil d'accès» fait suite à des observations des TSP de l'Ouest lausannois, ainsi que des professionnels des mesures d'insertion socioprofessionnelle sur la difficulté de certains jeunes à s'intégrer dans la formation professionnelle. Ce projet-pilote s'est poursuivi en 2023, et des pistes de pérennisation sont à l'étude. La Commission se réunit 10 fois par année.



TRAVAIL DE RÉSEAU

En marge de cette Commission, le travail de réseau est indispensable afin de répondre aux demandes singulières des jeunes de plus en plus orientées vers des questions d'ordre juridique : accès et droits des politiques sociales, migration, impôts. Différents partenaires sont consultés, le CSP, le CSR, à un cabinet de médiation pénale, et même un cabinet d'avocats.

COUP DE POUCE

Depuis 15 ans, le projet « Coup de Pouce – Petits Jobs pour les jeunes » permet à l'administration et à des privés de faire appel à des jeunes pour effectuer des petits travaux (mise sous pli, pose d'affiches, aide lors de manifestations...) contre une indemnité. La prestation a été particulièrement sollicitée, en raison de la tenue des championnats d'Europe de Sumo, des projets réguliers et la fin du projet de distribution de poubelles vertes. Cet outil est efficace pour accompagner des jeunes dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle. De plus, il reste pertinent car très demandé : 31 jeunes en ont bénéficié, dont 25% de filles et 75% de garçons, et ont exécuté 110 petits Jobs (85 par CJS, 10 par le service APS et RH, et 15 par des partenaires privés).

ENCADREMENT À L'ESPACE PIQUE-NIQUE DU LÉMAN PAR DES GRANDS FRÈRES

Ouvert en 2020, l'espace pique-nique au collège du Léman permet d'accueillir 80 élèves de classes de raccordement durant la pause de midi sous la surveillance de grands-frères. Cette prestation gérée par le secteur Jeunesse-Affaires scolaires se poursuivra jusqu'à la mise en place d'une solution pérenne

PROJET « POUBELLES VERTES »

Le projet de distribution des poubelles vertes pour les déchets organiques s'est achevé en 2023. Pour rappel, cette démarche est une collaboration entre le service Gestion urbaine-Développement durable, le TSP, et une classe du secondaire. Depuis 2020, ces ambassadeurs du tri ont sensibilisé des citoyens au tri des déchets organiques en faisant du porte-à-porte ou en étant présents au marché de Renens.

OUVERTURE DES SALLES DE SPORT

Deux salles de sport, le samedi au collège du 24-Janvier sur inscription (680 jeunes) et le dimanche au collège du Léman en accueil libre (480 passages), sont mises à disposition des jeunes depuis 2007. Pour la saison 2023-2024, de nouveaux espaces demandés par les filles ont été ouverts et semblent répondre à leur besoin, selon la fréquentation relevée en décembre.

BIENVENUE CHEZ TOIT (BCT)

La mise en œuvre de BCT a débuté en automne. Un portacabine a été installé au Censuy, quartier identifié depuis plusieurs années comme prioritaire socio-économiquement. Le TSP engagé pour ce projet encadre une équipe de jeunes rencontrés durant le travail de rue de l'été. Ensemble, ils ont aménagé l'intérieur (peinture et pose d'un sol stratifié) et réfléchi à la gestion du lieu.

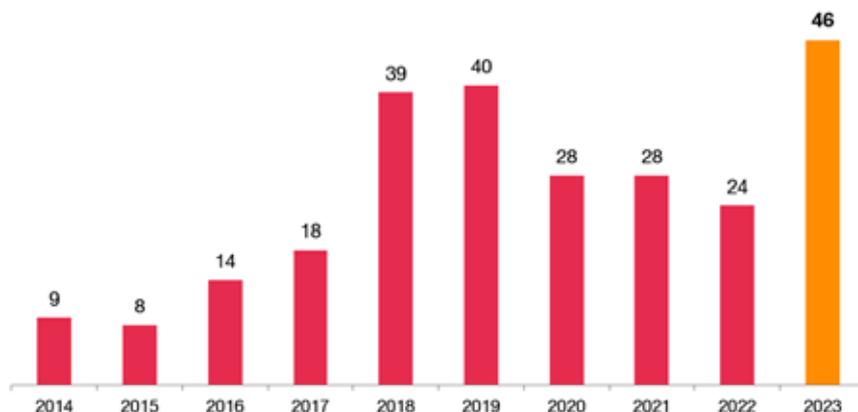


SUBVENTIONNEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

Depuis 2014, la Ville de Renens octroie des aides individuelles dédiées aux études musicales. Le droit au subventionnement s'applique aux élèves suivant des cours dans une école reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans s'ils suivent une formation professionnelle ou des études musicales menant au certificat de fin d'études non professionnelles de la musique.

En 2023, 46 subventions ont été octroyées, hausse significative par rapport à 2022 (24 subventions) grâce à l'accent mis sur l'information au droit à cette prestation.

SUBVENTIONS OCTROYÉES



AFFAIRES SCOLAIRES

Dès la rentrée scolaire 2023-2024, la Ville de Renens a repris la gestion administrative des tâches scolaires de compétence communale. Cette mission faisait l'objet depuis la bascule Etacom en 2003 d'une convention entre l'Etat de Vaud et la Ville de Renens. La volonté du canton de mettre un terme à ce type de conventions a été communiquée en 2020 aux communes concernées, dont Renens. Un EPT a dès lors été créé au sein du service afin d'assurer ces prestations, jusqu'alors payées au canton.

CAMPS SCOLAIRES

Etablissement primaire Renens-Est	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Type d'accueil
8P	6	110	Camp hiver
6P/ACC	6	97	Semaine d'école à la montagne
4P	6	108	Journée découverte
TOTAL	18	315	12 camps semaine 6 camps journée

Etablissement primaire Renens-Ouest	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Type d'accueil
8P	5	94	Camp hiver
6P	6	114	Semaine d'école à la montagne
4P	5	94	Journée découverte
TOTAL	16	302	11 camps semaine 5 camps journée
TOTAL Etablissements scolaires	34	617	11 camps hiver 12 sem. école à la montagne 11 journées découvertes

COURS SCOLAIRES FACULTATIFS

À la rentrée scolaire 2022-2023, outre le sport, d'autres activités facultatives ont été proposées pour les Établissements primaires avec succès. (voir les détails sous les pages des contributions des Établissements scolaires ci-après).

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

En 2023, l'accent a été mis sur le renfort des liens avec les enseignants. Les bibliothécaires scolaires ont participé à davantage de rencontres avec ces derniers, que ce soit au moment d'événements marquants la vie scolaire comme la Fête des écoles, ou simplement au quotidien, ce qui a permis une meilleure promotion des prestations fournies par la bibliothèque scolaire. Bien que difficilement quantifiable, l'impact de ces actions semble très encourageant, les sollicitations des enseignants ayant augmenté significativement.

Parallèlement à ces prestations, la bibliothèque a reçu 338 visites de classes et dispensé 134 animations pédagogiques obligatoires ou facultatives pendant cette année civile.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des Établissements scolaires primaires et secondaire (CET) ainsi que le bureau ont chacun siégé à quatre reprises, les 7 février, 9 mai, 5 septembre et 28 novembre.

En plus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions pour les partenaires du milieu scolaire, le CET a traité en particulier les dossiers suivants :

- » La journée continue de l'élève avec un sondage adressé aux parents des élèves de 7-8P et du secondaire
- » Le climat scolaire
- » La sécurité sur le chemin de l'école
- » L'organisation d'une conférence organisée par le GT manifestations

Les procès-verbaux sont disponibles sur renens.ch.

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Prestation parascolaire facultative de compétence communale, l'offre des devoirs accompagnés et des animations est proposée lors de chaque rentrée scolaire à tous les parents des élèves 3P à 8P. L'ensemble de la prestation se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux Établissements primaires qui interviennent essentiellement au plan pédagogique. Une personne à 80% coordonne cette prestation au sein du service CJS.

Comme l'année dernière, les inscriptions se sont déroulées en ligne, avec la possibilité de venir compléter les inscriptions au guichet. La brochure d'informations des devoirs accompagnés et animations a été rédigée avec un langage simplifié (FALC) et distribuée le premier jour de la rentrée scolaire dans les agendas de tous les élèves. Le nombre d'inscriptions en ligne est de 353 en 10 jours et 100 inscriptions au guichet de septembre à décembre et 18 annulations. Soit un total de 435 élèves inscrits dont 70 élèves inscrits pour les devoirs accompagnés et animations pour activités post-scolaires.

63 encadrants, 2 encadrantes relais et 3 remplaçants sont responsables de 50 groupes au total. Pour les animations, 15 moniteurs et une monitrice relais sont présents sur les 5 sites scolaires, le groupe d'animations à Verdeaux-Pépinières étant le plus conséquent avec 26 élèves.

La prise en charge des élèves débute dès 15h15 et se termine à 17h30 à la fin des périodes d'animation. Les sites de Sous-Biondes et Caudray, n'ayant pas suffisamment d'inscriptions, les prestations d'animation après les devoirs accompagnés n'ont pu être proposées.

Les inscriptions sont possibles jusqu'aux vacances de Pâques au guichet. Le service Enfance-Cohésion sociale a accordé 27 demandes d'aides financières de septembre à décembre 2023, contre 28 en 2022 et 32 en 2021.

JUBILAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 ou 30 ans de service ainsi que la perspective de leur prochaine retraite, la Municipalité a partagé un repas avec 11 membres des personnels pédagogiques, administratifs ou infirmiers des trois établissements scolaires de Renens. Chaque retraité ou jubilaire s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

L'offre en matière de prestations et de conseils personnalisés est accessible aux adultes dans les locaux de la rue de la Savonnerie, alors que les élèves bénéficient de consultations au sein de l'Établissement secondaire de Renens. Les relations avec la Ville concernent non seulement les locaux mais également les activités jeunesse.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Le service PPLS, sis à la rue de Lausanne 21, composé de psychologues, de psychomotriciens et de logopédistes, est à disposition des familles et des intervenants scolaires pour toutes difficultés rencontrées par des enfants ou des adolescents dans leur développement. Les relations avec la Ville de Renens concernent les locaux ainsi que le suivi des frais administratifs de la plateforme administrative et financière (PFAF) de la direction régionale PPLS pour les communes de la CRENOL.

PLANIFICATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

Le groupe de travail Planification scolaire s'est réuni à deux reprises sous la présidence de la conseillère municipale en charge du service. Un groupe de travail spécifique s'est constitué pour traiter le sujet de l'implantation des locaux provisoires nécessaires lors des travaux de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz. Le démarrage des réflexions autour du collège de Malley s'est fait au sein de La Fabrique mais dépend de l'avancement des travaux du quartier de Malley. Quant aux défis parascolaires, ils concernent encore l'offre en UAPE, APEMS et réfectoire.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire est exploité à plein temps pour déplacer les élèves, essentiellement du premier cycle, et lorsque les distances et les horaires ne permettent pas un déplacement à pied, pour des activités telles que la gymnastique, la rythmique, les cours de natation, voire des sorties ponctuelles selon les disponibilités.

Ce service de bus scolaire est très sollicité, en raison notamment du manque de salles de gymnastique. Un renfort d'une demie journée a dû être mis en place avec un transporteur externe pour conduire les élèves d'un bâtiment à l'autre pour les cours d'éducation physique et de sport, et ponctuellement pour les dépistages dentaires.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

FAITS MARQUANTS

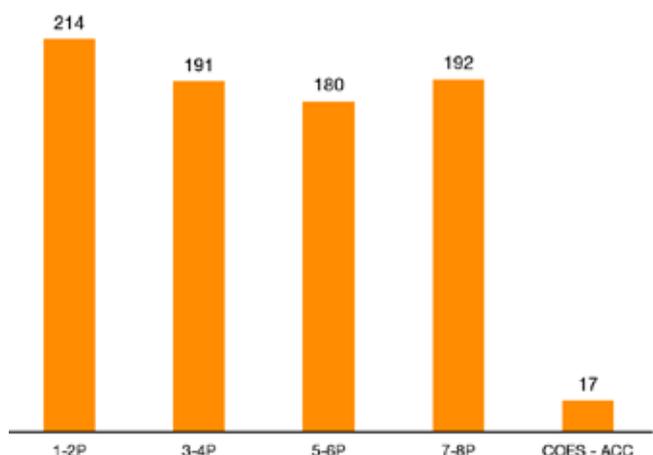
L'année 2023 est marquée par le début des Commissions en vue de la rénovation et l'agrandissement du collège Verdeaux-Pépinières-Saugiaz. Des investigations sont également en cours et des décisions prises concernant l'emplacement des modulaires qui seront installés durant les deux phases des travaux (2025-2029).

Parallèlement, la planification scolaire poursuit sa recherche de solutions pour répondre aux besoins de locaux au sud des voies. Le projet Malley-Gare représente un enjeu important pour les années à venir et pour les Établissements scolaires de Renens.

Au niveau des effectifs, la rentrée 2023 est stable pour l'établissement avec une légère fluctuation ayant nécessité l'ouverture d'une classe de 1-2P au Simplon.

Cependant, les effectifs fluctuent beaucoup en cours d'année. Ceci étant lié à des situations de migration et à des déménagements d'élèves dans des nouvelles constructions de communes voisines.

STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE



RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nb. de classes	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P ACC- COES	
Collège du Simplon	6	2	1	3	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Pavillon du Simplon	4	1	2	-	-	
Sous-Biondes	6	2	1	-	-	1 salle ACT-ACM 1 salle mesures compensatoires 1 salle de dégagement
Verdeaux	22	-	-	-	12	2 salles AVI 2 salles de science 1 salle de TMA 2 salles de cuisine 2 salles de musique 2 salles d'informatique 2 salles ACT-TMA 1 salle économat
Collège des Pépinières	13	3	4	6	-	1 salle ACT-ACM 2 salles mesures compensatoires 2 salles de dégagement
Pavillon des Pépinières	4	2	1	1		
Collège du Caudray	3	1	1	-	-	1 salle de dégagement

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs, enrichis cette année de plusieurs disciplines, continuent de rencontrer un vif succès auprès des élèves du 2^e cycle: capoeira, basket, mini-volley, gestion des émotions, yoga, cirque, athlétisme, hip-hop, échecs, natation.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Des cours de natation pour chaque classe de 4P et des classes de 3-4P sont organisés à la piscine de la Plaine à Chavannes-près-Renens. Les élèves de 7P bénéficient également de périodes de natation dans l'objectif d'effectuer leur test de base. Cette année, la mise à disposition d'un bassin à la Vaudois Arena permet aux élèves de 2P de bénéficier de cours de natation également.

Les classes de tous les degrés ont bénéficié de plusieurs après-midis sportives. Les plus grands ont pu pratiquer le squash, la course d'orientation, l'athlétisme et la natation. Les classes de tous les degrés se rendent très fréquemment à la patinoire de Malley.

CULTURE

Des spectacles ont été proposés aux élèves par volée. Les représentations par des troupes sont privilégiées.

- » 1-2P: Spectacle «Trois fois trois» - Compagnie Concorde et «La tête dans les étoiles»
- » 3-4P: Spectacle «Wahouh» et animations en classe «Dans ta classe»
- » 5-6P: Spectacle «R'Game»
- » 7-8P: Cirque «StarLight»

En parallèle, de nombreuses activités culturelles sont réalisées par les enseignants.

- » Festival du film jeune public (10 classes)
- » Musée: Espace des Inventions / Plateforme 10 / Palais de Rumine / ...
- » Ateliers philosophiques
- » Ateliers céramiques à la Ferme des Tilleuls

ACTIVITÉ DE PRÉVENTION

L'accent porté sur la prévention est chaque année plus marqué. Cet effort éducatif, partagé avec les parents, fait désormais partie intégrante des missions de l'école.

Un grand projet de cohésion d'établissement a vu le jour avec une matinée CleanUp Day regroupant tous les élèves de l'établissement au mois de septembre.

Les animations suivantes sont proposées aux élèves de l'établissement :

- » Animations de gestion des déchets, dans plusieurs classes de 1P à 6P
- » Prévention et dispositif PIKAS «harcèlement scolaire», dans toutes les classes
- » Prévention routière, dans toutes les classes
- » Prévention des délits, dans les classes de 8P, CRPS, ACC
- » Protection de l'image numérique, dans les classes de 8P, CRPS, ACC
- » Dépistage dentaire, dans toutes les classes
- » Prophylaxie dentaire, dans les classes de 1-2P et 7P, ACC, CRPS
- » Education sexuelle (PROFA), dans les classes de 3P, 3-4P, 6P, 8P, ACC et CRPS
- » Projet de récréations saines dans toutes les classes

ÉQUIPE SANTÉ

Constituée notamment d'enseignants formés en Promotion de la santé en milieu scolaire (Unité PSPS cantonale), ces professionnels mettent en œuvre la politique de prévention du

canton dans le cadre de l'établissement. Elle est complétée par deux médiatrices scolaires, l'infirmière scolaire, le médecin scolaire et un doyen. Cette équipe se réunit régulièrement dans le courant de l'année afin de préparer et coordonner les opérations prévues ou en cours (voir plus haut).

ÉQUIPE DURABILITÉ

Soutenue par le département, une référente durabilité a débuté son activité en août 2022. En formation, elle coordonne, en collaboration avec la Commune, les projets durabilité de l'établissement. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration, dont la ferme pédagogique.

Une équipe Durabilité est en train de se constituer au sein de l'établissement.

LOCAUX

Chaque année, les bâtiments et leurs infrastructures souffrent lors des intempéries ou en cas de forte baisse des températures. A la rentrée d'août 2023, la canicule a fortement mis à mal les équipes et a nécessité des mesures d'urgence et l'aide de la Commune. Une maintenance de chaque instant est rendue indispensable dans tous les pavillons, tant au niveau de leur toiture, que du système de chauffage (Verdeaux, Pépinières), ou encore des canalisations ou des sols.

Des travaux sont prévus au Collège des Biondes pour l'été 2024 suite à des analyses du taux d'amiante, qui, bien qu'inerte, reste préoccupant. Les jardins entretenus par les classes et le banc forestier des Biondes ont été détruits à plusieurs reprises durant l'année.

Un grand merci aux différents services de la Ville de répondre si promptement et efficacement aux difficultés rencontrées.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

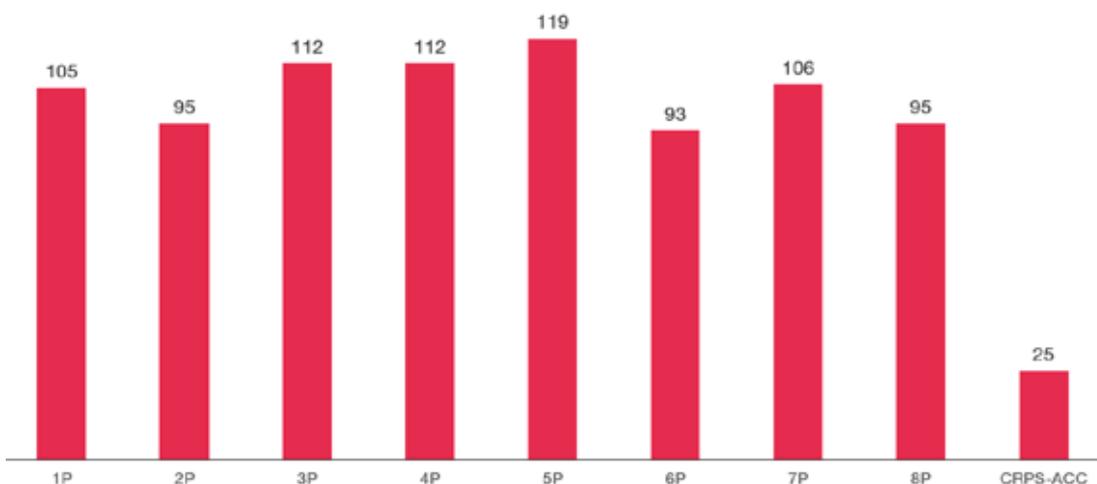
La Direction apprécie les contacts réguliers et les projets mis en place avec les divers responsables de la Ville de Renens. Le futur site VPS est très attendu et répondra à bons nombres de difficultés rencontrées. Grâce à une belle relation de confiance, les élèves et les enseignants ainsi que tous les partenaires de l'école mènent à bien leur mission première de l'école, l'enseignement.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

FAITS MARQUANTS

2023 a marqué le retour de la fête des écoles sous une forme différente. Le 9 juin, tous les collèges ont ouvert leurs portes aux familles le temps d'un après-midi avec un programme d'activités diverses et variées dans les classes, lors desquelles les parents ont pu partager un moment avec les élèves.

STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE



14 élèves domiciliés en dehors de la commune fréquentent l'Etablissement de Renens-Est et 6 élèves de Renens sont inscrits dans un autre établissement scolaire.

RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nb. de classes	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
La Croisée	2	2	-	-	-	-
24-Janvier	7	-	3	4	-	1 grp. Ressources 3-4P 1 grp. Ressources 5-6P 1 groupe HPI
Florissant	11	4	4	2	-	1 classe CRPS
Nénuphar	10	4	5	-	-	1 grp. Ressources 3-4P 1 grp. Ressources 5-6P 1 classe Accueil
Roseau	15	-	-	4	11	2 classes de co-enseignement
Mont-de-By	2	1	1	-	-	-
Total	47	11	12	10	11	2 classes spéciales et 4 groupes Ressources

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

L'établissement propose de nombreuses activités sportives, culturelles et pédagogiques grâce au soutien logistique et financier de la Ville de Renens.

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Les deux établissements primaires ont proposé un grand choix d'activités organisées pendant la pause de midi sur plusieurs sites scolaires : basket, capoeira, cirque, gestion des émotions, échecs, Hip-hop, mini-volley, parkour, natation et yoga.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Natation : Les classes de 4P ont pu bénéficier de cours à la piscine couverte de Chavannes. Nouveauté cette année : tous les élèves de 2P vont également aux cours de natation à la piscine de la Vaudoise Arena. A partir d'août, ce sont les élèves de 7P qui bénéficient des cours de natation à la place des 8P, ce qui permet aux non-nageurs de s'inscrire par la suite au sport facultatif natation en 8P si besoin.

Patinoire : De nombreuses classes se sont rendues à la patinoire de Malley.

Joutes : Tous les élèves de l'établissement ont participé aux joutes de fin d'année. Les classes d'un même degré (Est et Ouest) sont réunies pour participer à des activités sportives ou des tournois. Les joutes des classes de 4P ont été annulées à cause de la tempête, mais des mini-joutes ont été organisées sur un après-midi en compensation.

A Noël, les traditionnelles joutes d'unihockey pour les 8P et de mini-volley pour les 7P ont eu lieu.

Animation gym : Certaines classes de 3P et 3-4P bénéficient de l'animation d'un maître d'EPH, en compensation de la période de gym manquant à leur horaire.

Sortie sportive : Chaque mercredi matin, une classe a l'opportunité d'organiser une activité sportive en se déplaçant avec le bus scolaire.

Cross: Un cross s'est déroulé le 4 octobre pour les 7-8P à Dorigny.

Marche: Certains collèges ont organisé une marche par cycle ou par bâtiment.

Activités spéciales: En juin, tout le collège du 24-Janvier s'est rendu à pied à Vidy pour y passer une journée ludique et sportive. En juin également, toutes les classes peuvent s'inscrire pour une partie de babyfoot géant à la cage du Censuy.

CULTURE

Pendant l'année 2023, chaque classe a pu assister à un spectacle selon leur degré:

- » Spectacle Waouh, proposé par Zigzag, à la grande salle de Renens, le 6 février, classes de 3P et 3-4P.
- » Atelier lyrique à l'Opéra de Lausanne, le 2 février, pour 4 classes de 5P.
- » Atelier corporel Grimaces, proposé par Zigzag, en classe, les 27-28 février et du 9 au 14 mars, classes 1-2P.
- » Concert Composons, à l'HEMU de Lausanne, le 15 mars, classes de 8P.
- » Cirque Starlight, le 21 juin 2023, pour les classes du 24-Janvier, de la Croisée et 5-6P du Roseau.
- » Spectacle Journal de grosse patate, au Petit Théâtre de Lausanne, le 7 novembre, classes de 4P.
- » Concert des Lucioles La tête dans les étoiles, aula du 24-Janvier, le 23 et 27 novembre, pour 7 classes de 1-2P.
- » Spectacle de marionnettes Pierre et le loup, proposé par Zigzag, salle du Caudray et aula du 24-Janvier, le 5 décembre, classes de 3P et 3-4P.
- » Spectacle de Noël Le lutin qui avait perdu Noël, salle de la Croisée, les 14-15 décembre, classes de 1-2P.

Toutes les classes ont participé à une animation pédagogique proposée par les bibliothécaires scolaires et beaucoup d'entre elles ont également fréquenté le Centre de documentation des Pépinières ou la Bibliothèque de Renens lors de visites ponctuelles.

Le concert du chœur Est2west réunissant une soixantaine d'élèves des deux Etablissements a eu lieu le 25 mai 2023. Le chœur a également donné un petit concert lors de la fête des écoles sur le terrain de Verdeaux. Le Chœur du Roseau a donné un joli concert dans la salle de la Vaudaire le 15 juin.

La ludothèque ouvre ses portes aux classes, propose des animations, offre la possibilité de découvrir ses trésors et de les utiliser.

Madame Brigitte Roth, enseignante à Renens pendant de longues années et actuellement à la retraite, a offert un moment de lecture de contes de Noël à plusieurs classes de l'établissement.

La Ferme des Tilleuls est un lieu culturel prisé par les classes qui vont régulièrement visiter ses expositions ou participer à des ateliers.



ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Comme chaque année, de nombreuses activités de prévention sont organisées dans l'établissement.

- Les cours de prévention routière et prévention criminalité (8P) donnés par la POL ont pu avoir lieu dans leur intégralité.
- Prophylaxie dentaire: toutes les visites prévues pour les classes ont eu lieu.
- Visites dentaires: toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour un contrôle en janvier et février. Certaines classes éloignées ont bénéficié du bus scolaire pour le trajet.
- Education sexuelle: les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA pour les classes de 3P, 6P, 8P. Une séance d'information aux parents est proposée.
- Rallye du Roseau: les élèves de 7-8P ont participé à un rallye dans Renens, afin de créer des liens entre les élèves et les intervenants-ressources de l'établissement.

D'autres activités pédagogiques ont été proposées aux classes intéressées:

- Animation PAM, Prévention Anti-Morsures de chien (classes de 3P).
- Animation-Déchets: inscription facultative (classes de 1P à 6P). Concours énergie conduit par l'association TerrAgir pour les collèges du 24-Janvier (toutes les classes) et de Florissant (6 classes). Le collège du 24-janvier a remporté le prix pour la consommation d'eau et de chauffage, le collège de Florissant celui de l'électricité. Une cérémonie de remise des prix a eu lieu le 20 juin et le 22 juin. De magnifiques lots ont récompensé les classes participantes.
- Le programme Robin des Watts a été suivi par les élèves de 7P du collège du Roseau afin de sensibiliser les élèves aux économies d'énergie. Une présentation publique des travaux réalisés a été présentée par les élèves le 2 juin dans la cour du collège.
- Une semaine sur le thème des écrans a été menée au collège du Roseau dans toutes les classes de la 5P à la 8P. Une soirée a eu lieu le lundi 20 novembre à l'intention des familles. Elle a débuté par une prestation musicale des élèves et a réuni divers intervenants et partenaires de l'école: police, bibliothèque, ludothèque, unité PSPS, spécialiste dans les jeux vidéo. Cette soirée a remporté un vif succès et il est souligné la grande participation des parents.

AUTRES PROJETS

Promotions de fin du primaire: une cérémonie de promotions pour les élèves de 8P a eu lieu dans la cour du Roseau le vendredi 30 juin. Des prix ont été décernés aux élèves méritants.

Le bal des promotions prévu le 22 juin à la Salle de spectacles pour les élèves de 8P a dû être annulé à cause de la tempête, mais une solution de secours a été proposée par les enseignants. En effet, une équipe d'enseignants volontaires a organisé un bal pour les élèves de Renens-Est dans le collège du Roseau le 27 juin.

Les deux cours réaménagées grâce au projet Radix ont été inaugurées le 28 juin: un moment festif où les élèves des collèges du Roseau, du Nénuphar et du 24-Janvier ont eu la joie d'assister à un spectacle présenté par des danseurs de First Move ainsi que des jeunes artistes de l'école de cirque.

Jardins du 24-Janvier: des ateliers plantations ont eu lieu durant toute la journée du 3 mars avec les classes du collège, suivis d'un moment festif en fin de journée avec les familles.

A la veille des vacances d'automne, le collège du 24-Janvier a organisé son Festicourge: toutes les classes ont cuisiné de délicieuses soupes à la courge et aux légumes provenant des jardins du p'tit 24. Elèves, enseignants et Direction les ont dégustées à midi dans la cour du collège magnifiquement décorée par les élèves.

Des chantées de Noël réunissant plusieurs classes ont eu lieu dans plusieurs bâtiments. Une classe de 3P s'est rendue à l'EMS La Fondation Clémence à Lausanne afin d'offrir aux résidents un moment de partage intergénérationnel qui a fait chaud au cœur des petits et des grands.

Le projet «découvre l’environnement construit» a été conduit cette année pour toutes les classes de 2P à 4P du Nénuphar pour le plus grand plaisir des élèves et des enseignants.

Plusieurs enseignants de l’Etablissement ont accueilli des jeunes de la 7P à la 9P pour la JOM (Journée Osons les Métiers) le jeudi 9 novembre 2023.

CAMPS ET COURSES D’ÉCOLE

Pour les camps, se référer au tableau récapitulatif plus haut.

Toutes les courses d’école ont pu avoir lieu.

LOCAUX

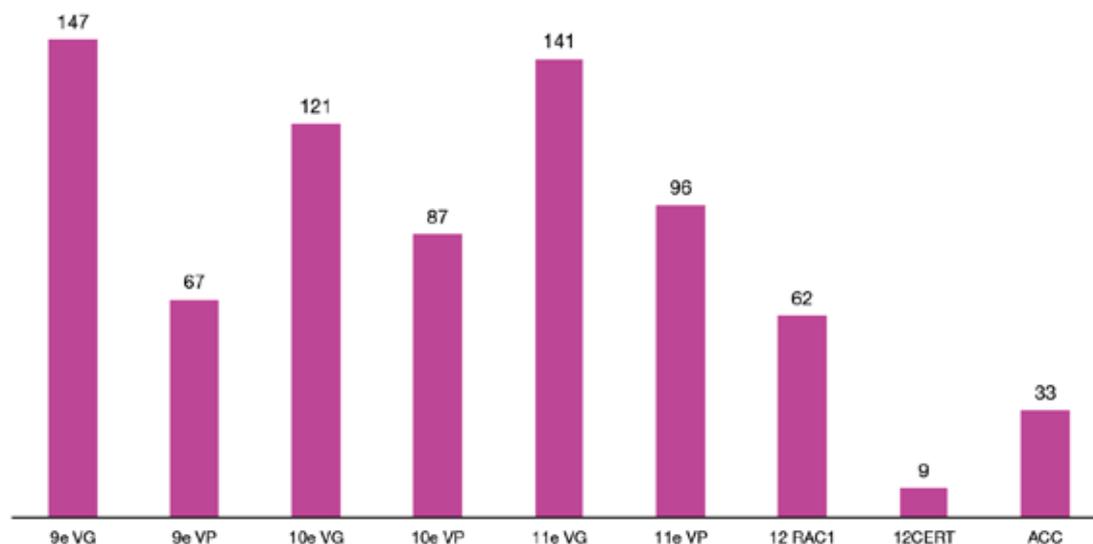
Le taux d’occupation des locaux reste élevé, surtout au sud des voies où il n’y a plus de marge de manœuvre pour accueillir de nouvelles classes.

CONCLUSIONS DE L’ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

Il tient à cœur à l’établissement de poursuivre les collaborations et les partenariats avec la Ville de Renens. De nombreux projets scolaires soutenus par la Commune sont mis en œuvre et participent à la construction d’une école ouverte sur le monde et la nature, et ancrée dans la culture et le sport. Les enseignants ont ainsi l’occasion de proposer un enseignement riche et varié, tenant compte de la diversité, ce qui rejoint la représentation d’une école à visée inclusive. Les remerciements sont réitérés aux autorités pour leur appui indéfectible.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

STATISTIQUES DU NOMBRE D’ÉLÈVES PAR VOLÉE



ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

SPORT

Les joutes d’été ont été organisées selon le concept habituel, tournoi de basket pour les 9S, de volley pour les 10S et les 11S.

Pour les joutes de Noël, les disciplines ont été modifiées, car le doodgeball en 9S n’était pas satisfaisant et a été remplacé par le badminton. Les 10S ont également pratiqué ce sport, mais pour la dernière fois, en vue d’un changement l’année prochaine. Les 11S ont fait de l’unihockey, comme de coutume.

Dans le cadre des activités sportives particulières, la semaine de cours intensifs de natation (40’/jour) pour les élèves non-nageurs de 9S a eu lieu fin juin à la piscine sous la conduite de l’Ecole de natation de Renens. Cela concernait 50 élèves sur 230. Les 10S, de leur côté, ont habituellement une journée à ski de fond dans la région des Rasses. Malheureusement, plusieurs de ces sorties n’ont pas pu avoir lieu suite à de mauvaises conditions météorologiques et au manque de neige.

Des « sorties sportives » ont été organisées pour les classes (une par classe) : escalade, squash, vélo acrobatique et tir à l'arc. La marche d'établissement s'est déroulée début octobre, en profitant d'une belle journée automnale. Le principe est de revenir à pied à Renens depuis Echallens (9S), Penthaz (10S, ACC et 12CERT) et Saint-Prex (11S et RACC).

Des cours de sports scolaires facultatifs (SSF) ont été proposés durant le semestre de printemps mais ils n'ont pas réuni suffisamment d'inscriptions pour être ouverts. Au semestre d'automne, des cours de basket et d'apnée ont pu être organisés. Plusieurs classes ont participé à la 1020 Run en septembre, encouragées par un concours de participation.

Pour toutes ces activités, est relevé le soutien important et apprécié de la Commune pour financer les transports, le matériel et les moniteurs.

CULTURE

Le théâtre prend une place particulière dans l'établissement. En effet, les contacts privilégiés avec le TKM et le théâtre de Vidy permettent d'offrir aux élèves un programme diversifié et souvent lié à des apprentissages faits en classe. Cette année, les élèves ont notamment pu voir le spectacle « Wendy et Peter Pan » au TKM, mais également « les Doyens » à Vidy ou encore « L'Odyssée » au 2.21 et « Kick Ball Change » à la Grange de Dorigny.

De nombreuses classes ont pu assister au « Duel de Piano » à la Salle de spectacles de Renens. Cette joute humoristique, interactive et improvisée par de véritables virtuoses du piano, a beaucoup plu aux élèves et à leurs enseignants. Ce projet initié en 2019 et interrompu par la Covid a pu voir le jour grâce à la ténacité de toutes les personnes concernées et d'un gros coup de pouce de l'administrateur de la Salle de spectacles.

Cette année, un nouveau projet a vu le jour à l'occasion de la grève des femmes. Deux enseignantes, portées par leurs convictions égalitaires, ont proposé d'organiser pour les élèves de 11^e et de 12^e une demi-journée intitulée « Égalité en tous genres ». Le principe est de faire participer les élèves à des ateliers liés à l'égalité sous toutes ses formes. Ces ateliers ont été proposés aux élèves le 9 novembre 2023, le même jour que la « Journée Osez tous les Métiers » (JOM) à laquelle participent les élèves de 9^e. Parmi les ateliers proposés : autodéfense pour les filles ou mixte, les femmes et la BD, les femmes dans la science ou une discussion autour de la transidentité au travers du film « Girl » ou encore visionnage du film « La couleur des sentiments ». Cette première mouture a remporté un grand succès et il est fort probable que cette expérience soit répétée l'année prochaine.

Toutes ces activités ont pu être mises en place grâce à l'aide financière du Département, aux subventions de la Commune qui sont chaleureusement remerciés et à l'engagement du corps enseignant. Elles sont un ingrédient essentiel qui permet aux élèves de s'enrichir et d'assurer une cohésion au sein de l'établissement.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Journée Osez les métiers (JOM) : intervention d'« Action innocence » auprès des élèves de 9S sous la forme de théâtre participatif. Ateliers pour les élèves de 11^e et 12RAC durant la JOM sur le thème « Égalité en tous genres » (cf plus haut).

Les enseignants formés à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) sont intervenus régulièrement dans l'Établissement. Une nouvelle formation est proposée au corps enseignant afin de renforcer l'équipe.

Le groupe santé a travaillé sur la mise en place de plusieurs projets.

- » Groupe de travail avec les délégués des élèves 11S/12RAC : lors des échanges, les jeunes se sont questionnés sur les préventions des addictions, la gestion du budget ainsi que leur alimentation. En juin, les ateliers « Je gère, oui... mais comment ? » ont été proposés à l'ensemble des élèves 11S/12RAC.
- » Ateliers de relaxation destinés à l'ensemble des élèves pendant la pause de midi du lundi. Une trentaine de participants profite de cette opportunité encadrée par des enseignants.
- » Réflexion autour de l'accueil des élèves de 9S afin de faciliter leur intégration au sein de l'école et de la classe et faire naître un sentiment d'appartenance.

La coopération avec les autres équipes de l'Unité PSPS de la région CRENOL a permis de suivre des formations et de participer à des échanges de projets.

ÉQUIPE SANTÉ

L'équipe santé est composée des trois infirmières à mi-temps, formées en action et santé communautaire, ainsi que de deux médecins scolaires, qui collaborent étroitement.

L'infirmière en milieu scolaire intervient auprès des élèves et de leur famille pour promouvoir la santé et le bien-être physique, mental et social. Elle travaille en interdisciplinarité avec différents acteurs internes et externes pour développer des activités de promotion et de prévention mais aussi dans le cadre d'interventions individuelles diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences et incidents critiques, maladies chroniques, handicap). Promotion de la citoyenneté

Avec l'appui de la commune de Renens, le projet « Notre ville propre » est mené par une enseignante qui sensibilise les élèves au tri des déchets et les forme à une attitude citoyenne.

AMBASSADEURS DU TRI

L'initiative « Les ambassadeurs et ambassadrices du tri » récompensée l'année dernière par le Mérite « Jeunesse » attribué par la Ville de Renens se poursuit également. Ce projet initié en collaboration étroite avec le travailleur social de proximité de Renens sensibilise la population aux problématiques du tri. Cette activité met également en contact les jeunes avec leurs aînés. Ces rencontres intergénérationnelles sont précieuses et permettent au tissu social de se renforcer. Toutes ces activités peuvent avoir lieu grâce à l'initiative de deux enseignantes et au soutien logistique de la Commune. Ces collaborations sont indispensables pour faire de l'école un lieu de formation des citoyens.

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

Les six camps de ski des 9S ont eu lieu à Leysin. Quant aux camps d'automne des 10S, ce sont, Leysin, Fiesch, Haute-Nendaz, entre autres, qui ont été les destinations de ces camps sportifs ou culturels. Au printemps, les 11S ont pu faire des voyages d'études en Suisse ou dans des pays limitrophes.

Les courses d'école ont été organisées le mardi 27 juin.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

Toutes les activités scolaires, sportives et culturelles ont pu avoir lieu, ce qui a réjoui l'ensemble des élèves et le corps enseignant. Ces actions sont également le fruit du soutien important, de la confiance et de l'excellente collaboration avec les autorités communales. Les investissements de la Ville de Renens procurent les outils indispensables à la construction d'un environnement serein et propice à l'apprentissage des élèves afin qu'ils deviennent des acteurs responsables au sein de la société. Ils contribuent également à la construction d'une école à visée inclusive. La Direction espère que l'année 2024 suive les traces de celle qui s'achève.



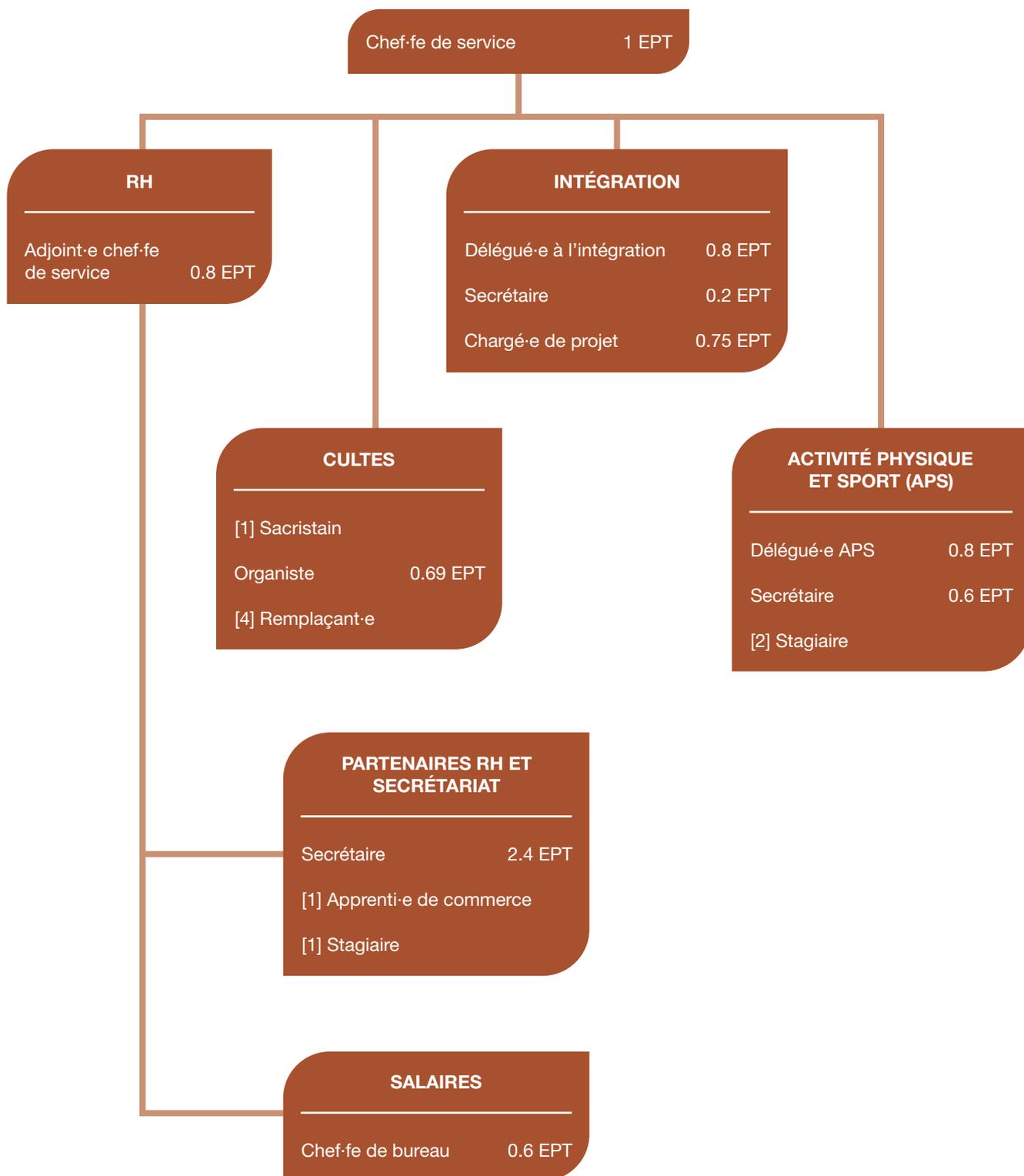


SPORT INTÉGRATION RESSOURCES HUMAINES



Directeur
Oumar Niang, municipal

Chef de service
Bertrand Levrat



SPORT-INTÉGRATION- RESSOURCES HUMAINES

Activités principales

- » Mise à disposition et location des salles de sport et infrastructures sportives
- » Subventionnement et soutien aux associations et sociétés sportives
- » Direction du secteur intégration
- » Accompagnement des services (collaborateurs et managers) dans la vie professionnelle
- » Recrutement (personnel fixe et temporaire)
- » Formation et développement des compétences
- » Salaires et assurances sociales
- » Application du statut du personnel
- » Programme « Santé et Travail »
- » Gestion de la formation des apprenti-e-s
- » Relations avec les communautés religieuses
- » Gestion du personnel du SDIS engagé par la Ville

POINTS FORTS 2023

- » Préavis du secteur « Activité physique et sport »
- » Projet 1020 SPARK pour les jeunes
- » Poursuite des projets du Mini-Pic Ilbis
- » Mise en place de la permanence emploi de l'association « découvrir »
- » Consolidation de la nouvelle organisation du service RH
- » Travaux préparatoires à la révision du statut
- » Lancement de la campagne « Qualité de Vie au Travail » (QVT)

SERVICE SPORT-INTÉGRATION-RESSOURCES HUMAINES (SIR)

RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Après de nombreux changements intervenus en 2022 (nouvelle équipe, nouvelle organisation), 2023 a permis de finaliser et consolider ces évolutions: les partenaires RH, qui ont été instituées en mai 2022, ont désormais pleinement embrassé leur rôle, devenant des interlocutrices reconnues tant des managers que du personnel avec une présence régulière sur les sites, présence qui permet de répondre rapidement aux questions de chacun.e et de régler rapidement certaines problématiques. Ce résultat a été rendu possible grâce à la réorganisation du secteur administratif qui soulage les partenaires RH de ces exigences.

Ce rôle proactif des partenaires RH participe également à la volonté de la Ville de se préoccuper encore davantage du bien-être au travail de son personnel. Mais cette thématique nécessite plusieurs angles d'approche pour pouvoir atteindre son objectif. Dans ce sens, plusieurs actions initiées en 2022 se sont déployées en 2023 :

- » La Commission Sécurité a mis en place ses premières actions dont l'organisation de formations de premiers secours (dont l'utilisation des défibrillateurs posés à différents endroits de la ville en 2023) pour que chaque bâtiment communal puisse bénéficier de personnes de références en cas de problème de santé (des visiteurs ou du personnel). De même, les plans d'évacuation pour chacun de ces bâtiments sont en cours de révision avec l'aide du SDIS.
- » La Commission Santé, nouvellement créée, a elle aussi initié ses premières mesures, notamment sur la Qualité de Vie au Travail. Une enquête auprès du personnel, sur la base d'un formulaire créé par Promotion Santé Suisse et utilisé par de nombreuses entreprises privées ou publiques en Suisse, a été lancée dans le second semestre 2023. Cette enquête sera suivie d'actions à mettre en place en 2024, sous la supervision d'une prestataire externe spécialisée.
- » Une formation «management» pour l'ensemble des responsables d'équipe de la Ville, y compris les chef-fes de service, a débuté dans le second semestre 2023. Un programme différencié pour chaque niveau de management est dispensé. Ces formations devraient se terminer dans le premier semestre 2024. Puis, des cercles de qualité, toujours par niveau de management, seront organisés deux fois par année afin que les responsables puissent exprimer leurs problématiques, échanger sur ces dernières, trouver des solutions et poursuivre leur formation continue. Celle-ci est essentielle car elle permet de renforcer la posture des managers, de leur donner les outils pour gérer leurs équipes avec compréhension et efficacité, et de renforcer les relations de confiance entre les équipes et leur manager. Elle participe ainsi pleinement à l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail car nombre de problématiques rencontrées sont en lien avec des relations difficiles ou des incompréhensions entre le management et le personnel.

2023 a également vu les travaux préparatoires pour la révision du statut être initiés. Ces travaux de réflexion vont permettre de procéder à la rédaction d'une proposition de nouveau statut qui sera discutée avec la Commission du personnel en 2024. L'objectif à ce jour est d'avoir un nouveau statut validé par toutes les parties pour janvier 2026.

Outre ces projets particuliers, le service a poursuivi ses missions de base, notamment le recrutement, la formation des apprenti-e-s, le suivi des absences, l'administration du personnel, la proposition et le suivi des formations, la gestion des départs, le paiement des salaires fixes et variables ou encore la gestion de cas compliqués dans les services par exemple.

QUELQUES CHIFFRES

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE

Les EPT (postes équivalent plein temps) et les postes vacants fluctuent en fonction de l'attribution des dotations. Les EPT représentent la somme des postes reliés à la structure du service, alors que les postes vacants reflètent les pourcentages inoccupés au 31 décembre de l'année de référence. À la fin de l'année, 329 collaboratrices et collaborateurs fixes travaillent pour la Ville, ce qui correspond à 252.3 EPT, auxquels s'ajoutent 39 accueillantes en milieu familial, 55 personnes en temporaire et 224 en auxiliaire, soit un total, pour 2023, de 647 personnes.

Dans le tableau ci-dessous, les colonnes «EPT + EPT Vacant» correspondent à la dotation budgétaire pour l'année en question, la colonne «vacant» indique les pourcentages non pourvus au 31 décembre de l'année concernée.

Services	Dotation 2022			Dotation 2023	
	EPT	EPT vacant	Nouveaux postes + préavis	EPT	EPT vacant
Administration générale- Population-Sécurité publique	16.8	0.65	0.6	17.4	0.65
Bâtiments-Domains-Logement	41.68	-	0.85	40.86	1.67
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	25.95	1.8	3.1	30.05	0.8
Enfance-Cohésion sociale	70.8	3.4	1.4	71.95	3.65
Finances	7.9	0.1	-	7.9	0.1
Gestion urbaine- Développement durable	42.2	0.2	0.1	42.1	0.4
Informatique	6.4	-	0.1	6.5	0
Infrastructures-Mobilité	8.8	1	-	10.6	-0.8*
SDOL	4.7	1.05	1.3	6.1	0.95
Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS	8.15	-	1.8	9.95	0
Urbanisme	9	-	-	8.9	0.1
Total EPT	242.38	8.2	9.25	252.31	7.52
Secrétariat du Conseil communal	0.40	-	-	0.40	-

*On constate que, pour INFRA, le nombre de poste vacant est négatif. Cela s'explique par l'engagement anticipé d'une personne en 2023 pour remplacer une personne partant à la retraite en 2024. Ce type de profil étant très difficile à trouver (un poste est resté vacant pendant une année faute de candidat valable trouvé), la Municipalité a décidé de profiter d'une opportunité et d'engager déjà fin 2023 un profil intéressant qui s'est présenté.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL FIXE

Au cours de l'année 2023, il y a eu 55 arrivées et 32 départs (7 retraites, 22 démissions, 2 licenciements et 1 passage à l'assurance-invalidité), répartis de la manière suivante (y compris les nouveaux postes):

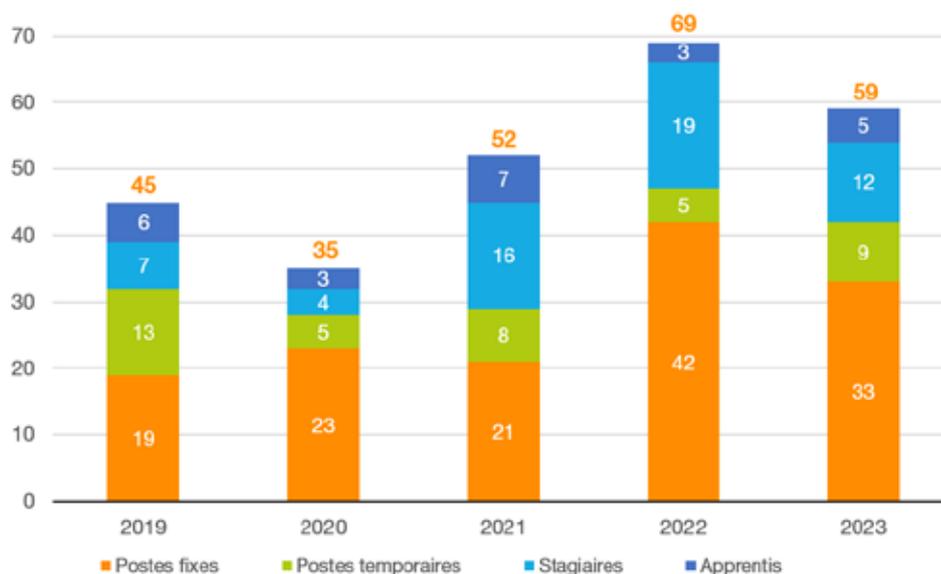
Services	2022		2023	
	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs
Administration générale- Population-Sécurité publique	3	1	2	2
Bâtiments-Domains-Logement	10	7	6	7
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	5	6	13	4
Enfance-Cohésion sociale	14	11	18	14
Finances	1	1	-	-
Gestion urbaine-Développement durable	1	1	4	3
Informatique	1	-	1	1
Infrastructures-Mobilité	-	-	3	1
SDOL/SDNL	-	1	2	-
Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS	5	-	4	-
Urbanisme	2	2	2	1
Total	42	30	55	33
Secrétariat du Conseil communal	1	1	-	-

RECRUTEMENT

Durant l'année 2023, 59 recrutements ont été menés par le service des Ressources humaines, soit 33 postes fixes, 9 temporaires, 12 postes de stagiaires et 5 apprenti-e-s, représentant un total de 2'399 dossiers de candidatures traités.

Pour rappel, le recrutement d'un temporaire, d'un stagiaire ou d'un apprenti prend autant de temps et d'énergie qu'un recrutement fixe, ce qui démontre qu'une personne est engagée à la Ville de Renens tous les 7 jours calendaires. Pour chaque recrutement, il faut compter en moyenne 40 à 50 dossiers de candidature à étudier.

A cela, il faut ajouter 282 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.



PERSONNEL AUXILIAIRE, TEMPORAIRE ET HORS EFFECTIF

PERSONNEL AUXILIAIRE

Personnel auxiliaire	2021	2022	2023
Encadrant-e-s devoirs accompagnés	125 personnes pour 8'767 heures	133 personnes pour 8'929 heures	150 personnes pour 9'615 heures
Moniteurs-trices sport facultatif	503 heures	504 heures	34 personnes pour 475 heures
Camps scolaires	7 personnes pour 3 camps de volées et une journée de ski (camps de ski annulés)	36 personnes pour 21 camps (de ski et de volée)	33 personnes pour 20 camps (de ski et de volée)
CRA – Centres aérés	4 centres aérés pour 21 moniteurs	4 centres aérés pour 19 moniteurs	4 centres aérés pour 20 moniteurs 3 animations de quartier pour 18 personnes 4 activités familles pour 16 personnes
CRA moniteurs encadre- ment / ateliers / sportif / espaces repas dès 2021	6 moniteurs pour 757 heures	11 moniteurs pour 1'070 heures	25 moniteurs pour 1'200 heures
Ondallaz (colonies)	15 personnes pour 4 camps	31 personnes pour 7 camps (1 camp annulé, transformé en ac- tivité à la journée)	27 personnes pour 10 camps
Auxiliaires (coordinateur place marché, poseur d'affiches...	1 personne pour 580 heures	1 personne pour 537 heures	3 personnes (dont 2 rempla- cements) pour 519 heures
Serveuses	6 personnes pour 278 heures	4 personnes pour 381 heures	3 personnes pour 297 heures
Auxiliaire de nettoyage pour la Salle de spectacles	--	1 personne pour 50 heures	1 personne pour 210 heures
Auxiliaire de nettoyage (nettoyage d'été)	31 personnes pour 3'542 heures	27 personnes pour 3'186 heures	24 personnes pour 3'182 heures

Le personnel auxiliaire concerne principalement des activités en lien avec le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires à l'exception du dernier qui concerne Bâtiments-Domains-Logement.

PERSONNEL TEMPORAIRE

Pour des missions limitées dans le temps comme, par exemple, des remplacements pour arrêt maladie ou accident de moyenne à longue durée ou encore lors de congé maternité, du personnel temporaire est engagé pour assurer le bon fonctionnement des tâches communales. De manière générale, ce personnel temporaire couvre des postes budgétaires en l'absence des titulaires. Pour 2023, cela représente 23'372 heures soit un peu moins que pour 2022. Une partie des frais inhérents à ces heures sont compensées par le paiement d'indemnités journalières de la part des assurances. Ces heures se répartissent ainsi :

PERSONNEL TEMPORAIRE	2021	2022	2023
	Heures	Heures	Heures
Conseil communal	48	6	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Administration générale	-	-	914
Service de la population	-	-	74
SDOL/SDNL	-	64	424
SPORT-INTÉGRATION-RESSOURCES HUMAINES			
Ressources humaines	590	1'033	-
Activité physique et sport	-	1'564	-
FINANCES			
Finances	1'761	-	133
BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT			
Administration BaDoLog	2'546	1'999	739
Bâtiments	175	229	-
Conciergerie	1'186	253	2'984
GESTION URBAINE – DÉVELOPPEMENT DURABLE			
Administration GuDD	555	646	-
Espaces verts	133	1'061	1'220
Logistique-Maintenance	1'866	2'096	1'147
URBANISME			
Urbanisme	-	-	-
Bureau des autorisations	236	217	360
INFRASTRUCTURES			
Infrastructures-Mobilité	715	-	1'138
CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES			
Administration	1'796	3'245	1'055
Culture	141	1'531	613
Bibliothèque du Léman	381	1'906	970
Salle de spectacles	-	701	538
Jeunesse	584	1'433	45
Camps scolaires et colonies Joli-Bois	94	882	-
ENFANCE – COHÉSION SOCIALE			
Administration	541	582	270
Enfance	49	137	-
Réseau accueil de jour Renens-Crissier	291	519	-
CVE Les Globe-Trotteurs	1'393	206	1'767

CVE Le Tournesol	3'137	1'499	560
CVE La Farandole	4'033	1'330	1'627
Jardin d'enfants Le Lapin Bleu	428	-	1'108
Jardin d'enfants Le Pinocchio	15	-	-
Gardereries – Pool de remplacement	2'681	3'834	3'941
Accueil familial de jour-Renens	143	78	95
Service dentaire	-	-	-
UAPE Censuy	927	-	1'427
APEMS Léman	524	-	41
APEMS 24-Janvier	743	5	147
APEMS et réfectoire de Florissant	315	-	35
Réfectoire scolaire Temple	67	-	-
Total	28'252	27'056	23'372

Les remplacements dans les structures d'accueil concernent des postes vacants ou remplacements longue durée (ex: congé maternité). Le poste «Gardereries – Pool de remplacement» concerne les remplacements spontanés. Ces heures sont complétées par le recours au prestataire externe «Nanou Solutions», selon les urgences et les besoins, dont les heures ne sont pas prises en compte dans le tableau ci-dessus (cf. rapport d'Enfance-Cohésion sociale).

PERSONNEL HORS EFFECTIF

Ce personnel ne fait pas partie des dotations, mais est engagé de manière indéterminée avec certains avantages similaires au personnel fixe (avantages jubilaires ou abonnement piscine par exemple). Il ne concerne que les accueillantes en milieu familial (AMF).

Pour info, le nombre de personnes mentionnées ci-dessous correspond aux AMF ayant travaillé en 2023 et aux heures qui leur ont été payées.

Hors effectif	2021	2022	2023
Accueillantes en milieu familial	42 personnes pour 245'936 heures	43 personnes pour 240'868 heures	39 personnes pour 244'250 heures

ABSENTÉISME

Le programme Biings (qui remplace l'ancien programme ProSinistre qui n'était plus fonctionnel depuis fin 2021) est aujourd'hui pleinement opérationnel. Ce programme permet de sortir les chiffres clés de l'absentéisme durant l'année écoulée, tels que :

- » Les accidents professionnels
- » Les accidents non-professionnels
- » Les maladies

Les statistiques sont désormais extraites de ce nouveau logiciel. Les personnes prises en compte dans les statistiques ci-après sont :

- » Les fonctionnaires provisoires
- » Les fonctionnaires nommés
- » Les contrats de droit privé – mensualisés avec avantages fonctionnaires (SDOL)

Cela représente un total de 358 collaborateur-trice-s en tenant compte du personnel fixe ayant travaillé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 (y compris ceux qui sont partis en cours d'année).

ACCIDENTS

ACCIDENTS PROFESSIONNELS

Taux d'accident 0.19%

358 Collaborateurs		0.0% Courte durée			0.2% Longue durée		
10 Cas d'accident	0.03 Cas par personne	1-3 jours	4-10 jours	11-30 jours	31-90 jours	91-270 jours	271+ jours
117 Jours d'absence	0.5 EPT absent	2 cas	1 cas	3 cas	3 cas	0 cas	1 cas

Collaborateurs : nombre de personnes ayant travaillé durant l'année 2023 (arrivées et départs compris).
Cas par personne : moyenne de cas, courte et longue durée, par collaborateur (10 cas / 358 collaborateurs).

ACCIDENTS NON-PROFESSIONNELS

Taux d'accident 0.3%

358 Collaborateurs		0.1% Courte durée			0.2% Longue durée		
28 Cas d'accident	0.1 Cas par personne	1-3 jours	4-10 jours	11-30 jours	31-90 jours	91-270 jours	271+ jours
187 Jours d'absence	0.8 EPT absent	7 cas	8 cas	7 cas	3 cas	2 cas	1 cas

Évolution des accidents

	2021	2022	2023
Professionnels	14	13	10
Non professionnels	47	38	28
Total des cas	61	51	38



MALADIE

Les données d'absence maladie ci-dessous concernent le même personnel que pour les accidents, soit un total de 358 collaborateur-trice-s.

358		Taux de maladie 4.99%					
Collaborateurs		1.3%			3.6%		
		Courte durée			Longue durée		
		1-3 jours	4-10 jours	11-30 jours	31-90 jours	91-270 jours	271+ jours
695	1.9						
Cas de maladie	Cas par personne						
3'098	13.6	504	77	45	35	26	8
Jours d'absence	EPT absent	cas	cas	cas	cas	cas	cas

Évolution des arrêts maladie	2020	2021	2022	2023
Jours d'arrêt	3'978	4'232	4'006	3'098

Le programme Biings calcul le nombre d'absence en jour et non en heure. Ainsi, si un collaborateur est absent 4 heures durant la journée, l'absence est comptabilisée comme journée complète d'absence.

Pour 2023, cela représente 8.6 jours d'absence par collaborateur-trice (10.4 en 2022).

Le total des jours d'arrêt pour raisons de maladie est en baisse, ce qui est réjouissant. Mais le nombre d'absence de plus de 270 jours a lui augmenté, passant de 2 à 8.

FORMATION CONTINUE

La formation continue regroupe l'ensemble des prestations proposées aux collaboratrices et collaborateurs telles que les formations certifiantes ou non, les séminaires professionnels ou les congrès. Pour certaines de ces formations, une convention et une période de redevance ont été convenues conformément aux directives internes.

Les formations ont augmenté de manière conséquente en 2023 notamment en raison de formations proposées par la Ville de Renens (ex : formation management, formation 1^{er} secours). Ces formations ont touché un grand nombre de personnes.

Service	2021	2022	2023
Administration générale- Population-Sécurité publique	12	8	11
Bâtiments-Domains-Logement	22	11	23
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires	23	9	33
Enfance-Cohésion sociale	64	56	74
Finances	13	2	3
Gestion urbaine-Développement durable	21	14	57
Informatique	7	6	3
SDOL	2	-	1
Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS	2	5	28
Infrastructures-Mobilité	3	6	5
Urbanisme	12	14	10
Total	181	131	248

APPRENTI-E-S ET STAGIAIRES

En 2023, ce sont 4 apprenti-e-s qui ont obtenu leur CFC: deux agents d'exploitation et deux assistantes socio-éducatives.

Au 31 décembre 2023, la Ville comptait 12 apprenti-e-s, toutes filières confondues :

- » 2 employé-e-s de commerce
- » 5 assistant-e-s socio-éducatif-ve-s
- » 3 hortultrices-horticulteurs paysagistes
- » 1 agent d'exploitation
- » 1 agente en information documentaire

Sensible à la qualité de la formation des apprenti-e-s de la Ville, le service des Ressources humaines s'investit particulièrement sur cette thématique. Elle offre aux apprenti-e-s rencontrant des difficultés un soutien spécifique, entre autres par la mise en place de cours d'appui. L'ensemble des formatrices et formateurs de terrain sont, en priorité, leur premier soutien.

L'Administration a également accueilli 34 stagiaires en 2023: 3 en stage d'observation/découverte (1 à 3 jours), 5 en stage de réinsertion, 6 en stage «école professionnelle» (stage obligatoire dans le cursus scolaire) et 20 en stage «première expérience professionnelle».

PLAN DE MOBILITÉ

Le personnel fixe, les apprentis et les stagiaires pour une durée d'une année peuvent profiter d'une offre du Plan de mobilité

	2021	2022	2023
Subventions abonnement annuel CFF ou TL	76	77	88
Subventions abonnement 1/2 tarif CFF	76	57	53
Cartes Mobilis	181	196	195
Cartes journalières CFF	27	33	42
Entretiens vélos	10	15	19
Subventions achat vélo	32	31	32
TOTAL	402	409	429

ABONNEMENTS PISCINE

La Municipalité offre chaque année à tout le personnel fixe, aux apprenti-e-s, aux accueillantes en milieu familial, au personnel de milice (pompiers bénévoles) ainsi qu'aux retraité-e-s de la Ville de Renens, un abonnement à la piscine de Renens.

En 2023, ce sont 223 abonnements qui ont été délivrés contre 151 en 2022.

REKA

La Municipalité offre chaque année à tout le personnel fixe, aux apprenti-e-s, ainsi qu'aux retraité-e-s de la Ville de Renens, la possibilité d'acquérir de l'argent REKA à prix avantageux et selon des contingents annuels définis.

La Ville de Renens offre une participation financière de 10% sur les achats du personnel (ex: pour CHF 400.- achetés, CHF 40.- sont offerts par la Ville). Le montant offert par personne est limité. Cette action offerte par la Ville entraîne les coûts suivants :

2021	2022	2023
CHF 11'481.00	CHF 11'083.00	CHF 10'939.50

ÉVÈNEMENTS

RETRAITÉ·E·S

Le 29 mars 2023 a eu lieu la sortie des retraité·e·s de la Ville de Renens. Afin de valoriser un lieu phare de Renens, une visite guidée des Ateliers de Renens a été proposée. Cette visite a été suivie d'un repas à La Ferme des Tilleuls.

SOIRÉE DU PERSONNEL

La soirée du personnel s'est déroulée le vendredi 16 juin 2023 à la Vaudoise Aréna. Le thème était «Lunettes en folie». Les collaborateur·trice·s ont pu profiter durant l'apéritif de découvrir l'ensemble des locaux de ce nouveau complexe sportif qui a été présenté par les autorités. La soirée s'est poursuivie par un repas, de la convivialité, des rires et de la danse jusqu'au bout de la nuit.

SORTIE DES APPRENTI·E·S

Le 13 septembre 2023 s'est tenue la sortie annuelle des apprenti·e·s, des formateurs et formatrices. Cette rencontre permet aux apprenti·e·s des différentes filières de formations de tisser des liens, d'échanger sur des expériences variées et de créer un esprit d'équipe. Pour l'édition 2023, une visite de Renens guidée par l'archiviste et suivie d'un tournoi de «Bubble foot» ont été organisés.

SÉANCE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX COLLABORATEUR·TRICE·S

Deux fois par année, les Ressources humaines organisent une séance d'information pour l'entrée en fonction des nouveaux collaborateur·trice·s. En 2023, elles ont eu lieu les 26 avril et 10 octobre. C'est l'occasion pour les nouveaux arrivants de faire connaissance avec les autorités et d'obtenir une présentation générale de la Commune. A cette occasion, la vision et mission sont également présentées par le syndic. A l'issue de cette séance un repas a été partagé et les nouveaux collaborateur·trice·s ont ainsi pu s'imprégner de la culture de l'entreprise Ville de Renens.

JOURNÉE «OSEZ TOUS LES MÉTIERS»

Le 9 novembre 2023 la Ville de Renens a accueilli un groupe de sept jeunes pour une présentation des différents services communaux. La journée a débuté par la découverte des ateliers de menuiserie et de mécanique. Des explications sur le développement durable leur ont également été transmises. La journée s'est poursuivie dans la Salle de spectacles avec une présentation des différents corps de métier qui y sont liés, sans omettre la programmation culturelle de l'année 2024. L'après-midi s'est terminé à la caserne des pompiers. Par ailleurs, dix autres jeunes ont accompagné leurs parents tout au long de la journée afin de mieux comprendre leurs métiers respectifs.

JUBILAIRES ET RETRAITÉ·E·S DE L'ANNÉE

Le 17 novembre 2023 vingt-cinq jubilaires (fêtant 10, 15, 20 et 25 ans d'ancienneté) et sept retraités ont été conviés par la Municipalité pour célébrer ce cap important. M. Arnaud Gervais, fondateur de la manufacture Urban Drinks Factory, ainsi que toute son équipe, ont fait découvrir son histoire et son fonctionnement. Le moment fut passionnant, ludique et instructif. La sortie s'est poursuivie à La Ferme des Tilleuls autour d'un savoureux repas.

FÊTE DE NOËL

En date du 15 décembre 2023, la traditionnelle Fête de Noël dédiée à l'ensemble des collaborateur·trice·s de la Ville de Renens s'est déroulée à l'école cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Entre tour de passe-passe, ballons, maquillage, ainsi que la visite exclusive du Père Noël tout droit arrivé de Laponie, la fête s'est poursuivie à la place du Marché dans l'ambiance Silent Party pour le plus grand bonheur des petits et grands.



JOM – 09.11.2023



Jubilaires et retraités 17.11.23

CULTES

Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent notamment les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition et de l'entretien des lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD).

EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE ET LA CASCADE

En 2023, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et de CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes. La Cascade a pour but d'offrir un accompagnement, dans une perspective chrétienne, à toute personne qui en fait la demande.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RENENS-VILLAGE

En 2023, les frais se sont élevés à CHF 123'695.85, ils concernent les salaires des organistes et des sacristains, ainsi que l'entretien des bâtiments assuré par le service BaDoLog.

TEMPLE DE CHAVANNES-EPENEX (PAROISSE RÉFORMÉE)

En 2023, la part de la Ville de Renens a été de CHF 26'073.65.

La Paroisse de Chavannes-Epenex regroupe le territoire de Chavannes-près-Renens et certains quartiers de Renens et Ecublens.

PAROISSE RÉFORMÉE DU SUD-OUEST LAUSANNOIS

En 2022, la part de la Ville de Renens a été de CHF 5'757.40.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les communes de Lausanne, Prilly et Renens. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et dispose de trois lieux de culte: la Chapelle de Malley, le Temple de Sévelin et le Temple de St-Marc. À Renens, elle couvre les rues suivantes: rue du Chêne dès le N° 12, les Côtes, la rue du Lac dès les N°s pairs 24 et impairs 31, rues de Longemalle, Mottey et Rionza.

La Ville de Renens contribue aux frais de la Chapelle de Malley sise ch. de Rionza 2. La répartition des frais entre les trois communes se base sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

PAROISSE RÉFORMÉE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

En 2022, la part de la Ville de Renens a été de CHF 3'776.50.

La Paroisse de langue allemande de Villamont se situe à l'avenue de Villamont 13 à Lausanne. Elle est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise qui comprend 34 communes.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE RENENS ET ENVIRONS

En 2023, la part de la Ville de Renens a été de CHF 78'954.59. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 242'218.99, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice, au prorata du nombre de paroissiens catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises. Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une nouvelle convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, Prilly et de Renens est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Celle-ci se base sur le nombre d'habitants au 31 décembre au lieu du nombre de paroissiens.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE ST-JOSEPH

En 2022, la part de la Ville de Renens a été de CHF 17'949.20.

Le cas de cette fraction de paroisse est réglé par une convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens basée sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE LAUSANNE ET CANTON DE VAUD

En 2023, la part de la Ville de Renens a été de CHF 377.15. En effet, depuis 2020, Renens verse à nouveau une contribution à cette communauté, le nombre d'israélites pratiquant étant de 22.

La Convention de subvention de la communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) pour les frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté comprend le principe d'une contribution annuelle forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres. La convention en vigueur a été établie le 4 novembre 2020 avec effet au 1^{er} janvier 2020 pour la période 2020-2024, elle sera revue tous les cinq ans. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du canton.

SECTEUR INTÉGRATION

L'année 2023 a été marquée par la reprise totale des activités liées à l'intégration dont certaines n'avaient pas encore redémarré après le COVID. Les échanges se sont poursuivis avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est par ailleurs toujours excellente.

Le Secteur a poursuivi son travail de soutien en orientant et conseillant toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le Secteur a régulièrement été sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration et répond toujours régulièrement à de nombreuses interrogations liées notamment au processus de naturalisation.

FÊTE DES VOISINS

La Ville de Renens a, comme chaque année depuis 2012, renouvelé sa participation au mouvement «Immeubles en Fête» en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins, qui a eu lieu le 2 juin 2023. Cette initiative européenne vise à renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'habitude mise à disposition des «kits d'organisation» (affiches, cartons d'invitation, ballons et t-shirts) a été remise en question cette année, afin de répondre aux enjeux environnementaux. Dans cette perspective, seul le kit de communication numérique a été largement mis à disposition; des ballons et des t-shirts ont toutefois été proposés cette année afin d'écouler le stock des années précédentes qui ne sera plus renouvelé.

En 2023, 18 fêtes ont été organisées par les habitants. Les retours écrits des organisateurs témoignent de leur engouement renouvelé pour cette fête et soulignent les moments de convivialité partagés, permettant de faire plus ample connaissance avec ses voisins.



La Fête des Voisins

VÉLO-À-LIVRES

Le Vélo-à-livres de l'Association la Voie des Arts a été accueilli pour la 6^e année consécutive, du 17 au 23 juillet 2023, pendant l'événement 1020 SPARK au Censuy. Sillonnant la région lausannoise durant les beaux jours d'été, le Vélo-à-livres, contenant près de 150 livres pour tous les âges, promeut la mobilité douce, vise à rendre la lecture accessible à toutes et tous et, dans le cadre d'un programme d'occupation, collabore avec les personnes requérantes d'asile placées à l'EVAM.

Durant cette édition 2023, la boîte mobile a accueilli en moyenne une trentaine de personnes par jour durant toute la semaine, soit un peu moins que la fréquentation habituelle au Square du 14 Juin, malgré les animations acrobatiques de la personne s'occupant du vélo. Les horaires d'ouvertures ont dû s'adapter à la chaleur et à la fréquentation du lieu, moindre en début d'après-midi.



Le Vélo-à-livres, site du Censuy

RÉSEAU DE COHÉSION SOCIALE

Coordonné par le Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renanais et actifs dans le domaine de la cohésion sociale.

Lors de la première rencontre du 27 avril, plus d'une trentaine d'associations et services se sont réunis dans les locaux de l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) à Lausanne. A cette occasion, l'EVAM a présenté sa structure, ses différentes tâches et ses projets.

La session du 9 novembre a réuni une vingtaine d'associations et services qui se sont rendus à la Croix-Bleue romande. Cette structure, créée en 1877, est présente dans près de 40 pays pour venir en aide aux personnes touchées par l'alcoolodépendance ainsi qu'à leurs proches. Après la présentation de leurs projets et activités, un point sur la situation des réfugiés ukrainiens a été effectué, ainsi qu'un échange sur les activités et les actualités des associations et services présents.

Comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible en format électronique sur le site de la Ville.

GRUPE DE TRAVAIL ACCUEIL DES PERSONNES RÉFUGIÉES (FOCUS UKRAINE)

Coordonné par le Secteur intégration et composé de représentants de différentes directions (CJS, SPOP, BaDoLog, ECS et SIR), de l'EVAM et de la Pastorale sociale et de rue, ce GT s'est réuni à 3 reprises en 2023. Ses objectifs sont de répondre à d'éventuelles sollicitations du Canton suite à l'arrivée d'un nombre important d'Ukrainiens (ou d'autres réfugiés), de réfléchir à des scénarii techniques et logistiques permettant d'accueillir ces personnes à l'échelle locale, voire d'organiser en cas de besoin des actions de communication auprès de la société civile.

Ces séances ont permis de diffuser les QR codes du répertoire «le bon filon» (disponible en français, anglais et ukrainien) largement via la distribution des cornets alimentaires par la Pastorale sociale et de rue, les associations et les réceptions de la Ville.

GRUPE DE TRAVAIL MULTISERVICES RAINBOW CITIES NETWORK (RCN)

Coordonnée par le Secteur intégration et ECS, et composé de représentants de différents services (CJS, BaDoLog, ECS, GUDD, Finances, AdG et SIR), ce GT s'est réuni le 6 septembre et le 6 décembre 2023. Ses objectifs sont d'engager la Ville à établir un rapport de travail bienveillant et de respect entre chaque collaborateur à travers une politique du personnel inclusive et non discriminante envers les personnes LGBTIQ+, d'offrir des prestations inclusives et non discriminantes au travers de l'administration publique pour que chacun puisse affirmer son orientation sexuelle et affective, identité ou expression de genre et ses caractéristiques sexuées (OSAIEGCS) en toute liberté et en toute sécurité.

Ces séances ont permis de définir le format et les modalités du groupe de travail et d'évoquer deux projets pour 2024 (création d'une page web sur le site internet de la Ville et organisation d'un Info-lunch).

ACTIVITÉS LIÉES A L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

PLATEFORME RÉGIONALE DES PRESTATAIRES DE COURS DE FRANÇAIS

Pour la 8^e année consécutive, le Secteur intégration a organisé une séance réunissant les sept prestataires de cours de français à Renens: Espaces Femmes Appartenances, Franc-Parler, Français en Jeu, Globlivres, Lire et Ecrire, association Nouvelles perspectives, association Ostara. Ceux-ci ont ainsi pu présenter leurs activités et leurs éventuels besoins.

Comme chaque année, le flyer «Du français pour vous à Renens» a été mis à jour en décembre: il est disponible en formats papier et électronique sur le site de la Ville.

COLLABORATION AVEC OSTARA

Animé par des formatrices de l'Association Ostara et en collaboration avec la Farandole, ces ateliers de français oral débutant pour mamans avec enfants vise également à développer les liens sociaux.

Sept participantes ont été accueillies régulièrement de janvier à décembre 2023. Ce cours accueille des femmes de tout horizon social, scolaire et langagier: une participante était de nationalité iranienne, deux participantes chinoises, 4 participantes de langue albanaise.

Les cours ont été donnés dans les locaux du CVE de la Farandole, avec des mises en situations réelles en ville de Renens (aller à la poste, les achats au supermarché, prendre le bus).

L'association Ostara a participé à la soirée d'accueil de Renens du 15 juin 2023 pour faire connaître les cours de français et tisser des liens avec les autres associations locales invitées. Le stand de l'association a été co-animé par une des participantes au cours de français, et cette expérience a été extrêmement positive.

Les attestations de participation ont été remises aux 7 participantes en décembre 2023 par la formatrice d'Ostara.



Les participantes à la formation Ostara

PROJET « 1001 HISTOIRES »

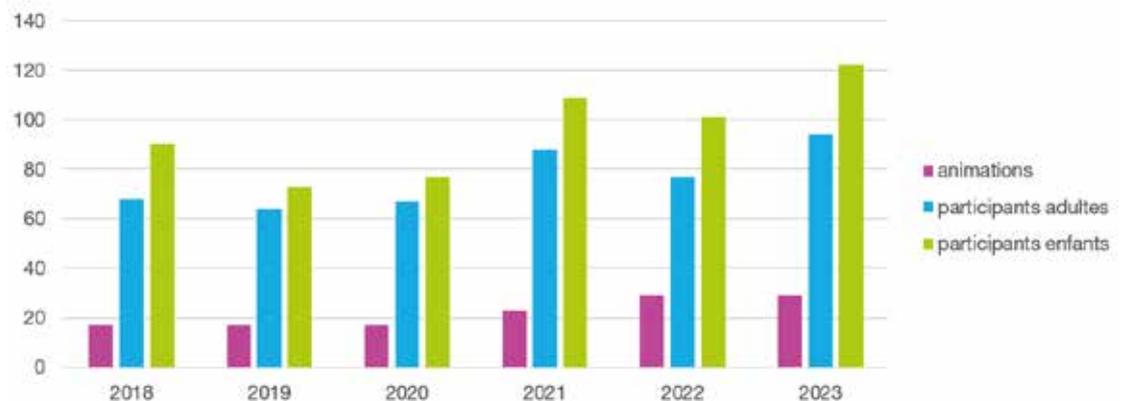
Pour la 11^e année consécutive, la Ville de Renens a soutenu le projet « 1001 histoires » de l'ISJM Institut suisse Jeunesse et Médias, qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et des récits dans leur langue d'origine. Il semblerait en effet que les enfants en bas âge accèdent plus facilement au langage et à la lecture dans la langue du pays d'accueil quand ils ont été familiarisés au récit et à la narration dans leur langue d'origine dès leur plus jeune âge.

Les animations en espagnol, kurde et portugais se sont déroulées à raison d'une fois par mois dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Un total de 29 animations (10 en kurde, 9 en portugais et 10 en espagnol) ont été réalisées. Au total, 216 participations ont été comptabilisées : 94 adultes et 122 enfants. Les animatrices, elles-mêmes issues de la migration, ont bénéficié de deux journées de formation continue à Lausanne.



1001 Histoires, les animations en kurde

NOMBRE DE PARTICIPANTS - « 1001 HISTOIRES »



FRANÇAIS EN JEU

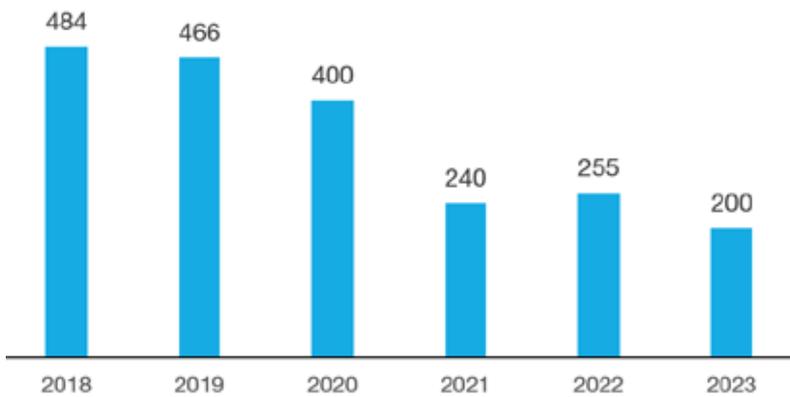
Le Pôle Ouest lausannois de Français en Jeu propose une douzaine de cours donnés par des bénévoles ou par des formatrices salariées. Les Renenais allophones en situation de précarité ont donc accès à des cours gratuits répartis en journée ou en soirée, notamment à des cours d'alphabétisation, un cours de préparation aux tests FIDE, un cours semi-intensif pour les débutants et un cours dédié spécifiquement aux parents d'enfants scolarisés sur la commune. Tous les cours sont certifiés eduqua, garantie de la grande qualité des prestations délivrées. En 2023, près de 200 apprenants ont pris part à l'un des 22 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois.

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2023 s'est montée à CHF 17'564.45, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, pour un montant estimé à CHF 7'600.- pour chaque association.



Français en Jeu, une animation

NOMBRE DE PARTICIPANTS - FRANÇAIS EN JEU



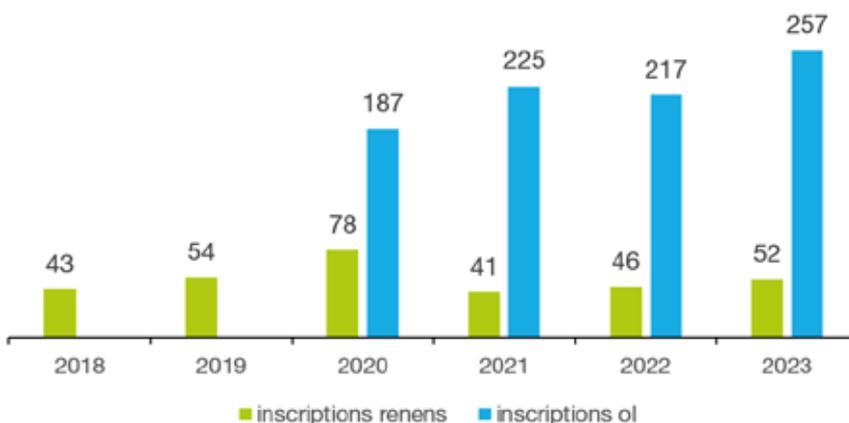
LE BÉNÉVOLAT, UN ENJEU SPÉCIFIQUE POUR FRANÇAIS EN JEU

L'année 2023 a été marquée par de nombreux changements dans l'équipe des bénévoles du Pôle Ouest vaudois. Cette activité prenante n'est pas toujours facile à conjuguer avec sa vie professionnelle, familiale ou une retraite bien remplie. Malgré tout, la renommée régionale dans le domaine des cours de français langue d'intégration et la grande diversité de l'offre de formations continues amènent régulièrement des personnes aux parcours et aux motivations multiples, prêtes à s'engager et donner de leur temps. A Français en Jeu, elles bénéficient d'une formation de base de 30 heures, ainsi que d'un encadrement pédagogique professionnel. Cette expérience est pour beaucoup synonyme d'enrichissement, de développement de compétences et de tremplin professionnel.

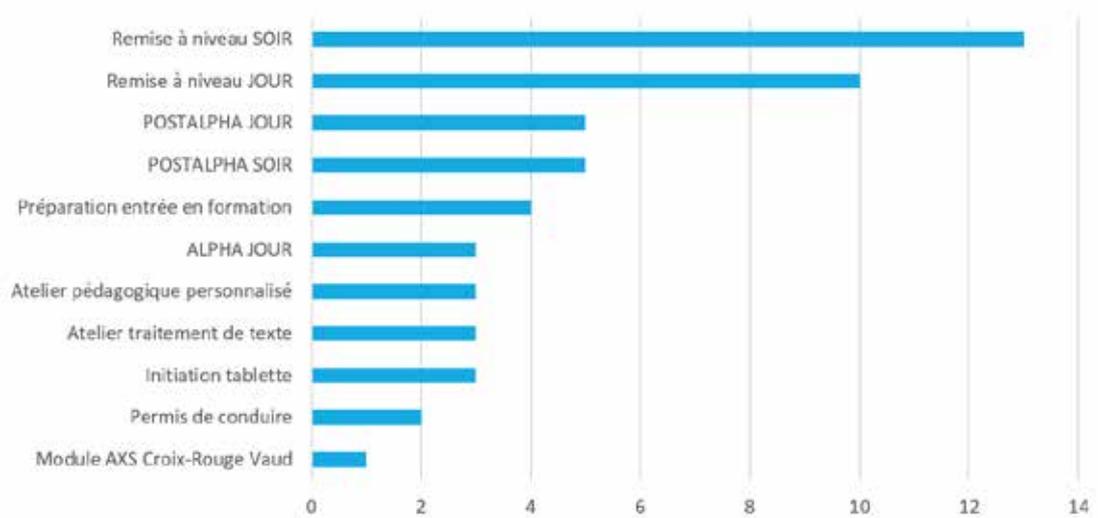
ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Cofinancés par les Communes de l'agglomération lausannoise, les 19 cours donnés à Ecublens, Prilly, Renens et Lausanne ont accueilli 199 participants pour 257 inscriptions (une personne peut suivre plusieurs cours). Pour Renens, 34 personnes (pour 52 inscriptions) ont suivi un ou plusieurs cours en 2023.

NOMBRE DE PARTICIPANTS - LIRE ET ÉCRIRE



Le tableau des inscriptions aux cours ci-dessous montre que les Renenais participent à toutes les offres de Lire et Ecrire et principalement aux cours de remise à niveau, en soir ou en journée. 91% des bilans de co-évaluation réalisés en fin d'année scolaire sont positifs.



La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 19'600.-, dont CHF 12'000.- en espèces et CHF 7'600.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

ASSOCIATION FRANC-PARLER

L'association Franc-Parler a proposé tout au long de l'année des cours de français au sein de 14 classes de niveaux variés, même si la plus grande partie d'entre elles s'adressent à des personnes démarrant leur parcours d'apprentissage du français. Grâce à l'engagement généreux de plus de 50 bénévoles, plus de 180 apprenants ont pu être accueillis chaque semaine. Quelques formateurs ont de plus mis sur pied un accueil libre un soir par semaine pendant les vacances d'été, destiné à ceux qui souhaitent pratiquer le français dans un cadre plus détendu.

Outre sa participation à la Fête de printemps du FAR, l'association a organisé plusieurs moments conviviaux et ouverts à tous : une fête de printemps dans le jardin à l'occasion de l'Assemblée générale, une expédition au Musée Chaplin à Corsier et la traditionnelle fête de fin d'année avec un karaoké plurilingue.

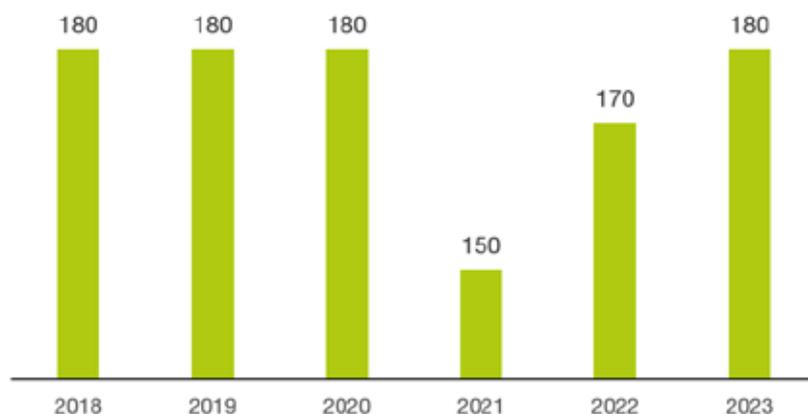
La Ville de Renens soutient l'association Franc-Parler à hauteur de CHF 27'400.-, dont CHF 13'600.- en espèces et CHF 13'800.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.



Franc Parler, cours à l'extérieur



NOMBRE DE PARTICIPANTS - COURS DE FRANÇAIS



ASSOCIATION NOUVELLES PERSPECTIVES

Pour la 2^e année, l'association Nouvelles Perspectives a mis en place un cours de français les samedis matin à Renens dans les locaux de l'Armée du Salut, car de nombreux participants ont manifesté des difficultés à suivre des cours pendant la semaine pour des raisons familiales ou de travail. L'association œuvre dans le domaine de l'intégration et offre ce type de cours depuis 2012 à Lausanne et ailleurs, sur demande.

En 2023, les cours ont touché plus de 60 personnes. Plusieurs personnes participant à ces cours ont aussi pu bénéficier des autres projets menés sur le Canton par «Nouvelles Perspectives» comme la visite de musées et théâtres de l'agglomération lausannoise ainsi que le projet «Bouger en plein air». La Ville de Renens a soutenu ce projet à hauteur de CHF 1'000.-, le reste étant financé par l'Etat de Vaud.

AIDES PONCTUELLES ET INDIVIDUELLES

Le Secteur offre une permanence conseil, téléphonique ou sur rendez-vous. Les demandes sont diverses: cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, recours possible lors d'une procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de naturalisation, scolarisation des enfants allophones, recherche de locaux, coordonnées et offres des associations de Renens, etc.

Le Secteur intégration contribue également à l'élaboration et à la rédaction de projets, et offre ses conseils en matière de financements de projets. Il est également consulté par le BCI sur la plupart des projets ayant lieu dans l'Ouest lausannois et sollicitant un appui financier cantonal. Quelques soutiens financiers ponctuels ont été apportés comme par exemple pour l'association Ostara (impression de flyers), l'association La Voie des Arts (Vélo-à-livres), l'association Rainbow Spot (développement de la permanence et des sensibilisations LGBTIQ+ asile migration), etc.

PROJETS DU PROGRAMME D'INTÉGRATION COMMUNAL (MINI-PICII BIS 2022-2023)

PRIMO-INFORMATION (A)

Amélioration de l'accès à l'information et de l'accueil des primo-arrivants à Renens.

SENSIBILISATION ET FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET À LA GESTION DE LA DIVERSITÉ (A1)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens s'est déroulée sur trois demi-journées, les 20, 27 avril, et 4 mai 2023. Sur onze personnes inscrites, dix ont pu suivre la formation dans sa totalité. Les participants ont pris conscience de la complexité des différences culturelles, et ont développé leur palette de modes de fonctionnement, permettant de tenir compte non seulement de la personne et du sujet à traiter, mais également de la culture de l'interlocuteur.

Par ailleurs, une évaluation interne a été effectuée lors du premier semestre 2023, avec les participants de la 1^{re} volée 2015, afin de connaître les « effets à long terme » de la formation et voir dans quelle mesure il serait utile de proposer un refresh ou un nouveau module. La majorité des éléments mis en valeur lors de l'évaluation initiale en 2015 sont ressortis lors de l'évaluation actuelle, 8 ans après. Il reste une impression générale très positive de cette formation.



Les participants à la formation en communication interculturelle

MÉMO D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A2)

Distribué chaque année au personnel communal ayant participé à la formation « Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité », cet aide-mémoire a fait l'objet d'une réflexion approfondie et sera finalisé, en 2024, par l'élaboration d'un document édité par les communes Mini-PIC et le Canton.

CONFÉRENCES INFO-LUNCH (A3)

Organisé le 1^{er} juin 2023 à la Buvette de la Salle de spectacles, l'Info-lunch « Alimentation et culture; Aller au-delà du goût en développant notre intelligence culturelle » a permis de sensibiliser les participants aux marqueurs culturels présents dans l'alimentation ainsi qu'à son symbolisme, grâce à l'intervention du Dr. Peter Varga de la EHL, spécialisé sur ces questions.

Le second info-lunch a eu lieu le 30 novembre 2023 et traitait du « racisme structurel, une réalité sociétale: enjeux et mécanismes d'un phénomène qui nous concerne tous », présenté par Katja Mueller, du Service de lutte contre le racisme au département fédéral de l'intérieur et Migjen Kajtazi, du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Cet Info-lunch a permis de sensibiliser et déconstruire quelques mécanismes à l'origine du racisme institutionnel qui, souvent, s'exprime discrètement par des expressions, comportements, décisions ou traitements inconscients considérés comme « normaux ».

Près de 75 personnes ont ainsi assisté aux deux info-lunchs organisés en 2023. Parmi elles, des membres des différents services communaux, des organisations et associations présentes sur le territoire renonais et quelques personnes externes intéressées par les sujets exposés.

FÊTE D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A6)

La 7^e fête d'accueil des nouveaux habitants de Renens s'est déroulée le 15 juin 2023. Comme pour l'édition 2022, un quartier a été mis à l'honneur, en invitant tous ses habitants, dans l'optique de permettre aux personnes de ce quartier de tisser des liens avec le voisinage et d'en connaître les dynamiques. Le quartier sélectionné pour 2023 était celui du Censuy-Caudray.

Cet événement a réuni environ 250 personnes à la Salle de spectacles. Elles ont été accueillies par les membres de la Municipalité et ont pu échanger tant avec les représentants des services communaux que des associations et clubs renonais autour de stands d'information et d'un apéritif dinatoire. Un concours sous forme de « Mot mystère » a amené les invités à se rendre aux différents stands pour y trouver des réponses.



La Fête d'accueil des nouveaux habitants

CONSEIL (B)

La Ville de Renens informe et oriente les personnes issues de la migration, en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.

ÉDITION, MISE A JOUR ET DIFFUSION DE DOCUMENTS D'INFORMATION (B1-B2)

Afin de faciliter l'accès aux informations, des QR codes ont été créés afin d'accéder directement aux trois versions (français, anglais et ukrainien) de la brochure « le bon filon ». Ces QR codes ont été imprimés et glissés dans les cornets alimentaires de la Pastorale de rue. Le document a été transmis aux partenaires afin qu'ils l'affichent également dans leurs locaux et qu'ils soient distribués aux bénéficiaires.

PERMANENCE INFO-CONSEIL MIGRATION OUEST LAUSANNOIS (B3)

Gérée par le Centre social protestant (CSP) Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrants est ouverte depuis mai 2019 les mercredis de 13h à 15h dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies entre les participants. Par rapport à l'année précédente, le nombre de personnes ayant fréquenté la permanence a augmenté de 41%.

En 2023, 44 permanences ont été tenues à Renens et ont permis de traiter 250 situations (242 en 2022). Ces 250 consultations ont concerné 283 personnes (262 en 2022), dont 16 primo-arrivants, 33 couples (12%), 123 femmes seules (43%) et 127 hommes seuls (45%). Les demandes les plus fréquentes ont concerné des recherches d'informations en lien avec l'intégration, regroupement familial, titre de séjour, assurances et prestations sociales, mariage, recherche ou perte d'emploi, asile, départs définitifs, violences conjugales, etc.

PETITE ENFANCE (C)

Dans le domaine de l'encouragement précoce, il s'agit d'informer les familles migrantes des offres concernant la petite enfance dans les domaines du soutien familial, de l'encouragement de l'intégration et de la promotion de la santé.

PLATEFORME «ENCOURAGEMENT PRÉCOCE» (C1)

Le réseau s'est réuni le 23 mars et à la demande des participants, le service Enfance – Cohésion sociale et le Secteur intégration ont présenté les grandes lignes de la politique «Encouragement précoce» mise en place par la Ville.

La 2^e plateforme a eu lieu le 2 novembre, dans les locaux du centre de vie enfantine Le Tournesol, avec plus d'une quinzaine de participants. La direction du Tournesol a exposé les activités et le fonctionnement de la structure. Les infirmières «petite enfance» ont ensuite présenté leurs prestations, existant depuis 30 ans et offertes à toutes les familles du canton ayant des enfants de 0 à 4 ans.

FLYER «POUR VOS ENFANTS À RENENS» (C2)

Le flyer «Pour vos enfants à Renens» a continué à être largement diffusé auprès des partenaires (permanence emploi, fondation PROFA, ARASOL, écoles primaires est et ouest, services de la Ville, pédiatres, polycliniques, centres médicaux, etc.) ainsi que lors de la distribution de denrées alimentaires de la Pastorale de rue et la soirée d'information pour les parents intéressés au projet «Sur le chemin de l'école».

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE (C5)

Le projet «Sur le chemin de l'école» a été proposé pour la 13^e année. Accompagnés par un parent durant la moitié de l'atelier, 21 enfants de 14 nationalités différentes ont participé au projet. Les animations se sont déroulées du 28 mars au 21 juin 2023, à raison de 2 heures par semaine le mardi ou mercredi matin, d'abord dans les locaux du CRA, puis au Pavillon des Corbettes. Les trois animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique et interactive afin de préparer les enfants à leur entrée à l'école. Outre le programme de socialisation au français, les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de la santé grâce à la visite des infirmières scolaires et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Elles ont également été reçues dans un établissement scolaire, afin de découvrir les lieux et pouvoir poser des questions aux doyennes. Enfin, elles ont découvert Globlivres.

Cette année, un flyer du projet a été édité et distribué à plusieurs reprises, notamment lors de la soirée des portes ouvertes des écoles du 5 avril.

Le rapport d'évaluation externe du projet a par ailleurs été finalisé, permettant d'obtenir des recommandations pour notamment consolider la coordination entre les différentes parties prenantes. Aussi, les animatrices du projet ont pu bénéficier d'un premier coaching pédagogique afin de renforcer leurs capacités et bénéficier d'une mise à jour des différentes approches pédagogiques.



Sur le chemin de l'école, le dernier jour

EMPLOYABILITÉ (D)

La Ville de Renens promeut des projets visant à améliorer l'intégration des personnes issues de la migration dans le monde professionnel et améliorer leur employabilité.

PROJET « FRANÇAIS EN ENTREPRISE » – LIRE & ÉCRIRE (D1)

Contribuant à l'amélioration des moyens langagiers et personnels des personnes allophones établies dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent se maintenir en poste et évoluer professionnellement, le projet « Français en entreprise », après avoir été organisé en 2020-2021 pour le personnel communal concerné, vise à être proposé à d'autres entreprises de la région.

« ATELIER CRÉATIF DE FRANÇAIS : UNE ÉTAPE VERS UN EMPLOI » – APPARTENANCES (D2)

Cet atelier, mis en place par les Espaces Femmes Appartenances propose un cours bihebdomadaire s'adressant à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants en âge préscolaire (une collaboration avec La Farandole permet de proposer une solution de garde), désirant améliorer leurs notions de français tant à l'oral qu'à l'écrit afin de (re)prendre confiance en elles et d'initier un projet d'insertion socioprofessionnelle.

La 16^e session a commencé le 7 février et s'est terminée le 16 juin 2023. Elle a accueilli 6 participantes originaires du Pakistan, Macédoine, Equateur, Turquie et Tibet. Les participantes se sont très vite fait confiance et ont régulièrement utilisé l'humour et l'empathie dans leur communication. La dynamique et la solidarité ont participé à l'implication de toutes dans l'apprentissage.

La 17^e session a débuté le 19 septembre 2023 et se clôturera le 26 janvier 2024, comptant neuf participantes inscrites. Deux d'entre elles proviennent d'Afghanistan, une des Philippines, une du Nigeria, deux du Kosovo, une de Bosnie, une du Maroc et une d'Éthiopie.

Les objectifs ont été ajustés afin d'intégrer trois participantes avec un parcours alpha, ainsi qu'une participante démontrant des compétences limitées en expression française, bien qu'elle possède des aptitudes en compréhension orale et écrite. Deux participantes nourrissent l'ambition de se former pour acquérir des compétences professionnelles dans le domaine de la vente, tandis qu'une autre aspire à faire reconnaître ses compétences d'aide-soignante.

PERMANENCE EMPLOI DÉCOUVRIR

Depuis quelques années, la Ville de Renens s'est dotée d'une «Permanence emploi» dans les locaux de l'EFRE à la rue de l'Avenir 25. Dès septembre 2023, cet accompagnement est renforcé par la présence hebdomadaire de l'association «découvrir», pour une phase pilote jusqu'en décembre 2024. A Renens, l'association «découvrir» offre un soutien personnalisé et des conseils aux personnes migrantes qualifiées pour les procédures de reconnaissance des diplômes, la constitution des dossiers de candidature, ainsi que des services d'orientation et de préparation à l'entretien d'embauche. Depuis le mois de septembre, il y a eu 53 consultations sur place ou par téléphone.



La permanence de l'association «découvrir»

VIVRE ENSEMBLE (E)

Le domaine du «Vivre-ensemble» vise à favoriser les liens sociaux dans les quartiers et soutenir les manifestations et les projets citoyens, créateurs de liens sociaux et mobilisateurs.

MISE EN ŒUVRE ET SOUTIEN DE PROJETS SPÉCIFIQUES EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS DE QUARTIER (E1)

Des discussions sont en cours entre plusieurs directions de la Ville quant aux modalités de soutien financier des associations ; lorsque des décisions seront prises, une séance pourra être à nouveau organisée avec les associations de quartier.

«FORMATION EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE POUR LES CONCIERGES ET LES GÉRANCES» (E2)

Vu le faible nombre d'inscriptions aux sessions précédentes, un grand travail de promotion a été effectué pour la session 2023 de cette formation. Un article est paru dans l'Info Renens, ainsi qu'un reportage de plusieurs pages dans le journal de l'Asloca. De plus, l'Office du logement a largement distribué les flyers lors de ses rencontres avec les gérances. La diffusion de l'information a également été faite via le site internet de la Ville et l'envoi de courriels aux régies. Malgré ces efforts de promotion, aucune inscription n'a été reçue et le cours a été annulé.

Quant à la formation interculturelle destinée aux associations, elle a intéressé un large public puisque 11 personnes ont participé à la formation les 13, 14 et 23 novembre. Pour la promotion de celle-ci, il a été décidé d'actualiser l'intitulé de la formation qui s'intitule désormais «Communiquer avec bienveillance et agilité dans la société multiculturelle d'aujourd'hui». Pour ce qui est de l'évaluation de cette première session, les résultats du questionnaire montrent que les participants étaient généralement satisfaits et considèrent avoir appris davantage sur la communication interculturelle.



La formation en communication interculturelle pour les associations

SOUTIENS PONCTUELS À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET DE PROJETS PROMOUVANT LE VIVRE-ENSEMBLE (E3)

La commémoration du 50^e anniversaire de la Révolution des Œillets au Portugal aura lieu en 2024 et à cette occasion, plusieurs événements seront organisés à Renens du 25 au 28 avril 2024 par la FAPS (Fédération des associations portugaises de Suisse). Un soutien financier a été accordé pour une partie des heures de préparation effectuées en 2023.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS: QUELQUES PISTES POUR RÉFLÉCHIR ET AGIR (E4)

La « Journée des associations: quelques pistes pour réfléchir et agir » a été organisée le 11 octobre 2023 à la Salle de spectacles et a accueilli 67 personnes, représentant près d'une quarantaine d'associations de l'Ouest-lausannois. Cette journée avait pour objectif de valoriser l'engagement bénévole et d'apporter des pistes d'amélioration des pratiques associatives à travers des ateliers comme l'associativisme à Renens, l'engagement des bénévoles, la gouvernance et la constitution d'un pitch. Ces quatre ateliers ont été animés avec compétence et professionnalisme par Bénévolat Vaud, Innovage, le FAR et My-SBM Design. Une émission vidéo, réalisée par Albinfo, a également permis de documenter cette journée.



La Journée des associations, introduction

Pour mesurer le succès de l'événement, un formulaire d'évaluation a été distribué: les 25 réponses montrent que les participants sont globalement satisfaits, voire très satisfaits d'avoir participé à cette journée et de la pertinence des thématiques proposées.

COMMISSION INTÉGRATION SUISSES ÉTRANGERS (CISE)

Organe extraparlamentaire, la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est actuellement composée d'une quinzaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux et économiques. Durant cette législature, la CISE est présidée par M. Oumar Niang.



Le GT 20 + 2 ans de la CISE

FÊTE DES 20 ANS + 2 DE LA CISE

Le 13 mai 2023 a lieu la fête des 20 ans +2 de la CISE à la Place du Marché. Toutes les associations sollicitées ainsi que les artistes d'origines diverses ont répondu présent, permettant le bon déroulement de la programmation. Les multiples acteurs de cette journée ont pu exposer leurs talents artistiques ou culinaires à la population renanaise, laquelle semble avoir globalement apprécié cette fête, malgré le temps peu clémente. Par le biais de son anniversaire, la CISE a une fois encore permis la création de liens interculturels entre les personnes issues de milieux et ethnies multiples.



Le GT Écoles de la CISE lors de la soirée du 5 avril

GROUPE DE TRAVAIL ÉCOLES

Le groupe de travail écoles de la CISE a participé, après de nombreux échanges avec les établissements scolaires, à la soirée d'information aux écoles qui s'est tenue le 5 avril. Plusieurs membres de la CISE ont pris part à la soirée, afin de traduire au besoin les informations en diverses langues.

MÉRITE DE L'INTÉGRATION

Sur proposition de la CISE, deux entités ont été proposées pour le Mérite de l'intégration 2023. Celui-ci est finalement revenu à l'association Dona, qui l'a reçu lors de la cérémonie du 16 novembre 2023.

SOUPES DE DÉCEMBRE

La CISE a à nouveau participé aux « Soupes de décembre », organisées par le FAR afin de favoriser les échanges entre associations et habitants de Renens et d'ailleurs : une association ou deux proposent chaque soir une soupe sur la Place du Marché pendant une semaine. Certains membres de la CISE ont ainsi préparé et servi une soupe le lundi 13 décembre, accompagnés de l'association Dona.

SOUTIENS FINANCIERS

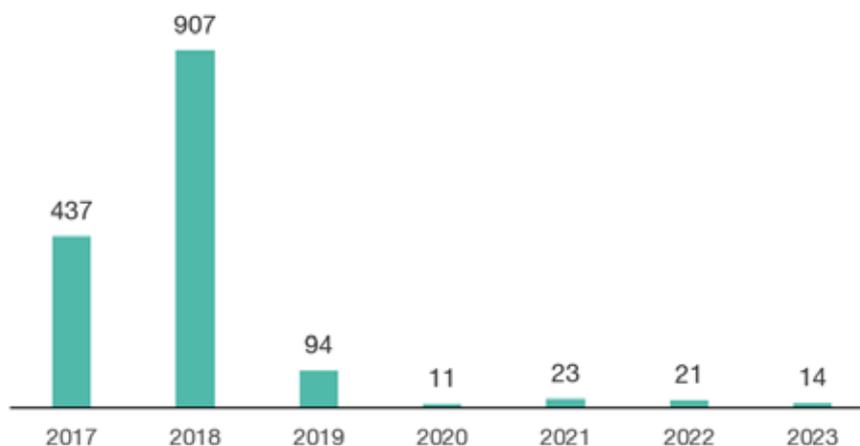
En 2023, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu les trois sujets suivants :

- » Le site internet du collectif TRAMES (Témoignages et Récits d'Adolescent·e·s du Monde sur l'Ecole en Suisse), actif depuis 2022, qui met en avant des parcours de vie scolaire extraordinaires qui ont débuté dans le pays d'origine et se sont poursuivis en Suisse. Le site web permet de mettre en ligne les textes, illustrations, audios et vidéos créés dans le cadre de ce projet, ainsi que de visibiliser le collectif et ses activités.
- » La « Nuit du conte » de la bibliothèque multiculturelle Globlivres : l'édition 2023 avait pour thème « Viva la musica ! ».
- » Le projet « La Demeure » qui accueille les personnes sans-abris, parmi lesquelles de nombreuses personnes d'origine étrangère. Au cœur de la friche de Malley et Prilly, ce lieu est dédié à des activités culturelles, sociales et thérapeutiques encourageant les interactions sociales en favorisant la coexistence harmonieuse entre diverses communautés.

PERMANENCE INFO-NATU

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. Seules quatre permanences ont eu lieu cette année puisqu'aucun participant n'était présent lors de celle d'avril. En 2023, 14 personnes ont pu bénéficier de la richesse des informations transmises par les animateurs de la permanence.

NOMBRE DE PARTICIPANTS



En 2023, l'équipe s'est élargie avec deux personnes intéressées à rejoindre l'équipe d'animation des permanences.

La balade « Histoire et Migration » a été organisée pour la première fois à l'occasion des 20 ans de la permanence Info-Natu. Partis de l'Hôtel de Ville et guidés par l'archiviste communal Christian Schülé et Marie-Claude Golaz, 23 participants ont pu découvrir leur ville sous un nouvel angle. En arrivant à la Ferme des Tilleuls, ils ont pu feuilleter et admirer divers documents d'archive qui ont enrichi la balade. Cette balade s'inscrit par ailleurs dans le Programme d'intégration cantonal dans sa déclinaison communale.



La Permanence Info-Natu



La balade Histoire et Migration

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT (APS)

Le secteur APS a connu un nouveau départ en 2022 avec l'engagement d'un délégué APS (80%) et, en début d'année 2023, d'une secrétaire (60%). 2023, première année complète de ce nouveau secteur, a été une année importante grâce à l'acceptation, par le Conseil communal d'un préavis définissant les contours et les objectifs du secteur pour les années à venir.

Ainsi, les projets principaux de cette année ont été la définition et la validation de la nouvelle politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+), le développement de la course populaire communale 1020-RUN et la co-organisation du projet-pilote cantonal de lutte contre la sédentarité et le mal-être des jeunes, 1020-SPARK.

A ces projets majeurs se sont ajoutés des contacts permanents avec les différents acteurs de l'APS rennaise, des demandes de locations, de manifestations ou de subventions, des participations actives dans les projets de différents services, des travaux sur les conventions existantes entre la Ville de Renens et certains clubs, et la représentation de Renens dans les différents réseaux sportifs régionaux et nationaux.

2023 a été la confirmation du rôle crucial et transversal du secteur APS dans de nombreux projets communaux.



L'équipe APS 2023 concentrée sur ses objectifs

POLITIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

PRÉAVIS APS+

Le 9 novembre 2023, le Conseil communal de Renens a accepté le préavis N°43-2023 «Politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+)» - Réponse au postulat intitulé «Quelle politique avons-nous ou voulons-nous pour le sport à Renens, avec quels moyens, quelles ressources, un inventaire et des réalisations pour le bien de chacune et de chacun ?». Cette importante décision a non seulement validé le plan directeur et le plan d'actions qui guideront le secteur APS dans son développement et l'exécution des mesures prioritaires, mais elle a également donné les moyens financiers et humains pour les réaliser. La stratégie entérinée repose sur un état des lieux conséquent et une enquête auprès de la population.

Scrutée notamment par le Service des sports et de l'éducation physique du Canton de Vaud (SEPS) et Unisanté, la ratification de la nouvelle politique APS+ place Renens dans le giron des villes actives pour le bien-être de sa population grâce à l'APS.

Le secteur APS a notamment été invité pour présenter ses différents projets et réalisations lors du colloque «Promotion de la santé et prévention : Activité physique» de Unisanté, lors de la séance bi-annuelle des répondants communaux du sport organisée par le SEPS, et lors de la 10^e édition de la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse organisée par le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse du Canton de Vaud.

RÉSEAU DU SPORT

Il est important pour le secteur APS de rester informé des évolutions et tendances dans le domaine du sport et de l'activité physique, de même que d'échanger sur les bonnes pratiques avec les différents acteurs communaux, cantonaux et nationaux. Par son intermédiaire, la Ville de Renens fait donc partie du réseau cantonal des responsables de sport communaux et est également membre de l'Association Suisse des services des Sports et de Swiss Sports Managers. La Ville de Renens a aussi été représentée à différentes cérémonies qui rythment l'année sportive, comme la remise des Mérites sportifs vaudois ou celle des bourses du Fonds du sport vaudois. Le secteur APS a participé à plusieurs conférences, notamment le congrès lausannois SportCity et à plusieurs actions organisées par Unisanté.

PROJETS INITIÉS EN 2023

COMMUNE EN SANTÉ

Le label «Commune en santé» obtenu en 2018 avec la note maximale de 3 étoiles est en cours de renouvellement. Le secteur APS porte ce projet transversal en collaboration avec Unisanté. La relabellisation devrait être obtenue à la fin de l'année 2024. Pour rappel, ce label permet d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existant sur un territoire communal et de se faire conseiller pour agir davantage en faveur de la santé des habitants. Les six domaines du label sont: la politique communale, les offres de loisirs, la famille et la solidarité, l'école, la santé au travail, les espaces publics et infrastructures.

DIGITALISATION

GELORE est une solution informatique développée par le service Informatique du Canton de Neuchâtel permettant notamment de gérer les réservations des salles et terrains de sport. Sous l'impulsion du secteur APS et en collaboration avec le service Informatique et le secteur Culture, cette solution a été configurée et implémentée en fin d'année, réduisant la charge de travail administratif et le risque d'erreurs. GELORE offre d'autres outils sur lesquels le secteur APS travaille, notamment l'information en temps réel pour les concierges de l'occupation des différentes salles de sport de la Ville ou la production automatisée d'autorisations et de factures.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ POUR LES COLLABORATEURS

Suite à la mise à disposition de vestiaires et douches pour les collaborateurs en 2022 et sous l'impulsion du secteur APS, des «midis actifs» se sont mis en place réunissant un groupe de personnes motivées à bouger durant leur pause de midi. D'autres mesures pour améliorer la santé des employés de l'administration communale sont en développement en collaboration avec la nouvelle Commission Santé.

MANIFESTATIONS

EN VILLE EN FORME - 29 MARS AU 11 OCTOBRE

Du sport urbain gratuit pour tous ! Tel est le slogan de ce programme animé par des professionnelles de l'entreprise renanaise Move2Be qui propose deux sessions d'Urban Training en ville chaque mercredi: l'une à 10h pour une remise en forme en douceur destinée prioritairement aux seniors; l'autre à 18h pour un programme plus dynamique. Les 39 séances ont réuni 368 participants au total – essentiellement des femmes renanaises – pour une moyenne de 9.4 participants par séance.

BIKE TO WORK - 1^{ER} AU 30 JUIN

Depuis 2005, la Ville de Renens participe à l'action Bike to Work. Cette action, qui consiste à se rendre à vélo à son lieu de travail (ou en tout cas sans véhicules motorisés) est devenue la plus grande action de promotion du vélo et de la santé en Suisse et représente aujourd'hui un élément important de la gestion de la santé au travail pour de nombreuses entreprises. Une nouveauté par rapport à 2022 a été la mise à disposition gratuite, pour la durée de l'événement, de 5 vélos électriques pour les participants qui en ont fait la demande.

11 équipes ont regroupé 41 collaboratrices et collaborateurs ainsi que des membres de la Municipalité (+21% par rapport à 2022 et +64% par rapport à 2021) qui ont parcouru au total 6973 km, ont roulé 669 jours à vélo et ont ainsi évité d'émettre 1004 kg de CO2. Pour clôturer cette édition qui s'est déroulée durant le mois de juin, un «afterwork» a été organisé le 5 juillet dans l'enceinte de 1020-SPARK. Pour féliciter les participants, un petit cadeau leur a été remis en reconnaissance de leurs efforts autour d'un apéritif dinatoire. La meilleure équipe a cumulé 1097 km et 14 participants ont atteint un taux de 100% de jours sans voiture.

1020-SPARK - 1^{ER} JUILLET AU 19 AOÛT

Imaginé par le Centre SportAdo du CHUV, SPARK est un véritable carrefour du mouvement et des rencontres, co-construit en étroite collaboration avec les premières villes pilote: Renens (1020-SPARK) et Yverdon-les-Bains (1400-SPARK).

1020-SPARK, c'était un dispositif unique, ouvert 7/7 pendant 50 jours pour mettre en mouvement la population renanaise et de l'Ouest lausannois, avec:

- 60 types d'activités pour plus de 200 séances sportives, culturelles et artistiques pour lutter contre la sédentarité et l'isolement chez les jeunes, avec au programme, initiations, entraînements, découvertes;
- 14 concerts mettant en scène de jeunes talents musicaux de la région;
- plus de 5'000 participations comptabilisées sur le site, tant filles que garçons;
- 11 coordinateurs pour gérer le site 7/7 et 25 jeunes stagiaires de la Ville en renfort pour l'accueil des visiteurs et visiteuses;
- un écho médiatique certain dans la presse et sur les réseaux sociaux;
- des rencontres, des découvertes, de la joie et des efforts... pour imaginer de façon éphémère quelque chose de différent sur un parking public... et pour anticiper les aménagements qui verront le jour dans le futur Parc du Censuy, autour du nouveau boulodrome.

Globalement, le bilan de 1020-SPARK est largement positif, encore plus pour un projet-pilote et novateur. Ce projet a permis de promouvoir une approche de politiques publiques interdisciplinaires et interservices. Des graines ont été semées et toutes ne germeront pas forcément tout de suite, mais de nouvelles synergies, collaborations ou approches vont certainement émerger de la dynamique créée par 1020-SPARK. Une vidéo récapitulative et plus d'informations sur la suite du projet se trouvent sur le site spark-vaud.ch.



En Ville En Forme



Impressions de 1020-SPARK au Censuy © SPARK

1020-RUN - 23 SEPTEMBRE

La 15^e édition de la 1020-RUN a remporté un succès certain puisque 936 inscriptions ont été comptabilisées, soit une augmentation d'environ 50% par rapport à l'année précédente. Les participants ont à nouveau pu choisir parmi différentes distances : 0.8 km, 1.6 km, 2.5 km, 3.6 km, 5 km et 10 km. Un certain nombre de nouveautés ont été amenées à l'édition de 2023 :

- Nouveau parcours: une nouvelle boucle de 4.75 km a permis aux personnes qui couraient sur les 5 et 10 km de ne pas faire la même boucle de trop nombreuses fois. Ce nouveau parcours plus fluide et varié a été très bien accueilli, recueillant de nombreux commentaires positifs lors de l'enquête réalisée après la course.
- Trophée des Écoles: une attention particulière a été accordée au Trophée des Écoles qui a vécu sa 2^e édition. Ce trophée a connu un magnifique succès cette année: il a motivé 287 élèves à participer à la course, accompagnés par 28 enseignants des trois établissements scolaires de Renens. La volonté affichée est de pérenniser ce Trophée des Écoles et de continuer à inciter la jeunesse à se mettre en mouvement.
- Garderie: une garderie pour les enfants a été mise à disposition des parents qui souhaitaient courir, grâce à la collaboration très appréciée du Foyer Ste-Famille.
- Consignes: mise en place d'un service de consignes pour les objets de valeurs, service qui a été largement utilisé et a contribué à améliorer l'expérience des participants.
- Relais communal: un trophée interne à la Ville, sous forme de relais, a été organisé pour la première fois pour inciter le personnel à faire de l'exercice et renforcer l'esprit d'équipe. Pour cette première édition, seules quatre équipes se sont inscrites, mais le secteur APS croit fermement au potentiel de ce relais et compte l'améliorer en 2024.
- Soirée des bénévoles: afin de remercier les nombreux bénévoles impliqués, une soirée de remerciement a été organisée à la Grange de Florissant.



Grosse affluence pour le Trophée des Ecoles © Morane Grignon



Ecoliers déguisés et souriants en courant avec leur classe © Morane Grignon

MÉRITES SPORTIFS DE RENENS - 16 NOVEMBRE

La cérémonie de remise des Mérites a eu lieu à la Salle de spectacles et, pour le domaine du sport, a décerné le Mérite de reconnaissance à Caroline Racloz et David Orteu, vainqueurs du championnat suisse de badminton par équipe en ligue nationale A (LNA), lors de la saison 2022-2023. Le mérite d'encouragement est lui revenu à Nerea Rodriguez Braz, élève de Renens ayant terminé 3^e aux championnats d'Europe 2023 de Twirling avec l'équipe de Suisse et qui a obtenu la 3^e place aux championnats suisses en individuel en 2023.



Nerea Rodriguez Braz en pleine démonstration de Twirling lors de la soirée © Bertrand Rey



Caroline Racloz et David Orteu tout sourire en répondant aux questions © Bertrand Rey

SOCIÉTÉS SPORTIVES

SUBVENTIONS

Pour l'année scolaire 2022-2023, 1418 jeunes dont 623 Renanais de 4 à 20 ans (627 en 2022) ont été inscrits dans l'un des 19 clubs sportifs soutenus (dont deux nouveaux clubs: l'aïkido et le volley-ball détente). Les montants des subventions se montent à CHF 66'322.50 auxquels s'ajoute la mise à disposition gratuite des infrastructures sportives pour un montant équivalent à CHF 671'720.- (le stade et les terrains de football du Censuy ne sont pas pris en compte dans ce montant). 15 salles de sport et de rythmiques ont été utilisées pour un total de 9596 heures d'utilisation.

MANIFESTATIONS SOUTENUES

Quatre manifestations sportives ayant eu lieu à Renens en 2023 ont été soutenues :

- Le championnat suisse de squash organisé par le club Squash Lausanne, situé à Renens. Il s'agit du plus gros tournoi de Suisse, qui s'est déroulé en Romandie pour la première fois en 30 ans, à l'occasion des 50 ans de la fédération suisse de squash.
- Le championnat d'Europe de broomball organisé par l'association suisse de broomball à la Vaudoise Aréna.
- Le championnat européen junior de sumo organisé par la Swiss Sumo Society et le Renens Sumo Club à la salle de sport Maurabia au Léman.
- Le spectacle annuel de la Gym Renens qui a été organisé à nouveau après plusieurs années d'interruption, à la salle de sport Maurabia au Léman.



La salle de la Maurabia transformée en dojo pour l'occasion © Alessia Merulla, LFM

INFRASTRUCTURES

STATIONS BOXUP - CASIERS POUR MATÉRIEL DE SPORT ET DE LOISIRS EN LIBRE ACCÈS (BOXUP)

Au moyen d'une app sur un smartphone, des casiers peuvent être ouverts pour une durée de trois heures, donnant ainsi un accès gratuit à différents ballons, raquettes, matériel de fitness et autres jeux. La mise à disposition de matériel valorise les infrastructures sportives et les espaces verts de la ville tout en incitant à bouger ensemble en jouant. Le fournisseur de ces casiers est l'entreprise renanaise « BoxUp », qui a installé deux stations de six casiers au printemps 2023 pour une année de test au parc de Verdeaux et au Censuy. Une troisième station a été installée à l'automne 2023 à l'îlot de la Savonnerie dans le cadre de l'occupation de l'espace avant les travaux du futur quartier de la Savonnerie. Si le test de ces stations est positif, d'autres localisations pourraient être ajoutées.



Inauguration de la station de Verdeaux © Frank Rouiller, BoxUp

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DE RENENS

La piscine a été ouverte du 13 mai au 10 septembre. Il a été vendu 2'524 abonnements (2'849 en 2022, -11%), 40'921 cartes toboggans (44'699 en 2022, -8%) et le nombre total des visiteurs s'est élevé à 202'650 (241'752 en 2022, -16%), sans compter les titulaires de cartes multi-entrées.

A la demande de la Municipalité sur proposition du secteur APS, le règlement de la piscine a été modifié pour être plus inclusif.

Le rapport d'activité de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition. aquasplash.ch

CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS

Le secteur APS a été impliqué dans le cadre de plusieurs projets de construction et de rénovation de lieux de pratique sportive ou de mouvement, afin que la vision APS soit prise en compte dans les réflexions globales, notamment :

- Parc du Taluchet : début des réflexions sur l'intégration des besoins APS dans le projet
- Verdeaux-Pépinières-Saugiaz : proposition des équipements sportifs extérieurs et intérieurs
- Parc du Censuy : proposition des équipements sportifs et développement d'un parcours santé
- Conventions : participation à la rédaction des nouvelles conventions avec la Pétanque renanaise et le Football Club Renens
- Réaménagement des préaux scolaires : participation au développement du concept «Équipement»

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DU SDIS-MALLEY PRILLY-RENENS

L'intégralité du document est consultable à l'administration communale.

COMPOSITION DE L'ÉTAT-MAJOR AU 31 DÉCEMBRE 2023

Maj. CHATELAN Damien	Commandant et responsable technique
Cap. SAUNIER Christophe	Remplaçant du Commandant
Cap. BALLESTRAZ Christopher	Chef du DPS
Cap. RODRIGUES Ivo	Chef du DAP
Cap. RODRIGUEZ Juan	Chef instruction
Cap. RYTER Nathalie	Responsable matériel
Cap. TIECHE Nicolas	Quartier-Maître

EFFECTIF DU SDIS MALLEY, PRILLY-RENENS

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1 ^{er} janvier 2023	33	65	98
Recrutement 2023	+7	+4	+11
Mouvements (arrivées + départs)	-4	-8	-12
Effectif au 31 décembre 2023	36	61	97

INTERVENTIONS

Le SDIS est intervenu à 244 reprises en 2023: 74 interventions à Prilly, 162 à Renens et à 8 reprises en renfort sur d'autres communes. Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'967 heures d'intervention pour un total de 1'509 intervenants.

Interventions	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarme automatique	11	40	2	53
Feu bâtiment	7	15	4	26
Feu extérieur	2	5	0	7
Feu de véhicule	0	3	0	3
Prévention feu/gaz	8	12	1	21
Assistance à personne	0	7	0	7
Personne dans un ascenseur	13	19	0	32
Assistance animaux	1	4	0	5
Aide au portage	0	1	0	1
Accident	2	1	0	3
Inondation	18	43	0	61
Élément naturel	7	3	1	11
Technique	4	6	0	10
Divers	1	3	0	4
Total	74	162	8	244



Intervention renfort feu entreprise de récupération © SDIS Malley

INSTRUCTION

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction de nos missions, de notre matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

L'objectif était de maintenir la connaissance et d'améliorer les performances du SDIS Malley. Les intervenants ont également été formés sur des nouveaux moyens tels que la lance perforante (Cobra) et sur des techniques de forçement de porte.

En 2023, pour toute activité ou spécialisation confondues, le SDIS a effectué 6'084 heures d'exercices en interne et 2'021 heures de cours cantonaux.



MATÉRIEL

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de deux nouveaux camions (tonne-pompe) fournis par l'ECA.

Ces nouveaux véhicules remplacent leurs homologues vieillissants. Ces camions, encore plus simple d'utilisation, permettent d'intervenir efficacement et avec du matériel moderne. Chaque véhicule est équipé d'une lance perforante qui permet de traiter efficacement certains sinistres tout en assurant une sécurité maximale aux intervenants.

La charge de travail pour l'entretien des appareils respiratoires ainsi que pour l'entretien des véhicules et du matériel a été de 1'999 heures.

MANIFESTATION

Le SDIS a été engagé un peu plus de 900 heures dans le cadre de manifestations. La moitié de ces heures pour le parcage des véhicules lors des matchs du LHC. Les autres heures se répartissent entre des surveillances pour le Cirque du soleil, des surveillances lors de manifestations à la Vaudoise Aréna et pour divers fêtes communales (1020 Run, 1^{er} août, Fêtes des écoles).

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 aura pour objectifs les points suivants :

- Réorganiser l'État-Major du SDIS avec le départ au 31 décembre 2023 du remplaçant du commandant ;
- Renforcer l'esprit de camaraderie ;
- Poursuivre les formations et le perfectionnement des connaissances des intervenants pour assurer une opérabilité maximale ;
- Développer la promotion du SDIS auprès de la population, des communes et des employeurs afin de garantir les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de ce dernier.

REMERCIEMENTS

Pour terminer, le major Damien Chatelan tient, au nom de l'Etat-Major, à remercier toutes les personnes du service pour leur dévouement, leur discipline et leur altruisme. Il tient également à remercier les familles qui acceptent les absences, souvent imprévues, de leur proche pompier. Des remerciements vont également à l'intention des employeurs qui libèrent leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population, ce qui permet au système de volontariat de perdurer. Il tient également à remercier tous les partenaires, la Commission du feu, les autorités des Villes de Prilly et Renens pour leur collaboration. Ses remerciements vont également à l'ECA pour sa participation financière et la mise à disposition du matériel moderne pour assurer les différentes missions.





ENFANCE COHÉSION SOCIALE



Directrice
Karine Clerc, municipale

Chef de service
Georges Chevallaz

Chef-fe de service 1 EPT

ADMINISTRATION

Adjoint-e administratif-ve 1 EPT
Assistant-e du chef-fe de service 0.7 EPT
Secrétaire 2.2 EPT
Vacant 0.10 EPT

GESTION RÉSEAU PETITE ENFANCE

Gestionnaire réseau 0.6 EPT
Secrétaire 1.9 EPT
Vacant 0.6 EPT

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Coordinateur-trice 1.3 EPT
Secrétaire 0.9 EPT
Vacant 0.5 EPT

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Médecin dentiste 0.7 EPT
Assistant-e dentaire 1.15 EPT
Assistant-e en prophylaxie 0.4 EPT

GARDERIE LE TOURNESOL

Directeur-trice 0.8 EPT
Adjoint-e pédagogique 0.4 EPT
Educateur-trice 13.35 EPT
Secrétaire 0.7 EPT
Employé-e de maison 1.7 EPT
Vacant 0.15 EPT

GARDERIE LES GLOBE-TROTTEURS

Directeur-trice 0.8 EPT
Educateur-trice 7 EPT
Secrétaire 0.4 EPT
Employé-e de maison 1 EPT

GARDERIE LA FARANDOLE

Directeur-trice 0.7 EPT
Adjoint-e pédagogique 0.4 EPT
Educateur-trice 10.5 EPT
Secrétaire 0.7 EPT
Employé-e de maison 1.7 EPT
Vacant 0.6 EPT

UAPE CENSUY

Directeur-trice 0.40 EPT
Educateur-trice 3.6 EPT
Secrétaire 0.20 EPT
Employé-e de maison 0.60 EPT

JARDIN D'ENFANTS PINOCCHIO

Directeur-trice 0.05 EPT
Adjoint-e pédagogique 0.2 EPT
Educateur-trice 1 EPT
Secrétaire 0.05 EPT

JARDIN D'ENFANTS LAPINS BLEUS

Directeur-trice 0.05 EPT
Adjoint-e pédagogique 0.2 EPT
Educateur-trice 0.95 EPT
Secrétaire 0.05 EPT

APEMS

Directeur-trice 0.8 EPT
Secrétaire 0.75 EPT
Adjoint-e pédagogique 1.2 EPT

APEMS DU 24 JANVIER

Educateur-trice 2.65 EPT
Employé-e de maison 0.3 EPT
EPT Vacant 0.25 EPT

APEMS DU LÉMAN

Educateur-trice 2.55 EPT
Employé-e de maison 0.6 EPT
Vacant 0.6 EPT

APEMS DE FLORISSANT

Educateur-trice 2.2 EPT
Employé-e de maison 0.3 EPT
Vacant 0.25 EPT

RÉFECTOIRE DU TEMPLE

Employé-e de réfectoire 0.7 EPT
Vacant 0.05 EPT

ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

Activités principales

- » Gestion du réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
- » Gestion et planification de l'accueil collectif et familial de jour des enfants
- » Dépistage et soins dentaires
- » Mise en œuvre de la politique des aînés
- » Remise des prestations sociales communales
- » Collaboration avec les institutions sociales régionales
- » Subventionnement et soutien aux associations locales à but caritatif
- » Orientation de la population sur les questions sociales et familiales

Points forts 2023

- » Charte alimentaire des structures d'accueil de jour de l'Enfance de Renens
- » Projets de nouvelles infrastructures comprenant des locaux pour l'accueil de jour:
 - ~ EMS et garderie des Entrepôts
 - ~ Verdeaux-Pépinières-Saugiaz
 - ~ Buvette et réfectoire du Censuy
 - ~ Quartier de Malley
 - ~ Locaux du CVE La Farandole
 - ~ Nouvelle construction du Foyer Sainte-Famille
- » Réflexion concernant l'accueil des enfants et adolescents dans les réfectoires scolaires
- » Séance d'information destinée à la population sur les directives anticipées
- » Elaboration avec le service BaDoLog d'un hébergement et accueil social pour les femmes précarisées, en partenariat avec le Canton (secteur DIRIS, de la DGCS), Caritas, le Rel'Aids et les associations locales à but caritatif.
- » Création d'une politique en faveur des personnes LGBTIQ+ sous la forme d'un groupe de travail interservices, en partenariat avec le secteur intégration (réponse au postulat RCN).

SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE (ECS)

ENFANCE

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DE RENENS-CRISSIER

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2023, ses membres et partenaires sont :

- » Les Communes de Renens et de Crissier
- » La Fondation des Baumettes
- » La Fondation de la Roue enchantée (entreprise Bobst)
- » L'Association du Foyer Sainte-Famille
- » Pop e poppa crèches sàrl (garderie Millennium)
- » L'Association pop e poppa (garderie les Chattons)

Le réseau compte 857 places accueillant 1072 enfants.

NOMBRE DE PLACES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU RÉSEAU RENENS-CRISSIER

Structures d'accueil	Préscolaire	UAPE	APEMS	Accueil familial	Total structure
CVE le Tournesol	44	24	-	-	68
CVE les Globe-Trotteurs	34	-	-	-	34
CVE La Farandole	37	30	-	-	67
Baumettes, Renens	27	-	-	-	27
Ste-Famille, Renens	27	24	-	-	51
UAPE Censuy	-	24	-	-	24
APEMS Léman	-	-	48	-	48
APEMS 24-Janvier	-	-	48	-	48
APEMS de Florissant	-	-	36	-	36
Pop e poppa les Chattons, Renens	29	-	-	-	29
Accueil familial Renens	-	-	-	178	178
Sous-total à Renens	198	102	132	178	610
La Roue Enchantée, Mex	22	-	-	-	22
Les P'tits Mômes, Crissier	44	-	-	-	44
Pop e poppa Millennium, Crissier	10	-	-	-	10
UAPE Préfontaine, Crissier	-	66	-	-	66
APEMS de la Vernie, Crissier	-	-	66	-	66
Accueil familial Crissier	-	-	-	39	39
Total type d'accueil	274	168	198	217	857

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

En mars 2023, le Réseau a engagé une gestionnaire de la liste d'attente pour apporter le support nécessaire aux parents et garantir l'équité de traitement des demandes.

Un spécialiste externe a été mandaté afin d'orienter les premières réflexions sur les tarifs de l'accueil de jour, ceux-ci n'ayant pas été modifiés depuis la création du Réseau en 2009.

De nombreux développements ont été réalisés afin de simplifier les processus administratifs et de permettre aux parents d'accéder à leurs données et documents directement depuis le portail. Un calculateur est à la disposition des parents, leur permettant d'estimer leur frais de garde en fonction du type d'accueil et de la fréquentation.

Le Réseau a participé activement à la réflexion autour de l'accueil de jour dans le Canton, lors des séances de la FRAJE (Faîtière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants) et celles de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants). Par ailleurs, il est représenté à la chambre consultative de la FAJE, ainsi qu'à son bureau.

RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS REÇUES EN 2023 DE LA FAJE

Type de subvention	Renens	Partenaires	Total
Ordinaire collective	2'022'048	1'718'424	3'740'472
Aide au démarrage	0	85'000	85'000
Personnel en formation	12'284	22'125	34'409
Adhésion à la CCT	-	5'000	5'000
Structure à temps réduit (TOR jardin d'enfants)	53'328	35'824	89'152
Total en CHF	2'087'660	1'866'373	3'954'033

LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE DU RÉSEAU

L'inscription à la liste d'attente centralisée est valable pour toutes les structures du réseau durant trois mois, renouvelable et modifiable en ligne par les parents.

À fin 2023, la liste d'attente comprenait 241 enfants correspondant à 160 places, soit :

- » 162 enfants en âge préscolaire, correspondant à 108 places ;
- » 79 enfants en âge parascolaire, correspondant à 52 places.

Pour 102 de ces demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais souhaités. Il est important de préciser qu'une partie des demandes non-satisfaites concerne des placements non-prioritaires (changement de type d'accueil, taux de placement souhaité supérieur au taux de travail des parents marge comprise, parent sans travail ni projet d'insertion professionnelle défini, etc.). La gestionnaire de la liste d'attente est la personne de contact des parents pour répondre aux questions relatives aux inscriptions.



ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS – VILLE DE RENENS

COORDINATION DES STRUCTURES DE L'ENFANCE

La planification, la gestion administrative, l'uniformisation de certaines pratiques ou documents, la résolution de problèmes et les échanges de pratiques ont fait l'objet de réunions régulières des directions des structures d'accueil de jour des enfants de Renens.

CHARTRE ALIMENTAIRE DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE DE RENENS

Dans sa séance du 18 décembre 2023, la Municipalité a validé la charte alimentaire des structures d'accueil de Renens. Elle a été élaborée par un groupe de travail réunissant des représentants du personnel éducatif, logistique, des directions des structures d'accueil et de cuisiniers professionnels. Le secteur Intégration, ainsi que des représentants du service Gestion urbaine-Développement durable ont été consultés en tant qu'experts de leur domaine. Les enfants et parents ont également été invités à donner leur avis au travers d'un sondage.

Face aux nombreux enjeux autour de l'alimentation, il s'est agi de développer des grands principes, visant à guider l'action quotidienne des actrices et acteurs de l'alimentation.

Le but de la charte est de répondre aux besoins nutritionnels des enfants et aux enjeux de société, en mettant l'accent sur le plaisir de la table, gage de bien-être et de bon développement des enfants, autour des 4 axes suivants :

- » Partage et découverte
- » Qualité et diversité des repas
- » Valeurs éthiques et sociales
- » Durabilité et responsabilité.

La charte sera traduite en 8 langues : albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc et ukrainien. De la même manière que la charte d'accueil de l'enfance, réalisée en 2018, elle sera affichée dans les structures et pourra également être reprise et adaptée pour d'autres lieux d'accueil de Renens. Elle sera également un support d'échange avec les familles, parents et enfants, jouant ainsi un rôle dynamique.

ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LE TOURNESOL

Durant l'année 2023, 130 enfants âgés de 4 mois à 6 ans ont été accueillis au Tournesol, dont 79 en préscolaire et 51 en parascolaire. Le taux d'occupation a été de 86% pour le préscolaire et de 70% pour le parascolaire. À noter qu'à midi le taux d'occupation du parascolaire s'élève à 85%, du fait que le mercredi est un jour à faible occupation.

Le travail sur le projet institutionnel s'est bonifié. La ligne pédagogique a été mise à jour en lien avec les divers projets portés par l'équipe éducative. Elle porte sur les quatre axes de la charte d'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Renens. Chaque groupe éducatif a travaillé sur son projet pédagogique spécifique en lien avec la ligne pédagogique institutionnelle. Le projet du jardin potager a été l'occasion de créer des liens avec les usagers des jardins et de poursuivre l'inclusion des parents dans cette activité. Il a aussi permis une meilleure collaboration entre les équipes éducatives et d'intendance.

L'accueil d'enfants à besoins particuliers a nécessité la demande de subventions accordées par l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES), ainsi que la sollicitation de personnel supplémentaire pour leur accompagnement.

La fête de l'été célébrée à la Grange de Florissant et dans le parc alentour a rassemblé une majorité de familles qui ont apporté des mets et des accessoires de leurs pays. Les festivités de Noël se sont déroulées dans les différents groupes tout au long du mois de décembre et ont attiré une grande partie des familles.

Au niveau du personnel éducatif et d'intendance, les équipes ont fait preuve d'une grande souplesse pour traverser l'année jalonnée de nombreuses absences, l'entreprise Nanou Solutions a été sollicitée pour combler le manque.

Des personnes en formation venant de l'HETSL et de l'ESEDE ont bénéficié de l'apport du travail de terrain ainsi que du suivi des praticiennes-formatrices. Une nouvelle apprentie ASE a repris le poste laissé vacant par la précédente et a obtenu son CFC. Une apprentie ASE en voie gymnasiale a également débuté en août pour une année. À noter qu'elle fait partie de la dernière volée du système de formation d'ASE en voie gymnasiale. L'institution a accueilli également diverses personnes en stage d'orientation par le biais de l'Association pour le développement du Nord Vaudois (ADNV), ou de «Connexion Ressources» ou encore par l'EVAM.

L'adjointe pédagogique et la directrice ont réussi leur diplôme, respectivement, de «CAS de gestion d'équipe et conduite de projet» et «DAS de direction d'institutions sociales» en août et en février 2023.



Activité bienvenue en période de canicule



Le soin du potager

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LES GLOBE-TROTTEURS

Au cours de l'année 2023, 90 enfants issus de 81 familles ont bénéficié de l'une des 34 places d'accueil du CVE les Globe-trotteurs, établissant un taux de remplissage annuel moyen de 89.50%.

2 nouvelles collègues ont rejoint l'équipe, une apprentie qui effectue sa formation d'assistante socio-éducative, et dans la continuité du dispositif mis en place l'année dernière, une éducatrice spécialisée, en charge de la mise en place de la coordination des projets éducatifs individualisés pour les enfants aux besoins particuliers. Ce poste est au bénéfice d'un soutien éducatif obtenu auprès de l'OSPES pour favoriser une inclusion harmonieuse des 5 enfants ayant des troubles du spectre autistique et des 2 enfants atteints de surdité. Les mesures prises permettent une participation des enfants et leur développement social grâce à un appui adapté à leurs besoins. Il est également nécessaire pour l'équipe éducative, qui ainsi peut se consacrer au groupe, en sachant l'enfant bien soutenu, garanties fondamentales au bien-être des enfants et des équipes.

«L'inclusion» est et reste une valeur essentielle aux Globe-trotteurs. La démarche dans laquelle s'inscrit l'ensemble du personnel, depuis quelques années déjà, va dans le sens d'une réelle égalité des chances, de la promotion de l'acceptation de toutes les «différences», et d'une véritable volonté de s'ouvrir à l'autre, à l'extérieur, sur le monde... Cette démarche s'est concrétisée par des rencontres régulières entre l'équipe éducative des GT et l'équipe d'animation de l'EMS L'Oriel pour développer une collaboration permettant aux enfants des Globe-trotteurs et aux aînés de l'EMS de partager des moments d'activités communes, profitables à tous: tant pour les enfants, dans la transmission de l'histoire, des valeurs familiales, du temps accordé, de la patience et de la stabilité, que pour les aînés dans l'affection reçue, la présence permettant de sortir de l'isolement.

Dans cette même ligne, l'équipe éducative a mis sur pied des activités favorisant le partage, la convivialité et la découverte, dont la fête de l'été avec les enfants et les familles de l'UAPE du Censuy et celle de Noël, animée par les enfants et agrémentée de plats des quatre coins du monde confectionnés par les familles. De nombreuses sorties pour chaque groupe ont été organisées: en forêt, sur les places de jeux, à la découverte des maisons des copains, de Renens et de ses infrastructures (salle de gym, bibliothèque, ludothèque), une escapade au Tropiquarium et une excursion à la Ferme de la Fondation St-Barthélemy.

Tout au long de l'année, les éducatrices ont suivi des formations diverses et enrichissantes, une réelle valeur ajoutée au travail réalisé.

Les GT ont accueilli une étudiante de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE) pour un stage de formation pratique de 23 semaines, une jeune fille en voie de réorientation pour un stage de 6 mois, une étudiante à la HES-Santé pour un stage d'expérience professionnelle de 2 semaines. 4 jeunes écolières venues découvrir le métier d'éducatrice de l'enfance, dans le cadre de leur scolarité, lors d'un «stage découverte» d'une semaine, et 2 personnes en reconversion professionnelle ont été accueillies pour des stages d'une semaine prévus dans le cadre de leur formation à la pratique professionnelle.



Des jeux, de la joie de vivre et des couleurs...



Différentes générations, du partage et de la bonne humeur.

UAPE DU CENSUY

Durant l'année 2023, 42 enfants issus de 41 familles ont bénéficié des 24 places d'accueil de l'UAPE du Censuy (30 places pour le temps de midi). Le taux de remplissage moyen s'est porté à 72,66%.

Le congé maternité d'une collègue et le départ d'un membre de l'équipe éducative qui a choisi de perfectionner sa formation a impliqué une réorganisation et la recherche d'un nouvel équilibre. L'accueil d'enfants à besoin particuliers a suscité une remise en question du fonctionnement de l'UAPE et a pu être mené à bien grâce à une adaptabilité continue de toute l'équipe éducative.

Les enfants se sont initiés à des découvertes culturelles en visitant les musées de l'Art brut et Olympique de Lausanne. Les plus grands ont découvert l'univers des sapeurs-pompiers en visitant le nouveau centre ECA de Lausanne. Les horaires plus souples et le nombre moins important d'enfants accueillis durant les vacances scolaires ont permis de mettre en place des activités ludiques et des sorties afin que ces enfants puissent également se sentir en vacances.

L'utilisation du terrain d'exploration avec des jeux et des repas en plein air s'est poursuivi. La fête de l'été avec les enfants des Globe-trotteurs au refuge de Renens a été l'occasion de réunir les familles autour d'un buffet canadien agrémenté par des animations et productions des enfants. Pour clore l'année, un lutin malicieux a pris ses quartiers à l'UAPE et préparé de nombreuses surprises durant le mois de décembre, rendant les enfants impatients de venir à l'UAPE pour découvrir les frasques du jour. La fête de fin d'année, proposant des activités, des chants et un buffet canadien a été partagée avec les enfants et les familles.

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LA FARANDOLE

En 2023, le CVE La Farandole a accueilli à temps partiel ou à temps plein 67 familles en préscolaire, et 59 familles en parascolaire.

Cinq nouveaux collaborateurs et collaboratrices ont rejoint les équipes de la Farandole. Trois apprentis suivent leur cursus au sein de la Farandole, dont une assistante socio-éducative qui a réussi brillamment son CFC en juillet.

La Farandole a été présente lors de nombreux réseaux professionnels, en tant qu'expert de l'enfant et de sa famille dans un cadre collectif. Ce travail peu visible permet aussi la représentativité du travail en collectivité et l'accompagnement plus pertinent de soutien aux familles.

La place de la nature et de la vie en extérieur est un élément important de la pédagogie de la Farandole. Le jeu libre et les nombreuses activités semi-dirigées au jardin et en forêt permettent à l'enfant de développer son schéma corporel, se dépenser, se muscler. Au travers des espaces extérieurs, les enfants imaginent, créent, rêvent. La nature

permet à l'enfant et à l'adulte de développer la confiance en soi, l'autonomie et l'assurance. Cette approche contribue à développer dans leur futur une compréhension des enjeux écologiques et de la place de la nature dans la vie.

Dans cette perspective, des activités en lien avec la nature ont été proposées tout au long de l'année: courses, land art, fête d'été dans la forêt des Biondes, pique-nique canadien géant.

L'année s'est clôturée par des moments parents-enfants autour du feu en chansons pour les moyens, en activités créatives pour les écoliers, en vivant des activités sensorielles dans le secteur nurserie.

JARDINS D'ENFANTS

Si les lieux d'accueil servent à favoriser la conciliation entre travail et famille, ils ont aussi pour fonction de permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité, la découverte d'activités hors du milieu familial.

JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LE PINOCCHIO

En 2023, 50 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio.

Le Jardin d'enfants a effectué plusieurs dépannages d'urgence, afin de soutenir des familles n'ayant pas de mode de garde fixe et se trouvant face à une urgence médicale ou sociale.

Durant cette année, pour faire suite à « la semaine des goûters Fairtrade » l'équipe éducative a mis l'accent sur la cuisine au fil des saisons, proposant aux enfants des activités culinaires mettant en valeur les produits saisonniers. La relation aux livres a été travaillée tout au long de l'année, en partenariat avec la bibliothèque de Renens, qui a accueilli les enfants du Pinocchio régulièrement et a permis d'étoffer l'offre d'histoires destinée aux tout-petits.

Le repas canadien de l'été au refuge a été l'occasion de remercier les familles pour leur confiance et de prendre congé des enfants commençant l'école en août.

Pour la première fois, un partenariat a vu le jour avec la clinique scolaire dentaire de Renens. Le dentiste et son assistante étaient présents lors de la réunion de parents, afin de sensibiliser les familles à l'hygiène bucco-dentaire des enfants et également de les orienter vers les aides financières disponibles.

L'année s'est achevée avec les cafés parents, favorisant les rencontres entre familles.

JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LES LAPINS BLEUS

En 2023, 70 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux Lapins bleus.

Afin de répondre aux besoins de soutien à l'intégration précoce de plus en plus significatifs, l'équipe éducative est dorénavant constituée de trois collaborateurs, ce qui favorise une perspective croisée et complémentaire.

En lien avec les nombreuses situations spécifiques rencontrées, les éducateurs des Lapins bleus et du Pinocchio travaillent un processus d'accompagnement pour les enfants concernés. Après avoir analysé la situation et identifié les besoins, les deux équipes travaillent sur des outils et la synthétisation de ce travail.

L'équipe des Lapins bleus a finalisé la révision de son projet pédagogique qui se veut le reflet du quotidien. Lors de cette année, le travail de soutien à la parentalité a été valorisé, proposant plus spécifiquement des temps d'échanges bienveillants entre les parents et l'équipe éducative, dans une mission de prévention. Les parents ont pu participer à une première réunion de parents, occasion précieuse de se familiariser avec les activités proposées à leur enfant.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DE RENENS-CRISSIER

Pour offrir un accueil de jour aux enfants du Réseau et répondre aux demandes des parents, les coordinatrices et le personnel du secrétariat travaillent en étroite collaboration avec les accueillantes en milieu familial (AMF). Durant le 1^{er} semestre, une personne a été engagée pour remplacer une des deux coordinatrices, absente depuis plusieurs mois. Suite à la démission de la titulaire, cette personne a repris le poste de coordinatrice, depuis le mois d'août 2023.

LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

En 2023, l'accueil familial de jour (AFJ) a procédé à 62 placements dont 53 nouveaux enfants. 263 enfants au total ont été accueillis chez 38 accueillantes en milieu familial (AMF). Au 31 décembre 2023, 201 enfants étaient placés chez une accueillante dont 73 enfants préscolaires et 128 parascolaires. Durant l'année, 182 dépannages ont été organisés.

Au fil des mois, les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leurs besoins. Toujours dans le souci du bien-être des enfants, elles ont effectué plusieurs bilans, entre les parents et les accueillantes, qui ont permis de résoudre certaines situations délicates.

LES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

Au cours de l'année, chaque accueillante a suivi une soirée de formation cantonale, proposée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ). 9 soirées animées par une superviseuse dans le domaine psychosocial et pédagogique ont été organisées, qui ont permis aux participantes de bénéficier d'un espace de réflexion sur leur pratique professionnelle.

En mai-juin, un cours de «Premiers Secours» orienté sur les urgences pédiatriques a été suivi par les accueillantes qui n'avaient pas encore eu l'occasion de le faire.

Le concept pédagogique demandé par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) est en cours d'élaboration. Il devrait se terminer dans le 1^{er} semestre 2024 après l'avoir présenté aux AMF.

Sur demande de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), un plan de développement de l'accueil familial de jour, visant notamment à l'amélioration des conditions des accueillantes, a été élaboré fin 2022 et s'est déployé en 2023. Depuis cette année, chaque nouvelle accueillante qui commence son activité se rend durant une journée chez une AMF expérimentée. Elle peut ainsi observer les moments-clés de la journée et recueillir des pistes d'action pour sa prise de fonction. Ses observations sont ensuite débriefées avec une coordinatrice. C'est également l'occasion pour elle de réfléchir à sa future posture professionnelle. Par ailleurs, un lieu de rencontres pédagogiques pour les AMF et accueil collectif pour les enfants est en projet pour 2024.

Le traditionnel repas de fin d'année a eu lieu au mois de novembre, en présence de la municipale de Renens et des chefs de service responsables de l'accueil de jour des enfants de Renens et Crissier. Les accueillantes ont été chaleureusement remerciées pour leur précieux engagement auprès des enfants et de leur famille et quatre d'entre-elles ont été particulièrement fêtées à l'occasion de leur jubilé.

Pour la relève des AMF, les coordinatrices ont reçu, en plus des postulations en cours, 9 dossiers de personnes intéressées par l'activité. 9 candidates ont finalement renoncé à poursuivre leurs démarches. 3 enquêtes socio-éducatives ont été effectuées : 2 candidates ont reçu une autorisation provisoire, 1 décision est en cours. Durant cette année, 4 accueillantes ont cessé leur activité, dont 2 en raison d'un déménagement.

CHIFFRES 2023 – ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	263	203	60
Enfants de Crissier placés à Renens	-	18	-
Enfants de Renens placés à Crissier	-	-	7
Heures facturées	235 669	178 183	57 486
Nouvelles accueillantes	2	2	0
Enquêtes socio-éducatives	0	3	0
Accueillantes agréées au 31 décembre 2023	38	32	6

ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE

APEMS DU LÉMAN – APEMS DU 24-JANVIER – APEMS DE FLORISSANT

Cette année, les équipes éducatives des APEMS de Renens ont fait le choix de travailler par site, autour de projets élaborés avec les enfants, menant à différentes activités.

Sur les 185 jours d'ouverture, les APEMS ont accueilli :

Chiffres 2023	APEMS du Léman		APEMS du 24-Janvier		APEMS de Florissant	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Enfants accueillis	78	84	93	93	35	50
Moyenne journalière à midi	40.05	43.5	43.61	42.23	16.56	26.60
Moyenne mercredi à midi	21.21	15.03	30.34	28.76	6.18	11.89



Décorations de Noël à l'APEMS du 24-Janvier

RÉFECTOIRES SCOLAIRES

Sur les 145 jours d'ouverture, 69 enfants sous contrat ont fréquenté l'Espace repas du Léman, représentant 4'235 repas.

75 enfants ont été accueillis au Réfectoire du Temple, représentant 3'034 repas.

6 enfants ont été accueillis au Réfectoire de Florissant du mois de janvier au mois de juin, représentant 224 repas.

ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES DANS LES RÉFECTOIRES

Le service Enfance-Cohésion sociale a collaboré avec le PEP, Partenaire Enfance & Pédagogie, pour accompagner la réflexion du pool direction des APEMS sur l'accueil des enfants et adolescents dans les réfectoires scolaires de la Ville de Renens. Et ce, dans le but d'améliorer les conditions de prise en charge, en référence à la Charte d'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Renens et Réseau.

Après avoir rencontré à plusieurs reprises les membres de la direction pédagogique des réfectoires et du personnel, le PEP a proposé les mesures suivantes, validées par la Municipalité et mises en place à la rentrée scolaire d'août.

- » Mise à jour du règlement concernant les horaires des réfectoires scolaires, en tenant compte de l'âge des enfants.
- » Renforcement de l'encadrement par 0.2 EPT à l'Espace repas du Léman.
- » Soutien d'un accueil élargi auprès des parents au travers de l'APEMS de Florissant, en gardant le réfectoire comme solution de réserve (pour l'instant, non sollicité, d'où une mise en veille).
- » Valorisation de l'approche communautaire des APEMS, qui travaillent sur des groupes d'enfants bien dimensionnés, sur des temps courts essentiels à l'apprentissage du vivre ensemble.

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Dès la rentrée de janvier, le médecin-dentiste, l'assistante en prophylaxie et les 2 assistantes dentaires ont effectué des contrôles de dépistage au bénéfice de 2'320 écoliers, de la 1^{re} à la 11^e année scolaire. Les élèves bénéficient à cette occasion d'une leçon de prophylaxie à la salle d'attente, du contrôle dentaire et d'une instruction de brossage au cabinet.

Au printemps, l'assistante en prophylaxie s'est déplacée dans les classes de 1^{re}, 2^e, 4^e, 7^e et 9^e année, afin de prodiguer des conseils sur l'alimentation, l'hygiène dentaire et la prévention des caries. Elle a également participé aux rencontres des 4 et 5 avril de «Sur le chemin de l'école», destinées aux parents des enfants entrant à l'école en août.

En mars et en novembre, l'équipe a eu le plaisir d'accueillir deux groupes d'enfants du jardin d'enfants «Les Lapins bleus», qui ont eu l'occasion de visiter le cabinet dentaire et de jouer au dentiste.

En septembre, le médecin-dentiste et l'assistante en prophylaxie ont été conviés au jardin d'enfants «Le Pinocchio» pour animer une rencontre sur le thème de la santé bucco-dentaire, destinée aux parents et à leurs enfants.

Ces rencontres avec les jardins d'enfants et les garderies sont bénéfiques, à la fois pour les enfants et leurs parents, qui sont ainsi sensibilisés à l'importance de la santé dentaire. C'est un élément essentiel de prévention et de mise en confiance, en prévision de futures visites chez le dentiste.

CHIFFRES-CLÉS

Dépistage	Sur 2'320 élèves scolarisés à Renens, 2'176 ont été contrôlés
Résultats dépistage	40.02% des élèves sans caries, 26.01% sans carie et avec obturations, 31.25% avec caries, 2.72% ne reçoivent pas les soins nécessaires
Prophylaxie	61 périodes de 45 min de leçons de prophylaxie dans les classes de 1 ^{re} , 2 ^e , 4 ^e , 7 ^e et 9 ^e années
Consultations	2'671 consultations
Détartrages	221 effectués par le médecin dentiste, 373 par l'assistante en prophylaxie



Visite des enfants des Lapins Bleus

COHÉSION SOCIALE

PRESTATIONS EN FAVEUR DES ÂÎNÉS

RÉSEAU DES PARTENAIRES ÂÎNÉS

Le réseau des partenaires âgés de la Ville de Renens s'est réuni à 2 reprises en 2023.

Lors de la séance du 9 mars, il a été question du thème des directives anticipées et la thématique du 2 novembre a porté sur la communication, le relais des informations et Mme Marisa Pinto du CAT (Centre d'accueil temporaire) Passiflore a présenté les activités du Fitness Senior. Le groupe de travail «Personnes à mobilité réduite» (GT-PMR) du réseau âgés a communiqué sur les points susceptibles d'amélioration en faveur des personnes à mobilité réduite sur la commune.

RÉSEAU SUISSE DES VILLES-AMIES DES ÂÎNÉS

Une présentation des prestations de la Ville de Renens en faveur des personnes âgées se trouve sur le site du réseau suisse des villes-amies des âgés : altersfreundlich.net

Les rencontres de l'année 2023 :

- Assemblée annuelle du 29 mars, sur le thème de la numérisation
- Conférence sur la planification sociale et le travail social du 31 mai à Olten : Vieillir sans la présence de la famille
- Visite annuelle d'une ville-membre: 20 juin, à Lucerne, sur le thème de l'isolement des personnes âgées.

La cotisation annuelle au réseau est fixée à CHF 2'000.- La participation aux rencontres se fait autant que possible en collaboration avec les membres du réseau des partenaires âgés.

FÊTE DES ÂÎNÉES ET ÂÎNÉS

Pour cette édition, la Compagnie O'Chap a accueilli 572 personnes sous son chapiteau à Malley, les après-midis des 6, 7 et 8 juin, pour son spectacle «Tribu», riche en poésie, en grâce et en acrobaties. Afin d'assurer un certain confort aux invités, et surtout une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la configuration du chapiteau a été adaptée (tables et chaises), permettant une capacité d'accueil de 200 personnes par après-midi. Raison pour laquelle la manifestation a eu lieu exceptionnellement sur 3 après-midis. Le traditionnel buffet a conclu chacune des représentations.



Flyer Fête des âgés à O'Chap

ACCUEIL DES NOUVELLES RETRAITÉES ET NOUVEAUX RETRAITÉS

La 10^e édition de cette manifestation organisée tous les 2 ans, en alternance avec la soirée de préparation à la retraite, s'est déroulée l'après-midi du 10 octobre à la Salle de spectacles.

Sur les 367 personnes arrivées en âge AVS en 2022 et 2023, 80 ont répondu à l'invitation, ainsi que leurs conjoints.

L'après-midi s'est articulée autour de présentations de 18 structures permettant de faire découvrir le tissu associatif régional aux seniors invités: activités, lieux de rencontre, possibilité de bénévolat. Une information sur les droits sociaux lors de cette transition qu'est la retraite a fait l'objet d'une présentation. La manifestation a été ponctuée par des intermèdes musicaux et s'est terminée par un apéritif.

PROGRAMME « PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ ! »

« Pas de retraite pour ma santé » est un programme proposé depuis 2017 aux aînées et aînés renanais. Celui-ci comprend les rencontres actives hebdomadaires (activités physiques adaptées), une à deux conférences par année sur une thématique, ainsi que la « journée découverte ». Celle-ci a eu lieu le 12 avril à la Salle de spectacles et comprenait deux conférences le matin sur le thème de l'alimentation et du mouvement, des activités physiques à tester l'après-midi, ainsi que le repas de midi.

Les rencontres actives hebdomadaires du jeudi après-midi et du vendredi matin se sont poursuivies. Les deux groupes ont participé à 1020-SPARK en testant différentes infrastructures. Au total, 28 personnes participent régulièrement aux activités hebdomadaires. Bien que constituée d'une majorité de femmes, la mixité est bienvenue, d'ailleurs quelques hommes ont intégré les groupes.



Découverte du banc actif avec le groupe de gym seniors

CONFÉRENCE SUR LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Les directives anticipées sont une mesure du droit de protection de l'adulte. Elles s'inscrivent dans le Code civil et représentent une anticipation de situations où pour des raisons de santé, une personne ne serait plus en mesure de se prononcer sur le traitement qu'elle souhaite.

Toute personne peut être confrontée à la nécessité de faire un choix de santé pour un tiers, dans une situation d'urgence. Sans anticipation, une telle situation est très difficile : manque d'information, difficulté à se confronter à la maladie ou à la vieillesse, etc.

S'appuyant sur une expérience lausannoise et soutenu par le réseau des partenaires aînés de la Ville, le service ECS a organisé une séance d'information le 19 septembre 2023 sur les différentes notions liées aux mesures anticipées : droit de protection des adultes, droits des patients, droit des familles, représentation, personnes placées en institutions, curatelles, Plafa, consentement.

Celle-ci a été suivie de deux « ateliers », au cours desquels les personnes, en plus petit nombre, ont pu se pencher sur leur propre situation.

Il est à souligner que l'événement s'est adressé à l'ensemble de la population, même si les personnes âgées peuvent y être confrontées plus souvent.

OCTOGÉNAIRES – NONAGÉNAIRES – CENTENAIRES

Une carte de vœux est envoyée à chaque octogénaire de la part de la Municipalité. En 2023, ce sont ainsi 59 Renanaises et 51 Renanais, soit 110 personnes, qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2023, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 31 personnes, 17 femmes et 14 hommes. À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, un arrangement fleuri ou deux bouteilles de vin.

4 centenaires ont également été fêtées, trois dames de 100 ans et une de 101 ans.

BONS DE REPAS

Cette année, 619 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont utilisé 26'316 bons destinés à participer aux frais de repas dans les cafés et restaurants partenaires, à Renens et Ecublens. L'objectif est d'encourager la socialisation des bénéficiaires par une sortie au restaurant en la rendant plus accessible financièrement.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons de CHF 5.-, soit une valeur de CHF 60.- par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année. Sur les 619 bénéficiaires, on peut relever que 467 personnes sont venues chercher les 4 carnets de l'année, 66 personnes en ont pris 3, 41 personnes en ont pris 2 et les 45 autres sont venues chercher 1 carnet.

À noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés, mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE BONS DE REPAS

	2020	2021	2022	2023
Bénéficiaires	522	658	633	619
Bons donnés	21'876	22'596	26'208	26'316

TRANSPORTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à cette prestation est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV (Transport handicap Vaud) ou taxis.

Ainsi, les communes du Grand Lausanne attribuent chacune 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxi services comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d'un billet TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes en fonction du type de courses: médicales ou de loisirs.

NOMBRE DE COURSES THV ET TAXI SERVICES

	2020	2021	2022	2023
Bénéficiaires	213	238	303	326
Total des courses	4'511	5'008	6'523	8'114
Courses médicales	1'721	1'889	2'660	3'206
Courses loisirs	2'790	3'119	3'863	4'908
Montant total	68'534.15	85'359.75	105'270.10	126'177.55

L'analyse de ces chiffres montre une nette augmentation du nombre de courses. On peut constater que les courses loisirs sont proportionnellement plus nombreuses, peut-être un effet de la période post-pandémie. Il est à relever que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge). Les statistiques de cette dernière association sont accessibles en ligne sur leur site.

Comme les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés, mais est très largement utilisée par eux.



AUTRES PRESTATIONS DU SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

SECOURS COMMUNAUX

Les secours communaux permettent d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles, par le secteur Jeunesse de la Ville ou présentées par les assistants sociaux du CSR ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et par an. Elles représentent donc des « coups de pouce » ponctuels.

En 2023, 101 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 25'236 :

- » 41 enfants pour des aides de financement de camps de vacances et devoirs accompagnés, pour un montant de CHF 4049.- ;
- » 60 familles ou personnes pour des situations présentées par le CSR ou directement à la direction du service, pour un montant de CHF 21187.-.

SECOURS COMMUNAUX – ÉVOLUTION DES SOUTIENS

	2020	2021	2022	2023
Enfants	49	50	55	41
Familles	20	38	48	60
Total des cas	69	88	103	101
Montant total en CHF	12'989.70	20'110.55	24'379.-	25'236.-

FONDS DES ACTIVITÉS SOCIALES

Depuis 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid permet d'alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution de quelques centimes pour chaque kilo de textiles récupérés dans les points de collectes communaux. En 2023, la rétribution versée par Texaid s'est montée à CHF 8'293.80 pour le 1^{er} semestre (CHF 0.15 par kg) et à CHF 9'511.15 (CHF 0.17 par kg) pour le 2^e, soit CHF 17'804.95 pour l'année.

Ce fonds est destiné à :

- » des personnes en situation précaire et en complément des secours communaux (par ex. loyer en retard, achat de meubles, frais de garde, dettes, etc.);
- » des associations à but social par un soutien qui n'a pas été prévu dans le budget communal (par ex. actions initiées dans l'année, budget déficitaire, difficulté de trésorerie);
- » des associations qui proposent de la vente d'habits en seconde main (aide ciblée en relation avec la participation de Texaid à ce fonds);

En 2023, ce fonds a été utilisé pour 15 situations particulières, pour un montant global de CHF 16'068.90.

ARMOIRES SOLIDAIRES

Depuis 2020, 10 armoires permettent à des personnes sans abri de disposer d'un lieu où déposer des affaires en toute sécurité, dans le Foyer de la Pastorale de rue, à l'avenue du 14-Avril 34. Depuis leur création, une trentaine de personnes ont pu en bénéficier. Au moment du bilan 2023, 9 casiers étaient utilisés, dont 7 par des femmes. La formule « accueil » fonctionne bien : les personnes utilisent l'ouverture de la Pastorale pour venir boire un café ou poser une question, tout en demeurant libre de solliciter une aide ou pas. L'idée de reproduire l'expérience dans une ou deux autres associations locales sera étudiée en 2024, notamment à la « Maison des Lionnes » du 1^{er}-Mai 13.

PROGRAMMES D'EMPLOI TEMPORAIRE (PET)

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle. Durant l'année 2023, une personne a occupé un emploi temporaire au service Gestion urbaine-Développement durable et une personne a effectué un programme d'intendance en garderie.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, AÎNÉS ET PETITE ENFANCE DE RENENS

En 2023 la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont notamment :

EFRE – VESTIAIRE

Animé par une équipe bénévole, le Vestiaire de l'EFRE (Entraide familiale de Renens), situé à la rue de l'Avenir 25, est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h, sauf pendant les vacances scolaires. Il propose des vêtements et objets à petits prix. Un coin bébé offre poussettes, lits et vêtements. L'EFRE est aussi partenaire dans des activités autour de l'emploi dans les mêmes locaux. Elle a également développé un partenariat avec des mesures de transition pour les jeunes, afin d'offrir une activité bénévole et formatrice à ces derniers.

La subvention annuelle de CHF 26'312.40 de la Ville couvre le loyer et les charges du Vestiaire.

EFRE – LUDOTHÈQUE LE POTIRON

La ludothèque Le Potiron, située à la rue de la Source 2, est animée par 11 bénévoles, une stagiaire et une ludothécaire rémunérée à 30%.

En 2023, 119 familles de Renens et environs, dont 52 nouveaux membres, ont fréquenté ses locaux lors des 124 ouvertures. 1'100 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 76 nouveaux jeux achetés durant l'année. Les bénévoles ont travaillé plus de 1'500 heures en 2023.

La ludothèque a collaboré avec les écoles primaires de Renens (visite dans 1 classe, accueil de 14 classes dans ses locaux). Elle a également fait le bonheur de nombreux amateurs de jeux à la Bibliothèque de Renens, sur la Place du Marché, à la Piscine de Renens, au CRA, au Pavillon des Corbettes et au Temple avec la Paroisse, ainsi que dans le quartier de la Blancherie à Chavannes-près-Renens. En 2023, la ludothèque a organisé une belle fête d'anniversaire dans ses locaux à l'occasion de ses 45 ans. Elle a participé à la fête nationale du jeu en proposant des activités ludiques et un rallye à travers Renens avec la coopération de plusieurs commerçants. Les café-jeux 55+, tous les 1^{ers} mardis du mois, continuent à rencontrer un joli succès.

La ludothèque publie l'agenda de ses animations dans chaque édition de l'Info-Renens ainsi que sur son site internet et sa page Facebook.

En 2023, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 29'073.05 y compris le loyer et les charges du local de la rue de la Source.

PERMANENCE EMPLOI

La Permanence emploi de Renens, initialement nommée «contact chômage» a été créée en 1993 par l'EFRE. Cependant, les démarches professionnelles se sont complexifiées et l'accompagnement nécessite également une capacité à orienter les personnes vers les services adaptés. C'est pourquoi la Commune s'est adressée à la Fondation Mode d'emploi, qui accompagne les personnes en recherche d'insertion ou en reconversion professionnelle depuis 1992, pour reprendre la Permanence en janvier 2023.

La Permanence Emploi s'adresse aux personnes domiciliées dans le district de l'Ouest lausannois et est subsidiaire aux prestations de l'État. Deux spécialistes en réinsertion professionnelle offrent un accueil et un soutien pour la rédaction de lettres de motivation ou CV, préparation à l'entretien d'embauche, voire l'établissement d'un bref bilan de compétences professionnelles, ou encore l'orientation vers d'autres services adaptés.

Sur l'année 2023, 157 participants ont bénéficié de 244 entretiens. 60% des demandes concernaient la rédaction de CV et de lettres de motivation. Près de la moitié des participants étaient âgés de 50 ans et plus, avec une répartition de 80 femmes et 77 hommes. Les participants étaient principalement des habitants de la commune de Renens (52%), de 34 nationalités différentes.

STATISTIQUES DE LA PERMANENCE EMPLOI

157

personnes
accueillies

42	personnes sans emploi
54	personnes inscrites à l'ORP
3	personnes au RI
14	personnes à la retraite, à l'AI ou arrivées récemment
41	personnes en emploi
3	personnes en emploi partiel
1	personne en programme d'occupation

Le financement de la Permanence Emploi est assuré par les 8 communes de l'Ouest lausannois selon une clé de répartition basée sur la fréquentation. En 2023, la participation de Renens s'est élevée à CHF 20'281.80 sur un montant total de CHF 34'500.-

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS LIÉES À LA PETITE ENFANCE

Le service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières avec le Jardin d'enfants de Florissant, notamment au travers de contacts avec le CVE Le Tournesol, ainsi qu'avec le comité de parents. Une aide financière de CHF 24'800.- couvrant la mise à disposition des locaux et les frais de conciergerie est allouée au jardin d'enfants de Florissant.

Suite à la reprise des «Quatre coins» par l'Espace Prévention de la Côte en 2021, il a été convenu qu'une participation à la Plateforme d'encouragement précoce, organisée par la Ville, serait un bon moyen de conserver les liens et développer des possibles collaborations et orientations de situations familiales particulières. Les «4 Coins» ont accueilli 2'189 enfants en 2023 (1'628 enfants en 2022).

LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES AÎNÉS

Le service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés, et soutient financièrement diverses associations en lien avec les aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, le club des aînés «Rayons de soleil», le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens et Pro Senectute.

RELATIONS AVEC DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX OU RÉGIONAUX

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Direction Enfance-Cohésion sociale participe aux séances et travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2023, sous la présidence de M. Eduardo Camacho-Hübner, municipal de Chavannes-près-Renens, puis de Mme Pascale Manzini, municipale d'Ecublens. En dehors des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- » Observatoire des précarités, HETSL: «la prévention des expulsions et l'aide à la préservation du logement»
- » Logements de transition à Renens
- » Retour du GT sur la coordination de la Conférence: secrétariat pérenne
- » Suivi du dossier REL'OG et de la permanence Emploi de Renens.
- » Inauguration de la Plateforme d'orientation sociale POS (ARASOL).
- » Plan canicule
- » Validation des budgets de Français en Jeu, de l'épicerie Caritas, ainsi que de la Permanence Emploi de Renens et celle du Défi à Bussigny.
- » Création d'une permanence numérique pour les communes du district, Clic'ensemble, qui sera opérationnelle dès 2024. Pour davantage d'informations: clicensemble.ch

POLITIQUE RÉGIONALE POUR LA PRÉVENTION DES DÉPENDANCES (LAUSANNE RÉGION)

La Commission Prévention et dépendances est composée de conseillères municipales et conseillers municipaux qui travaillent à l'échelon régional pour prévenir des comportements à risques et ainsi éviter des situations sociales susceptibles de se dégrader. Ses axes de travail sont les suivants : Espace public et cohabitation ; prévention des consommations chez les jeunes, actualités des institutions bas seuil. En outre, par le biais de cette Commission, l'association Lausanne région (financée par les communes membres) subventionne les institutions suivantes, pour leur intervention en faveur de la population dans les communes :

- » Rel'ier: organisme visant à créer des collaborations et coordonner les actions des différents acteurs en matière de prévention de la toxicomanie.
- » Rel'Aids: structure mobile de terrain, pour un contact direct d'aide et d'écoute pour les personnes toxicodépendantes et leurs familles et la prévention auprès des jeunes.
- » Fleur de Pavé: structure d'aide, d'écoute et d'appui aux femmes prostituées, subvention pour un travail d'appui aux prostituées toxicodépendantes.
- » Macadam: structure proposant des petits jobs à des personnes fragilisées par des difficultés diverses et souvent interdépendantes (chômage, maladie, dépendance, rupture familiale, etc.).

Cette Commission est également un espace d'information/formation pour les municipaux de communes aux typologies très différentes, sur des thématiques qui peuvent concerner toutes les communes, comme les questions de dépendance ou de non-recours aux prestations sociales, de même que sur l'occupation des espaces publics.

À la fin 2023, le GREA (groupe romand d'étude des addictions) a été invité à présenter ses recommandations pour faire face à une recrudescence de diverses consommations, qui se répercutent sur l'espace public.

La Commission a également démarré une réflexion sur l'arrivée d'un casino dans l'Ouest lausannois, à Prilly.



Plus d'informations

POLITIQUE RÉGIONALE DES SENIORS (LAUSANNE RÉGION)

La Commission s'est penchée sur plusieurs dossiers en lien avec les politiques seniors des communes, en s'appuyant sur les bonnes pratiques des unes pour en faire profiter les autres. C'est le cas avec la soirée d'accueil des nouveaux retraités, projet qui a pu être expérimenté dans quelques communes avec succès. La Ville de Renens, à cet égard, a pu jouer un rôle moteur en partageant son expérience. La Commission s'est aussi penchée sur la communication destinée aux seniors et a édité un guide. Les documents et les informations figurent sur le site : lausanneregion.ch/seniors-intergenerations/les-seniors/la-Commission-seniors

ACTIONS SPÉCIFIQUES À LA CRISE DU COVID

La crise du COVID a ébranlé toute la population, mais a aussi mis le doigt sur une précarité invisible, qui ne s'est pas arrêtée avec la fin de la pandémie. Outre des situations financières précaires, impactant le logement, la santé, la qualité de vie ou les perspectives futures, les difficultés ont aussi concerné la solitude que peuvent vivre certaines personnes, le non accès aux prestations sociales faute de les connaître ou d'oser les solliciter, et les difficultés liées aux différences de traitement des personnes issues de la migration ayant un permis de séjour. Le service, en collaboration avec l'Espace solidaire et le Centre Social Protestant (CSP), a continué le suivi de ces situations par des aides financières aux personnes (Préavis N° 15-2022 – Aides sociales extraordinaires destinées aux personnes physiques et aux associations à but social, en période de crise sanitaire), dans le but également d'avoir une meilleure vision de ces situations et d'en informer la Direction de l'ARASOL, et d'ajuster certaines prestations de la Porte d'orientation sociale (POS). Il a également continué à soutenir l'Espace solidaire, qui offre une soixantaine de repas chaque mercredi dans les locaux de l'ancienne pension Mancini.

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR – ARASOL)

La municipale en charge du service ECS siège au comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly. Les séances 2023 ont notamment porté sur les sujets suivants :

- » Adoption des comptes 2022 et du budget 2023 de l'Association.
- » Présentation du régime des PC familles
- » Convention entre la commune de Renens et l'ARASOL pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (A.I.L).
- » Développement de la Porte d'Orientation Sociale (POS), notamment en l'ouvrant aux associations à but social de la région, et en « sortant » des murs, pour faire connaître ses prestations.
- » Collaboration avec un intervenant externe pour la mise en place d'une nouvelle grille salariale
- » Rencontre à la DGEJ pour un renforcement famille de la POS, dans le cadre d'une collaboration avec les professionnels sociaux au sein des écoles. Cette démarche est encore en attente.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leurs rapports d'activités.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les huit communes du district. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux quelque 3'000 entreprises de la région. L'ORPOL est un partenaire privilégié et est invité au sein du Réseau Cohésion sociale.

STATISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'ORPOL

Commune de Renens	Décembre 2021	Décembre 2022	Décembre 2023
Total des demandeurs d'emploi	870	790	840
Total des chômeurs	519	470	526
Demandeurs d'emploi – Hommes	513	465	492
Demandeuses d'emploi – Femmes	357	325	348
Demandeurs d'emploi – Suisses	295	300	312
Demandeurs d'emploi – Étrangers	575	490	528
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	48	50	50
Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans	172	158	143
Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans	210	175	176
Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans	249	223	214
Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans	164	171	235
Demandeurs d'emploi < 20 ans	27	13	22
Nouvelles inscriptions du mois	118	138	113
Annulations du mois	103	101	82
Population active RFP 2010/2017	10'486	10'447	10'447
Taux de chômage	4.9	4.5	5

PROGRAMME BIO+OL

Programme proposé par l'association Mobicet', la mission du Bio+OL est de recevoir avec peu de démarches administratives des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2023, la structure BIO+OL a accueilli 42 participants pour un total de 61 mesures. Concernant Renens, 19 jeunes ont été suivis pour un total de 30 mesures. Pour un d'entre eux, la mesure est toujours en cours. Sur les 18 qui l'ont terminée, 10 jeunes ont débuté une mesure de transition au BIO+, afin de continuer à être accompagnés dans leurs recherches. 3 ont commencé le SeMo pour poursuivre leurs recherches dans le cadre de l'assurance chômage, 4 ont trouvé une place d'apprentissage. Une personne a décidé d'arrêter la mesure sans solution.

Cette année, une augmentation des demandes de soutien a été constatée dans la mesure communale. En arrivant dans la structure, la demande des jeunes est de trouver une place d'apprentissage ou d'autres formations qualifiantes correspondant à leurs intérêts et à leurs envies. Les situations personnelles et familiales sont souvent complexes et un travail important en amont est nécessaire pour surmonter les difficultés et les freins afin d'assurer une entrée en formation de manière sereine et une insertion durable par la suite. Cela permet aux jeunes de reprendre progressivement un rythme et de travailler sur leurs éventuelles difficultés avant de s'engager dans une mesure plus exigeante.

Comme l'année passée, 2023 a été favorable à l'engagement des jeunes en apprentissage. Toutefois, en accueillant des participants avec un niveau scolaire plutôt faible, une remise à niveau est indispensable. Pour cela, une équipe d'enseignants établit avec chaque jeune un programme d'appuis et fixe les objectifs à atteindre, notamment la passation de tests d'aptitudes qui sont très demandés par les entreprises.

Le travail en réseau dans ce domaine est indispensable. Ainsi, les participants sont orientés vers les partenaires: le CSR pour les informations sur les aides financières; les travailleurs sociaux de proximité (TSP) ou les animateurs socioculturels pour rompre leur isolement; les guichets T1 pour réfléchir à une suite de mesure au terme du suivi BIO+, ou la collaboration régulière avec Ressort du CHUV dans le domaine des suivis psychologiques. La subvention 2023 de la Ville s'est montée à CHF 59'400.-.

ASSOCIATION DES FAMILLES DU QUART-MONDE

L'Association des Familles du Quart Monde (AFQM) a pour buts d'offrir un lieu d'échange et d'écoute, de faire connaître les réalités des familles vivant la pauvreté dans la région et de s'engager pour qu'elles aient accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

L'association propose diverses activités: permanences sociales, repas, samedis en famille, sorties. De fréquents échanges ont eu lieu entre le service et l'équipe de coordinateurs. Elle est également venue se présenter devant le groupe «famille à coacher» (voir plus bas), qui rassemble des professionnels autour des difficultés sociales identifiées à l'école. A noter encore, l'association est présente chaque semaine à la POS pour présenter ses activités. Plus d'informations sur afqm.ch

À l'occasion de la Journée Mondiale du Refus de la Misère, qui a eu lieu le 17 octobre, l'AFQM a partagé un stand avec diverses associations à Sainte-Croix, afin de sensibiliser la population à la précarité. La Ville de Renens soutient l'AFQM par une subvention de CHF 75'000.- et entretient un dialogue régulier sur la situation de l'association en lien avec les prestations sociales régionales.

CMS DE RENENS NORD, CRISSIER ET RENENS SUD – APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre centres médico-sociaux (CMS) situés dans son giron (Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny). La municipale du service ECS siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs, choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des CMS de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage. Plus d'informations dans le rapport d'activités: apremadol.ch



ASSOCIATIONS DE QUARTIER

Le service est en contact avec plusieurs associations de quartier, en collaboration avec le secteur Intégration. Des contacts réguliers avec l'association Choco-Silo, composée d'habitants de Chavannes et de Renens, ont donné lieu à des échanges sur le dynamisme des participants et sur les animations favorables à toute forme de solidarité à l'échelle d'un territoire proche de chez soi, pour les différentes générations, seniors et familles. Ces contacts se font en partenariat avec Urbanisme et avec GUDD, pour les aspects logistiques et d'aménagement des espaces de rencontre. Ce sont également des occasions de faire connaître les prestations existantes et de faire les liens entre les institutions sociales et les habitants.

Le service ECS a pris connaissance avec regret de la fin de l'association des Enfants des Biondes, née sur les traces de Ruisseau d'amitié.

FÉDÉRATION VAUDOISE DE COOPÉRATION (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction ECS a rencontré M. Alexandre Cavin, secrétaire général, ainsi que Mme Léa Baeriswil le 15 juin 2023 pour le suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

La Municipalité a décidé de répartir CHF 35'500.- sur les 5 projets suivants :

- » Solidar, «Eau potable et assainissement», au Mozambique. 3e année de contribution, subvention de CHF 10'000.-
- » Organisation Peace Brigades, «Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Mexique», en collaboration avec diverses ONG. Subvention de CHF 5'000.-

- » Nouvelle Planète, «Groupements de femmes et maraîchage durable», Sénégal, 2^e année de contribution (phase 2022-2024), subvention de CHF 7'500.-
- » Centrale sanitaire suisse romande (CSSR), «Amélioration de la santé de la population affectée par des opérations pétrolières», en Equateur. 3^e année de contribution (phase 2021-2024), subvention de CHF 7'500.-.

De plus, la Commune de Renens a contribué, par un versement de CHF 5'000.-, au programme «Robin des Watts» destiné aux clubs d'enfants au Bengale occidental, en Inde.

La somme restante de CHF 500.-, réservée à un projet soutenu par une association locale ou un particulier ayant une attache à Renens, n'a pas été attribuée.

Dans sa séance du 11 juillet 2023, la Municipalité a décidé d'accepter le postulat Chiara Storari «Augmentation de la contribution à la Fedevaco», par l'augmentation de sa subvention d'un montant de CHF 6700.- dès le budget 2024, correspondant à une participation de CHF 2.- par habitant.

JEUNES À COACHER

En collaboration avec l'ARASOL, les services ECS et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, un groupe composé de doyennes et doyens des écoles primaires et secondaires, des PPLS, de Mobicet', de l'OSP, des éducatrices en milieu scolaire et du travailleur social de proximité s'est formé en 2019 pour réfléchir aux actions à mener pour prévenir les ruptures en fin de scolarité, aboutissant à des grosses difficultés d'insertion chez certains jeunes.

Les activités de ce groupe se sont poursuivies en 2023. Il a notamment été identifié que la Porte d'orientation sociale (POS) pourrait constituer un relais direct pour mieux soutenir les familles qui n'osent ou ne savent pas qu'elles peuvent demander des soutiens financiers. Plusieurs personnes ont sollicité ce groupe, notamment une personne de la DGEJ, au sujet des difficultés identifiées dans certains collèges sur les questions de harcèlement. La question des enfants proches aidants a aussi fait l'objet d'une rencontre, animée par l'espace proche. Une rencontre a eu lieu avec la chargée de projet de la PEJ (projet enfance et jeunesse) pour encourager et valoriser l'expertise de ce groupe et renforcer l'équipe de la POS pour tout l'Ouest lausannois, avec une intervention spécifique destinée aux familles avec enfants en âge de scolarité.

PROJET DU 1ER MAI 13: HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE FEMMES EN SITUATION PRÉCAIRE

Le service ECS, en collaboration avec le service BaDoLog, a coconstruit le projet réalisé dans l'ancienne cure de la rue du 1^{er}-Mai 13, destiné à des femmes ayant vécu ou vivant dans la rue. Le projet a poursuivi son activité d'accueil en journée pour toute femme intéressée et d'hébergement de cinq femmes, dans une optique de transition. Le service BaDoLog est en charge de la partie logement, et le service ECS travaille sur une mise en réseau des travailleuses sociales et des femmes avec les institutions locales, pour visibiliser les difficultés spécifiques aux femmes précarisées et permettre à ce projet de jouer un rôle expert au sein des institutions sociales. La maison des lionnes a été inaugurée le 15 juin en présence de la conseillère d'État Rebecca Ruiz. Le projet étant le fruit d'une recherche en action avec les femmes, et de Rel'Aids (programme du Relais, institution socio-éducative à Morges), les porteurs souhaitent continuer à l'accompagner en mode participatif, en impliquant les femmes concernées, tout en assurant l'accueil et le suivi de ces dernières.

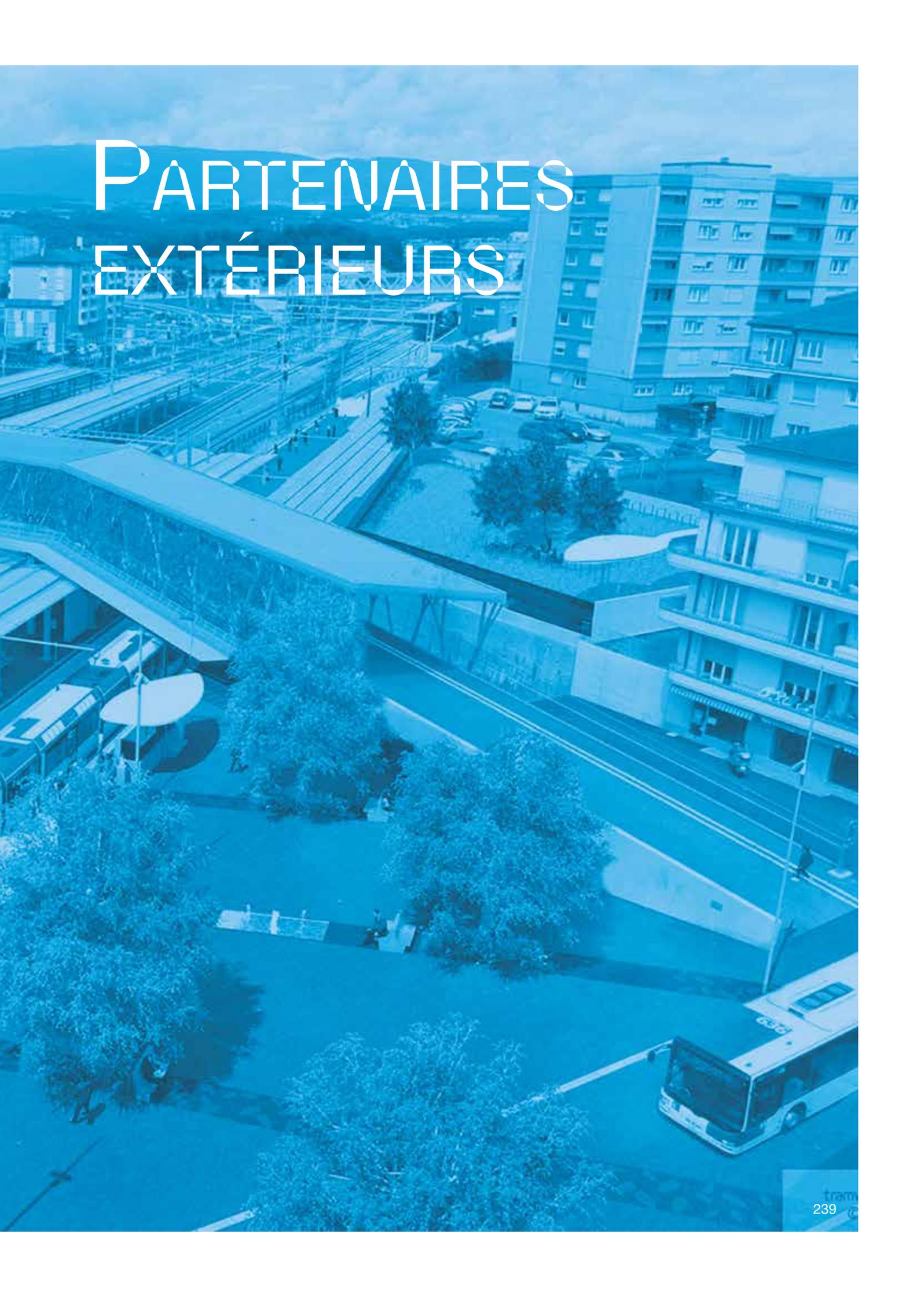
L'association Caritas a le mandat de gestion de ce projet.



Plus d'informations sur
le site de l'association



PARTENAIRES EXTÉRIEURS



PARTENAIRES EXTÉRIEURS

SDOL – STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion. Il peut également être consulté sur ouest-lausannois.ch.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2023:

- 4 fois, sous la présidence de M. Étienne Dubuis, syndic de St-Sulpice.
- 2 fois, sous la présidence de M. Georges Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a évoqué, reçu et pris les décisions suivantes:

- Reçu M. Christophe Milardi, directeur de l'Arasol
- Désigné le futur président du GROPI SDOL
- L'avenir des schémas directeurs
- L'article de Stéphane Rezso sur la mobilité
- L'implantation d'une structure intercommunale à Crissier
- Le M1
- Validé le rapport de gestion 2022 du BI
- Validé les comptes 2022 de l'Inspection Intercommunale des Chantiers
- La répartition des frais pour l'équipement de la place d'accueil des Jenisch à Bussigny
- La bretelle de Chavannes et la réponse de la SICOL
- L'état de la situation des communes concernant le projet VIDIS
- Reçu Mme Anne Marion-Freiss, préfète du district de l'Ouest lausannois et M. Benoît Biéler, directeur du SDOL
- Validé le remplacement de Mme Claudine Wyssa dans diverses instances intercommunales
- La mutualisation du système de sécurité au travail MSST
- Le projet de gestion intercommunale des collecteurs
- L'accueil des gens du voyage et rencontre avec le canton
- Reçu Lausanne Région, M. Daniel Cherix, professeur honoraire de l'UNIL et M. Stefan Bérard, Commandant de la POL
- Adopté le budget 2024 de l'Inspection Intercommunale des Chantiers
- La crise du logement et les bonnes pratiques possibles au niveau communal pour limiter le nombre de personnes incapables de payer leur loyer
- La nouvelle Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysage (LPrPNP). Comment répondre à ses exigences énergivores
- Hyper Ouest, son avenir et l'impôt sur le divertissement
- L'accueil de migrants
- Prix Wakker: retour de Crissier
- L'évolution de la taxe de séjour
- Les études zones 30 sur les axes principaux de l'Ouest lausannois

- Les informations sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV)
- La clé de répartition au sein du district de l'Ouest lausannois
- Le rapport d'information aux communes concernant la création et le financement d'un poste de travail à 20% pour le suivi administratif de la Conférence des municipaux du social de l'Ouest lausannois

TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION LAUSANNOISE SA

REPRÉSENTATION COMMUNALE

M. Jean-François Clément, syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.

Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité, est présidente du Conseil d'administration ainsi que du Comité de direction des tl.

POINTS FORTS 2023 POUR LA VILLE DE RENENS

Les faits marquants de l'activité des tl sur le territoire communal en 2023 concernent quasi exclusivement les chantiers du tram et des bus à haut niveau de service (BHNS). Ces deux projets majeurs sont évoqués dans la section Infrastructures-Urbanisme-Mobilité.

DÉFICIT D'EXPLOITATION

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2022 des lignes d'agglomération : CHF 8'374'017.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : CHF 2'438'801.55.

Le rapport d'activité annuel est disponible sur t-l.ch.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS (SIT)

PRINCIPALES MISSIONS

- Assurer le suivi juridique des dossiers ainsi que les révisions réglementaires. Veiller au respect des règlements.
- Organiser les séances du Comité de direction, de la Commission administrative et celles du Conseil intercommunal.
- Renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur ou d'exploitant de taxis.
- Délivrer et gérer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Quatre collaboratrices et collaborateurs représentant 3.2 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises.

Lors de sa séance du 4 octobre, il a accepté à l'unanimité l'adhésion de la Commune de Lutry à l'association avec effet au 1^{er} janvier 2024. Cette adhésion marque une étape importante dans l'élargissement de son périmètre d'action, tout en apportant des avantages significatifs à la profession ainsi qu'à la clientèle des taxis.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu trois séances. Il a ainsi décidé de modifier les prescriptions réglementaires intercommunales sur le service des taxis afin que seuls les taxis au sens formel soient autorisés à apposer une enseigne (bonbonne) sur leur toit. Cette décision a pour objectif de mettre fin à une distorsion de concurrence avec les VTC (véhicules de transport avec chauffeur) et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

En outre, le Comité de direction a traité les 26 recours interjetés à l'encontre des décisions rendues lors de la procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée en 2022.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 291 véhicules dont 174 véhicules hybrides (177 en 2022), de 21 véhicules électriques (7 en 2022) et de 96 véhicules thermiques (83 en 2022).

COMMISSION ADMINISTRATIVE

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu deux séances et a rendu quatre décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

CONTRÔLES DE POLICE

Le nombre de contrôles de police est de 12 diurnes (40 en 2022) et 11 nocturnes (13 en 2022). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 54 (83 en 2022). Au total, on dénombre 119 dénonciations dressées (115 en 2022), tous corps de police. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 50 et celui des réclamations traitées à 19.

CONCESSIONS – TAXIS DE PLACE (REGROUPÉS AU SEIN DE TAXI SERVICES SÀRL)

	Nb. de concessions		Nb. de permis de stationnement et de véhicules	
	2022	2023	2022	2023
Compagnies	3	3	60	62
Exploitants indépendants	118	123	121	152
Total	121	126	181	214



AUTORISATIONS – TYPE B – TAXIS SANS PERMIS DE STATIONNEMENT

Exploitants	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2022	2023	2022	2023
Taxiphone	36	27	36	28
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	47	44	48	47
Total	84	72	86	77

CENTRAUX D'APPELS

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué 712'638 courses, soit 447'726 distribuées, dont 12'081 par l'application et 252'831 au vol, contre 782'132 en 2022 (-8.89%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

GROUPE DES VILLES

Le Groupe des Villes, dont est membre M. Jean-François Clément, syndic, a siégé à trois reprises. Il a donné sa vision sur des thèmes d'actualité qui occupent l'UCV, comme par exemple la politique de soutien aux manifestations sportives, l'état des lieux et pistes de travail concernant les gens du voyage ou encore la répartition des migrants sur le territoire vaudois.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES ET UNION DES VILLES SUISSES

Le 10 juin 2023, l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises a été accueillie par la Commune de Montanaire à Chapelle-sur-Moudon. La Journée des Villes Suisses s'est quant à elle déroulée à Aarau les 31 août et 1^{er} septembre 2023 sur le thème « Repenser la mobilité et l'espace public ».

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE – OUEST LAUSANNOIS

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site pcirol.ch.

ASSOCIATION LAUSANNE RÉGION

Tout au long de l'année, l'association Lausanne Région a mené des travaux pour ses 27 communes membres, dans les domaines d'activités qui concernent le territoire et l'environnement, la mobilité, l'économie, l'enfance et la formation des jeunes, la prévention des dépendances, les seniors et d'autres sujets transversaux.

Le Bureau de coordination, composé de sept syndics, a présidé les deux assemblées générales annuelles de l'association régionale. En sus des points à l'ordre du jour liés à l'adoption des comptes et du budget, les assemblées des 31 mai et 11 octobre 2023 ont permis d'évoquer les différents projets en cours.

INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS (IIC)

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle à un tiers disposant des compétences nécessaires. Les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé l'Inspection Intercommunale des Chantiers de cette tâche.

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

D'importants quartiers d'habitation sont toujours en cours de construction dans la plupart des communes de l'Ouest lausannois. Même si le nombre de chantiers visités en 2023 est en légère baisse, l'activité est restée très forte. Cette année se classe d'ailleurs au deuxième rang après l'année 2022 au nombre de chantiers visités.



Démolition d'un bâtiment à l'avenue du Temple



Construction de trois bâtiments à affectation mixte à l'avenue de Malley

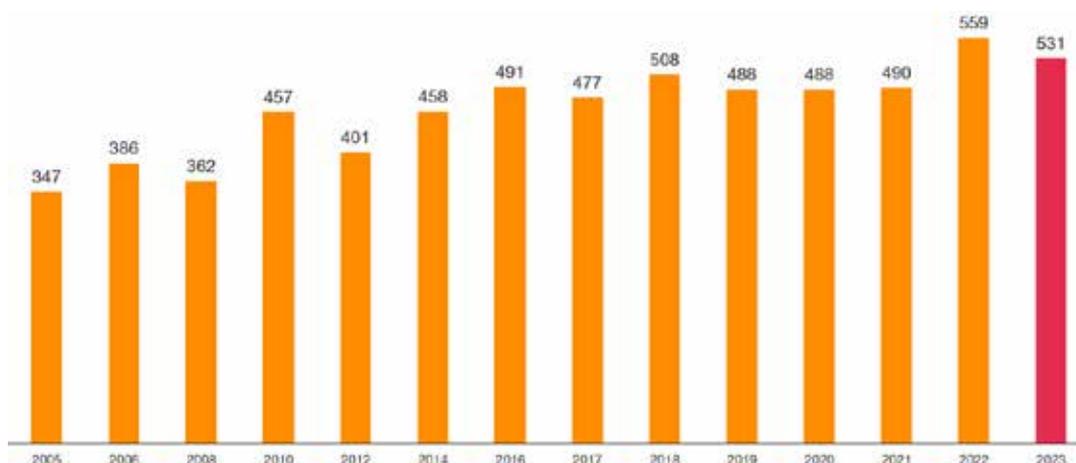
TRAVAUX TERMINÉS EN 2023 À RENENS

- » Démolition d'un chalet au chemin des Clos
- » Démolition d'un bâtiment à l'avenue des Baumettes
- » Démolition d'un bâtiment à la rue du Bugnon
- » Démolition d'un bâtiment à l'avenue du 14 Avril
- » Démolition d'un immeuble d'habitation à l'avenue des Paudex
- » Construction d'une villa au chemin du Bois
- » Démolition d'un bâtiment à l'avenue du Temple
- » Agrandissement et surélévation de deux villas au chemin de Pierregrosse (1 grue)
- » Construction de plusieurs villas mitoyennes au chemin de Jouxens (2 grues)
- » Construction de deux immeubles de logements au chemin de Broye (1 grue)
- » Construction de quatre immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne (2 grues)
- » Construction d'un bassin de rétention à la rue de Cossonay (1 grue)

TRAVAUX ENCORE EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- » Agrandissement et surélévation d'une villa au chemin de Pierregrosse (1 grue)
- » Transformation d'un bâtiment au chemin du Chêne
- » Construction de plusieurs villas au chemin de Jouxens (2 grues)
- » Construction de trois villas à la rue du Bugnon (1 grue)
- » Construction d'une villa au chemin de Pallettes (1 grue)
- » Construction d'une villa au chemin de Publiaz (1 grue)
- » Construction d'un immeuble de logements au chemin du Carroz (1 grue)
- » Construction d'un immeuble de logements à la rue des Alpes
- » Construction d'un immeuble de logements à l'avenue des Paudex (1 grue)
- » Construction d'un immeuble de logements à la rue de la Paix (1 grue)
- » Construction d'un immeuble de logements à l'avenue du Temple (1 grue)
- » Construction d'un bâtiment d'activités mixtes à l'avenue des Baumettes
- » Construction d'un bâtiment d'activités à la rue de Lausanne (1 grue)
- » Construction d'un bâtiment d'activités à la Gare de Triage (2 grues)
- » Construction de trois bâtiments à affectation mixte à l'avenue de Malley (2 grues)
- » Construction d'un garage atelier et d'un viaduc pour le tram au chemin du Closel (2 grues)

TOTAL DES CHANTIERS VISITÉS (81 POUR RENENS)



Le rapport d'activité complet est consultable sur iic-ol.ch.

SIE SA ET TVT SERVICES SA

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, syndic, membre du Comité de direction, est président du Conseil d'administration de SIE SA; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, conseillères municipales, et M. Michael Perrin, chef du service des finances, en sont membres.

MM. Clément et Divorne font partie du Conseil d'administration de TvT Services SA. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 22 juin 2023 à Crissier.

FONDATION LES BAUMETTES

Les communes fondatrices de la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation par M. Didier Divorne, conseiller municipal Bâtiments–Domaines–Logement et par Mme Nathalie Jaccard, conseillère municipale Culture–Jeunesse–Affaires scolaires.

Madame Karine Clerc, conseillère municipale Enfance–Cohésion sociale représente la ville de Renens au Comité de Direction.

PROJETS ARCHITECTURAUX

En plus des différentes activités habituelles de la Fondation, l'année 2023 a mobilisé la Fondation sur les projets de construction de l'EMS de Bussigny et celui de l'agrandissement et de la modernisation de l'EMS des Baumettes de Renens.

L'EMS de Bussigny «La Gravernayse» a franchi deux étapes importantes cette année. Obtention du permis de construire en juin et la décision du Conseil d'Etat en septembre d'accorder une garantie de l'Etat de Vaud pour un emprunt de CHF 19'803'000.-. Cela permet de planifier le démarrage des travaux pour début 2024, avec une durée de réalisation d'environ 24 mois.

Quant au projet d'agrandissement et de modernisation de Renens, la confirmation a été reçue en novembre qu'il faisait partie du programme d'investissements du Conseil d'Etat pour sa législature 2022-2027. Cela permet de prévoir l'organisation d'un concours d'architecture en procédure ouverte dès le 1^{er} semestre 2024.

Pour rappel, le projet de Bussigny comprend la construction d'un EMS de 52 chambres individuelles avec salle de bain et un Centre d'Accueil Temporaire. Le projet de Renens prévoit un agrandissement pour une cinquantaine de chambres individuelles avec salle de bain privative, qui permettra la transformation des 28 chambres doubles restantes en chambres individuelles avec salle de bain privative. La capacité d'accueil passera entre l'agrandissement et l'abandon des chambres doubles de 111 lits à environ 130 lits d'hébergement.



HÉBERGEMENT

Les 111 lits d'hébergement des Baumettes ont eu un taux d'occupation de 98.23%. La moyenne d'âge pour les femmes est de 88.43 ans et de 82.66 pour les hommes. La durée moyenne de séjour pour les 33 personnes décédées en 2023 était d'un peu moins de 3 ans. L'accompagnement socioculturel est de plus en plus individualisé, il s'adapte aux vœux des résidents et à leurs capacités physiques et psychiques.

CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)

Le CAT accueille tous les jours ouvrables 10 à 12 personnes pour une quarantaine de bénéficiaires différents. L'objectif principal dans cet accompagnement est le maintien à domicile en complément des prestations fournies par les soins à domicile. L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 85.66 ans pour les femmes et de 83.67 ans pour les hommes.

LOGEMENTS PROTÉGÉS

Les deux immeubles au chemin d'Eterpy 2 et 4 de Renens comportent 26 appartements de 2 pièces, 6 appartements de 3 pièces, un studio ainsi qu'un 4 pièces. Leur architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, l'accompagnement sécuritaire et socioculturel apportent aux locataires un sentiment de sécurité.

LA GARDERIE

La capacité d'accueil est de 27 enfants: deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier.

Le taux d'occupation est légèrement à la baisse à 86.8% (89.86% en 2022). Les enfants du personnel des Baumettes, qui peuvent bénéficier d'une fréquentation irrégulière, représentent 7.26% du taux d'occupation.

CUISINE

C'est un réel défi pour la cuisine de répondre aux goûts de chacun de ses bénéficiaires: résidents, personnes qui fréquentent le CAT, enfants de la Garderie, membres du personnel et bénéficiaires des repas à domicile. La cuisine a élaboré près de 222'000 repas en 2023 (217'500 repas en 2022).

COLLABORATEURS

Au 31 décembre 2023: 229 collaborateurs sous contrat à différents taux d'activité ou à l'heure pour un équivalent plein temps de 158.75, 34 nationalités différentes sont représentées, l'âge moyen est de 40 ans, le taux de rotation du personnel sous contrat de durée indéterminée est de 12.3%, un peu plus de CHF 175'000.- ont été investis dans la formation, 22 personnes sous contrat d'apprentissage pour les métiers suivants: assistant en soins et santé communautaire, assistant socio-éducatif «accompagnement des enfants» et «accompagnement des personnes âgées», employé de cuisine AFP, employé de commerce, agent de propreté.



CONCLUSIONS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2023 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 25 mars 2024

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Jean-François Clément

Le secrétaire municipal
Michel Veyre



Suivez-nous sur renens.ch

